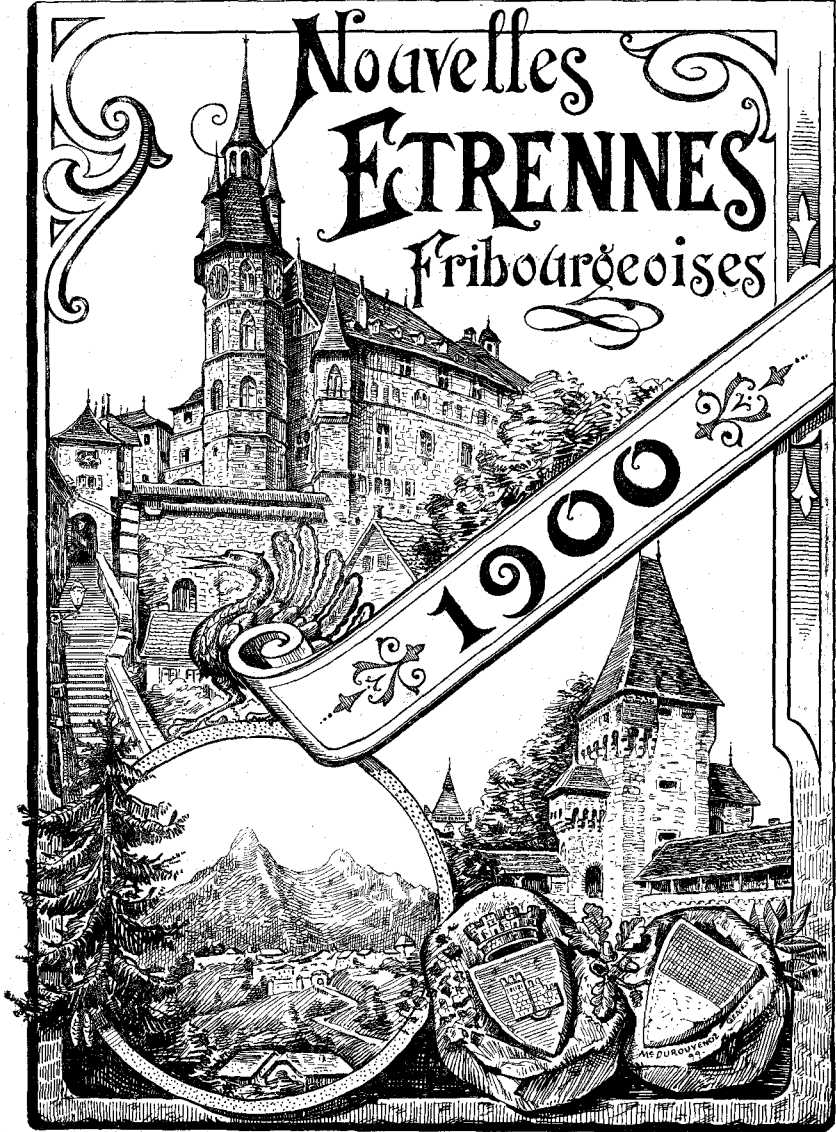


Nouvelles ETRENNES Fribourgeoises

1900



FRAGNIERE & C. FRIBOURG

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG

OPÉRATIONS

Escompte de billets portant au moins deux signatures.

Encaissement de traites et de coupons sur la Suisse et l'étranger.

Prêts contre hypothèque, nantissement ou sur cautionnement.

Ouverture de **crédits en compte-courant** avec les mêmes garanties.

Délivrance de **traites** sur les places principales de l'Europe et de l'Amérique.

Achat et vente d'obligations d'Etats, de communes, de chemins de fer et de banques. **Ordres de bourse.**

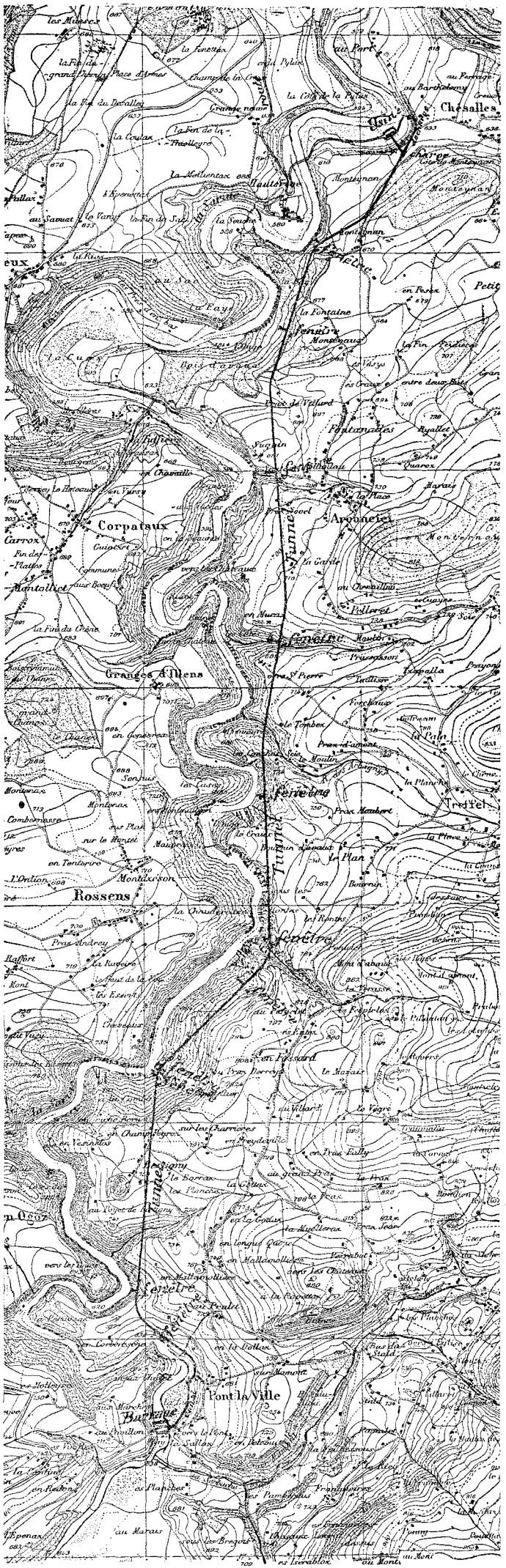
Acceptation de dépôts :

en **compte-courant**, sur **cahiers d'épargne**, ou contre **obligations** avec coupons semestriels.

Garde de titres et d'objets précieux.

Conditions avantageuses.

La Direction.



TRACÉ DU TUNNEL THUSY-HAUTERIVE

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1900

fondées par
L. GRANGIER, professeur,
sous le patronage de la
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG.

~~~~~  
**Trente-quatrième année**  
~~~~~



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi. — *Bex*, le jeudi. — *Bienna*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mardi et vendredi. — *Certier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Æx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Locle*, le samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marchés au bétail le 4^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines, et le vendredi p. légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi jeudi et samedi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi ; marché au bétail chaque dernier mardi des mois de janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1900

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or 1	Indiction romaine. 13
Epacte XXIX	Lettre dominicale G.
Cycle solaire 5	Lettre du martyrol. N.

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 11 février.	Pentecôte, le 3 juin.
Les Cendres, le 28 février.	Trinité, le 10 juin.
Pâques, le 15 avril.	Fête-Dieu, le 14 juin.
Rogations, 21, 22 et 23 mai.	Premier dimanche de l'A-
Ascension, le 24 mai.	vent, le 2 décembre.

Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 2 h. 39 m. matin.	Bélier.
Été, le 21 juin, à 10 h. 40 m. du soir.	Ecrevisse.
Automne, le 23 septembre, à 1 h. 20 m. du soir.	Balance.
Hiver, le 22 décembre, à 7 h. 40 m. du mat.	Capricorne.

Quatre-Temps.

Mars, les 7, 9 et 10.	Septembre, les 19, 21 et 22.
Juin, les 6, 8 et 9.	Décembre, les 19, 21 et 22.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier	Balance	Poissons	
Taureau	Scorpion	Nouvelle lune	
Gémeaux	Sagittaire	Premier quartier	
Ecrevisse	Capricorne	Pleine lune	
Lion Vierge	Verseau	Dernier quartier	

Eclipses en 1900.

Il y aura, en 1900, deux éclipses de soleil et une de lune dont seulement la première de soleil et celle de lune seront visibles dans nos contrées.

La première de soleil, qui sera entière, pourra être observée le 28 mai entre 1 h. 12 m. et 6 h. 36 m. de l'après midi.

L'éclipse de lune, n'étant que partielle et de très courte durée, sera visible le matin du 13 juin entre 4 h. 24 m. et 4 h. 30 m.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1.	Dimanche avant l'Épiphanie.	
Lundi	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	☾ Nouvelle lune le 1, à 2 h. 52 s.
Mardi	2 s. Adélarde, s. Macaire, a.	
Mercr.	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
Jeudi	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
Vendr.	5 s. Téléphore, ste Emilien.	
Samedi	6 ÉPIPHANIE. s. Gasp. CARN.	
2.	Premier dimanche après l'Épiphanie.	
DIM.	7 s. Lucien, s. Clerc.	☽ Prem. quart. le 8, à 6 h. 40 m.
Lundi	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Mardi	9 s. Julien, m., ste Basile.	
Mercr.	10 s. Guillaume, év., s. Agathon	
Jeudi	11 s. Hygin, s. Théodose.	
Vendr.	12 s. Arcade, ste Tatienne.	
Samedi	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	
3.	Deuxième dimanche apr. l'Épiphanie	
DIM.	14 s. Hilaire, év.	☽ Pleine lune le 15, à 8 h. 8 s.
Lundi	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	
Mardi	16 s. Marcel, p.	
Mercr.	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Jeudi	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
Vendr.	19 s. Sulpice, év., Canut, r.	
Samedi	20 ss. Fabien et Sébastien.	
4.	Troisième dimanche apr. l'Épiphanie.	
DIM.	21 ste Agnès, s. Meinrad.	☽ Dern. quart. le 24, à 0 h. 53 m.
Lundi	22 ss. Vincent et Anastase.	
Mardi	23 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE.	
Mercr.	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Jeudi	25 CONVERSION DE S. PAUL.	
Vendr.	26 s. Polycarpe, év., ste Paule	
Samedi	27 s. Jean Chrysostome, év.	
5.	Quatrième dimanche apr. l'Épiphanie	
DIM.	28 s. Amédée, s. Cyrille.	☽ Nouvelle lune le 31, à 2 h. 23 m.
Lundi	29 s. François de Sales.	
Mardi	30 ste Martine, s. Hyacinthe.	
Mercr.	31 s. P. Nolasque, ste Marcelle	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Foire de janvier.

Aarau	17	Olten	29	Berne	16
Æschi(Berne)	9	Payerne	18	Berthoud	4
Aigle	13	Porrentruy	15	Delémont, menu	
Avenches	12	Romont	9	bétail les mercredis	
Baden (A.)	2	Rougemont	17	Fribourg	20
Berne	2	Rue	31	Frutigen	4
Bienne	11	Saignelégier	8	Genève	lundi,
Boltigen	9	St-Ursanne	8	mardi et ven-	
Bulle	11	Soleure	8	dredi.	
Châtel-St-D.	15	Tramelan	10	Landeron	8
Chiètres	25	Unterseen	31	Langnau	3
Delémont	23	Vevey	30	Langenthal	16
Estavayer	10	Viège	8	Lausanne	10
Fribourg	8	Zofingen	11	Lyss	26
La Roche	29	Schwytz	29	Nyon	4
Le Locle	8			Payerne	4
Morat	3			Sion	27
Moudon	29			Thoune	27
Nidau	30			Vevey, le mardi.	
Ollon	12				
		<i>Marchés au bétail.</i>			
		Aarberg	31		
		Bâle	12, 26		

Travaux des champs pour chaque mois.

Janvier. Ce mois ne permet aucun travail, ni dans les jardins ni dans les champs. On abat les bois dans les forêts et on les façonne. Si la température le permet, on extirpe les haies et on répare les chemins ruraux. Dans tous les cas, c'est le moment de réparer les outils et de mettre en ordre les magasins. On termine les battages.

PENSÉES ET MENUS PROPOS

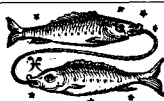
Dans des têtes très dures et qui semblaient devoir être toujours inhabitées, parfois il s'infiltré une idée solitaire et despotique, laquelle, suivant la chance, s'appelle profondeur, abrutissement ou noble caractère.

Deux étudiants se rencontrent rue de Lausanne :

— Eh bien, ton examen ?

— J'ai doublé le cap de l'écrit ; il me reste à doubler le cap.... oral.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Ignace, év., ste Brigide. 2 PURIFICATION. s. Fortuné. 3 s. Blaise, év. m.	
6.	Cinquième dimanche apr. l'Epiphanie	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	4 s. André Corsini. 5 ste Agathe, ste Dorothee. 6 s. Odilon, c. 7 s. Romuald, s. Richard. 8 s. Jean de Matha. 9 s. Maire, ste Apolline, v. 10 ste Scholastique, Meinrad.	☾ Prem. quart. le 6, à 5 h. 23 s.
7.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	11 SEPT. s. Adolphe. 12 ste Eulalie. 13 s. Lézin, ste Brigide, v. 14 s. Valentin, s. Avit, év. 15 s. Faustin, m. 16 B. Grégoire X, p. Onésim ^e 17 ste Julienne, s. Silvin.	☽ Pleine lune le 14, à 2 h. 51 s.
8.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	18 SEX. s. Cyrille., s. Siméon 19 s. Boniface, év. 20 s. Eucher, év. 21 s. Maximien, s. Raudoald. 22 Chaire de s. P. à Ant. 23 s. Pierre D., ste Romaine 24 s. MATHIAS, ap.	☾ Dernier quart. le 22, à 5 h. 44 s.
9.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM. Lundi Mardi Mercur.	25 QUINQ. s. Césaire, méd. 26 s. Nestor, s. Alexandre. 27 s. Léandre, év. 28 LES CENDRES. s. Romain.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; ri. — reine; s. — soldat; v. — vierge; vv. — veuve.

Faires de février.

Aarberg	14, 28	Lutry	22	Tramelan	14
Affoltern (B.)	19	Martigny-B.	19	Unterseen	2
Aigle	17	Monthey	1	Valangin	23
Avenches	9	Morges	7	Yverdon	27
Berne	6, 27	Morat	7	Zofingen	8
Bex	15	Moudon	26	Zweisimmen	8
Bienne	1	Onnens V.	16		
Bulle	8	Orbe	12	<i>Marchés au bétail.</i>	
Château-d'Œx	1	Oron	7	Baden	6
Châtel-St-Den.	26	Payerne	15	Bâle les vendredis	
Cossonay	1	Porrentruy	19	Berne, 1 ^{er} mardi	
Delémont	20	Rolle	16	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Echallens	8	Romont	6	Fribourg	24
Estavayer	14	Rue	28	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Fribourg	12	Saignelégier	5	Genève, 1 ^{er} lundi,	
Gessenay	6	Schwarzenb.	8	mardi et vendredi	
Landeron	5	Sion	24	Langenthal	20
Langnau	2, 28	Soleure	12	Neuchâtel marché	
Lignières	15	St-Triphon	16	mardi, jeudi, sam.	
Locle	5	Thoune	21	Thoune	24

Février. Les travaux non terminés du mois passé continuent. On sème sur couche ou dans un lieu abrité du jardin les choux pour le repiquage. On dispose les couches et on y pratique quelques semis.

Je n'aime pas ces gens qui vous passent la main dans le dos par devant et qui ensuite vous crachent à la figure par derrière.

A la ménagerie. — Un visiteur. — Ces serpents sont-ils venimeux ?

Le dompteur. — Certainement, seulement je leur enlève les dents et ils deviennent alors parfaitement inoffensifs.

Le visiteur. — C'est incroyable. Ma belle-mère n'a plus de dents dans la bouche, et cependant elle est toujours venimeuse.

Entre deux amis, il n'y en a jamais qu'un qui soit vraiment l'ami de l'autre.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Albin, év., s. Eudoxie. 2 s. ste Janvière, Simplicie. 3 s. Titien, s. Astère.	☉ Nouv. lune le 1, à 0 h. 25 s.
10.	Premier dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	4 QUADR. s. Casimir, c. 5 s. Théophile, év. 6 s. Fridolin, ste Colette. 7 Q.-T. s. Thomas d'Aquin. 8 s. Jean de Dieu, c., s. Félix 9 Q.-T. ste Franç. Romaine. 10 Q.-T. Les 40 martyrs.	☾ Prem. quart. le 8, à 6 h. 35 m.
11.	Deuxième dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	11 s. Fridolin. 12 s. Grégoire, p., Maximilien 13 B. Humbert, c., ste Patrice. 14 ste Mathilde, ri. 15 s. Longin, s. Probe. 16 s. Héribert, év., s. Tatien. 17 s. Patrice, ste Gertrude.	☽ Pleine lune le 16, à 9 h. 12 m.
12.	Troisième dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	18 s. Narcisse. 19 s. JOSEPH. 20 s. Vulfran, ste Pothide. 21 s. Benoît, a., s. Béril, év. 22 B. Nicolas de Flue. 23 s. Victorien, ste Pélagie. 24 s. Gabriel, arc., s. Siméon.	☾ Dern. quart. le 24, à 6 h. 37 m.
13.	Quatrième dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	25 ANNONCIATION. s. Herbland. 26 s. Emmanuel, s. Ludger. 27 s. Jean Damascène. 28 s. Jean Capistran, Gontran 29 s. Ludolphe, év. 30 s. Quirin, m., s. Omnin. 31 ste Balbine, ste Cornélie.	☉ Nouv. lune le 30, à 9 h. 31 s.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Foire de mars.

Aarau	21	Grandson	14	St-Imier	13
Aarberg	14	Landeron	12	St-Maurice	6
Aarwangen	15	Langenthal	6	St-Ursanne	12
Aigle	10	La-Sarraz	27	Schwytz	12
Anet	21	Laufon	6	Soleure	12
Aubonne	20	Lausanne	14	Sumiswald	9
Avenches	9	Locele	5	Tramelan	14
Baden (A.)	6	Martigny-Ville	26	Unterseen	2, 7
Bercher	9	Mézières V.	28	Valangin	30
Berne	2, 16	Montfaucon	26	Vevey	27
Berthoud	1	Morat	7	Zofingen	8
Bex	15	Morges	28	Zweisimmen	8
Bienne	1	Moudon	26		
Bulle	1	Neuveville	27		
Cerlier	28	Nidau	20		
Châtel-St-Den.	19	Nyon	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chaux-de-F.	7	Olten	5	Aarberg	28
Chiètres	29	Ormont-dessous	26	Bâle les vendredis	
Coppet	8	Oron	7	Fribourg	24
Cortailod	13	Payerne	15	Frutigen	1, 30
Cossonay	8	Porrentruy	19	Genève	lundi,
Cully	2	Pully	1		mardi, vendredi
Delémont	20	Reichenbach	20	Langenthal	20
Echallens	15	Romont	6	Lyss	30
Erlenbach	13	Rue	21	Schwarzenb.	29
Estavayer	14	Saignelégier	5	Sion	24
Fribourg	12	St-Aubin (N.)	26	Thoune	31

Mars. La nature se réveille. Les labours commencent. On sème l'avoine, les pois, les poisettes, le froment de printemps ; quelques pommes de terre hâtives ont dû être plantées aussitôt que la terre a été suffisamment égouttée. C'est le moment de planter les arbres. On greffe à la fin du mois. On laboure et ensemece les jardins. On taille la vigne, on fait le bois aux espaliers et on les palisse.

Proverbes russes :

La loi est comme le timon, on le tourne comme on veut.
Le travail ne rend pas le paysan riche, il le rend bossu.
Quand l'argent parle, la vérité se tait.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
14.	Dimanche de la Passion.	
DIM.	1 LA PASSION. s. Hugues, év.	☾ Prem. quart. le 6, à 9 h. 55 s.
Lundi	2 s. François de Paule.	
Mardi	3 s. Richard, év.	
Mercur.	4 s. Isidore, év., s. Zosime.	
Jeudi	5 s. Vincent Fer., ste Irène.	
Vendr.	6 N.-D. 7 D., B. Julienne.	
Samedi	7 s. Hégésippe, s. Saturnin.	
15.	Dimanche des Rameaux.	
DIM.	8 RAMEAUX. s. Amance.	☽
Lundi	9 ste Valtrude.	
Mardi	10 ste Mechtilde, ab.	
Mercur.	11 s. Léon, p., s. Isaac, moine	
Jeudi	12 s. Jules, p., s. Constantin.	
Vendr.	13 s. Herménégilde, s. Justin.	
Samedi	14 s. Tiburce, s. Lambert.	
16.	Dimanche de Pâques.	
DIM.	15 PAQUES. ste Anastasie.	☽
Lundi	16 s. Dreux, s. Benoit Labre.	
Mardi	17 s. Rodolphe.	
Mercur.	18 s. Apollone, m., s. Parfait.	
Jeudi	19 s. Léon IX, p., s. Urs.	
Vendr.	20 s. Théotime. s. Théodore, c.	
Samedi	21 s. Anselme, s. Usthasat.	
17.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM.	22 QUASIM. ss. Soter et Cajus.	☽
Lundi	23 s. Georges, m., s. Adalbert.	
Mardi	24 s. Fidèle, c. m.	
Mercur.	25 s. MARC, évangeliste.	
Jeudi	26 ss. Clet et Marcellin, pp.	
Vendr.	27 B. P. Canisius, ste Zite.	
Samedi	28 s. Paul de la Croix, s. Vital	
18.	Deuxième dimanche après Pâques.	
DIM.	29 s. Pierre, m., s. Robert, a.	☽
Lundi	30 ss. Cath. de Sienne, Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Foire d'avril.

Aarberg	11, 25	Langnau	6, 25	Soleure	9
Aigle	21	La-Roche	30	St-Imier	10
Avenches	12	La-Sarraz	24	St-Ursanne	23
Baden (A.)	3	Laufon	3	Thoune	4, 28
Berne	3	Locle	2	Tramelan	4
Berthoud	15	Martigny-B.	2	Travers	20
Bienne	5	Moudon	30	Valangin	27
Bremgarten	16	Morat	4	Val d'Illiez	16
Bulle	5	Olten	2	Vevey	24
Cernier	16	Orbe	2	Yverdon	3
Château-d'Ex	4	Ormont-dessous	25	Zofingen	19
Châtel-St-Den.	16	Oron	4	Zweisimmen	12
Chaux-de-F.	4	Payerne	19		
Cossonay	19	Planfayon	18		
Delémont	17	Porrentruy	16		
Echallens	26	Reichenbach	11	<i>Marchés au bétail.</i>	
Estavayer	11	Riggisberg	27	Bâle les vendredis	
Fleurier	20	Romont	17	Berne 23 av.-5 mai	
Fribourg	2	Rougemont	5	Fribourg	14
Gessenay	6	Rue	25	Frutigen	5
Grandson	18	Saignelégier	3	Lausanne	11
Kallnach	27	Schwytz	9	Les Bois	2
Landeron	2	Semsales	23	Lyss	27
		Sierre	30		

Avril. La plantation des pommes de terre se termine. On sème l'orge, le chanvre, les racines et les haricots en plein champ. On attend la fin du mois pour semer le maïs. Les semis dans les jardins se complètent. On a soigné plus particulièrement dans le commencement du mois les raies et les irrigations des prés.

M. X. a consulté par lettre son médecin au sujet de son obésité grandissante.

Le médecin lui a répondu par cette consultation :

« De l'exercice et toujours de l'exercice ; à rester inactif on centkilose. »

Le docteur X. fait des observations à la nourrice qui se met à rire.

— Sachez, Fanchette, que nous vous avons prise pour nourrir Auguste et non pour nous rire au nez.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. 2 s. Athanase, s. Walbert. 3 INV. STE CROIX. s. Alexand. 4 ste Monique, s. Gothard. 5 s. Pie V, p., s. Ange.	
19.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	6 s. Jean devant Porte-Lat. 7 s. Stanislas, ste Euphros. 8 APPAR. s. MIC. s. Désiré. 9 TRANSL. s. NICOLAS. s. Béat 10 s. Antonin, s. Isidore, lab. 11 s. Mamert, s. Grégoire. 12 s. Pancrace, ste Domitille.	☾ Prem. quart. le 6, à 2 h. 39 s.
20.	Quatrième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	13 ss. Servatius et compag. 14 s. Boniface, ste Couronne. 15 s. Ségond, s. Euphrase. 16 s. Jean Népom., s. Honoré 17 s. Pascal Baylon, ste Restit. 18 s. Venance, s. Félix Cant. 19 s. Pierre Célestin, pape.	☽ Pleine lune le 14, à 4 h. 37 s.
21.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	20 s. Bernardin de Sienne. 21 Rog. s. Hospice, Secondin. 22 ss. Heraclius et compag. 23 s. Didier, év., s. Florent, c. 24 ASCENSION. N.-D. BON-SEC. 25 s. Grégoire VII, p., s. Urbain 26 s. Philippe de Néri.	☾ Dern. quart. le 21, à 9 h. 31 s.
22.	Sixième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi	27 ste Madeleine de Pazzi. 28 s. Germain, s. Augustin. 29 s. Maximin, évêque. 30 s. Félix p. ste Emmélie. 31 ste Angèle, ste Pétronille.	☽ Nouv. lune le 28, à 3 h. 50 s.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Faires de mai.

Aarberg	9, 30	Fribourg	7	Ollon	17
Anet	30	Frutigen	3	Orbe	21
Aigle	19	Gessenay	1	Oron	2
Aubonne	8	Grandson	30	Ormont-dessous	11
Avenches	11	Landeron	7	Ormont-dessus	7
Baden	1	Langenthal	15	Payerne	17
Bellegarde	14	Laufon	1	Planfayon	9
Berthoud	3, 17	Laupen	3	Porrentruy	21
Bex	17	Lausanne	9	Romont	8
Bienne	3	Louèche-V.	1	Rue	30
Bière	13	Locle	7	Saignelégier	7
Bulle	10	Martigny-B.	14	Savigny	25
Buren	2	Mézières, V.	16	Ste-Croix	30
Cerlier	9	Montfaucon	16	St-Imier	8
Charmey	1	Monthey	16	St-Maurice	25
Châtel-St-Denis	14	Morat	2	Stalden	14
Château-d'Ex	16	Moudon	28	Schwarzenb.	10
Chaux-de-F.	2			Schwytz	7
Chavornay	9	<i>Marchés au bétail.</i>		Sentier	18, 19
Chiètres	31	Bâle les vendredis		Sion	5, 19, 26
Combremont-G.	16	Berne	2	Soleure	14
Concise	8	Delémont, menu		Sumiswald	11
Cortailod	16	bétail les mercred.		Thoune	9, 26
Cossonay	31	Fribourg	19	Tramelan	9
Delémont	15	Langenthal	22	Unterseen	2
Echallens	30	Neuchâtel mardi,		Valangin	25
Erlenbach	8	jeudi, samedi		Vallorbe	8
Estavayer	9	Neuveville	29	Verrières	18
Farvagny	9	Nyon	3	Yverdon	1
Fiez	26			Zweisimmen	2

Mai. Renouvelez dans ce mois tous les semis des plantes potagères ; semez choux-fleurs, choux-marcelin, pois, chî-corée, etc. Si le temps est favorable, commencez les foins à la fin du mois. En tout cas, les sarclages des pommes de terre et des racines auront été soignés préalablement.

Celui qui trouve un bon gendre gagne un fils, mais celui qui en trouve un mauvais perd une fille.

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 s. Fortunat, pr. 2 s. Eugène, ste Blandine.	
23.	Dimanche de la Pentecôte.	
DIM.	3 PENTECOTE. ste Clotilde.	
Lundi	4 s. François Caracciolo.	☾ Prem. quart. le 5, à 7 h. 59 m.
Mardi	5 s. Boniface, évêque.	
Mercr.	6 Q.-T. s. Claude, s. Norber.	
Jeudi	7 s. Licarion, s. Godescalc.	
Vendr.	8 Q.-T. ss. Eutychès et c.	
Samedi	9 Q.-T. s. Amant, etc.	
24.	Dimanche de la Trinité.	
DIM.	10 TRINITE. ste Marguerite.	
Lundi	11 s. BARNABÉ, apôtre.	☽ Pleine lune le 13, à 4 h. 39 s.
Mardi	12 s. Jean de St-Facond.	
Mercr.	13 s. Antoine de Padoue.	
Jeudi	14 FÊTE-DIEU. s. Basile-le-Gr.	
Vendr.	15 s. Bernard de Menthon.	
Samedi	16 ss. Ferréol et Fergeux.	
25.	Deuxième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	17 s Rainier, c.	
Lundi	18 ss. Marc et Marcellin, mm.	☾ Dern. quart. le 20, à 1 h. 57 m.
Mardi	19 ste Julienne de Falconieri.	
Mercr.	20 st. Silvère, ste Florentine.	
Jeudi	21 s. Louis de Gonzague.	
Vendr.	22 SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.	
Samedi	23 ste Audrie, ste Agrippine.	
26.	Troisième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	24 s. JEAN-BAPTISTE.	☽ Nouv. lune le 27, à 2 h. 28 m.
Lundi	25 s. Guillaume, s. Prosper.	
Mardi	26 ss. Jean et Paul, mm.	
Mercr.	27 s. Anthelme, s. Ladislas.	
Jeudi	28 s. Léon II, p., s. Irénée.	
Vendr.	29 ss. PIERRE ET PAUL, ap.	
Samedi	30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Foire de juin.

Aarau	20	Montfaucon	25	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aarberg	27	Monthey	6		
Aigle	9	Morges	20	Aubonne	5
Avenches	11	Morat	6	Bâle les vendredis	
Bagnes	15	Moudon	25	Baden (A.)	5
Bâle	7, 8, 22	Olten	4	Berne	7
Bienne	7	Oron	6	Berthoud	7
Bulle	13	Payerne	21	Fribourg	23
Delémont	19	Porrentruy	18	Frutigen	7
Estavayer	13	Romont	12	Genève	lundi,
Fleurier	1	Rue	27		mardi, vendredi
Fribourg	11	Saignelégier	5	Langenthal	19
Landeron	11	St-Aubin, N.	11	Langnau	1
Laufon	5	St-Imier	12	Lausanne	13
Locle	4	Sion	9, 23	Lyss	29
Louèche-B.	1	Soleure	11	Neuchâtel	mardi,
Martigny-B.	11	Yverdon	5		jeudi, samedi
Mézières, V.	13	Verrières	20	Thoune	30

Juin. La fenaison occupe les bras durant tout le mois. On ébourgeonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique les choux-fleurs, les cardons, le céleri, les laitues, etc. On renouvelle quelques semis d'herbes fourragères.

Examens scolaires. — Le professeur. — Mon ami, que savez-vous du roi Persée ?

Le jeune lauréat (avec aplomb). — C'est l'inventeur de la chaise qui porte son nom.

Le professeur. — Bien. Dites-moi, maintenant, ce que vous savez du roi Pépin ?

Le lauréat (avec autant d'aplomb). — Il a donné son nom au parapluie.





On affiche certains défauts pour en dissimuler de plus grands, comme on griffonne à dessein quand on ne sait pas l'orthographe.

Pour monter où ne descend-on pas !

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
27. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Quatrième dimanche après Pentecôte. 1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée. 4 s. Udalric, ste Berthe. 5 ss. Cyrille et Méthode. 6 s. Isaïe, ste Dominique. 7 s. Guillebaud. ste Aubierge	 Prem. quart. le 5, à 1 h. 14 m.
28. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Cinquième dimanche après Pentecôte. 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rufine 11 s. Ulric c., s. Pie p. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor 13 s. Analet, p., ste Muritte 14 s. Bonaventure, év., s. Cyr	 Pleine lune le 12, à 2 h. 22 s.
29. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Sixième dimanche après Pentecôte. 15 s. Henri, ste Bonose, m. 16 ste Reinelde. 17 s. Alexis, ste Marcelline. 18 s. Camille, c., s. Frédéric. 19 s. Vincent de Paul, c. 20 s. Jérôme, ste Marguerite. 21 ste Praxède, v., s. Daniel.	 Dern. quart. le 19, à 6 h. 32 m.
30. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Septième dimanche après Pentecôte. 22 SCAPUL. ste M.-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 B. Louise de Savoie, vv. 25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste. 27 s. Vandrille, ste Nathalie. 28 ss. Nazaire et Celse, Victor.	 Nouv. lune le 26, à 2 h. 43 s.
31. DIM. Lundi Mardi	Huitième dimanche après Pentecôte. 29 ste Marthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennen, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

Foire de juillet.

Aarau 18	Laufon 3	Soleure 9
Aarberg 11, 25	Landeron 2	Vevey 31
Aubonne 3	Langenthal 17	Yverdon 31
Avenches 13	Langnau 6, 18	Zofingen 12
Bellegarde 30	Lausanne 11	
Berthoud 5, 12	Locle 2	
Bienne 5	Madiswyl 20	<i>Marchés au bétail.</i>
Buren 4	Morat 4	
Bulle 26	Moudon 30	Baden 3
Cossonnay 12	Nidau 23	Bâle 13, 27
Delémont 17	Nyon 5	Berne 3
Echallens 19	Olten 2	Fribourg 21
Fiez (V.) 30	Orbe 9	Frutigen 5
Estavayer 11	Oron 4	Lyss dern. vendredi
Fribourg 9	Payerne 19	Neuchâtel mardi,
Gimel 16	Porrentruy 16	jeudi, samedi
Herzogenbuch. 4	Romont 10	Sion 28
Kallnach (B.) 20	Saignelégier 2	
Kerzers 26	Rue 25	

Juillet. La moisson commence durant ce mois. On a débuté par la navette, dont le terrain est immédiatement labouré et semé en trèfle incarnat, en blé noir, ou en maïs, pour fourrage Aussitôt qu'un champ de grain est récolté, la charrue doit le retourner.

A la fin d'une lettre : « Je vous envoie les quinze louis demandés, mais promettez-moi que nous resterons quand même bons amis.

Entendu, le soir du 6 août 1899, dans une rue de Fribourg, pendant l'incendie qui était signalé entre Guggisberg et Schwarzenbourg :

A. — Sait-on où ça brûle, a-t-on reçu des nouvelles au poste ?





B. (représentant de la force publique). — Oui, monsieur, l'incendie est signalé au-delà de Guggisberg, près de Strassbourg.

Un cor est toujours un objet désagréable, qu'il soit à votre pied ou à la bouche d'un autre.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Merer. 1 Jeudi 2 Vendr. 3 Samedi 4	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold 2 PORTIONC. s. Alphonse Lig. 3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie. 4 s. Dominique, s. Tertulien.	 Prem. quart. le 3, à 5 h. 46 s.
32.	Neuvième dimanche après Pentecôte.	
DIM. 5 Lundi 6 Mardi 7 Merer. 8 Jeudi 9 Vendr. 10 Samedi 11	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald 6 TRANSFIGURATION. s. Sixte 7 s. Gaétan, c., s. Albert, c. 8 B. Pierre Faber, Cyriaque 9 s. Germain, s. Romain. 10 s. LAURENT, m., ste Astérie 11 B. Pierre Lefèvre.	 Pleine lune le 10, à 10 h. 30 s.
33.	Dixième dimanche après Pentecôte.	
DIM. 12 Lundi 13 Mardi 14 Merer. 15 Jeudi 16 Vendr. 17 Samedi 18	12 ste Claire, ste Eunomie. 13 ss. Hippolyte et Cassien. 14 s. Eusèbe, ste Athanasie. 15 ASSOMPTION. s. Alfred. 16 s. Théodule, év. c. 17 s. Libérat, m., s. Amor, a. 18 s. Hyacinthe, ste Hélène.	 Dern. quart. le 17, à 0 h. 46 s.
34.	Onzième dimanche après Pentecôte.	
DIM. 19 Lundi 20 Mardi 21 Merer. 22 Jeudi 23 Vendr. 24 Samedi 25	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c. 20 s. Bernard, a. d. 21 s. Joachim, ste Jeanne Ch. 22 s. Symphorien, Timothée. 23 s. Philippe-Béniti, Sidoine 24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure. 25 s. Louis, r., ste Patrice, v.	 Nouv. lune le 25, à 4 h. 53 m.
35.	Douzième dimanche après Pentecôte.	
DIM. 26 Lundi 27 Mardi 28 Merer. 29 Jeudi 30 Vendr. 31	26 DÉD. DE ST-NICOLAS. 27 s. Zéphyrin, p., s. Ségon. 28 s. Augustin, évêque. 29 Décollat. s. Jean, ste Sabine 30 ste Rose de Lima, v. 31 s. Raymond, ste Isabelle.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes

Foire d'août.

Aarau	15	Locle	6	Valangin	31
Anet	29	Mézières, V.	15	Viège	10
Aarberg	29	Morat	1		
Aubonne	7	Moudon	27	<i>Marchés au bétail.</i>	
Avenches	10	Moutier	1	Bâle	10, 24
Begnins (V.)	13	Neuveville	28	Aarberg, dernier	
Berne	7	Ormont-dessous	25	mercredi.	
Bienne	2	Oltén	6	Baden (A.)	7
Bulle	30	Oron	1	Berthoud	2
Chaux-de-F.	1	Payerne	16	Fribourg	18
Cossonay	30	Porrentruy	20	Frutigen	2
Delémont	21	Riggisberg	31	Langenthal	21
Echallens	16	Romont	17	Langnau	3
Estavayer	8	Rue	29	Lausanne	8
Fribourg	6	Saignelégier	7	Les Bois	27
Grandson	29	St-Ursanne	27	Lyss, le dernier	
Landeron	13	Schwarzenb.	30	vendredi.	
Laufon	7	Soleure	13	Neuchâtel mardi	
Laupen	30	Thoune	25, 29	jeudi, samedi	
Lignières (N.)	6	Tourtemagne	13		

Août. On termine les moissons et les déchaumages et on commence les regains. On greffe en écusson, et vers la fin du mois, les semailles d'automne commencent à s'effectuer.

On sait que les cartes postales avec vues (Ansichtskarten) sont toujours très demandées. L'exemple suivant montrera jusqu'à quel point quelques-uns sont possédés de cette tarentule.

Nous sommes dans une station de montagne et la conversation suivante s'engage entre le cabaretier et un de ses hôtes :

— Hé bien, monsieur l'aubergiste, comment va le touriste qui a dégringolé l'autre jour ?

— Ah ! après être resté trois jours sans connaissance, il a enfin pu dire quelques mots.

— Oh ! le pauvre homme ! et il a sûrement demandé des nouvelles des siens, il a prié d'informer sa mère, sa sœur ?

— Ah ben, je vous crois. Ses premières paroles ont été pour demander des cartes de vues !

Si tu veux vivre en paix,
Vois, écoute et te tais.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 ste Vêrène, v., s. Gilles, a.	☾ Prem. quart. le 2, à 8 h. 56 m.
36.	Treizième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	2 s. Etienne, r., ste Maxime	
Lundi	3 s. Guarin, év. c.	
Mardi	4 ss. Anges gar. ste Rosalie.	
Mercur.	5 s. Laurent Just., s. Victorin	
Jeudi	6 s. Magne, s. Donatien.	
Vendr.	7 s. Grat, év., ste Reine.	
Samedi	8 NATIVITÉ N.-D., s. Adrien	☽ Plaine lune le 9, à 6 h. 6 m.
37.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	9 SAINT NOM DE MARIE.	
Lundi	10 s. Gorgon, s. Rufin.	
Mardi	11 ss. Félix et Régule.	
Mercur.	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	
Jeudi	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	
Vendr.	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
Samedi	15 s. Nicodème, pr., s. Evre.	☾ Dern. quart. le 15, à 9 h. 57 s.
38.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte	
DIM.	16 FÊTE FÉDÉR. s. Cyprien,	
Lundi	17 STIGMATES DE S. FRANÇOIS.	
Mardi	18 N.-DAME DES 7 DOULEURS.	
Mercur.	19 Q.-T. Janvier, Constance.	
Jeudi	20 s. Eustache, s. Candide.	
Vendr.	21 Q.-T. s. MATTHIEU, apôt.	
Samedi	22 Q.-T. s. Maurice, m.	☽ Nouv. lune le 23, à 8 h. 57 s.
39.	Seizième dimanche apr. P entecôte	
DIM.	23 s. Lin, ste Thècle.	
Lundi	24 NOTRE-DAME DE LA MERCI.	
Mardi	25 s. Thomas de Villeneuve.	
Mercur.	26 ss. Valérien et compagnons	
Jeudi	27 ss. Côme et Damien, mm.	
Vendr.	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
Samedi	29 s. MICHEL, arch., Ludwin	☽ Dix-septième dimanche ap. Pentecôte
40.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

Foire de septembre.

Aarberg	12, 26	Frutigen	6, 7	Rougemont	27
Aigle	29	Gessenay	4	Rue	26
Aubonne	11	Gruyères	24	Saignelégier	4
Avenches	14	Guggisberg	6	Schwarzenb.	27
Baden	4	Landeron	3	Schwytz	13, 24
Bâle	4, 20, 21, 28	Langenthal	18	St-Cergues	22
Bellegarde	17	Laufon	4	Ste-Croix	26
Berne	4	Lausanne	12	St-Imier	11
Berthoud	6	Louèche-V.	29	Soleure	10
Bienne	13	Locle	3	Sumiswald	28
Bulle	26, 27	Martigny-V.	24	Thoune	26, 29
Cerlier	12	Montfaucon	10	Tourtemagne	28
Charmey	24	Monthey	12	Tramelan	19
Château-d'Œx	26	Morges	5	Unterseen	7, 21
Chatel-St-Denis	10	Morat	5	Valangin	28
Chaux-de-F.	5	Moudon	24	Viège	27
Chiètres	6	Olten	3	Yverdon	4
Delémont	18	Orbe	3	Zermatt	3
Echallens	20	Oron	5	Zofingen	13
Estavayer	12	Payerne	20	Zweisimmen	5
Erlenbach	6, 7	Planfayon	12		
Fleurier	14	Porrentruy	17	<i>Marchés au bétail</i>	
Fontaines (N.)	10	Reichenbach	18	Fribourg	15
Fribourg	3	Romont	18		

Septembre. Il reste encore quelques regains à terminer au commencement du mois. Les labours et les semis de froment et d'autres grains hivernés se continuent avec une grande activité. Les derniers jours du mois voient commencer la récolte des pommes de terre. Les vaches viennent manger la troisième herbe dans les prés. Les jours pluvieux sont utilisés pour les battages.

Les étudiants et la casse. — Après un commerce mouvementé, messieurs les étudiants ont volontiers, le lendemain, certaines lacunes de mémoire. La bonne rusée d'une pension d'étudiants profite de ce moment psychologique pour amener dans la chambre de ces messieurs toute la vaisselle cassée de la maison et la leur faire gentiment payer.

Trop grand respect
Est suspect.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Remi, s. Bavon. 2 s. Léger, évêque martyr. 3 s. Candide, m. 4 s. François d'Assises, c. 5 ss. Placide et compagnons. 6 s. Bruno, c., ste Foi, v.	☾ Prem. quart. le 1, à 10 h. 11 s.
41. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte. 7 ROSAIRE. s. Serge, Auguste. 8 ste Brigitte, ste Laurence. 9 MATERNITÉ STE-VIERGE. 10 s. François de Borgia, c. 11 ste Placidie, s. Gommer. 12 s. Maximilien, ste Herlinde 13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	☽ Pleine lune le 8, à 2 h. 18 s.
42. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte 14 s. Callixte, p., s. Burcard 15 ste Thérèse, s. Roger. 16 PURETÉ SAINTE-VIERGE. 17 B. Marg.-Marie Alacoque. 18 s. Luc, évang, s. Athénodore 19 s. Pierred'Alc., ste Fréwisse 20 s. Jean de Kanty.	☾ Dern. quart. le 15, à 10 h. 51 m.
43. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	Vingtième dimanche ap. Pentecôte. 21 ste Ursule, s. Hilarion. 22 ste Alodie, ste Cordule. 23 FÊTE SAINTES RELIQUES. 24 s. Raphael, s. Hevergiste. 25 ss. Chrys. et Darie. 26 s. Evariste, s. Bernwald. 27 s. Frumence, év.	☽ Nouv. lune le 23, à 2 h. 27 s.
44. DIM. Lundi Mardi Mercur.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte. 28 ss. SIMON ET JUDE, ap. 29 ste Ermélinde, ste Eusébie 30 ste Zénobie, s. Sérapion. 31 s. Loup, év., ste Lucille.	☾ Prem. quart. le 31, à 9 h. 18 m.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

Faires d'octobre.

Aarau	17	Frutigen	4, 12	Rue	31
Aigle	27	Gessenay	2	Saignelégier	1
Anet	31	Kallnach	19	Schwarzenb.	25
Aarberg	31	Landeron	1	Schwytz	15
Avenches	12	La-Roche	8	Semsaies	15
Baden (A.)	2	La-Sarraz	16	Sion	6, 27
Bâle	12, 26-27	Laufon	2	Soleure	8
Bercher	26	Lausanne	10	Ste-Croix	17
Berne	2, 23	Louèche-V.	13, 29	St-Imier	9
Bex	11	Locle	1	St-Ursanne	22
Bienne	11	Martigny-B.	15	Tramelan	10
Bière	15	Mézières, V.	17	Vallorbe	16
Boltigen	23	Montricher	12	Valangin	26
Bulle	18	Monthey	10	Vevey	30
Buren	31	Montreux	26	Wolfenschiess	31
Berthoud	4, 11	Morat	3	Yverdon	30
Chaux-de-F.	3	Moudon	29	Zweisimmen	3, 25
Châtel-St-D.	15	Moutier	15		
Combremont-G.	24	Olten	22	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	4	Orbe	8	Bâle, les vendr.	
Delémont	16	Ormont-dessus	10	Fribourg	13
Echallens	18	Oron	3	St-Maurice	9
Erlenbach	4, 5, 6	Payerne	18	Sentier	5, 6
Estavayer	10	Planfayon	17	Thoune	27
Farvagny	10	Porrentruy	15		
Fleurier	12	Riggisberg	19		
Fribourg	1	Romont	9		

Octobre. Terminaison des semailles et de la récolte des pommes de terre. Arrachage des racines. Redoublement d'activité des battages. On braque le chanvre et le lin ; on entreprend les seconds labours et on récolte les fruits. C'est aussi dans ce mois que s'effectue la vendange et que les pressoirs sont mis en activité.

Le bon air. — Un étranger. — Dites donc, brave homme, est-ce ici la station de cure d'air ?

Un naturel. — Non, monsieur. Ce terrain ici appartient à la commune voisine, le bon air ne commence que de l'autre côté de cette borne.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable. 2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie 3 ste Ida, vv., s. Hubert.	☾ Pleine lune le 7, à 0 h. 0 m.
45. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte. 4 s. Charles Borromée, card. 5 ss. Zacharie et Elisabeth. 6 s. Protais, év., s. Léonard. 7 s. Ernest, a., s. Engelbert. 8 Les 4 couronnés, Godefroi. 9 s. Théodore, m. 10 s. André Avel., ste Florenc ^e	
46. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte. 11 s. Martin, év., s. Véran. 12 s. Martin, p., s. Ruf. 13 PATRON. SAINTE-VIERGE. 14 s. Imier, ste Vénérande. 15 ste Gertrude, s. Léopold. 16 s. Othmar, s. Fidence. 17 s. Grégoire le Thaumatur.	☾ Dern. quart. le 14, à 3 h. 38 m.
47. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte. 18 DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P. 19 ste Elisabeth, s. Pontien. 20 s. Félix de Valois, Edmond 21 PRÉSENTATION N.-D. 22 ste Cécile, s. Philémon. 23 s. Clément, ste Félicité. 24 s. Jean de la Croix, Flore.	☽ Nouv. lune le 22, à 8 h. 17 m.
48. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr.	Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte. 25 ste Catherine, ste Juconde. 26 s. Pierre d'Al., s. Conrad. 27 s. Josaphat, s. Colomban. 28 s. Sosthène, év. 29 ste Illuminée, s. Saturnin 30 <i>Jeûne.</i> s. ANDRÉ, Zozime.	☽ Prem. quart. le 29, à 6 h. 35 s.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Foire de novembre.

Aarberg	14, 28	Frutigen	1, 23	Porrentruy	19
Æschi	5, 6	Gessenay	2	Rolle	16
Aigle	17	Grandson	3	Romont	13
Aubonne	6	Gimel	5	Rougemont	13
Avenches	9	Herzogenbuch.	14	Rue	28
Baden (A.)	6	Langenthal	20, 27	St-Aubin, N.	5
Berne	26, 28	Langnau	2-7	St-Imier	13
Berthoud	1, 8	Laupen	8	St-Maurice	5
Bex	3	Lausanne	14	Schwytz	12
Bienne	8	Loce	5	Sion	3, 10, 17, 24
Boudry	7	La-Roche	26	Sierre	26
Brienz	14	Lucens	14	Soleure	12
Bulle	8	Lutry	29	Unterseen	2, 21
Cerlier	28	Martigny-V.	12	Thoune	7, 24
Château-d'Œx	8	Mézières, V.	21	Tramelan	14
Châtel-St-D.	19	Monthey	21	Vevey	27
Chiètres	29	Morat	7	Viège	12
Cossonay	8	Morges	7	Villeneuve	15
Cully	16	Moudon	26		
Delémont	20	Neuveville	27	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	15	Olten	19	Fribourg	24
Estavayer	14	Oron	7	Neuchâtel mardi,	
Erlenbach	13	Ormont-dessus	7	jeudi, samedi	
Fribourg	12	Payerne	15	Saignelégier	6

Novembre. Les seconds labours s'achèvent. Le peu de plantes demeurées dans les jardins se retirent. On émonde les arbres et on soigne les prés dans les beaux jours que ce mois présente encore. Les battages se poursuivent.

Madrigal du siècle dernier :

Sais-tu pourquoi, cher camarade,
Le beau sexe n'est point barbu ?

Babillard comme il est, on n'aurait jamais pu
Le raser sans estafilade !

Dans les Alpes. — Dites donc, guides; nous sommes six touristes et il n'y a là que deux ânes.

— Soyez tranquille, il y aura bientôt autant d'ânes que de touristes.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 <i>Jeûne.</i> s. Eloi, s. Diodore.	☉ Pleine lune le 6, à 11 h. 38 m.
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	2 <i>Avent.</i> ste Bibiane, Pauline	
Lundi	3 s. François-Xavier.	
Mardi	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Mercr.	5 s. Pierre Chrysol., év.	
Jeudi	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	☾ Dern. quart. le 13, à 11 h. 42 s.
Vendr.	7 J. s. Ambroïse, ste Fare.	
Samedi	8 J. IMMACULÉE-CONCEPTION.	
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	9 ste Léocadie, s. Syr	
Lundi	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Mardi	11 s. Damase, p., s. Sabin.	☽ Nouv. lune le 22, à 1 h. 1 m.
Mercr.	12 s. Synèse, m.	
Jeudi	13 ste Lucie, m., s. Josse.	
Vendr.	14 <i>Jeûne.</i> s. Agnel, Eutropie	
Samedi	15 <i>Jeûne.</i> Célien, Chrétienne.	
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	16 s. Eusèbe.	☽ Prem. quart. le 29, à 2 h. 48 s.
Lundi	17 ste Adélaïde, s. Lazare.	
Mardi	18 ATTENTE D. ENFANT MARIE	
Mercr.	19 Q.-T. s. Némèse, s. Darius	
Jeudi	20 s. Ursanne, s. Ammon.	
Vendr.	21 Q.-T. s. THOMAS, Festus.	
Samedi	22 Q.-T. s. Florus, s. Zénon.	☉
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Lundi	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Mardi	25 NOËL. ste Eugénie, Anastas.	
Mercr.	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Jeudi	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
Vendr.	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
Samedi	29 s. Thomas Cant., ste Eléon	
53.	Dimanche après Noël.	☉
DIM.	30 s. Sabin; év., s. Libère, év.	
Lundi	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Foire de décembre.

Aarberg	12, 26	Langenthal	18, 31	Schwytz	3
Aigle	15	Langnau	7, 12	Schwarzenb.	26
Aubonne	4	Laupen	27	Soleure	10
Avenches	14	Loche	3	Thoune	19, 29
Bâle	14, 20, 21, 28	Martigny-B.	3	Tramelan	12
Baden (A.)	4	Monthey	31	Yverdon	26
Berthoud	6, 27	Morat	5	Zweisimmen	13
Bienne	27	Morges	19		
Bulle	6	Moudon	27	<i>Marchés au bétail.</i>	
Buren	19	Neuveville	26	Bâle, les vendred.	
Châtel-St-D.	17	Nidau	11	Berne, du 26 nov.	
Chaux-de-F. (20j.)	13	Olten	17	au 3 décembre.	
Cossonay	27	Orbe	3, 26	Fribourg	15
Delémont	18	Oron	5	Frutigen	6
Echallens	20	Payerne	20	Lausanne	12
Estavayer	12	Porrentruy	17	Lyss	28
Fribourg	3	Pully	13	Neuchâtel mardi	
Grandson	19	Romont	4	jeudi, samedi	
Landeron	3	Rue	19	Nyon	6
Laufon	4	Saignelégier	3	Sion	22

Décembre. On termine les battages, et l'exploitation des bois commence. On se livre aux travaux d'intérieur.

Réflexion d'un buveur. — M. Boitou sortait en titubant d'un cabaret.

Un passant l'ayant aperçu, marchait derrière lui. Tout en cheminant, il entendait le soiffeur qui grommelait entre ses dents quelque chose d'incompréhensible.

Le passant pressa le pas et tendit l'oreille afin de surprendre les épanchements intimes du brave homme qui zigzaguait terriblement.

— T'es une bête, disait-il. Oui, t'es une bête, et une fichue bête encore. Tu vois bien que tu ne tombes pas. T'aurais pu boire encore un verre.

Un de nos députés a une figure qui n'a qu'une ressemblance bien lointaine avec celle d'Adonis. Un de ses amis disait de lui dernièrement :

— Il a une tête capable de faire avorter... un projet de loi.

Proverbe arménien. — Demander un service à un avare, c'est vouloir faire un trou dans l'eau.

AVIS

Le rédacteur des *Etrennes fribourgeoises* a l'honneur de rappeler qu'il accepte toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien lui envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de l'agriculture, de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, il prie instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir lui annoncer d'avance leurs travaux et de les lui faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard le mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui lui sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*

On est prié de signaler à l'éditeur les erreurs qui peuvent s'être glissées dans l'indication des **foires** et des **marchés**.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES

Conseil fédéral.

- MM. Muller, Edouard, de Nidau (Berne), président.
 Hauser, Walther, de Wädenswil (Zurich), vice-présid.
 Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurgovie).
 Zemp, Joseph, d'Entlebuch (Lucerne),
 Lachenal, Adrien, de Genève.
 Ruffy, Eugène, de Lutry (Vaud).
 Brenner, Ernest, de Bâle.

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. Dr Rott, Emile, de Cerlier (Berne), président.
 Winkler, Jean, Dr, de Lucerne, vice-président.
 Soldan, Charles-Henri-Alex., de Belmont.
 Dr Morel, J.-Ch.-P., de Wyl (St-Gall).
 Stamm, Henri, de Thayngen (Schaffhouse).
 Broye, Jean, de Fribourg.
 Bläsi, Joseph, d'Aedermansdorf (Soleure).
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).
 Dr Hafner, Henri, de Zurich.
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).
 Dr Attenhofer, Charles, de Sursée.
 Dr Bachmann, J.-Huldreich, de Stettfurt (Thurgovie).
 Lienhard, Hermann, de Boujean (Berne).
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.
 Dr Weber, Léo, de Soleure et Berne.

SUPLÉANTS.

- MM. Holdener, Fridolin, de Schwytz.
 Dr Lutz-Muller, J.-Gebhard, de Thal.
 Pictet, Gustave-Jules, de Genève.
 Dr Schmid, François, d'Altorf.
 Muller Gottfried, de Hettlingen.
 Dr Colombi, Louis, de Bellinzona.
 Décoppet, Camille, de Suscévaz.
 Dr Scherrer, Paul, de Bâle.
 Dr Fehr, Alfred, de Frauenfeld.

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Cercle de la Sarine. — 23 députés.

- MM. Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf.
 Reynold, Alfred, à Nonan.
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Weck, Charles, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Barbey, Pierre, syndic, à Onnens.
 Chatton, Jacques, à La-Corbaz.
 Corpataux, François, à Matran.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.
 Bise, Emile, président de tribunal, à Fribourg.
 Villet, Léon, à Vuisternens-en-Ogoz.
 Bongard, Joseph, à Ependes.
 Gendre, Frédéric, à Fribourg.
 Horner, Jean, au Mouret.
 Roulin, Paul, à Treyvaux.
 Buman, Charles, à Belfaux.
 Margueron, Maurice, à Cottens.
 Genoud, Léon, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 15 députés.

- MM. Jungo, Joseph, notaire, à Guin.
 Blanchard, Nicolas, à Tavel.
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.
 Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 Rapo, Jean, à Bœsingen.
 Jungo, Peter-Aloys, à Galmis.
 Brugger, Joseph, à Planfayon.
 Æbischer, Pierre, à Schœnfels.
 Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.

Andrey, Amédée, à Ameismühle.
 Diesbach, Max, à Villars-les-Joncs.
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Weck, Louis, à Fribourg.

Cercle de la Gruyère. — 18 députés.

MM. Barras, Auguste, à Bulle.
 Buchs, Etienne, à La-Roche.
 Fracheboud, Pierre, syndic, à Lessoc.
 Progin, Maurice, à Bulle.
 Gremaud, Joseph, conseiller com, à Vuadens.
 Currat, Placide, notaire, à Bulle.
 Dupasquier, Emile, syndic, à la Tour-de-Trême.
 Liard, Alphonse, syndic, à Avry-devant-Pont.
 Niquille, Isidore, à Charmey.
 Ecoffey, Jean, fils de Joseph, Rueyres-Treyfayes.
 Buchs, Emile, à Bellegarde.
 Morard, Claude, à Gumefens.
 Collaud, Louis, à Bulle.
 Overney, François, à Cerniat.
 Rime, Placide, à Gruyères.
 Romanens, Démétrie, à Sorens.
 Morard, Louis, à Bulle.
 Reichlen, Alfred, à Bulle.

Cercle du Lac. — 12 députés.

MM. Leicht, Fritz, à Salvagny.
 Bula, J.-F., caissier, à Chiètres.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.
 Dinichert, Constant, à Montilier.
 Liechti, Hermann, à Morat.
 Perrottet, Edouard, à Cormérod.
 Biemann, Edouard, à Fribourg.
 Biolley, Charles, à Môtier.
 Bourgknecht, Louis, avocat, à Fribourg.
 Lutz, Adolphe, à Greng.

Cercle de la Glâne. — 11 députés.

MM. Grand, Louis, président de tribunal, à Romont.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.

Berset, Antoine, à Villarsviriaux.
 Brayoud, Maurice, à Massonnens.
 Menoud, François-Xavier, à Fribourg.
 Ducrest, Romain, à Promasens.
 Maillardoz, Albert, à Rue.
 Richo, Jean-Baptiste, à Siviriez.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Crausaz, Joseph, docteur, à Romont.

Cercle de la Broye. — 12 députés.

MM. Francey, Alexandre, à Cousset.
 Torche, Fernand, présid. de trib., à Estavayer.
 Bullet, Léon, à Estavayer.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal, à Fribourg.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Burgisser, Vincent, à Murist.
 Bächler, Louis, à Vallon.
 Corminbœuf, Xavier, à Ménières.
 Dubey, Didier, à Domdidier.
 Collaud, Albin, syndic, à St-Aubin.
 Chassot, Alfred, à Fribourg.
 Rey, François, à Estavayer.

Cercle de la Veveyse. — 6 députés.

MM. Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Genoud, Léon, à Châtel-St-Denis.
 Monnard, Pierre, à Attalens.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Genoud, Louis, à La-Tour.
 Philipona, Joseph, à Châtel-St-Denis.

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE**CONSEIL D'ÉTAT**

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

- MM.** Schaller, Henri, Président.
 Bossy, Aloys, vice-président.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat.
 Weck, Charles, »
 Aeby, Stanislas, »
 Python, Georges, »
 Cardinaux, Louis, »

Chancellerie d'Etat.**CHANCELIER.**

- M.** Nuoffer, Nicolas, de Fribourg.

VICE-CHANCELIER.

- M.** Godel, Charles, de Domdidier.

RÉGISTRATEUR.

- M.** Tercier, Isidore, de Vuadens.

BURALISTES.

- MM.** Berguin, Xavier, de Fribourg.
 David, Louis, »
 Pauchard, Cyprien, de Chandon.

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM.** Schneuwly, Joseph, archiviste.
 Ræmy, Tobie, sous-archiviste.

HUISSIERS D'ÉTAT.

- MM.** Gougler, Simon. **MM.** Sieber, Alphonse.
 Corminbœuf, Eloi. Gauderon, Félix
CONCIERGE: M. Meyer, Jean, de Cerniat.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Directeur. MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
Suppléant. Bossy, A., conseiller d'Etat.
Secrétaire. : : : :
Aide-Secrétaire. : : : :

Commission des études.

Section française.

MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, président du tribunal de la Sarine.
 Soussens, Mamert, rédacteur.
 Dr Vermot, Georges, abbé

Section allemande.

MM. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.
 Vonlanthen, Benoît, contrôleur.

Section technique.

MM. Bise, Modeste, commissaire général
 Buman, Charles, juge.

Section de Morat.

MM. Schwartz, préfet, vice-président, à Morat.
 Schaffner, pasteur, à Chiètres.
 Müller, Jean, au Löwenberg.

Bibliothèque cantonale et Musées.

MM. Dr Ch. Holder, bibliothécaire cantonal.
 Stadelmann, Jean, sous-bibliothécaire.
 Techtermann, Max, conservateur des musées historiques
 et artistiques.
 Musy, prof., conserv. des musées d'histoire naturelle.

Commission de la Bibliothèque cantonale.

MM. le Directeur de l'Instruction publique.
 Clerc, Cyprien, professeur de droit.
 Horner, Raphaël, abbé, professeur.

Commission des Musées scientifiques.

MM. Cuony, pharm., prés. MM. Dr Baumhauer, H., prof.
 Dr de Kowalsky, J., prof. Dr Westermaier, M., pr.
 Gremaud, Am., ingén. Dr de Girard, R., prof.
 Dr Repond, Paul, méd. Dr Kathariner, L., prof.
 Musy, Maur., prof., secr.

ENSEIGNEMENT
INSTRUCTION SUPÉRIEURE
Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : M. Bise, Emile.

Doyen de la Faculté de Théologie : M. le D^r Beck, Joseph.

» » *de Droit* : M. le D^r Koschembahr-Lyskowski.

» » *des Lettres* : M. le D^r Grimme, Hubert.

» » *des Sciences* : M. le D^r Westermaier,

Chancelier de l'Université : C. Morel.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Rév. P. Berthier, Joachim (Encyclopédie théologique).

P. Fei (Dogmatique).

P. Coconnier, Thomas (Dogmatique spéculative).

Mgr Kirsch, J.-P. (Histoire ecclés., Patrologie et Archéologie).

Rév. P. del Prado (Morale spéculative).

P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).

D^r Beck (Pastorale).

Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament)

P. Frankenstein, Réginal (Morale pratique).

P. Weiss, Albert (Apologetique).

P. Rose, Vincent (Exégèse du nouveau Testament).

M. Speiser (Droit canonique).

Faculté de Droit.

MM. Clerc, Cyprien (Droit civil, droit fédéral privé).

Perrier, Emile, procureur général (Procédure civile, droit public fédéral, poursuites et faillites).

D^r Favre (Médecine légale)

Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).

Gottofrey, Vincent (Droit romain).

D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).

D^r Fietta, Paul (Droit civil français).

D^r Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).

D^r Büchel, Charles (Economie rurale et statistique).

D^r Oser, Hugo (Droit des obligations).

D^r v. Koschembahr-Lyskowski (Droit romain).

D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).

D^r Zycha (Droit allemand).

D^r Lenz (Droit pénal, procédure civile et pénale).

D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public).

D^r Ruhland (Economie politique).

Faculté des Lettres.

- MM.** Horner, Raphaël (Pédagogie).
 D^r Steffens, Franç. (Paléographie et Diplomatie).
 D^r Reinhardt, Henri (Histoire moderne).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge).
 D^r Kallenbach (Langues et littératures slaves).
 D^r Grimme, Hubert (Langues et littératures orientales).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 D^r Hess, Jacques (Égyptologie et assyriologie).
 P. Michel, Léon (Philosophie).
 P. Bartijn (Philosophie).
 D^r Marchot, Paul (Langue et littérature française).
 Giraud (Littérature française).
 Michaut, Gustave (Langue et littérature latine).
 D^r Wagner Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Holder, Ch., prof. agr. (Histoire ancienne et trib.).
 D^r Jüthner (Langue et littérature grecques ; archéologie classique).
 D^r Detter (Langues et littératures germaniques).
 D^r Zemp (Histoire de l'Art).
 De la Rive (Littérature italienne).

Faculté des Sciences.

- MM.** D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie, chimie anorganique).
 D^r Arthus, Maurice (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique).
 D^r Lerch, Mathias (Mathématiques).
 D^r Westermaier, M. (Botanique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques).
 D^r Thomas-Mamert, René (Chimie organique).
 D^r de Girard, Raymond (Géologie).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 Brunhes, Jean (Géographie physique).

Collège cantonal St-Michel.

- | | |
|------------------------------|---------------------------------|
| <i>Recteur.</i> | MM. Jaccoud, Jean, abbé. |
| <i>Préfet du Collège.</i> | Gobet, Aloyse, abbé. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | Charpine, Albert, abbé. |
| <i>Surveillant.</i> | Werro, Joseph-Isidore. |

Cours académique du Lycée.

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| <i>Apologétique et esthétique</i> | MM. Jaccoud, abbé. |
| <i>Philosophie.</i> | R. P. Schlincker. |

<i>Physique et chimie.</i>	MM. Ræmy, Joseph.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Mathématiques</i>	Wæber, Maurice.
<i>Histoire.</i>	Horner, abbé.
<i>Littérature</i>	Bègue, abbé.
<i>Langue allemande.</i>	Laib, abbé.
<i>Cours de français aux élèves allem.</i>	Holder, abbé.
<i>Géographie physique.</i>	Brunhes, Jean.
<i>Langue grecque.</i>	Michaud, Gustave.
<i>Préparateur d'histoire naturelle.</i>	Macherel, Eugène.
<i>Préparateur de physique et chimie.</i>	Macherel, Célestin.

Gymnase. Section littéraire française.

1 ^{re} classe.	MM. Ducrest, François, abbé.
2 ^{me} »	Duseiller, E, abbé.
3 ^{me} »	Pasquier, abbé.
4 ^{me} »	Genoud, J., abbé.
5 ^{me} »	Perriard, A., chanoine.
6 ^{me} »	Bègue, Ch., abbé.
<i>Histoire.</i>	Horner, abbé.
<i>Mathématiques et comptabilité.</i>	Chaney, Jules.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Géographie (1^o, 2^o et 3^o classe).</i>	Dérungs.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Reichlen, J.

Section littéraire allemande.

1 ^{re} classe.	MM. R. P. Kuhn, Cyrille.
2 ^{me} »	R. P. Rùthig, Jos.
3 ^{me} »	R ^d P. Müller, Bruno.
4 ^{me} »	Reidy, abbé.
5 ^{me} »	le R ^d P. Kapper, Albert.
6 ^{me} »	Laib, abbé.
<i>Langue française</i>	1 ^{re} division. MM. Reidy.
<i>pour les allemands]</i>	2 ^{me} » Charpine.
	3 ^{me} » Blanc, Hubert.
<i>Branches spéciales.</i>	MM. le R ^d P. Liebig, Paul.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Reichlen, J.

Section industrielle.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Gobet, Aloyse, abbé.
<i>Histoire.</i>	Horner, abbé.
<i>Langue française.</i>	Blanc, H.
<i>Langue allemande.</i>	Gschwind, Charles.

<i>Langue anglaise</i>	MM. Gschwind, Charles, prof.
<i>Mathématiques.</i>	Plancherel (1 ^{re} cl.). Chaney, J. (2 ^e , 3 ^e cl.). Wæber, Mce, (4 ^{me} cl.). Nepper. Buomberger. Musy, Maurice. Ræmy, Joseph. Blanc, Hubert. Brunhes. Werro, J.-I. Schlincker. Dusseiller. Reichlen, Jos. Schaller, Romain.
<i>Sciences commerciales.</i>	
<i>Statistique.</i>	
<i>Physique et hist. naturelle.</i>	
<i>Chimie.</i>	
<i>Géographie.</i>	
<i>Géographie commerciale.</i>	
<i>Calligraphie.</i>	
<i>Logique et Morale.</i>	
<i>Littérature en 5^e.</i>	
<i>Dessin d'imitation.</i>	
<i>Dessin technique.</i>	

Maitres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Schwarz, pasteur.
<i>Langue anglaise.</i>	Gschwind, Charles.
<i>Langue italienne.</i>	Stadelmann.
<i>Musique vocale et instrumentale.</i>	{ Haas, Paul. Hartmann, Ant.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.

Instruction secondaire.

Ecole d'Hauterive.

MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
Favre, Julien, aumônier.
Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
Levet, Alexandre, professeur.
Ruffieux, Cyprien, maître de musique et d'allemand.
Berset, Maxime, professeur et surveillant.
Pidoux, Louis, professeur.

Ecole secondaire professionnelle.

MM. Gremaud, Amédée, directeur.
Perriard, Paul, Rd curé, professeur de religion.
Wæber, Jean, professeur.
Schaller, Romain, »
Mooser, Othmar, »
Clément, Jules, » provisoire.
Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

- M. Quartenoud, chanoine, directeur et professeur.
 M^{me} Weitzel, institutrice.
 M^{lles} Marie Reydellet, institutrice.
 Athenais Clément, »
 Marie Denis, »
 Cécile Sermoud, »
 M^{me} Bonabry, maîtresse de cuisine.
 M^{lles} Marie Bardy, maîtresse de coupe et de confection.
 MM. Gschwind, } maîtres spéciaux.
 Alphonse Galley, }
 Léon Galley, }

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Singy, abbé, directeur et professeur.
 D^r Alex, Rd curé, professeur.
 Cosandey, Amédée, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. D^r Perron, Henri, directeur.
 Blumenstein, Emile, professeur.
 Süssstrunk, Jacob, »
 Gutknecht, Jean, »
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Vollmy, Charles, »
 Rossier, Jacques, »
 Pantillon, Edouard, »
 Fasnacht, Emile, instructeur des cadets.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. Falconnet, vicaire, directeur.
 Miedinger, Théodore, professeur.
 Schorro, Albin, »

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.
 Chatagny, Louis, Rd chanoine, professeur.
 Vollery, Louis, professeur.
 Iten, Charles, langue allemande et musique.

Ecole secondaire de la Veveysse.

- MM. Chillier, Eugène, directeur.
 Villet, professeur.
 Cardinaux, Emile, »

Ecole régionale de Guin.

- M. Zurkinden, Pierre, maître.

Ecole régionale de Plaufayou.

M. Schaller, Paul, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

M. Branchard, Jean-Pierre, maître.

Ecole régionale de Courtion.

M. Perroset, Placide, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

M. Nonnast, Jules, maître.

Ecole régionale de Cottens.

M. Overney, Pierre, maître.

Ecole régionale de St-Aubin.

M. Brulhart, Pierre, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Treyvaux.

M. Mossu, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres.

M. Sarbach, Frédéric-Adolphe, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

M. Jaquet, Placide, maître.

Ecole régionale de Rue.

M. Bouvier, Alexis, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES**Arrondissements scolaires.**I^{er} ARR. MM. Gapany, Alfred, curé, à Montet.II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.III^{me} ARR. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.IV^{me} ARR. Section A MM. Quartenoud, Jean, chanoine, Frib.

» B Perriard, Alex., à Belfaux.

V^{me} ARR. MM. Oberson, François, à Bulle.VI^{me} ARR. Crausaz, Auguste, à Lussy.VII^{me} ARR. Currat, Hyacinthe, à Châtel-St-Denis.**Inspectrices de Penseignement des travaux manuels.**I^{er} ARR. M^{lle} Wasserburg, Anna.II^e ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.**Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.**

M. Collaud, Antoine.

DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

<i>Directeur.</i>	MM. Weck, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Cardinaux, L., conseiller d'Etat.
<i>Secrétaire.</i>	Hartmann, Romain-Ch., notaire.
<i>Aide-Secrétaire.</i>	Zuber, Auguste.

A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS

RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JUSTICE.

Ministère public.

MM. Perrier, Emile, procureur général.
Weck, Robert, substitut.

Avocats patentés

MM. Uldry, Nicolas, à Fribourg.
Magnin, Alphonse, à Bulle.
Chassot, Alfred, à Fribourg.
Girod, Ernest à Fribourg.
Bielmann, Edouard, à Fribourg.
Braillard, François, à Romont.
Sudan, Pierre, à Châtel.
Cosandey, Joseph, à Fribourg.
Hafner, Hugo, à Morat.
Blanc, Alfred, à Fribourg.
Bellenot, Joseph, à Fribourg.
Bourgknecht, Louis, à Fribourg.
Wattelet, Hans, à Morat.
Gottrau, Georges, à Fribourg.
Egger, Charles, à Fribourg.
Gillet, Jean, à Morat.
Dupraz, Emmanuel, à Rue.
Berset, Maurice, à Bulle.
Buman, Henri, à Fribourg.
Delatena, Joseph, à Bulle.
Grand, Eugène, à Romont.

Agents d'affaires.

Fribourg. MM. Leu, Charles. Chassot, Alfred. Reichlen, François. Gottrau, Philippe. Egger, Charles. Blanc, Edouard.

Bulle. MM. Andrey, Alex. Currat, Placide. Pasquier, Henri.

Romont. MM. Braillard, Fr. Stajessi, Emile.

Morat. MM. Hafner, Hugo. Willenegger, Frédéric.
Semsales. M. Corboz, Cyprien.
Estavayer. M. Butty, Charles.

Chambre des notaires.

MM. Michaud, notaire, à Fribourg, Président.
 Chatton, Isidore, Vice-Président.
 Ræmy, Jules. Secrétaire.
 Blanc, Edouard.
 Morard, Louis.
 Schorderet, Xavier.
 Perrin, Joseph.
 Bersier, Joseph.
 Droux, Paul.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

MM. Michaud, Pierre, »
 Blanc, Edouard, »
 Gottrau, Ernest, »
 Droux, Paul, »
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules, à Fribourg.
 Villard, Antoine, à Fribourg.

District de la Singine.

Schorderet, Xavier, à Fribourg.
 Jungo, Joseph, »
 Hartmann, Romain-Charles, à Fribourg.
 Fasel, Louis, à Tavel.

District de la Gruyère.

MM. Dupré, Jules, à Bulle.
 Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Morard, Louis, à Bulle.
 Currat, Placide, »
 Pasquier, Henri, »

District de la Glâne.

MM. Grand, Louis, à Romont.
 Conus, François, à Rue.
 Chatton, Isidore, à Romont.
 Stajessi, Emile, »
 Bosson, Charles, »

District de la Broye.

- MM. Bullet, Léon, à Estavayer.
 Bersier, Joseph, à Estavayer.
 Bondallaz, Fridolin, à Estavayer.
 Holz, Georges, à Estavayer.
 Torche, Fernand, à Estavayer.

District du Lac.

- MM. Derron, Henri, à Morat.
 Tschachtli, Alfred, »
 Gillet, Jean, à Morat.
 Willenegger, Fritz, à Morat.
 Meyer, Louis, à Fribourg.

District de la Veveyse.

- MM. Perrin, Joseph, à Châtel-St-Denis.
 Genoud, Victor, »

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Perrier, Émile, professeur de droit.
 Bise, Émile, professeur de droit.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Schorderet, Xavier, notaire.
 Blanc, Edouard, notaire.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Perrier, Émile, professeur de droit.
 Bise, Émile, professeur de droit.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.
 Chassot, Alfred, avocat.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.
-

COMMISSION CANTONALE

de surveillance des offices de poursuite et de faillite.

- MM. Bise, commissaire général, président.
 Weck, Romain, membre.
 Buclin, Léon, »
 Michaud, Pierre, suppléant.
 Godel, Charles »
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.

District de la Sarine.

- M. Gendre, Alexandre, à Fribourg.

District de la Singine.

- M. Blanchard, Théodore, à Tavel.

District de la Gruyère.

- M. Pasquier, Joseph, à Bulle.

District du Lac.

- M. Nicolet, Pierre, à Morat.

District de la Broye.

- M. Brasey, Edmond, à Estavayer.

District de la Glâne.

- M. Mauroux, Adrien, à Romont.

District de la Veveyse.

- M. Monnard, Alfred, à Châtel.

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés
 des offices de poursuite.**

District de la Sarine.

- M. Wuilleret, Alex., greffier, à Fribourg.

District de la Singine.

- M. Fasel, Louis, greffier, à Tavel.

District de la Gruyère.

- M. Philipona, François, greffier, à Bulle.

District du Lac.

M. Vacheron, Max, greffier, à Morat.

District de la Broye.

M. Bondallaz, Fridolin, greffier, à Estavayer.

District de la Glâne.

M. Chatton, Isidore, greffier, à Romont.

District de la Veveyse.

M. Mossier, Jules, greffier, à Châtel.

B. — COMMISSION RELEVANT DE LA DIRECTION DES CULTES.

CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Pellerin, vicaire-général.
 D^r Castella, Amédée, professeur.
 Gottrau, Tobie.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

MM.
 Tschopp, Joseph, R^d Doyen.
 Perriard, Ambroise, R^d chanoine, grand-chantre.
 Perriard, Paul, curé, R^d chanoine.
 Bornet, Jean, »
 Esseiva, Léon, »
 Pellerin, Victor, »
 Quartenoud, Jean, »
 Conus, Pierre-Jules, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre
 de St-Nicolas.**

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — Commission synodale réformée.

- MM. Liechti, H., à Morat, président.
 Stoll, N., député, à Salvagny, vice-président.
 Schaffner, S., pasteur, à Chiètres.
 Schwarz, pasteur, à Fribourg.
 Bula, J.-F., à Chiètres.
 Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.
 Guillod-Chervet, député, à Praz
 Schoch, Jean, à Fribourg,
 Lauterburg, pasteur, Ferenbalm.

III. DIRECTION DES FINANCES.

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| <i>Directeur.</i> | MM. Théraulaz, conseiller d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i> | Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat. |
| <i>Secrétaire.</i> | Fasel, Georges. |
| <i>Copiste-expéd.</i> | |

Bureau central de l'impôt.

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| <i>Secrétaire-chef de bureau.</i> | MM. Emmenegger, Joseph. |
| <i>Copiste-expéditeur.</i> | Egger, Philippe. |
| » | Hæring, Jacques. |

Trésorerie d'Etat.

- MM. Emery, Emile, trésorier.
 Bertschi, Meinrad, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Blanc, Oscar, 2^d secrétaire-comptable.
 Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.
 Meyer, Jean, timbreur.

Receveurs d'Etat.

- | | |
|---|----------------------------------|
| <i>Sarine.</i> | MM. Monney, Charles, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Bæriswyl, Jean, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Gremaud, Ignace, à Bulle. |
| <i>Glâne.</i> | Deschenaux, Emile, à Romont. |
| <i>Broye.</i> 1 ^{er} arrondis. | Butty, Henri, à Estavayer. |
| 2 ^m » | Plancherel, Joseph, à Domdidier. |
| <i>Lac.</i> | Michaud, Adrien, à Morat. |
| <i>Veveyse.</i> | Cardinaux, Edouard, à Châtel. |

Commissariat général et enregistrement.

- MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur
de l'enregistrement.
Bovard, Jean-Louis, secrétaire.
Stempfel, Joseph, aide.

Commissaires géomètres.

- MM. Bise, Modeste, commissaire général.
Crausaz, Simon, à Fribourg.
Richoz, Jean-Baptiste à Siviriez.
Monney, Jean, à Châbles.
Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
Bise, Narcisse, à Fribourg.
Forney, Léon, à Romont.
Winkler, Auguste, à Guin.
Gapany, Arnold, à Echarlens.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

- 1^{re} section. MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.
2^e » Weck, Frédéric, à Fribourg.
Ræmy, Ch.-Aug., subst.
3^e » Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret.

District de la Singine.

- MM. Vonlanthen, Benoît, à Tavel.
Imfeld, Arnold, substitut.

District de la Gruyère.

- 1^{re} section. MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.
Barras, Emile, substitut.
2^e » Bovet, Alexandre, à Gruyères
Rime, Tobie, syndic, subst.

District de la Glâne.

- 1^{re} section. MM. Ayer, François, à Romont.
Butty, Paul, subst.
2^e » Perroud, Théophile, à Rue.
Badoud, Victor, à Rue, substitut.

District de la Broye.

- 1^{re} section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.
Corminbœuf, Cyp., à Domdidier, subst.
2^m » Marmier, Laurent, à Estavayer.
Leibzig, Jean, subst.
3^m » Bureau d'Estavayer.

District du Lac.

- MM. Mülleg, Fritz, à Morat,
Arn, Frédéric, subst. temporaire.

District de la Veveyse.

- MM. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.
Colliard, Eugène, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Emmenegger, Joseph, président.
Grolimond, Joseph, à Fribourg.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Egger, Philippe, secrétaire.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
Losey, Alfred, à Fribourg.
Schorderet, Xavier, »
Emmenegger, Joseph, secrétaire.

Commission des zones.

- MM. Niquille, Casimir, à Fribourg, Président.
Berset, Antonin, à Fribourg, vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM. Berset, Antonin, à Fribourg, membre.
Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf, membre.
Frossard, François, à Romanens, 1^{er} suppléant.
2^e »
Dupasquier, Romain, à Vuadens, 3^e »
Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, 4^e »
Bosson, Antoine, à Ursy, 5^e »
Jungo, Joseph, à Guin, 6^e »
Pache, Joseph, à Lussy, 7^e »
Chavailleaz, Joseph, à Ecuwillens, 8^e »

Zône de la Broye.

- MM. Dubey, Didier, à Domdidier, membre.
 Gutknecht, Samuel, à Ried, »
 Dessibourg, Joseph, à St-Aubin, 1^{er} suppléant.
 Corminbœuf, Xavier, à Ménières, 2^a »
 Folly, Adolphe, à Villarepos, 3^e »

Zône alpestre.

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, membre.
 Currat, Henri, à Grandvillard, membre.
 Jaquet, Léon, à Estavannens, 1^{er} suppléant.
 Grangier, Placide, à Montboyon, 2^e »
 Schouwey, Philippe, à Bellegarde, 3^e »
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 4^e »
 Suchet, Théophile, à Semsales, 5^e »
 Brugger, Joseph, à Planfayon, 6^e »

Zône vinicole.

- MM. Cressier, Henri, à Lugnorre, membre.
 Guillod, Louis, à Praz, »
 Pillonel, Victor, à Cheyres, 1^{er} suppléant.
 Liardet, Auguste, à Font, 2^e »

INTENDANT DES SELS.

- M. Sudan, Louis, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

- | | |
|-------------------|---------------------------------------|
| <i>Fribourg.</i> | MM. Spæth, Nicolas, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i> | Roggen-Richner, Alfred, à Morat. |
| <i>Romont.</i> | Badoud, Jean, à Romont. |
| <i>Bulle.</i> | Jordan, André, fils d'Alex., à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <i>Directeur.</i> | MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i> | Théraulaz, Alphonse, » |
| <i>Secrétaire.</i> | |
| <i>Aide.</i> | Joye, Etienne. |
| <i>Vérificateur des comptes
des communes.</i> | |
| <i>Adjoint.</i> | Crausaz, Edouard. |
| <i>Secrétaire agricole.</i> | Ant. Berset. |

COMMISSIONS ATTACHÉES A LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Commission de l'Hospice cantonal.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Esseiva, R. chanoine de St-Nicolas.
 Glasson, Paul, banquier.
 Birbaum, Joseph, notaire.
 Tschopp, Joseph, chanoine.
 Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Bossy, Aloyse, conseiller d'Etat, président.
 Gremaud, Casimir, député, à Echarlens.
 Richoz, J.-Baptiste, à Siviriez.
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.
 Bourqui, Alexis, à Fribourg, secrétaire.

Hospice de Marsens.

- MM. Dr Serrigny directeur.
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.
 Gauthier, Henri, économiste.
 Baudère, Ernest, secrétaire-comptable.

Commission de l'industrie et du commerce.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Buman, Charles, à Belfaux.
 Mauron, Louis, télégraphiste.

Suppléants.

- MM. Chardonnens, Charles, à Fribourg.
 Delpech, Ignace,

Commission d'agriculture.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Bertschy, Meinrad, à Tavel.
 Francey, Alex., à Cousset.
 Wuilleret, Charles, à Fribourg.
 Roulin, Paul, à Treyvaux.

Suppléants.

- MM. Frossard, major, à Romanens.
 Jungo, Aloys, à Guin.
 Benninger, Jean, à Salvagny.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Pillonel, Victor, à Cheyres.
 Monney, François, à Châbles.
 Thévoz, Félix, à Delley.
 Liardet, Auguste, à Font.

District du Lac.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Javet, Jean, à Môtier.
 Süssstrunk, Jacq., prof., à Morat.

Station laitière.

- M. de Vevey, Emmanuel, chimiste, à Fribourg.

INSPECTEUR EN CHEF DES FORÊTS.

- M. Niquille, Casimir, à Fribourg.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

- 1^{er} Arrond. MM. Weck, Joseph, à Fribourg.
 2^e » Vonderweid, Marcel.
 3^e » Barras, Paul, à Bulle.
 4^e » Gendre, Pierre.

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (*Sarine, Singine, Broye et Lac*).

• • • • •

1^{er} sous-arrond. (*Sarine et Singine*).

• • • • •

2^{me} sous-arrond. (*Broye*).

M. Renevey, Basile, à Estavayer.

3^{me} sous-arrond. (*Lac*).

M. Stœckli, Jean, à Morat.

2^{me} arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).

M. Dougoud, Cyprien, à Romont.

4^{me} sous-arrond. (*Gruyère*).

M. Jolliet, Constant, à Bulle.

5^{me} sous-arrond. (Glâne).

M. Dougoud, Cyprien, à Romont.

6^{me} sous-arrond. (Veveyse.)

M. Perrin, Léon, à Semsales.

7^{me} sous-arrond. (Verrerie de Semsales).

M. Zumkeller, Benoit, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Weck, Ch., »
<i>Secrétaire.</i>	»
<i>Copiste.</i>	Barras, Narcisse.

I. Ponts et Chaussées.

<i>Ingénieur cantonal.</i>	MM. Gremaud, Amédée.
<i>Ingénieur adjoint.</i>	Lehmann, Jean, à Fribourg.
<i>Secrétaire.</i>	Sutorius, Joseph.
<i>Dessinateur.</i>	Thoos, Julien.
<i>Expéditionnaire.</i>

II. Intendance des bâtiments.

<i>Intendant.</i>	MM. Blaser, Samuel, intérim.
<i>Dessinateur.</i>	Sattler, Edouard.
<i>Secrétaire-piqueur</i>	Chassot, Ferdinand.

III. Génie agricole.

<i>Ingénieur</i>	Gremaud, Albert.
<i>Dessinateur</i>	Techtermann, Louis.

Contrôleurs des routes.

1 ^{er} arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Joye, Charles, à Fribourg.
2 ^e »	<i>Lac.</i>	Fasnacht, Gustave, à Morat.
3 ^e »	<i>Broye.</i>	Burgisser, Vincent, à Murist.
4 ^e »	<i>Glâne.</i>	Richoz, commissaire, à Siviriez.
5 ^e »	<i>Gruyère.</i>	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6 ^e »	<i>Veveyse.</i>	Mossier, Jules, à Châtel.
7 ^e »	<i>Singine.</i>	Jungo, Pierre, à Schmitten.

Administration des Eaux et forêts.

<i>Directeur</i>	MM. Cardinaux, conseiller d'Etat.
<i>Ingénieur</i>	de Kowalski, Joseph.
<i>Administrateur</i>	Gottrau, Charles,

Dessinateur MM. Oberson, Henri,
Comptable Menétrey, Fridolin.
Encaisseur Gady, Guillaume.

Commission cantonale d'endiguement.

Président MM. le Directeur des Travaux publics.
Secrétaire Ingénieur cantonal.
Membres Perrin, syndic, à Semsales.
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche.
 Benninger, juge, à Salvagny.
 Collaud, Albin, dép., à St-Aubin.
 Chation, Eugène, dép., à Romont.

VI. DIRECTION DE LA POLICE.

Directeur. MM. Schaller, conseiller d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »
Secrétaire. Collaud, Béal.
Expéditionnaire.

Bureau de Police centrale.

Directeur. MM. Schaller, conseiller d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »
Secrétaire. Corpataux, Vincent.
Copiste-planton. Fasel, appointé.

Commission de santé.

Président. MM. Schaller, conseiller d'Etat.
Membres. Torche, Antoine, D^r, à Estavayer
 Crausaz, Joseph, D^r, à Romont.
 Engelhard, Oscar, D^r, à Morat.
Secrétaire. Arthus, Maurice, D^r, à Fribourg

Cantonnements des Vétérinaires.

<i>Sarine,</i>	1 ^{er} cant.	MM. Bæriswyl, Benj., à Fribourg.
»	2 ^e »	Strebel, Louis, à Praroman.
<i>Singine,</i>	1 ^{er} »	Bertschy, Meinrad, à Tavel.
»	2 ^e »	Strebel, M., père, à Fribourg.
<i>Gruyère,</i>	1 ^{er} »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e »	Mettraux, Philémon, à Bulle.
»	3 ^e »	Cottier, Joseph, à Charmey.

<i>Glâne,</i>		MM. Gapany, Henri, à Romont.
<i>Broye,</i>	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Auguste, à Estavayer.
<i>Lac,</i>		Volmer, Edouard, à Morat.
<i>Veveyse,</i>		Jungo, Hub., à Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

MM. Schaller, conseiller d'Etat, président.
 Fraisse, Adolphe, architecte.
 Bise, Modeste, commissaire-général.
 Gottrau, Tobie.
 Boccard, Alphonse.
 Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE DES BATIMENTS.

I. ARROND. District de la Sarine.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Jæger, Franç., négoc., à Frib.
<i>Suppléant.</i>	Bise-Remy, commissaire, »
<i>Taxeurs de district.</i>	Thalmann, entrepreneur, »
	Berger, Jacques, charp., à Prez.
<i>Suppléants.</i>	Schaad, Jos., charp., à Fribourg.
	Ottet, J., charp., à Corminboeuf.
	Bodevin, J., entrep. à Fribourg.
	Brugger, Joseph, »

II. ARROND. Districts de la Singine et du Lac.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Philipona, G., à Heimberg.
<i>Suppléants.</i>	Rapo, Jean, à Boesingen.
	Tschachtli, Gottlieb, à Chiètres.
<i>Taxeur du district de la Singine.</i>	Vonlanthen, J.-Jac., à Alterswyl.
<i>Suppléants.</i>	Fasel, Jean, anc. syndic de Tavel.
	Gobet, Jacob, à Lanthen.
	Perler, Jos., à Wunnewyl.
	Piller, Joseph, à Oberschrot.
<i>Taxeur du district du Lac.</i>	Orlandi, Sébastien, à Morat.
<i>Suppléants.</i>	Spach, Pierre, à Buchillon.
	Humbert, Philippe, à Cormérod.
	Meyer, S., charp., à Morat.

III. ARROND. District de la Broye.

Taxeur d'arrond. MM. Fivaz, François, à Portalban.
Suppléant. Curty, Louis, à Cousset,
Taxeur de district. Corminbœuf, Cyp., à Domidier.
 Pillonel, Florentin, à Seiry.
Suppléants. Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
 Dumoulin, Maurice, à Bussy.
 Torche, Isidore, à Estavayer.

IV. ARROND. Districts de la Glâne et de la Veveyse.

Taxeur d'arrond. MM. Stajessi, Emile, à Romont.
Suppléants Genoud, Léon, à Châtel.
 Perrin, Léon, à Semsales.
*Taxeur du district
 de la Glâne.* MM. Piller, Joseph, méc., à Romont.
Suppléants. Jæger, Adrien, à Romont.
 Bosson, Antoine, à Ursy.
 Sallin, Félicien, à Villaz-St-P.
 Mauron, Franc, à Villaraboud.
*Taxeur du district
 de la Veveyse.* Cardinaux, Joseph, à Châtel.
Suppléants. Villard, Charles, à Châtel.
 Suard, Joseph, à Progens.
 Saudan, Xavier, à Châtel.

V. ARROND. District de la Gruyère.

Taxeur d'arrond. MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
Suppléant. Richo, commissaire, à Siviriez.
Taxeurs de district. Borcard, B., à Grandvillard.
 Gillard, Albert, à Bulle.
Suppléants. Gachet, Jules, à Gruyères.
 Rime, Isidore, à Charmey.
 Mossu, François, à Broc.
 Tinguely, Olivier, à Marsens.

Gendarmerie.

MM. Meyer, Jules, commandant.
 Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

Maisons pénitentiaires.

MM. Corboud, Théod., directeur de la maison de force.
 Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.

MM. Esseiva, chanoine, aumônier catholique.
 Bornet, » »
 Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.
 D^r Oberson, officier de santé, prov.

Geôliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.
 » Tavel.
 » Bulle.
 » Romont.
 » Estavayer.
 » Morat.
 » Châtel.

VII. DIRECTION DE LA GUERRE.

Directeur. MM. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Suppléant. Schaller, Henri, »
1^{er} Secrétaire.
2^e »

Chef du personnel.

M. Reynold, Alfred, lieutenant-colonel.

Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux.

M. Stajessi, Charles.

Commandant des arrondissements militaires 2 et 3.

M. Bonny, César, à Fribourg.

Chef de bureau de perception des taxes militaires.

M. Weck, Maurice, à Fribourg.

Secrétaire des commandants d'arrondissements.

M. Rohrbasser, François, à Fribourg.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Aeby, conseiller d'Etat, président.
 Losey, Alfred, à Fribourg.
 Schorderet, Xavier, à Fribourg.
 Emmenegger, J., président de la commis. centrale des péréquateurs.
 Weck, Maurice, à Fribourg.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM.** Wuilleret, Charles, préfet.
 Buman, Ernest, lieutenant de préfet.
 Andrey, Philippe, 1^{er} secrétaire.
 2^e

Singine.

- MM.** Passer, Jean, préfet.
 Blanchard, Théodore, lieutenant de préfet.
 Poffet, Joseph, secrétaire.

Gruyère.

- MM.** Ody, Louis, préfet.
 Berset, Maurice, lieutenant de préfet.
 Barras, Louis, secrétaire.

Veveyse.

- MM.** Oberson, Tobie, préfet.
 Genoud-Chaperon, Léon, lieutenant de préfet.
 Savoy, Amédée, secrétaire.

Glâne.

- MM.** Vonderweid, Honoré, préfet.
 Mauroux, Adrien, lieutenant de préfet.
 Perroud, Jules, secrétaire.

Broye.

- MM.** Weck, Maurice, préfet.
 Dumont, Joseph, lieutenant de préfet.
 Fontaine, Emile, secrétaire.

Lac.

- MM.** Schwartz, Raymond, préfet.
 Hafner, Hugo, lieutenant de préfet.
 Beeli, François, secrétaire.
-

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1888).

District de la Sarine. Population 28,095.

Ville de Fribourg	MM. Bourgknecht, Louis	12,244
Arconciel	Bulliard, Henri	326
Autafond	Ræmy, Paul	98
Autigny	Mauroux, Maurice	501
Avry-sur-Matran	Gumy, Julien	703
Belfaux	Hayoz, Louis	414
Bonnefontaine et Montécu	Duriaux, Maxime	385
Chénens	Déférard, Joseph	276
Chésalles	Rossmann, Léon	69
Chésopelloz	Cuennet, Jacques	151
Corjolens	Dorand, Pierre	80
Corminbœuf	Bochud, Alphonse	398
Corpataux	Clerc, Pierre-Joseph	347
Corserey	Chatagny, Louis	211
Cottens	Margueron, Maurice	401
Cutterwyl	Audergon, Isidore	80
Ecuvillens	Chavaillaz, Joseph	495
Ependes	Clément, François	334
Essert	Kolly, Maxime,	183
Estavayer-le-Gibloux	Magnin, Modeste	274
Farvagny-le-Grand	Rolle, Ulrich	420
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	134
Ferpicloz	Horner, Baptiste	151
Givisiez	Bérard, Célestin	159
Granges-Paccot	Limat, Alphonse	264
Grenilles	Clerc, Eugène	113
Grolley	Jaquet, Isidore	356
La-Corbaz et Cormagens	Chatton, Jacques	231
Lentigny	Chappuis, Alphonse	391
Lossy et Formangeuères	Kæch, Joseph	187
Lovens	Jerly, Alfred	180
Magnedens	Chappuis, Joseph	109
Marly-le-Grand	Corminbœuf, Antoine	388
Marly-le-Petit	Meyer, Isidore	134
Matran	Corpataux, François	318
Montévraz	Wicht, Jean	248
Neyruz	Dafflon, Félix	506
Nierlet	Buchs, Wandelin	117
Noréaz	Gobet, François	495

Oberried	MM. Wicht, Baptiste	159
Onnens	Barbey, Pierre	218
Pierrafortscha	Weck, Léon	224
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	251
Posat	Paris, Joseph	118
Posieux	Magnin, Pierre	293
Praroman	Biolley, Ulrich	391
Prez	Rothey, François	458
Rossens-Illens	Clerc, Joseph	418
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	218
Sales	Bongard, François	175
Senèdes	Perler, Dominique	81
Treyvaux	Wæber, Jean-Joseph	968
Villars-sur-Glâne	Mauron, Joseph	491
Villarlod	Galster, Félicien	192
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	214
Villarsel-sur-Marly	Bielmann, Pierre	91
Vuisternens-en-Ogoz	Villet, Léon	591
Zénauva	Remy, Pierre	81

District de la Singine (Population 18,254).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1324
Bœsingen	Rapo, Jean	1332
Brunisried	Zbinden, Jacques	374
Chevrilles-Neuhaus	Schwarz, Jean	745
Dirlaret	Tinguely, Julien	1076
Guin	Zurkinden, Jean	3282
Heitenried	Zosso, Aloyse	681
Oberschrot	Zbinden, Peter	581
Planfayon	Offner, Pierre	1057
Plasselb	Lauper, Christophe	409
St-Antoine	Sturny, Jacques	1639
St-Sylvestre	Cosandey, Jean	584
St-Urs	Stritt, Pierre	1081
Tavel	Blanchard, Nicolas	917
Tinterin	Kolly, Philippe	446
Ueberstorf	Brulhart, François	1490
Wünnewyl	Nussbaum, Peter	1065
Zumholz	Noth, Joseph	234

District de la Broye (Population, 14,843).

Aumont	MM. Berchier, Louis	496
Autavaux	Marmy, Antonin	167
Bollion	Chaney, Jean	138

Bussy	MM. Chassot, Victor	259
Châbles	Monney, Jean-Baptiste	319
Chandon	Pache, Ant.	210
Chapelle	Andrey, Dominique	105
Châtillon	Carrard, François	164
Cheyres		445
Cheiry	Torche, Amédée	269
Cugy	Grandgirard, Isidore	693
Delley	Delley, Jean	315
Domdidier	Corminbœuf, Cyprien	868
Dompierre	Musy, Alphonse	540
Estavayer	Dumont, Joseph	1566
Fétigny	Renevey, Jean	380
Font	Liardet, Auguste	227
Forel	Roulin, Louis	191
Franex	Thorimbert, Alphonse	116
Frasses	Michaud, Placide	127
Les Friques	Guerry, Constant	92
Gletterens	Dubey, Auguste	290
Granges-de-Vesin	Berchier, Louis	167
Léchelles	Progin, Eugène	286
Lully	Banderet, Jules	65
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	408
Ménières	Moret, Eloi	298
Montagny-la-Ville	Gendre, Joseph	322
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	724
Montborget	Losey, Isidore	633
Montbrelloz	Vesy, François	183
Montet	Chaney, Louis	364
Morens	Plancherel, Alfred	160
Murist	Burgisser, Célien	304
Nuvilly	Broye, Donat	403
Portalban	Delley, Jérôme	153
Praratoud	Thierrin, Placide	93
Prévondavaux	Maudonnet, Placide	151
Rueyres-les-Prés	Dubey, Félix	204
Russy	Pauchard, Marcel	201
St-Aubin	Collaud, Albin	601
Seiry	Pillonel, Placide	168
Sévaz	Losey, Jules	57
Surpierre	Corboud, Laurent	257
Vallon	Bæchler, Louis	173
Vesin	Ansermet, Philippe	241

Villeneuve	MM. Vorlet, Pierre	311
La-Vounaise	Losey, Ferdinand	182
Vuissens	Fasel, Alphonse	256

District de la Gruyère (Population, 21,428).

Albeuve	MM. Beaud, Edouard	519
Avry-devant-Pont	Liard, Alphonse	470
Bellegarde	Buchs, Paul	805
Botterens et Villarsbeney	Delatena, Edouard	482
Broc	Sudan, Adrien	441
Bulle	Glasson, Auguste	2798
Charniat	Charrière, Louis	731
Charmey	Rime, Aug.	1148
Châtel-sur-Montsalvens	Retornaz, Marcelin	141
Corbières	Blanc, François	248
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	115
Echarlens	Gremaud, Casimir	424
Enney	Grandjean, Alphonse	295
Estavannens	Jacquet, Constant	248
Grandvillard	Moura, Henri	486
Gruyères	Murith, Alfred	1195
Gumefens	Gauderon, Alphonse	472
Hauteville	Sudan, Léon	501
La-Roche	Brodard, Anselme	1122
La-Tour	Dupasquier, Emile	915
Le-Pâquier	Pasquier, Alphonse	328
Lessoc	Fracheboud, Pierre	303
Marsens	Magnin, Marcel	639
Maules	Pasquier, Louis	205
Montbovon	Grangier, Placide	421
Morlon	Grandjean, Joseph	318
Neirivue	Geinoz, Félicien	264
Pont-en-Ogoz	Bertschi, Jacques	232
Pont-la-Ville	Tinguely, Tobie	370
Riaz	Gremaud, François	648
Romanens	Frossard, Louis	311
Rueyres-Treyfayes	Yerly, Louis	254
Sales	Gobet, Honoré	453
Sorens	Villoz, Pierre	800
Vaulruz	Borcard, Maurice	724
Villarsbeney-Botterens	Delatenaz, Edouard	174
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	81
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	93

Villardvolard	MM. Repond, Joseph	284
Vuadens	Moret, Hyacinthe	1210
Vuippens	Romanens, Théophile	234

District de la Glâne (Population, 13,918).

Auboranges	MM. Crausaz, Acace	166
Berlens	Python, Pierre	196
Blessens	Perriard, Joseph	135
Billens	Demierre, François	216
Bionnens	Carrard, François	84
Chapelle	Grivel, Victor	156
Châtelard	Delabays, Bernardin	450
Châtonnaye	Débieux, Joseph	365
Chavannes-les-Forts	Barras, Auguste	357
Chavannes-s.-Orsonnens	Débieux, Joseph	255
Ecassey	Menoud, Alexandre	90
Ecublens, Eschiens, Villangeaux	Conus, Amédée	322
Esmonts	Gavillet, Jules	173
Estévenens	Oberson, Jacques	203
Fuyens	Vauthey, Jacques	85
Gillarens	Périsset, Victor	257
Grangettes	Python, Jean	197
Hennens	Mugny, François	154
La-Joux	Menoud, François	453
La-Magne	Menoud, Ernest	80
Le-Saulgy	Conus, Isidore	75
Les-Glânes	Corminbœuf, Alphonse	100
Lieffrens	Girard, Louis	112
Lussy	Grognuz, Virgile	251
Macconnens	Bourqui, Ernest	
Massonnens	Gobet, Alphonse	407
Mézières	Demièrre, Joseph	419
Montet	Demierre, Victor	137
Morlens	Deschenaux, Alphonse	55
Mossel	Jaquier, Maurice	219
Neirigue	Perroud, François	75
Orsonnens	Chassot, Ant.	307
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	353
Promasens	Ducrest, Romain	242
Romont-Arruffens	Clément, Philippe	1886
Rue	Perroud, Théophile	421
Siviriez	Richoz, J.-B., comm.	466
Sommentier	Menoud, Léon	234

Torny-le-Grand	MM. Joye, Léandre	603
Torny-le-P. et Middel	Python, Charles	376
Ursy	Deschenaux, Nicolas	161
Vauderens	Richoz, Louis	320
Villaraboud	Clerc, Alexandre	320
Villaranon	Giroud, Félicien	146
Villargiroud	Berset, André	220
Villarimboud	Renevey, Zotique	462
Villarsiviriaux	.	240
Villariaz	Vaucher, André	226
Villaz-St-Pierre	Blanc, Joseph	401
Vuarmarens	Conus, Jean	207
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Joseph	346

District de la Veveyse (Population, 7,776).

Attalens.	MM. Savoy, Georges	1048
Bossonnens	Cottet, Alphonse	299
Bouloz	Currat, Joseph	227
Besencens	Maillard, Alphonse	161
Châtel-St-Denis	Genoud, Victor	2276
Fiaugères	Monney, Léon	274
Granges	Gabriel, Denis	296
Grattavache	Villard, Pierre	164
Le-Crêt	Favre, Alfred	484
La-Rougève	Maillard, Joseph	72
Pont	Monney, Alphonse	150
Porsel	Barbey, Hubert	386
Progens	Suard, Joseph	300
Remaufens	Vauthey, Joseph	403
Semsaies	Perrin, Léon	815
St-Martin	Vial, Joseph	421

District du Lac (Population, 15,215)

Agrimoine	MM. Mæder, Jean	165
Barberèche	Folly, Charles	417
Buchillon	Rentsch, Samuel	206
Chandossel	Bochud, Chrysostôme	174
Champagny	Meyer, Jean	194
Charmey (Galmitz)	Bula, Jacob	400
Châtel (Bourg)	Merz, Frédéric	231
Chiètres	Schwab, Samuel	1194
Cordast	Burgy, Gaspard	363
Grand-Cormondes	} Meuwly, Jos.	426
Petit-Cormondes et Monterschu		167

Corsalettes	MM. Singy, Alfred	90
Cormérod	Werro, Alphonse	201
Courgevau	Wuillemin, David	499
Courtaman	Folly, Peter	134
Courlevon, Coussiberlé	Liniger, Gottlieb	211
Cournillens	Gendre, Jean	296
Courtepin	Wæber, Gaspard	238
Courtion	Progin, Jean	203
Cressier	Auderset, Emile	367
Freschels	Kramer, Pierre	314
Jentes	Benninger, Jacob	224
Gros et P. Guschelmuth	Burgy, Joseph	225
Hauteville	Pfister, Samuel	170
Liebistorf et Petit-Bœsingen	Schorro, Rodolphe	590
Lourtens	Mæder, Jacob	203
Meyriez et Greng	Moccand, Frédéric	314
Misery	Kolly, Denis	254
Montilier	Fasnacht, Fritz	648
Morat	Cornuz, Gustave	2360
Ormev	Ryser, Jacob	460
Ried	Gutknecht, Fritz	556
Salvagny	Leicht, Peter	396
Villarepos	Folly, Adolphe	301
Bas-Vully	Guillod-Chervet, Louis	962
Haut-Vully	Guilland, Louis	646
Wallenbuch	Gabriel, Jacob	56
Wallenried	Genilloud, Pierre	299

Total de la population du canton : 119,529.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

- MM. Clerc, Cyprien, de Riaz, président.
 Gottofrey, Vincent, à Fribourg, vice-président.
 Gendre, Frédéric, de Fribourg.
 Corpataux, François, de Matran.
 Ræmy, Louis, d'Agy.
 Broye, Jules, à Fribourg.
 Birbaum, Joseph, à Fribourg.
 Buclin, Léon, greffier.
 Droux, Paul, greffier substitut.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Grand, Louis, président, à Romont.
 Vicarino, Frédéric, à Fribourg.
 Morard, Louis, président, à Bulle.
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.
 Chatton, Isidore, greffier, à Romont.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.
 Bise, Emile, président, à Fribourg.
 Torche, Fernand, président, à Estavayer.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Menoud, Fr.-X., à Fribourg.
 Schorderet, Xavier, notaire, à Fribourg.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Weck, Louis, président, à Fribourg.

Tribunaux d'arrondissements.**I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.**

- MM. Bise, Emile, à Fribourg, président.
 Gottrau, Charles, à Granges.
 Grolimont, Joseph, à Fribourg.
 Bérard, Célestin, à Givisiez.
 Buman, Charles, à Belfaux
 Wuilleret, Alexandre, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
 Dafflon, Nicolas, à Neyruz.
 Deschenaux, Eugène, à Fribourg.
 Spicher, Frantz, à Fribourg.

II. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Singine.

- MM. Weck, Louis, président.
 Wæber, Joseph, à Tavel, vice-président.
 Jungo, Pierre-Aloys, à Galmis.
 Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.
 Schmutz, Joseph, à Hochstettelen.
 Fasel, Louis, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Zurkinden, Jean, à Guin.
 Ebischer, Pierre, à Heitenried.
 Fasel, Joseph, à Zumholz.
 Lauper, Christophe, à Plasselb.

III. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Gruyère.

- MM. Morard, Louis, président.
 Peyraud, Léopold, à Bulle, vice-président.

- MM. Rime, Tobie, à Gruyères.
 Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
 Pasquier, Joseph, à Bulle.
 Philipona, François, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.
 Burtcher, Louis, à Charmey.
 Barras, Emile, à Bulle.
 Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.

IV. Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.

- MM. Tschachtli, Alfred, président.
 Benninger, Jean, à Salvagny, vice-président.
 Folly, Adrien, à Villarepos.
 Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
 Guillod, Louis, à Praz.
 Vacheron, Max, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Progin, Edouard, à Courtion.
 Gutknecht, Samuel, à Ried.
 Derron, Henri, à Morat.
 Helfer, Edouard, à Morat.

V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.

- MM. Grand, Louis, à Romont, président.
 Raboud, Alexandre, à Romont, vice-président.
 Menoud, Jacques, à La-Magne.
 Ayer, Joseph, à Romont.
 Simon, Isidore, à Siviriez.
 Chatton, Isidore, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Donzallaz, Auguste, à Romont.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Gillon, Eloquentin, à Chatonnaye.
 Bosson, Antoine, à Ursy.

VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.

- MM. Torche, Fernand, à Estavayer, président.
 Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.
 Dubey, Félix, à Rueyres-les-Prés.
 Cattilaz, Louis, à Cugy.
 Moret, Eloi, à Ménières.
 Bondallaz, Fridolin, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Brasey, Edmond, à Estavayer.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Corminbœuf, Cyprien, à Domdidier.
 Collaud, Albin, à St-Aubin.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveysse.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
 Genoud, Célestin, à Châtel, vice-président.
 Savoy, Célestin, à Attalens.
 Suchet, Jean, à Semsales.
 Suard, Joseph, à Progens.
 Mossier, Jules, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
 Genoud, Léon, à Châtel.
 Esseiva, Louis, aux Fiaugères.
 Genoud, François, à Remaufens.

Cour d'assises.**1^{er} ressort.**

- Président.* MM. Grand, Louis, à Romont.
Suppléant. Morard, Louis, à Bulle.

2^{me} ressort.

- Président.* MM. Bise, Emile, à Fribourg.
Suppléant. Torche, Fernand, à Estavayer.

3^{me} ressort.

- Président.* MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.
Suppléant. Weck, Louis, à Fribourg.

Justice de Paix.**Arrondissement de la Sarine.****4^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.**

- Juge de paix.* MM. Villet, L., à Vuisternens-en-Ogoz.
1^{er} assesseur. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
2^e » Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.
Suppléants. Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.
 Rolle, Ulrich, à Farvagny.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Nissille, P., à Vuisternens-en-Ogoz.

2^{me} cercle. *Chef-lieu: Prez.*

Juge de paix. MM. Rothey, François, à Prez.
 1^{er} *assesseur.* Margueron, Maurice, à Cottens.
 2^o » Chatagny, Louis, à Corserey.
Suppléants. Dafflon, Félix, à Neiruz.
 Buchs, Wendelin, à Nierlet.
Greffier. Chappuis, Alphonse, à Lentigny.
Huissier. Guisolan, Eugène, à Noréaz.

3^o cercle. *Chef-lieu: Belfaux.*

Juge de paix. MM. Kæch, Franç.-Joseph, à Lossy.
 1^{er} *assesseur.* Bochud, Pierre-Jos., à Corminboeuf.
 2^o » Mauron, Joseph, à Villars-sur-Glâne.
Suppléants. Dumont, Vincent, à Grolley.
 Lottas, Edouard, à Belfaux.
Greffier. Audergon, Joseph, à Chésopelloz, prov.
Huissier. Jaquet, Rodolphe, à Grolley.

4^o cercle. *Chef-lieu: Fribourg.*

Juge de paix. MM. Weck, Raymond, à Fribourg.
 1^{er} *assesseur.* Cardinaux, Jean, »
 2^o » Bourqui, Alexis, »
Suppléants. Gottrau, Tobie, »
 Grangier, Alexandre, »
Greffier. Michaud, Pierre, notaire, »
Huissiers. Fasel, Louis, »
 Piller, Pierre, »
 Savoy, Jean, »

5^o cercle. *Chef-lieu: Le Mouret.*

Juge de paix. MM. Roulin, Paul, à Treyvaux.
 1^{er} *assesseur.* Horner, Jean, au Mouret.
 2^o » Perler, Dominique, à Senèdes.
Suppléants. Meyer, Christophe, à Marly.
 Dousse, Célestin, à Arconciel.
Greffier. Dousse, J.-Bapt., à Montécu.
Huissier. Biemann, Nicolas, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.

1^{er} cercle. *Chef-lieu: Dirlaret.*

Juge de paix. MM. Brugger, Joseph, à Planfayon.
 1^{er} *assesseur.* Kolly, Jean à St-Sylvestre.
 2^o » Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.

Suppléants. MM. Tinguely, Jules, à Dirlaret.
Schwartz, Jean, à Chevrilles.
Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.
Huissier. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.

Juge de paix. MM. Blanchard, Nicolas, à Tavel.
1^{er} assesseur. Fasel, Jean, à Tavel.
2^e » Aebischer, Joseph, à Heitenried.
Suppléants. Philipona, Guillaume, à Heimberg.
Stritt, Pierre, à St-Ours.
Greffier. Wæber, Joseph, à Galtern.
Huissiers. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus.
Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Juge de paix. MM Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.
1^{er} assesseur. Wæber, Ulrich, à Schmitten.
2^e » Jungo, Joseph, à Galmis.
Suppléants. Nussbaumer, Pierre, à Wünnewyl.
Rappo, Jean, à Bœsingen.
Greffier. Schaller, Pierre, à Bœsingen.
Huissier. Jungo, Pierre, à Schmitten.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyère.

Juge de paix. MM. Jaquet, Léon, à Estavannens.
1^{er} assesseur. Vallélian, Silvère, au Pâquier.
2^e » Dematriz, Gratien, à Broc.
Suppléants. Krenger, Philippe, à Enney.
Murith, Alfred, à Gruyères.
Greffier. Mossu, Louis, à Broc.
Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.

Juge de paix. MM. Niquille, François, à Charmey.
1^{er} assesseur Meyer, Cyprien, à Cerniat.
2^e » Repond, Jules, à Charmey.
Suppléants. Tornare, Jean-Jacques, à Charmey.
Cottier, Joseph, à Charmey.
Greffier. Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
Huissier. Tornare, Félicien, à Charmey.

- 3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.*
- Juge de paix.* MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
1^{er} assesseur. Corboz, Louis, à La-Tour.
2^e » Jenny, Anselme, à Morlon.
Suppléants. Blanc, Charles, à Bulle.
 Gremaud, François, à Riaz.
Greffier. Menoud, Louis, à Bulle.
Huissiers. Corboud, Joseph, à La-Tour.
 Remy, Placide, à Bulle.
 Gauderon, Alphonse, à Bulle.
- 4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.*
- Juge de paix.* MM. Philipona, Hubert, à Vuippens.
1^{er} assesseur, Gremaud, Casimir, à Echarlens.
2^e » Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
Suppléants. Morard, Pierre, à Gumefens.
 Romanens, Michel, à Sorens.
Greffier. Tinguely, Olivier, à Marsens.
Huissier. Sottas, François, à Avry-devant-Pont.
- 5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.*
- Juge de paix.* MM. Delatenaz, Elie, à Botterens.
1^{er} assesseur. Schouwey, Gratien, à Hauteville.
2^e » Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.
Suppléants. Blanc, Victor, à Corbières.
 Brodard, Joseph, à La-Roche.
Greffier. Bongard, Félix, à La-Roche.
Huissier. Brodard, Franç., »
- 6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.*
- Juge de paix.* MM. Moret, Louis, à Vuadens.
1^{er} assesseur. Chollet, Casimir, à Vaulruz.
2^e » Gobet, Honoré, à Sâles.
Suppléants Borcard, Maurice, à Vaulruz.
 Frossard, Louis, à Romanens.
Greffier. Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
Huissier. Ody, Alphonse, à Vaulruz.
- 7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.*
- Juge de paix.* MM. Currat, Henri, à Grandvillard.
1^{er} assesseur. Grangier, Placide, à Montbovon.
2^e » Beaud, Isidore, à Albeuve.
Suppléants. Mourra, Henri, à Grandvillard.
 Musy, Jules, à Albeuve.
Greffier. Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
Huissier. Pythoud, Paul, à Albeuve.

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Cournillens.

Juge de paix. MM. Meuwly, Jean-Siméon, à Courtepin.
 1^{er} assesseur. Progin, Edouard, à Courtion.
 2^e » Kolly, Denis, à Misery.
 Suppléants. Genilloud, Pierre, à Chandossel.
 Bise, Adolphe, à Cressier.
 Greffier. Folly, Adrien, à Villarepos.
 Huissier. Minguely, Jules, à Cournillens.

2^e cercle. Chef-lieu : Morat.

Juge de paix. MM. Schwab, Fritz, à Galmitz.
 1^{er} assesseur. Roggen, Alfred, à Morat.
 2^e » Leicht, Fritz, à Salvagny.
 Suppléants. Mæder, Jacob, à Lourtens.
 Brun, Auguste, à Morat.
 Greffier. Hug, Gustave-Théodore, à Morat.
 Huissiers. Fasnacht, Gustave, à Morat.
 Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.
 Gloor, Jean, à Morat.

3^e cercle. Chef-lieu : Chiètres

Juge de paix. MM. Johner, Jean, à Chiètres.
 1^{er} assesseur. Pfister, Jean, à Chiètres.
 2^e » Mæder, Joh., à Agrimoine.
 Suppléants. Ryser, Jacob, à Ormey.
 Kramer, Gottlieb, à Freschels.
 Greffier. Gütkecht, Frédéric, à Ried.
 Huissier. Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4^e cercle. Chef-lieu : Pratz.

Juge de paix. MM. Gaillet, Charles, à Môtier.
 1^{er} assesseur. Noyer, Louis, à Nant.
 2^e » Guillod, Henri, à Sugiez.
 Suppléants. Cressier, Jean, à Môtier.
 Javet, Jules, »
 Greffier. Gassner, Jules, »
 Huissier. Guillod, Jules, à Sugiez.

5^e cercle. Chef-lieu : Cormondes.

Juge de paix. MM. Egger, Jean-Antoine, à Guschelmuth.
 1^{er} assesseur. Kilchör, Benoit, à Liebistorf.
 2^e » Burgy, Gaspard, à Cordast.

<i>Suppléants</i>	MM. Chatton, Jean, à Barberêche. Burgy, Joseph, à Guschelmuth.
<i>Greffier.</i>	Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>Huissier.</i>	Schorro, Jean, à Liebistorf, provis.

Arrondissement de la Broye.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Dompierre.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bächler, Louis, à Vallon.
<i>2^e »</i>	Dubey, Louis, à Gletterens.
<i>Suppléants.</i>	Chardonens, André, à Domdidier. Joye, Basile, à Grandsivaz.
<i>Greffier.</i>	Francey, Alexandre, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Curty, Louis, à Cousset. Collaud, Albin, à St-Aubin.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Estavayer.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Butty, Louis, à Estavayer.
<i>1^{er} assesseur,</i>	Liardet, Auguste, à Font.
<i>2^e »</i>	Bovet, Baptiste, à Estavayer.
<i>Suppléants.</i>	Chassot, Louis, à Bussy.
<i>Greffier.</i>	Holz, Georges, à Estavayer.
<i>Huissiers.</i>	Oulevey, Laurent, » Balaman, Joseph, »

3^{me} cercle. Chef-lieu: Cugy.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Corminbœuf, Xavier, à Cugy.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Rey, Jean, à Montet.
<i>2^e »</i>	Bersier, Amédée, à Cugy.
<i>Suppléants.</i>	Broye, Donat, à Nuvilly. Volery, Amédée, à Aumont.
<i>Greffier.</i>	Berchier, Louis, à Aumont.
<i>Huissiers.</i>	Borgognon, Aug., à Vesin. Berchier, Joseph, à Cugy.

4^{me} cercle. Chef-lieu: Surpierre.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Torche, Olivier, à Cheiry.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Fasel, Alphonse, à Vuissens.
<i>2^e »</i>	Ballif, François, à Villeneuve.

<i>Suppléants.</i>	MM. Andrey, Cyprien, à Coumin. Torche, Amédée, à Cheiry.
<i>Greffier.</i>	Banderet, Jean-Louis, à Vuissens.
<i>Huissier.</i>	Jauquier, Fr., à Chapelle.

Arrondissement de la Glâne.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
<i>2^e »</i>	
<i>Suppléants.</i>	Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. Jordan, Victor, à Lussy.
<i>Greffier.</i>	Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
<i>Huissier.</i>	Humbert, Isidore, à Châtonnaye.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Stajessi, Ernest, à Romont.
<i>2^e »</i>	Menoud, Félicien, à La-Joux.
<i>Suppléants.</i>	Demièrè, François, à Billens. Conus, Théodore, à Siviriez.
<i>Greffier.</i>	Bosson, Charles, notaire, à Romont.
<i>Huissiers.</i>	Sugnaux, François, à Romont. Demièrè, Jules, »

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Perriard, Joseph, à Blessens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Ducrest, Romain, à Promasens.
<i>2^e »</i>	Richoz, Louis, à Vauderens.
<i>Suppléants.</i>	Rouvenaz, Henri, à Rue. Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
<i>Greffier.</i>	Conus, François, à Rue.
<i>Huissier.</i>	Dougoud, Jacques, à Rue.

Arrondissement de la Veveysse.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Suchet, François, à Semsales.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Grand, Jean, à Semsales
<i>2^e »</i>	Maillard, Alph., à Besencens.

<i>Suppléants.</i>	MM. Molleyre, Joseph, à St-Martin. Currat, Alexandre, au Crêt.
<i>Greffier.</i>	Gaudard, Alphonse, à Semsales.
<i>Huissier.</i>	Bard, Léon, à Semsales.
<i>2° cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.</i>	
<i>Juge de paix.</i>	MM. Savoy, Amédée, à Châtel.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Monnard, Pierre, à Attalens.
<i>2^e »</i>	Pilloud, Simon, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Chevalley, Georges, à Attalens. Villard. Célestin, à Châtel.
<i>Greffier.</i>	Monnard, Alfred, à Châtel.
<i>Huissiers.</i>	Colliard, Jean-Eugène, à Châtel. Pesse, Léon, »

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC

BANQUE CANTONALE

Conseil de surveillance.

- MM. Landerset, Louis, fabricant, à Marly, président
 Wuilleret, Charles, préfet.
 Daler, Léon, banquier.
 Weissenbach-Bise, Antonin, négociant.
 Théraulaz, Alphonse, directeur des finances.
 Landerset, Alphonse, à Villars.
 Pernet, Nicolas, à Romont.

Conseil d'administration

- MM. Glasson, Léon, directeur, président.
 Schorderet, Xavier, notaire.
 Gendre, Cyprien.
 Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).

Censeurs.

- MM. Chardonnens, Charles, négociant.
 Eggis, Adolphe.

Agences dans le canton.

- MM. Pasquier, Henri, notaire, Bulle.
 Marmier, Jules, à Estavayer.
 Herren, Hans, à Morat.
 Monnard, Alfred, à Châtel-St-Denis.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance

- MM. Vicarino, Frédéric, rentier, président.
 Weck, Romain, rentier, vice-président.
 le Directeur des Finances.

Vogel, Fritz, banquier.
 Diesbach, Max, rentier.
 Glasson, Aloys, banquier.
 Weissenbach, Auguste, négociant.
 Kaeser, Jean, négociant.
 Cuony, Hippolyte, pharmacien.
 Monney, Charles, receveur.
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat.
 Reyff, Hippolyte, à Belfaux.
 Biadi, Joseph, banquier, censeur.
 Daler, Léon, banquier.

Direction.

- MM. Muller, Léon, Directeur.
 Crausaz, Simon, ingénieur, administrateur.
 Chollet, Louis, administrateur
 Gottrau, Philippe, » suppléant.
 Kolly, Pierre, caissier, »
 Gougain, Pierre, caissier.
 Kern, Auguste, 1^{er} teneur de livres.
 Desbiolles, Aloys, 2^d »
 Reyff, Alexandre, expéditionnaire.

CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Commission administrative.

- MM. Chassot, Alfred, président.
 Vicarino, Frédéric, vice-président.
 Weck, Hippolyte.
 Muller, Léon, directeur.
 Kaiser, Adolphe.
 Grolmond, Joseph.
 Monney, Charles.
 Claraz, Ambroise.
 Bise, Modeste, commissaire général.
 Ræmy, Jules, caissier directeur.
 Kæch, François, secrétaire.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

MM. Menoud, directeur général.
Grivel, directeur.
Sallin, »

Comité d'administration.

MM. Menoud, Grivel, Sallin, Monney, receveur, Python,
conseiller d'Etat.

Conseil d'administration.

MM. Théraulaz, A., conseiller d'Etat, président.
Kæser, négociant, à Fribourg.
Dinichert, directeur, à Montilier.
Genoud, Louis, député, à La-Tour.
Bulle, directeur, à Estavayer.
Cardinaux, conseiller d'Etat, à Fribourg.
Gremaud, Ignace, receveur, à Bulle.
Chatton, Isidore, notaire, à Romont.
Monney, Charles, receveur, à Fribourg.

Censeurs.

MM. Morard, président, à Bulle.
Vicarino, Gustave, à Fribourg.
Buelin, Léon, greffier, à Fribourg.

Agences.

MM. A. Reichlen, à Bulle.
A. Donzallaz, à Romont.
H. Derron, à Morat.
J. Philipona, à Châtel.
A. Francey, à Cousset.

CAISSE DES SCHOLARQUES

Commission administrative.

MM. Biemann, Edouard, conseiller communal, président.
Hartmann, Aloyse, secrétaire caissier.
Schneuwly, Joseph, archiviste.
Perriard, R^a curé de ville.
Esseiva, Léon, R^a chanoine.
Fragnière, Directeur du Séminaire.
Bourgknecht, Louis, avocat.
Gottrau, Ernest, notaire.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ
ET CAISSE DES SCHOLARQUES

M. Aloyse Hartmann, receveur, rue du Collège, N^o 149, à
Fribourg.



OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Bourqui, Alexis, à Fribourg. — Grandjean, Philibert, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Page, Jean, à Ecuwillens. — Mauroux, Joseph, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Onnens. — Rothey, Amédée, à Prez. — Schrotter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bérard, Jules, à Givisiez. — Corminbœuf, Ant., à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max, à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Auguste, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Marchon, Jacques, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux.

SINGINE. Wæber Joseph, à Tavel. — Zurkinden, Pierre, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bœsingen. — Trœler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, François, à Heitenried. — Bosson, Christ., à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevrières. — Buntschu, Pierre, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J.-J., à Pfasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon.

GRUYÈRE. Jordan, André, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Hubert, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Sottas, François, à Avry - devant - Pont. — Rigolet, Alph., à Pont-la-Ville. — Bongard, Félix, à La-Roche. — Passaplan, Grégoire, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Jacques, à Villardvolland. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Niquille, François, à Charmey. — Mooser, Frantz, à Bellegarde. — Démétraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Combaz, Théodore, à Montbovon. — Gremaud, Calixte, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kung, Jean, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Charles, à Barberêche. — Ræmy Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Georges, à Estavayer. — Plancherel, Béat, à Montbrelloz. — Ducotterd, Joseph, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Féligny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Monnerat, Louis, à Nuvilly. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Carrard, Isidore, à Lully. — Thierrin, Ph., à Surpierre. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Musy, Isidore, à Dompierre. — Corminbœuf, Cyprien, à Domdidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Carignan. — Dubey, Louis, à Gletterens. — Delley, Jean, à Delley. — Vollery, Honoré, à Aumont.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Page, André, à Middel. — Dougoud, Jean, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtomaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Rhème, Isidore, à Villaz-Saint-Pierre. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Julien, à Villarsviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Pasquier, Pierre, à Villaraboud. — Golliard, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, M., à Billens. — Richo, Jean-Bapt. à Sivrèz. — Bosson, Ant., à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Genoud, Léon, député, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Denis, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauter, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES

SUISSE

Lettres.

a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :

Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.

Hors du rayon » 10 » » 20 »

b) *Cartes postales simples* 05 cent.

Cartes postales doubles 10 »

c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 02 cent.

de 50 à 250 grammes 05 »

de 250 à 500 » 10 »

d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.

de 250 à 500 grammes 10 »

Afranchissement
obligatoire.

Tous les envois de la poste aux lettres (sauf les remboursements) peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20 fr. -->15	de fr. 500 à 600 fr. -->70
de fr. 20 à 100 » -->20	» 600 à 700 » -->80
» 100 à 200 » -->30	» 700 à 800 » -->90
» 200 à 300 » -->40	» 800 à 900 » 1>90
» 300 à 400 » -->50	» 900 à 1000 » 1>10
» 400 à 500 » -->60	

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 500.

Les mandats d'encaissement sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000.

Droit : Jusqu'à fr. 20, 15 cent.

Au-delà de fr. 20, 30 cent.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. —»15	non affranchis	fr. —»30
de 500 à 2500 »	» —»25	»	» —»40
de 2500 à 5 kilogr.	» —»40	»	» —»60
de 5 à 10 »	» —»70	»	» 1»—
de 10 à 15 »	» 1»—	»	» 1»50
de 15 à 20 »	» 1»50	»	» 2»—

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent. par 100 francs jusqu'à fr. 1,000.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs.

ÉTRANGER

Envois à l'étranger : Une lettre AFFRANCHIE coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, et une lettre NON-AFFRANCHIE le double. Pour les lettres RECOMMANDÉES, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent.

IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc., 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

ECHANTILLONS, poids, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger :

France	maximum	1000 fr.
Italie	»	1000 »
Luxembourg	»	1000 »
Autriche, Hongrie	»	1000 »
Belgique	»	1000 »
Egypte	»	1000 »
Roumanie	»	500 »
Colonies françaises	»	1000 »
Allemagne	»	803 marc.
Pays-Bas et colonies	»	500 fl.
Danemark	»	360 couronnes
Suède et Norwège	»	720 »
Portugal	»	1000 fr.
Grande Bretagne,		
Irlande et colonies	»	10 liv. ster.
Amérique du Nord	»	200 dollars
Argentine	»	100 pesos=515 fr.
Bulgarie	»	500 fr.

Taxes : a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, le Canada, les Antilles danoises et les Etats-Unis d'Amérique : par fr. 25 = 25 cent.

b) Pour les autres pays :

1. Jusqu'au montant de fr. 100 : par fr. 25 = 25 cent.

2. Pour les montants supérieurs : pour les premiers 100 fr. : fr. 1,—, et pour le reste de la somme à expédier : par fr. 50 = 25 cent.

Mandat télégraphique admis pour :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bulgarie, Danemark, Egypte, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie, Uruguay.

Lettres avec valeur déclarée.

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe (exceptés le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine) et pour l'Argentine, le Cameroun, Ceylan, Chili, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Egypte, Algérie, Inde britannique, Salvador, Tanger, Tripoli, Tunisie, Zanzibar : maximum 10000 fr. ; l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger.

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Chili, Egypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Erythrée et le bureau de poste italien à Tripoli, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Tunisie, Turquie (p. Constantinople, Andrinople, Beirouth, Salonique et Smyrne seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. par 15 gr., plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la Poste sont ouverts, pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et, en hiver, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le dimanche, le *bureau principal* :

De 10 à 12 heures.

3 à 5 »

Le dimanche, la *succursale* :

De 8 à 10 heures.

1 à 3 »

Le *bureau principal du Télégraphe* est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir ; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours ; la succursale, de 8 heures à midi et de 3 à 5 heures.





L'ÉBOULEMENT D'AIROLO

Communication faite par M. Am. Gremaud, ing. cant.,
à la Société fribourgeoise des Sciences naturelles.



Le conférencier donne d'abord une explication sommaire de la catastrophe, à l'aide de photographies que l'Inspectorat fédéral des Travaux publics a obligeamment mis à sa disposition et d'un croquis à l'échelle de $\frac{1}{5000}$ exécuté d'après la carte d'état-major au $\frac{1}{25000}$. Il produit en outre une coupe géologique du massif du Gothard d'après Studer, qui indique dans le versant méridional les terrains suivants : Hornblende schisteux, gypse et dolomie. D'après le rapport de l'Ingénieur fédéral, M. Gerber, on retrouve dans la masse éboulée une partie de ces matériaux.

M. Gremaud fournit ensuite sur l'éboulement les renseignements suivants, tirés du rapport de M. Gerber (à consulter le rapport géologique de M. Heim, publié dans les nos 24 et 25, du 23 et 24 janvier 1899 du *Bund*):

1° Des pierres commencèrent à tomber le 25 décembre 1898; lundi 26, ce furent des masses de rocher.

2° Mardi matin 27, à 3 $\frac{1}{2}$ heures, un bruit de tonnerre réveilla en sursaut les habitants d'Airolo. Un énorme quartier de roc (on a compté 100 gros blocs mesurant de 4 à 10^{m3}) s'était détaché du Sasso-Rosso et avait étalé sa masse sur les pâturages, dans la direction du village. Deux étables ont été détruites, ainsi qu'une partie de la forêt protectrice.

3° La chute des pierres continua durant la journée de mardi; les habitants de la partie menacée du village évacuèrent dans l'après-midi leurs habitations.

4° Le véritable désastre se produisit mercredi 28, vers 3 1/2 heures du matin; une masse énorme de pierres et de rochers s'est de nouveau détachée de la montagne avec un fracas épouvantable et a atteint l'extrémité occidentale du village. (Voir cliché ci-après.) Près de deux kilomètres carrés de terrain furent recouverts de terre, d'arbres déracinés et de blocs de rochers. Neuf maisons d'habitation — deux fortement endommagées — et huit étables ont été ensevelies sous les décombres. On a retiré de la masse éboulée trois morts et une femme encore vivante. Comme c'est souvent le cas, un incendie s'est déclaré; on a eu de la peine à le combattre, car, pour comble de malheur, la conduite d'eau, alimentant le village, avait été coupée par l'éboulement.

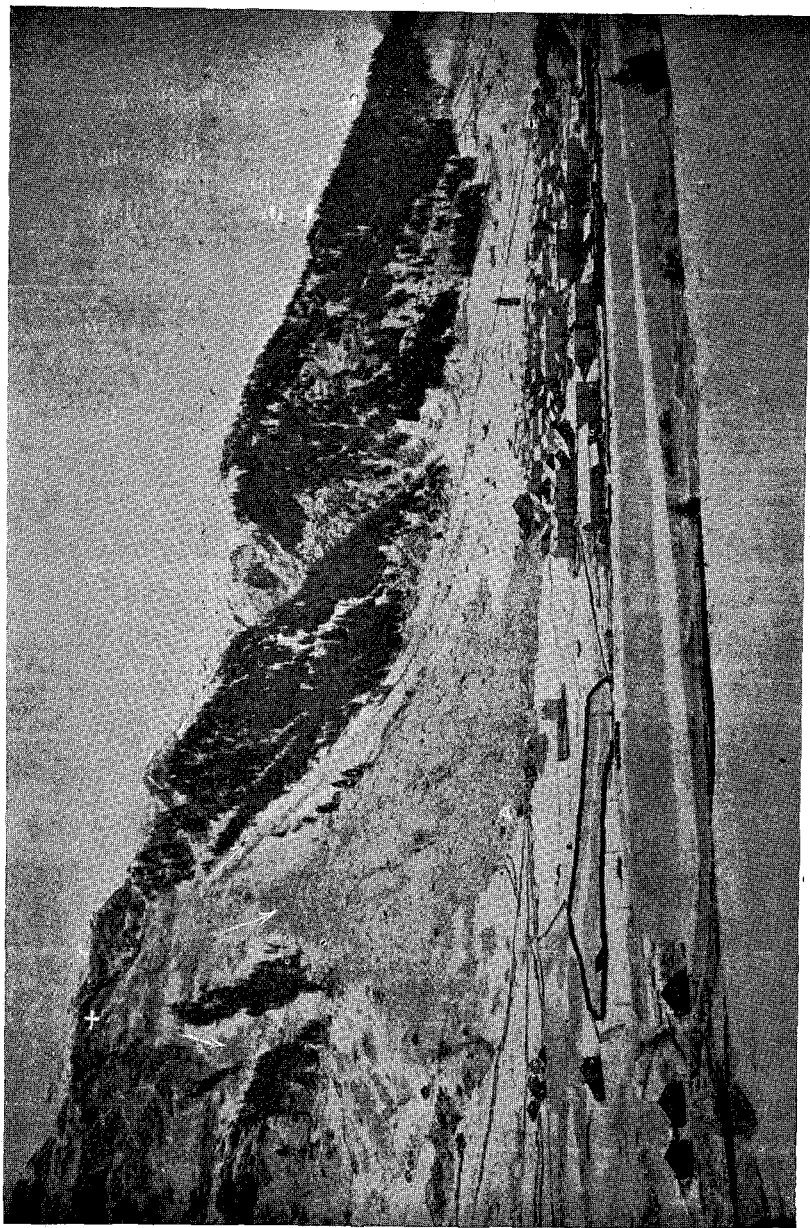
5° La masse éboulée recouvrait la route du Gothard sur une longueur de 150 mètres à une hauteur de 5 à 6 mètres. L'arrachement s'est produit à une distance de 1000 à 1200 mètres du village et à une altitude de 600 à 800 mètres au-dessus de ce dernier (1179^m). (Voir carte du théâtre de la catastrophe.)

La masse éboulée est évaluée à 400.000^{m³} (Elm, 11 millions; Goldau, 21 millions; Brienz en 1749, 50 millions de mètres cubes).

La vitesse moyenne de la chute a été de 15 à 20 mètres par seconde.

On a évalué les dégâts causés par l'éboulement d'Airolo à 400,000 fr. (forêts de sapins et zone protectrice, 120,000 fr.; pâturages et terrains à culture, 120 mille francs; maisons d'habitation, granges et écuries, 160,000 francs).

Quant aux causes de la catastrophe, elles ne sauraient être attribuées au tir des forts, comme on l'a prétendu, vu que l'effet de la commotion est nulle à 300 mètres. A Elm, on a canonné, avec des pièces d'artillerie durant plusieurs heures sans succès, un gros bloc de rocher qui ne semblait tenir que par un prodige d'équilibre.



VUE GÉNÉRALE DE L'ÉBOULEMENT D'AIROLO

Voici l'histoire et les causes réelles de l'éboulement, d'après l'ingénieur Gerber :

On savait depuis longtemps que le Sasso-Rosso menaçait le village d'Airolo. Déjà au commencement de ce siècle, vers les années 1815-1820, ses habitants eurent sérieusement l'idée d'ancrer avec des barres de fer le bloc menaçant ruine.

En 1879, les géologues et les ingénieurs, occupés à l'étude du tracé du tunnel du St-Gothard, signalèrent les fentes qu'ils avaient constatées au-dessus de Sasso-Rosso et au Scipscius (2410^m).

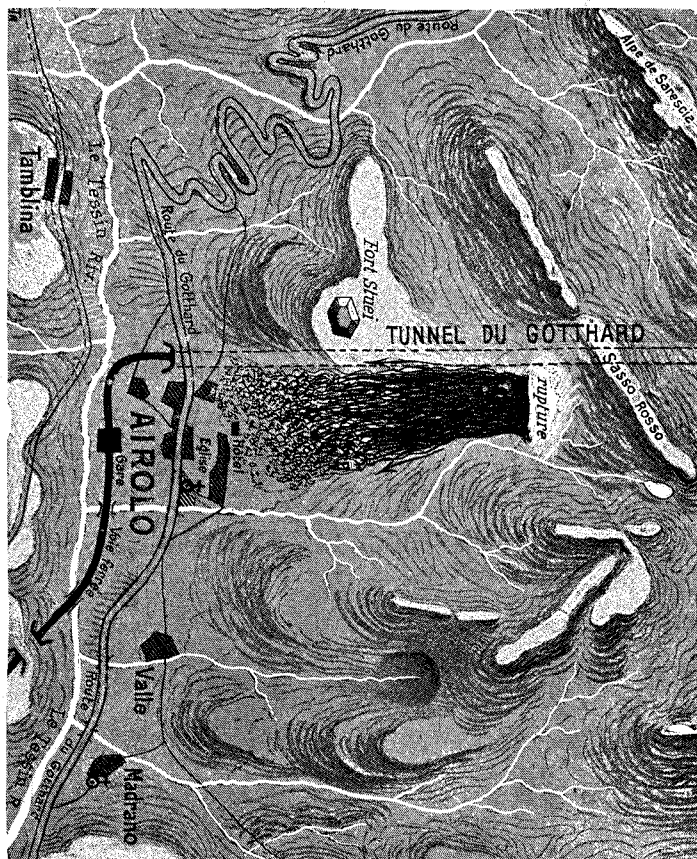
Ces derniers temps, ces fentes s'étaient considérablement élargies et une forte source appelée Fontana della Gola di Stuei, qui sourdait au bord du Sasso-Rosso et avait un écoulement constant et régulier, commença à devenir intermittente, preuve qu'il se produisait des infiltrations dans le massif.

En 1892, des blocs de rocher se détachèrent non pas du Sasso-Rosso, mais du Senzio et du Goradilli, situé à l'orient du Sasso-Rosso. Des blocs continuèrent à se détacher durant l'été dernier, et cela si fréquemment, que les autorités fédérales et cantonales du Tessin firent procéder à une enquête dont les conclusions (rapport du 19 août 1898) furent que l'état du Sasso-Rosso était très inquiétant et le village d'Airolo menacé.

Il avait été alors proposé les travaux de protection suivants : établissement de murs de soutènement avec levées de terre, travaux de purgation des rochers menaçant ruine.

Mais rien ne fut fait et les habitants d'Airolo s'habituèrent peu à peu à la chute des pierres, lorsque, le 12 décembre, il se produisit les premières grandes chutes de blocs. On se décida enfin à faire exécuter les travaux proposés. A cet effet, le 19 décembre, l'ingénieur cantonal du Tessin, l'inspecteur-chef des forêts et l'ingénieur du Gothard examinèrent à nouveau le Sasso-Rosso et les travaux projetés devaient immédiatement commencer, lorsque survint la catastrophe qui nous occupe.

La garnison du fort du Gothard a rendu dans cette triste circonstance de grands services.



CARTE DE L'EMPLACEMENT DE L'ÉBOULEMENT

Le lieutenant Gaudard, chef de garde, avait eu un pressentiment que quelque chose d'anormal se passait au Sasso-Rosso. Vers minuit (il faisait clair de lune), il fit arriver sur le glacier la garde et se mit en communi-

cation téléphonique avec le garde de la galerie Stuei. On lui répondit qu'on entendait des bruits étranges dans l'intérieur de la montagne, bruits qui ressemblaient plutôt à des détonations qu'à des chocs ou à la chute de corps. Il ordonna à la garde de la galerie Stuei de se retirer, cela d'autant plus qu'on avait entendu le sifflement de blocs qui avaient passé par dessus le plateau où se trouve le fort Stuei.

Tous ces faits ne firent que confirmer les prévisions du lieutenant Gaudard. Il se mit en route avec 20 hommes du côté d'Airolo, y arriva 20 minutes après la catastrophe, procéda aux opérations du sauvetage et prit les mesures que comportaient les circonstances.

Voici les mesures prises et les travaux proposés pour la protection du village d'Airolo :

- 1° Purgation, dans la zone d'arrachement, des blocs menaçant ruine;
- 2° Construction de digues de protection;
- 3° Etude d'un projet d'assainissement du massif du Sasso;
- 4° Organisation d'un service de sûreté et mesures à prendre en cas de nouvelles chutes de rocher.

La question de savoir si on aurait pu éviter la catastrophe a été posée, mais il est bien difficile d'y répondre. Quoiqu'il en soit, on estime que les travaux de protection, que l'on avait proposés, n'auraient probablement pas résisté, vu que le travail de désagrégation de la masse éboulée était plus avancé qu'on ne l'avait supposé.

Pour terminer, nous dirons que la catastrophe a été produite, comme toujours, par des causes diverses. Parmi les causes primordiales, nous signalerons la nature de la roche et la position des bancs inclinés vers le sud et parmi les causes déterminantes les infiltrations d'eau provenant de la source appelée Fontana della Gola di Stuei et les années sèches que nous avons eues et qui ont desséché et crevassé le terrain. Les eaux pluviales en pénétrant dans la masse par les fentes sont venues s'ajouter à celles de la source précitée et, en s'y emmagasinant, toutes ces eaux ont exercé une pression hydros-

tatique dont l'action a été favorisée par la masse diluée. Il y a donc eu à la fois poussée et glissement.

Enfin, M. Gremaud donne lecture d'une description faite dans un almanach de 1807 sur l'éboulement de Goldau, survenu en 1806. Il y a une grande similitude entre les deux catastrophes, tant au point de vue des signes précurseurs que de la manière dont elles se produisirent.

ONDÉE

Fine, fraîche et parsemée,
Le Bon Dieu nous l'a semée,
Son onnée aux mille voix :
Fine, fraîche et parsemée
Elle a glissé sur les bois.

Elle avait l'air d'un blanc tulle,
— Comme un voile qui s'ondule, —
Entre nous et l'horizon
Elle avait l'air d'un blanc tulle
Lancé du ciel au gazon.

Dans ces plis de mousseline,
Tout en haut de la colline,
Le soleil riait encor ;
Dans ces plis de mousseline
Il mettait des bijoux d'or.

Nous deux sous le parapluie,
Sans demander qu'elle fuie
L'averse aux reflets d'argent,
Nous deux sous le parapluie
Nous revenions en songeant.

Les chantantes gouttelettes
Venaient étaler clairesses
Leurs vifs arcs-en-ciel sur nous ;
Les chantantes gouttelettes
Se mêlaient à nos mots doux.

Pour nous isoler du monde,
Elles nous faisaient en ronde
Un rempart de diamant ;
Pour nous isoler du monde, ...
— Rien que nous deux, nous aimant! —

MOUSSELINE.

LES DEUX AVEUGLES



ous sommes à une séance de l'Académie française, où il s'agit de décerner le prix de vertu. C'est M. Pierre Loti qui a la parole et, dans son long discours, nous cueillons ce passage qu'il est difficile de lire sans émotion :

Les dernières dont je parlerai, messieurs, sont les sœurs Michaud, qui végètent au hameau perdu de la Vermanche, dans le département du Cher, et auxquelles vous avez accordé un prix de 500 francs. Celles-là sont aveugles de naissance, toutes deux. Sous leur vieux toit de paille, sur leur sol de terre battue, elles ont commencé dès l'enfance à travailler comme deux bienfaitantes petites fées. Pendant que leurs parents labouraient la terre, cultivaient le verger qui les faisait tout juste vivre, elles arrivaient, à force de volonté, à tenir propre le ménage et même à préparer les repas ; en ce temps-là, qui fut pour elles le temps prospère de la vie, tout reluisait dans la chaumière ; sur les pauvres meubles bien cirés, les moindres objets s'alignaient dans un ordre minutieux. Quand les voisins alors s'ébahissaient de voir les choses si bien rangées, les petites filles naïvement répondaient : « Eh ! si nous n'avions pas soin de remettre nos affaires aux mêmes places, comment les retrouverions-nous après, puisque nous n'y voyons pas ? » La famille ainsi vivait presque heureuse quand, il y a une dizaine d'années, le père mourut, laissant le verger à l'abandon, laissant la mère épuisée de travail et à demi-infirmes.

A ce moment, on pensa bien faire, à la mairie du plus prochain village, en offrant de placer la veuve dans un

hôpital; mais l'idée de se séparer de leur vieille mère jeta les deux aveugles dans un désespoir affreux : « Plus tard, supplièrent-elles, plus tard, s'il le faut absolument; laissez-nous d'abord essayer de vivre ensemble; *nous ferons tout ce que nous pourrons!* » Et, quand je vais dire ce qu'elles ont fait, vous croirez entendre un conte embelli à plaisir. Elles ont appris à filer de la laine, et, en prolongeant leurs heures d'étude jusqu'au milieu de la nuit, bien entendu sans avoir besoin de lumière, elles sont ainsi parvenues à apprendre à coudre, assez bien pour gagner quelque argent, avec de l'ouvrage confié par les bonnes âmes d'alentour. Elles ont appris à laver leur linge, s'asseyant au lavoir à côté d'une voisine obligeante qui les avertit si c'est assez propre, ou bien s'il faut frotter un peu plus. Dans les commencements elles possédaient une chèvre, dont le laitage composait d'ailleurs, avec du pain, leur seule nourriture. et la vieille maman avait encore la force de la mener paître le long des routes tout en ramassant du bois mort pour le feu des veillées. Puis, la pauvre veuve est devenue en enfance, gardant l'envie de s'en aller comme autrefois sur les chemins, à la grande inquiétude de ses filles qui n'osaient plus perdre le contact de sa robe : « Mon Dieu! disaient-elles, si elle s'égarait, si elle allait choir dans quelque fossé! comment ferions-nous pour courir à sa recherche, puisque nous n'avons point d'yeux! »

Aujourd'hui, cette crainte n'est plus, car la mère est alitée, et elle est devenue aveugle à son tour! Et les deux sœurs redoublent de tendresse, pour celle que jamais elles n'ont vue et qui ne peut plus les voir. Elles redoublent de travail aussi, afin de lui procurer tout ce qui peut adoucir son déclin. Elles s'ingénient à la distraire, elles s'évertuent à la tenir bien propre, et, détail qui me semble adorable, quand il s'agit de lui changer de linge, elles font chaque fois pieusement chauffer la pauvre grossière chemise, à la flamme de quelques branches mortes ramassées à tâtons dans les bois. Jamais elles n'ont demandé l'aumône, jamais on n'a entendu sortir de leurs bouches un murmure ni une plainte. Au

milieu de leur éternelle nuit, tâtonnant sans cesse et cherchant avec leurs mains, toutes les deux, pour aider cette mère, qui tâtonne et cherche aussi dans une obscurité pareille, elles ont une douceur toujours égale et une sorte d'inaltérable contentement..... La source de telles résignations nous demeure bien inaccessible, et tout cela, n'est-ce pas? est d'ailleurs plein de mystère, car nous restons confondus devant la destinée de ces âmes hautes et sereines, qu'emprisonnent ainsi, comme par châtement, des enveloppes de ténèbres.

Joyusetés de l'annonce.

Annonce originale cueillie dans un journal américain :

« Une famille noble mais déchue cherche cinq paires de souliers usagées mais en bon état, pour personnes adultes.

« En échange on donnerait des leçons d'anglais, de bicyclette, ou de préférence des leçons de lawn-tennis. »

* * *

« Petites annonces » d'un journal anglais :

— Bull-dog à vendre. Mange n'importe quoi; aime surtout les enfants.

* * *

Un garçon respectable, de 15 ans, désirant apprendre la langue allemande, serait reçu dans un magasin de fer. Pour son entretien, il aurait à s'y rendre utile. S'adr. à M. F. F., à Aarau.

* * *

On demande jeune homme de 16 à 20 ans, sachant traire et conduire un cheval. S'adresser à V. R., horticulteur, N....., près Villeneuve (Vaud).

* * *

A vendre plusieurs complets cheviots, noir, bleu, etc., sortant du tailleur, pour fr. 40, 45 et 50 au lieu de fr. 85. S'adresser N° 458, C.....

UN FRIBOURGEOIS AU CHILI



Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs la traduction d'un article du journal *El Chileno*, publié ensuite de la récente visite du président de la République du Chili au président de la République argentine.

Cet article, que nous reproduisons du *National*, de la Chaux-de-Fonds, et qui est dû à la complaisance de M. A. Sinn, ingénieur des mines à Valparaiso, ayant trait à un de nos compatriotes, ne manquera pas d'être lu avec plaisir :

«... Nous descendions une des collines qui entourent la mission Salésienne de l'île Dawson, fatigués d'une excursion par la forêt, quand un diplomate, qui faisait partie de l'entourage présidentiel, vint à notre rencontre et nous dit :

— Venez avec nous visiter cette jolie maison et vous aurez du plaisir.

Il nous conduisit alors à une des cabanes qui forment le petit village, cabane semblable à celles qu'occupent les Indiens, construction en planches avec cuisine et fermée seulement pour retenir quelques oiseaux de basse-cour et préserver les légumes qui croissent en ce climat.

Nous entrâmes dans la cabane et notre guide, nous regardant, riait malicieusement, comme espérant le moment venu de recueillir l'expression de notre étonnement.

Dans la première pièce, très propre et bien claire, on voyait une machine à coudre et un panier à ouvrages avec le travail de la couturière.

Au milieu de la pièce était suspendue une lampe à pétrole. Dans un coin un poêle de fer neuf constituait un luxe extraordinaire; dans la maison que nous croyions habitée par un Indien Oua.

Dans l'autre chambre un lit très large et avec des

coussins blancs était recouvert de peaux de guanac; quelques chaises de paille ordinaire complétaient l'ameublement; le plancher luisait et les murs étaient tapissés d'exemplaires du journal *El Chileno*.

Nous ne saurions le nier; ce journal auquel nous lient plusieurs années de travail, nous a été présenté là, dans ce coin reculé du monde, sous un aspect nouveau.

A part les syllabaires de l'école et les bréviaires des bons pères, c'est la seule feuille imprimée que nous ayons vue dans l'île de Dawson, et la seule feuille qui apportait jusque-là, peut-être avec quelques mois de retard, les échos du monde, le bruit de la civilisation, le mouvement des ruches humaines toujours agitées, inquiètes et laborieuses.

Mais, qui vivait là? quel était le lecteur de *El Chileno* dans l'île Dawson? Un indien Oua? Mystère!

Le maître de la maison venait à notre rencontre; c'était un homme de quarante ans, petit, rouge, la barbe et les cheveux longs, les yeux bleus, le teint blanc, vêtu ainsi que nos paysans à l'aise.

Répondant à notre salut, il nous tendit la main, nous aborda en espagnol avec un accent différent de celui des Ouas?

— Mais vous n'êtes pas Oua? L'homme nous répondit fièrement:

— Non, monsieur, je suis *Suisse*, et, dit-il, tout en regardant une jeune femme qui entrait en ce moment, j'ai épousé une jeune indienne, je vous la présente... ma femme.

Elle était vraiment jolie cette jeune femme, épouse d'un Suisse, cas singulier et curieux que nous ne nous serions, ma foi, jamais attendus à trouver ici. C'était une femme d'environ 20 ans, au type accentué, mais plus gracieuse que la généralité de ses compatriotes. Ses yeux plutôt petits, ses pommettes saillantes, le nez large et aplati, disaient bien haut pourtant son origine.

Vêtue d'un costume de laine bleue, elle portait de plus au cou un joli fichu très propre.

Le Suisse exilé avait épousé cette indienne depuis

deux ans environ; il la contemplait amoureusement en notre présence, comme pour nous faire entendre combien il était satisfait de son choix.

Nous lui demandâmes en français quelle était son origine: il nous répondit par ces mots *Pierre Bærismwyl* et à notre demande, inscrivit sur notre album, son nom et celui de sa compagne, *Louise Bravito*.

— Elle est alacalufe, ajouta-t-il, de très bonne race, meilleure que toutes celles d'alentour.

Ensuite, Pierre nous raconta, toujours en français, qu'il était natif du canton de Fribourg en Suisse, de Fribourg même, où il y a une cathédrale avec un orgue fameux. Il est au Chili depuis nombre d'années et s'il a épousé cette jeune fille, c'est qu'elle est bonne et fidèle bien qu'Indienne. Son frère de Fribourg ne veut pas lui écrire, depuis qu'il a appris cette alliance étrange, et Pierre n'a d'autres nouvelles du monde que celles du *El Chileno* qu'il reçoit par les goëlettes, trois ou quatre fois l'an.

En prononçant le nom de Fribourg, en parlant de l'orgue qu'il a entendu au cours de son enfance, les yeux de l'exilé s'illuminent, se voilent de larmes; car ces souvenirs sont une vision fugitive de la patrie, des lacs aimés, des forêts de sapins sur le versant des Alpes, et ce mirage passait devant ses pupilles bleues. Cette émotion maîtrisée, notre hôte nous fit voir les basses-cours (corral) où il élève les oiseaux aquatiques de l'île dont la chair, à ce qu'il nous assura, est très agréable; en nous expliquant cela, il confondit le mot femelle avec jumelle, ce qui le fit sourire tristement en disant :

— Hélas! j'ai déjà oublié le français.

Le président Errazuriz s'approcha de lui, lui adressa affectueusement la parole, de même que les personnes de sa suite, et M. S. prit une photographie du couple intéressant, photographie en pied sur la porte de la hutte, la jeune femme s'appuyant sur l'épaule de son mari, tous deux regardant au loin comme s'ils voulaient scruter l'avenir mystérieux qui leur est réservé.

— Nous avons eu depuis notre mariage un seul sujet

de chagrin, nous dit notre interlocuteur en nous reconduisant, nous avons perdu un petit enfant.

Il nous accompagna jusqu'à la jetée et nous demanda notre adresse pour nous écrire au cas où il aurait besoin de nos bons offices. Et il nous supplia de lui envoyer des journaux et la photographie qu'avait prise M. S.

Le vapeur *Angamos* traversait le détroit emportant les visiteurs de l'île Dawson, et, là-bas, au loin, le petit port riant d'*Harris* disparaissait peu à peu dans la brume.

Dans cette solitude monotone et triste, dans cette existence close entre les collines et la mer, sans communications, sans nouvelles, sans rien qui atténue l'uniformité des jours, dans ce sépulcre enfin, nous laissons un Européen, un Suisse, fils d'un des peuples les plus sympathiques qui soient, d'un peuple libre, prospère et heureux.

Cet homme, ce fils d'une race avancée, a uni pour jamais son sort à une femme d'un autre sang, manifestement inférieur :

L'indienne alacalufe, ne pouvant s'élever à la culture de Pierre, natif de Fribourg, Pierre a dû s'abaisser jusqu'à elle.

Le christianisme a rendu l'Indienne douce, aimable, fidèle, pieuse et tranquille, mais dans sa pauvre âme n'entrent que des sentiments simples et primitifs; elle reste inaccessible à toute idée de culture.

Tous deux s'aiment, et l'amour conjugal, consacré au pied des autels, affermi dans cette existence vertueuse, toute de travail et de résignation, rapproche chaque jour davantage les époux. Le Suisse, cependant, ne reverra plus Fribourg; il ne reverra plus la magnifique cathédrale et son orgue, qui sont déjà pour lui quelque chose comme une féerique vision; il oublie la langue française, celle que lui ont parlée ses pères.

LETTRE DU SIÈCLE PASSÉ



Grâce à l'obligeance de M. Marcel Vonderweid, nous sommes en possession d'une nouvelle lettre de M. François-Pierre Reynold, tirée de la collection si intéressante dont les lecteurs des *Etrennes* ont déjà vu un échantillon l'année dernière. Nous adressons tous nos remerciements à M. M. Vonderweid et laissons la parole à notre auteur :

à M^r Jaques Repond Négociant, En ruë de la Cage au coin sur la place des Terreaux à Lyon.

Monsieur,

Je satisfais avec plaisir à votre curiosité touchant le remplacement fait en ce temps des charges vacantes de notre République. Le Dimanche avant la Saint-Jean appelé le Dimanche secret est le premier jour destiné à cette affaire. En ce jour le petit Conseil n'est pas associé à la souveraineté et il en est exclu de l'assemblée à l'exception des 4 Bannerets et du Chancelier, lesquels président ce jour-là avec les 24 secrets ornés de leurs fraises, occupant les fauteils du conseil journalier. On débute par censurer les deux Avoyers et des 24 conseillers ensuite. On y repasse leur conduite, et s'ils ont failli pendant l'année ils peuvent s'attendre à des représentations ou à des reproches et même à des dépositions sans appel. Cela fait, s'il y a des places de Conseillers vacantes on les remplit. Il n'y en eut qu'une pour cette fois, arrivée par la mort de M^r l'Avoyer Vonderweid. Celle qu'occupait M^r de Montenach, son successeur, fut décernée par le sort à M^r Thomas Gottrau ancien Banneret. Ensuite on procède à repasser la conduite des soissantes deux à deux Bannière après Bannière et à la conclusion de chaque Bannière on la rend complete si elle ne l'est

pas. Deux manquèrent à la première Bannière, les pre-
tendants se trouverent au nombre de 18, le sort donna
la première place à mon frere l'ainé et la seconde à
votre serviteur. Dans la Banniere de l'auge le seul
soissant qui manquait fut remplacé par Mr. Joseph
Gottrau, que vous ne connaissez pas à ce que je crois.
C'est un garçon, qu'on nomme par sobriquet Tornaletta.
à cause que sa maison est flanquée d'une Tourelle au
haut de la grand ruë. Dans la Banniere de la Neuveville
il n'y eut aussi qu'une place vaquante, elle tomba entre
bonnes mains. C'est l'ainé des freres Vonderweid de
l'auge, ancien Ballif de Farvagny. La Banniere des
places se trouva complete. Pour conclusion de la jour-
née on examine le comportement des 4 Bannerets et du
chancelier, après quoi on se retire. Cela n'arriva qu'à
7 heures du soir. De façon que la séance dura 13 heures
de suite ayant été ouverte depuis les 6 heures du matin.
Depuis ce jour tous les Tribunaux sont fermés jusqu'à
la St-Jean, à l'exception de celui de Messieurs les secrets
qui s'assemblent le jour de la Bataille de Morat, pour
censurer les bourgeois des deux cents et pour les rem-
placer tous les deux ans. Le jour de St-Jean arrivé
leurs Excellences en corps avec toute la Bourgeoisie
s'assemblent dans l'Eglise des Cordeliers. Les 4 Ban-
nerets et les 24 secrets y sont ranges à l'entrée assis en
haye comme inspecteurs de la revue. Le Chancelier
avec ses substituts ouvrent la marche. Ensuite défilent
les Avoyers, les Conseillers et soissantes Deux Cent et
Bourgeois chacun en sa Banniere. On donne à chacun
en entrant 6 piecettes, et dès que tous ont passé le
Chancelier monte en chaire, fait la lecture des membres
du conseil et des soissantes comme ils furent confirmés
le Dimanche secret, et pour les nouveaux élus il hausse
la voix, de même pour les deux cents qui furent pre-
sentés le jour de la bataille de Morat. Le nombre des-
quels se monta à 8 huit en cette promotion, qui sont
Mr. Fegueli que vous avez vü l'année passée à Lyon,
Mr. Maillard de Romont, Mr. de Praroman Sgr. de
Montet, un Mr. Buman dit *Nason*, Mr. Brinisholtz dit

Baron de Granfey, M^r. de Chollet dit Quirit, un Castellaz 6^e des freres qui sont de l'etat, le 8^e je ne m'en souviens pas pour le moment. Cette lecture etant faite l'Avoyer qui a presidé pendant l'année harangue l'assemblée sur la Presidence qu'on lui a confié et la remet pour conclusion à son Collegue, qu'on temoigne agréer en levant les mains. Le Chancelier lui fait sur cela la lecture de son serment et il jure seul, ensuite tout le conseil ensemble, après eux les Banneret les Secrets et les soissantes chaque corp à part et finalement toute la Bourgeoisie ensemble. J'oubliais de vous dire qu'on avait élu en ce jour un nouveau Bourguemaitre, qui se fait à la pluralité des voix de toute la bourgeoisie. Il n'y eut cependant pas de brigues à ce sujet, puisque M^r. Maillard se trouva seul prétendant, on n'eut donc qu'à lever les mains pour son election. Il n'a pas laissé de donner 4 piécettes par tête à toute la bourgeoisie. Après ce jour il y a tous les jours desuite conseil des deux cents pour confirmer les gens en charge et remplacer ceux qui ont fini leur tems. le lundi donc après la S^t-Jean on nomma un nouveau Banneret de la Neuveville, qui fut M^r. Vonderweid votre bon Ami, l'ancien Ballif de Bulle. Après lui un M^r. Maurice Rämly fut nommé grand sautier et un autre M^r. Rämly secretaire du Conseil, celui-cy est le frere du Ballif de Corbiere. Le reste de la matinée fut employée à l'instruction de deux Députez, qui partirent encore le meme jour pour la Diète annuelle des Cantons, qui se tient à Frauenfeld. Il y a longues années, que les envoyez de Frybourg ne s'y sont pas trovéz, quoique tous les ans conviés. Mais l'éloignement de 50 lieux, et les matières qui s'y traitent peu interessantes pour notre état, ont fait qu'on s'en est dispensé pendant plusieurs années, puisque défunt M^r. l'Avoyer de Grangettes a été le dernier, qui y fut avant sa caducité. On y a envoyé cette fois M. d'Alt Avoyer président et le Tresorier en charge. Le lendemain on a remplacé que deux charges, scavoir celle de Grand Voyer par un M^r. Rudolf Weck, et le secretaire de l'hospital par M^r. Schröter fils du

Banneret. Le reste de la matinée fut emporté par d'autres affaires. Le jour suivant le Balliage de Vauruz fut confié au Cadet des 7 freres de Pensier, celui de Surpiere à son frere Ignace. Celui de Corbiere donné pour recompense au secretaire du Conseil Mr. Vonderweid. Voila à peu près toutes les charges un peu considerables qu'on a donné jusqu'à ce jour, je serais charmé si ce recit peut vous amuser et vous etre aussi agreable qu'à moi de me dire

Monsieur

Votre très humble serviteur

REYNOLD le second

Frybourg ce jour de
St-Pierre et Paul 1741.

LES SABOTS DE LA VIEILLE

HISTOIRE VRAIE



J'avais réuni quelques amis. On sortait de table, et l'on venait de passer au fumoir, quand un de mes convives, avisant une petite paire de sabots qui occupait le milieu d'un panneau, me demanda en riant :

— Sont-ce les sabots avec lesquels l'un des tiens est venu à Paris, ayant en poche les deux francs traditionnels ?

— Ne riez pas de ces sabots, répondis-je, il y a là une histoire touchante à laquelle je me suis trouvé mêlé, et que je vais vous dire.

J'étais venu passer mon congé en Bretagne. Un de mes amis m'avait signalé un coin très retiré, très pittoresque entre Perros-Guirec et Trégastel.

C'était un petit port des plus modestes, avec ses barques de pêcheurs, tranquillement à l'ancre dans une baie solidement établie et à l'abri des coups de mer, grâce à ses brise-lames.

Le pays semblait presque inhabité. Les hommes à la mer ou en moisson à Jersey et Guernesey, les femmes seules prennent soin de la culture.

L'auberge était silencieuse et propre avec ses murs blanchis à la chaux vive; pour tout ornement une image, celle de Saint-Yves, dont le culte est vénéré dans cette partie de la Bretagne.

J'avais pour seuls compagnons de table, le commissaire du port, vieux marin ayant fait de longues traversées qui attendait paisiblement sa retraite dans ce coin perdu et sûrement ignoré des puissants du jour. L'autre, le gardien de batterie, un grand garçon, natif des Vosges, sans ambition, habitait toute l'année une île, où le retenait son service. Le matin et le soir, il se faisait passer pour venir prendre ses repas à l'auberge et *savoir un peu les nouvelles*.

Un matin, j'entendis un bruit inusité, des allées et des venues, enfin un mouvement inconnu, pour moi du moins.

Des paysannes aux coiffes variées, des hommes, des enfants arrivaient de tous côtés; beaucoup de femmes, les unes à pied, une lanterne passée sous le bras, et, tout en marchant, tricotant la laine, car je n'ai jamais vu une Bretonne marcher sans que ses doigts ne tinsent les aiguilles et le tricot.

D'autres avaient déjà dételé leur cheval, et, après une sommaire poignée de foin donnée à l'animal, et la voiture lui servant de ratelier, tout ce monde grimpaît vivement sur les talus, sur les roches, les yeux fixés sur le même point, semblant attendre l'arrivée de quelque navire.

— Que veulent donc tous ces braves gens? dis-je au commissaire qui fumait philosophiquement sa pipe sans sembler voir ce qui se passait autour de lui.

— Ils attendent deux bateaux qui viennent de Jersey et de Guernesey, leur ramenant leurs parents, leurs époux, leurs fiancés, qui sont allés faire la moisson dans ces deux îles.

— Quand arrivera les bateaux? lui demanda timide-

ment une petite Bretonne portant un parapluie plus grand qu'elle.

— Quand il y aura de l'eau dans le port, et ce ne sera pas tout de suite, mon enfant. D'ailleurs ils ne sont pas en vue et ne peuvent arriver que vers minuit ou une heure, répondit le commissaire.

Aussitôt, il se forma un groupe autour de l'enfant.

— A quelle heure? lui demandait-on de tous côtés.

A la réponse qu'elle leur fit, chacun se remit à observer silencieusement le large.

— Allons dîner, dit le commissaire; et nous allions rentrer à l'auberge, quand une vieille femme, tenant ses sabots à la main, et qu'à sa coiffe je reconnus pour être de Saint-Gildas, nous aborda :

— Pardon, monsieur l'officier, à quelle heure arrivera le bateau de Guernesey?

— Vers minuit, ma bonne femme.

Le visage de la vieille prit une expression si triste, que je ne pus m'empêcher de lui demander qui elle *espérait* (comme on dit ici).

— Mon fils, messieurs, voilà déjà deux fois que je viens l'attendre; mais il y a bien des jours qu'il est parti. C'est un beau gars, solide, à qui la besogne ne fait pas peur. Malheureusement il a le même défaut que défunt son pauvre père, il aime à boire un coup, et, quand il est dans ces états-là, il ne connaît plus rien; il me fait frémir; j'espère bien que cette fois il n'aura pas manqué le bateau. Je vais aller l'espérer là-haut sur les roches où l'on voit de si loin; je ne suis pas d'ici et je suis un peu lasse. Pardon, messieurs, de votre dérangement et bien merci.

— Comment, dit le commissaire, il a déjà manqué deux bateaux? Hum! c'est drôle tout de même. Mais dites donc, la mère, s'il a souvent le gosier sec, il aura peut-être bu un trop grand coup à la grande tasse.

— Est-ce que vous avez entendu dire ça? fit la vieille d'un ton résolu.

— Mais non, mais non, répondit le commissaire, c'est une plaisanterie.

— Ah ! c'est que si c'était vrai, je sais bien ce que je ferais, moi.

— Et que feriez-vous ? ma brave femme, lui demandai-je un peu ému.

— J'irai le rejoindre, *oui dame*. Puis, après avoir remis ses sabots et nous avoir salués, elle prit le chemin de la falaise. Je la suivis quelque temps des yeux.

— Eh bien ! dit le commissaire, allons-nous dîner à la fin ?

— Allons dîner, répondis-je. Mais, je ne sais pour-quoi, je n'avais plus faim.

Le repas fut silencieux.

— Ah ça, qu'avez-vous donc tous deux ? nous demanda tout-à-coup le gardien de batterie. Vous ne dites pas un mot, ce soir !

Nous lui racontâmes alors l'incident de la vieille aux sabots.

— Que voulez-vous, reprit-il, si le garçon a bu, il boira.

— Non mais, sérieusement, dis-je au commandant, si son fils ne revient pas il est peut-être mort ? et on n'ose pas le lui dire. Dans ce cas, il y a vraiment conscience à laisser cette pauvre femme attendre ainsi, et cela sans espoir !

— Qui sait, fit le commandant, le garçon s'est peut-être embarqué de Jersey ou Guernesey pour un voyage au long cours, ou bien est-il tombé à la mer en état d'ivresse sans qu'on s'en soit aperçu, il y a des trous si profonds dans les grandes roches de Guernesey.

Et tout le dîner se passa à parler de la vieille et de son gars.

Nous avions l'habitude, une fois le café pris, d'aller fumer un cigare le long des roches, dans ces petits sentiers où le douanier marche seul, d'un pas sûr. Nous revîmes la vieille, elle était assise au pied de la grande croix blanche, que les marins aperçoivent de si loin.

— Encore un peu de patience, la mère, lui dis-je en passant, l'heure approche et vous allez bientôt embrasser et revoir votre gars.

— Merci, monsieur, répondit-elle, et elle ajouta gravement :

— Mais, qu'il soit ou non dans le bateau, je le verrai cette nuit.

Je ne sais pourquoi, mais cette réponse me fit froid au cœur.

Nous continuâmes notre chemin.

Il y avait déjà longtemps que nous étions assis sur une grosse pierre, le commissaire et moi, fumant sans nous dire une parole, quand je me sentis toucher légèrement le bras ; malgré moi, je tressaillis.

— Qu'y a-t-il ? demandai-je à mon compagnon.

— Voyez-vous, là-bas, tout à fait au large, une petite leur verdâtre comme un ver luisant glissant sur l'eau ?

— Oui, je vois.

— Eh bien, ce sont eux, car l'autre bateau ne doit pas être loin, le vent a fraîchi, ils ont bonne brise, dans une heure ou deux, au plus tard, ils seront ici.

— En ce cas, redescendons au port. Je voudrais bien savoir quelque chose ; et je pris les devants, marchant à grands pas, pendant que mon compagnon laissait échapper cette exclamation :

— Oh ! ces artistes ! Aussi nerveux que les femmes !

Une fois sur le quai, nous nous étions mêlés aux groupes ; le moment approchait et l'on entendait tout ce monde de braves gens échanger leurs craintes, leurs espérances.

Il m'était venu une idée et, m'approchant d'un vieux portant le grand feutre (coiffure qu'on ne rencontre plus guère qu'au grand pardon de Sainte-Anne) :

— Vous ne savez pas, lui dis-je, si, dans les gens partis par un des derniers bateaux, il a disparu ou péri un jeune homme dont la vieille mère habite St-Gildas ?

— Pierre Goffic ? vous voulez dire, monsieur, fit-il en baissant la voix et en jetant un coup d'œil autour de nous. C'en était un encore qui buvait sans soif. Hélas, oui, monsieur, on l'a vu un soir partir tout seul dans une barque ; il était un *peu bu*. La mer était forte. Il allait chercher, avait-il dit, dans les grottes, un trésor

caché. Le lendemain, il n'est pas revenu et l'on n'a jamais revu sa barque. Dans ces parages-là, la mer est *avaricieuse, elle ne rend rien!* au retour, on n'a pas osé le dire à la vieille, elle en serait devenue folle! Et c'est ce qui fait qu'à chaque bateau qui revient de là-bas, on la voit arriver avec ses sabots. C'est une brave femme. Elle n'avait pas été heureuse du vivant de son homme; aussi, elle a la tête un peu malade. Mais, pardon, monsieur, voilà un des bateaux qui double la jetée et j'ai du petit monde à moi, là-dedans.

Alors, il se fit un grand mouvement. Toute cette foule se porta en avant, se bousculant; c'était à qui arriverait le premier pour apercevoir ceux qu'on attendait là depuis le matin.

Je cherchais ma vieille, elle était déjà au premier rang. Chacun, par un sentiment de compassion, lui laissait la meilleure place, bien que tous sussent à quoi s'en tenir sur le sort du malheureux fils qu'elle ne devait plus revoir.

Le premier bateau entra lentement, dans le petit port; on entendit la voix du commandant qui donnait les derniers ordres pour *accoster*, et l'on jeta la planche qui relie le bateau à la terre ferme.

Le débarquement se fit pour le second bateau qui venait d'arriver quelques instants après l'autre, comme il s'était fait pour le premier.

Le quai était devenu désert, le bruit des dernières charrettes, emmenant dans les villages voisins les Bretons de retour au pays, se perdait dans le silence de la nuit.

Seule, la vieille était restée, attendant toujours, mais sans rien demander aux matelots qui faisaient déjà les préparatifs de départ. Quand on avait retiré la planche, elle était demeurée quelques instants encore, son œil plongeant jusqu'au fond du bateau. Alors seulement elle fit un mouvement, jeta un long regard sur la grande mer, étendit vers elle un bras menaçant, et ses lèvres murmurèrent : « Voleuse », puis, poussant un gros soupir elle se laissa tomber à l'eau et l'on entendit un

bruit semblable à celui d'un éboulement, un clapotement d'eau, puis plus rien, le silence.

Je me trouvais juste en face de la croix blanche où j'avais parlé à la vieille quelques heures auparavant.

Je me laissai tomber sur les marches. Je n'avais plus de forces. Que faire? chercher du secours, au milieu de la nuit, impossible! et d'ailleurs le temps de redescendre, il serait trop tard. Tout devait être fini depuis longtemps.

Je me levai et fis quelques pas. J'essayai de me pencher sur l'abîme; rien que le bruit de la mer envahissant les crevasses des grandes falaises.

Comme je venais de me remettre en chemin, mon pied heurta quelque chose. Je me baissai, ma main rencontra un sabot, quelques pas plus loin je trouvais l'autre.

Le lendemain comme je n'avais pas paru à l'heure du déjeuner, le commissaire et le gardien de batterie montèrent à ma chambre pour savoir si j'étais malade.

En me voyant tout pâle encore des émotions de cette sinistre nuit, ils se regardèrent avec inquiétude.

Alors, silencieusement, je leur montrai du doigt les sabots en murmurant ces mots :

— Elle a tenu parole, elle a revu son gars cette nuit! Puis, comme un enfant, je fondis en larmes.

Et voilà, mes amis, pourquoi je garde respectueusement et comme une relique les sabots de la vieille.

Frédéric FEBVRE.

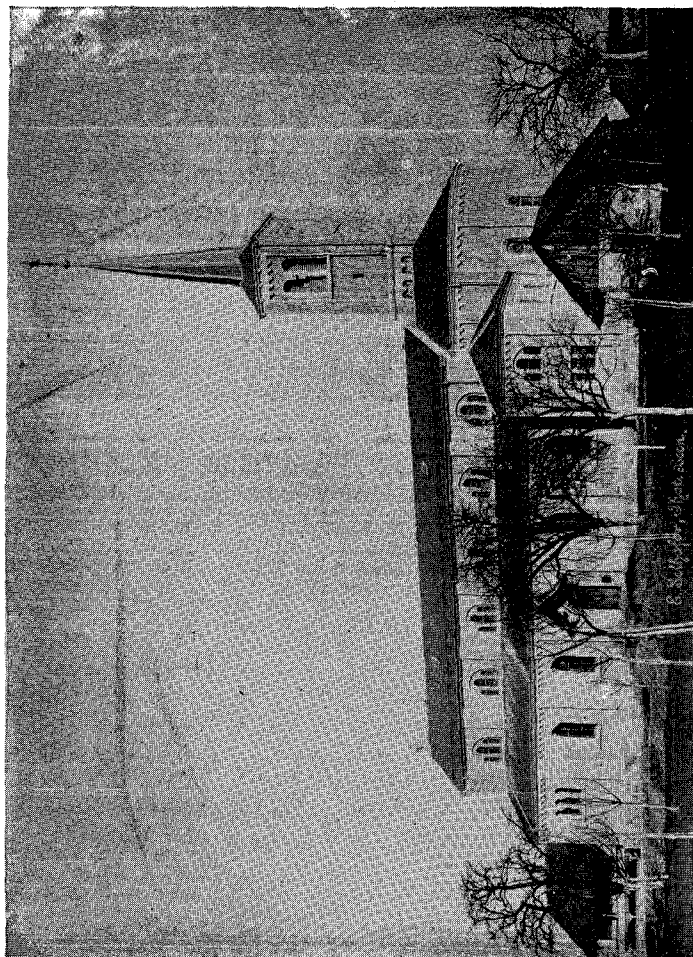
A l'école.

Le maître: « Hé bien! Michel, quelle est la profession de ton papa? »

L'élève... embarrassé: « Je ne sais pas bien comment on appelle cette profession. »

Le maître: « Voyons, tu n'as pas besoin de te gêner, dis-nous seulement ce que fait ton père à la maison. »

Après une nouvelle hésitation, l'élève: « Mon père est la femme à barbe du cirque. »



LA NOUVELLE ÉGLISE DE SCHMITTEN

LA NOUVELLE ÉGLISE DE SCHMITTEN



De nouvelles églises ont été construites ou restaurées dans le district de la Singine durant ces dernières années. C'est ainsi qu'Ueberstorf a agrandi son église au moyen de deux annexes latérales, de façon à obtenir une croix grecque, et que Planfayon a allongé la nef et construit un nouveau clocher. Par contre, les localités de St-Sylvestre, St-Antoine, St-Ours, Bonnefontaine et Schmitten ont construit de nouvelles églises.

Parmi ces derniers édifices, la nouvelle église de Schmitten, que nous représentons par la figure ci-dessus, est sans contredit le plus important et le plus luxueux. C'est une cathédrale dans toute l'acceptation du mot. Construite sur une éminence et dans le style roman du XI^me siècle, elle est très imposante et s'aperçoit de loin. Elle donne beaucoup de cachet à la localité.

Le projet a été élaboré par M. l'architecte Segesser, de Lucerne.

L'édifice a une longueur totale de 38 mètres et une largeur totale de 20 mètres, dont 9,6 pour la nef centrale et 5,20 pour chaque nef latérale.

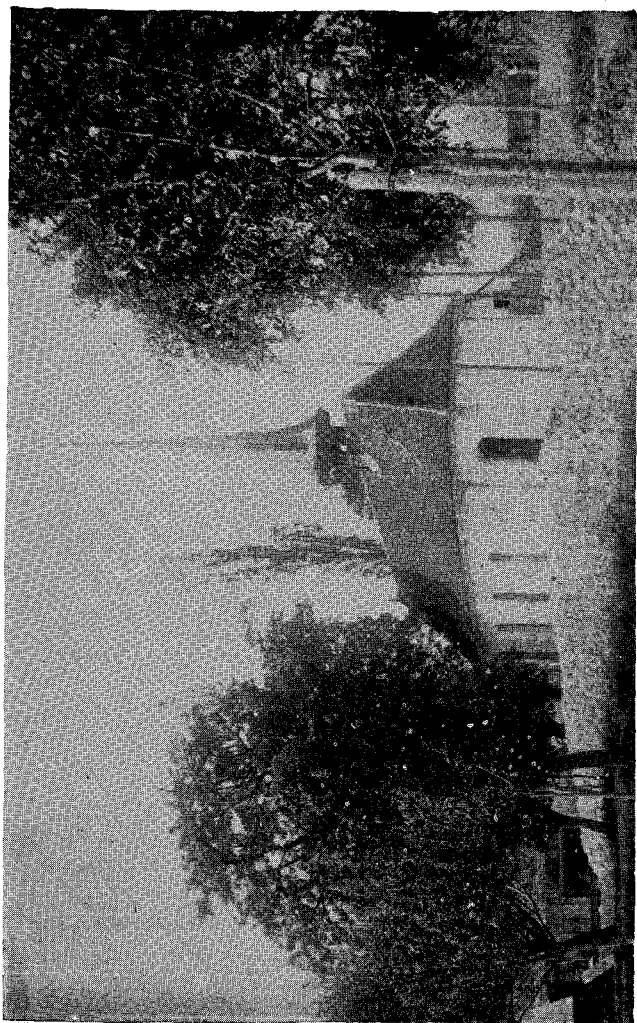
La hauteur totale de la tour est de 40^m, dont 23^m,6 pour la partie maçonnée (carré de 5^m,50 de côté) et 16^m,40 pour la flèche.

Les arcs doubleaux sont supportés par des colonnes en marbre rouge d'Italie avec chapiteaux en marbre blanc de Carrare.

Les vitraux, exécutés par M. Troxler, de Lucerne, représentent : l'Invention de la Ste-Croix, l'Annonciation et les Apôtres.

Les cloches, en acier fondu, proviennent de la Société Bochumer, près de Cologne.

La dépense totale s'est élevée à 125,000 francs.



L'ANCIENNE ÉGLISE DE SCHMITTEN

Cet édifice a été construit durant les années 1897—1898. Ce laps de temps, relativement court, prouve que la commission des travaux et surtout son président, M. le député Wæber, ont déployé une grande activité et fait preuve de beaucoup de dévouement.

Quant à l'ancienne église, en partie démolie et dont nous avons aussi reproduit l'image, voici quelques données historiques qui intéresseront sans doute les lecteurs des *Etrennes*.

La première chapelle fut construite au IX^me siècle, sous le vocable de Saint-Othmar. A cette époque, Schmitten s'appelait Othmarswyl.

Cette chapelle fut reconstruite en 1400 et formait la partie centrale de l'ancienne église. Elle fut en 1431 visitée par 4 cardinaux revenant du Concile de Bâle.

A cette chapelle fut ajoutée une annexe qui constituait le chœur de l'ancienne église.

En 1830, l'ancienne chapelle fut encore agrandie à l'autre extrémité. Donc, l'ancien édifice religieux était formé de parties exécutées à différentes époques.

On parle de la mort :

— Moi, dit un aimable sexagénaire, je n'y pense jamais. Tout ce que je demande, c'est qu'elle en fasse autant à mon égard.

* * *

— Ma pauvre femme, je commence à m'effrayer. Je deviens si gras. Je me suis pesé hier, et j'arrive aux 80 kilos.

— Quatre-vingt kilos ! Impossible !... Où donc t'es-tu pesé ?

— Chez notre boucher.

— Oh ! alors, sois tranquille, sois sûr que tu pèses un bon tiers de moins !

* * *

Au bal :

— Monsieur, voulez-vous apporter un petit changement à votre manière de danser ?

— Comment donc ! mademoiselle, avec un grand plaisir. Dites !

— Eh bien, marchez-moi un peu sur le pied gauche, maintenant. Le droit est suffisamment écrasé.

LE CHATEAU DE BULLE ¹⁾

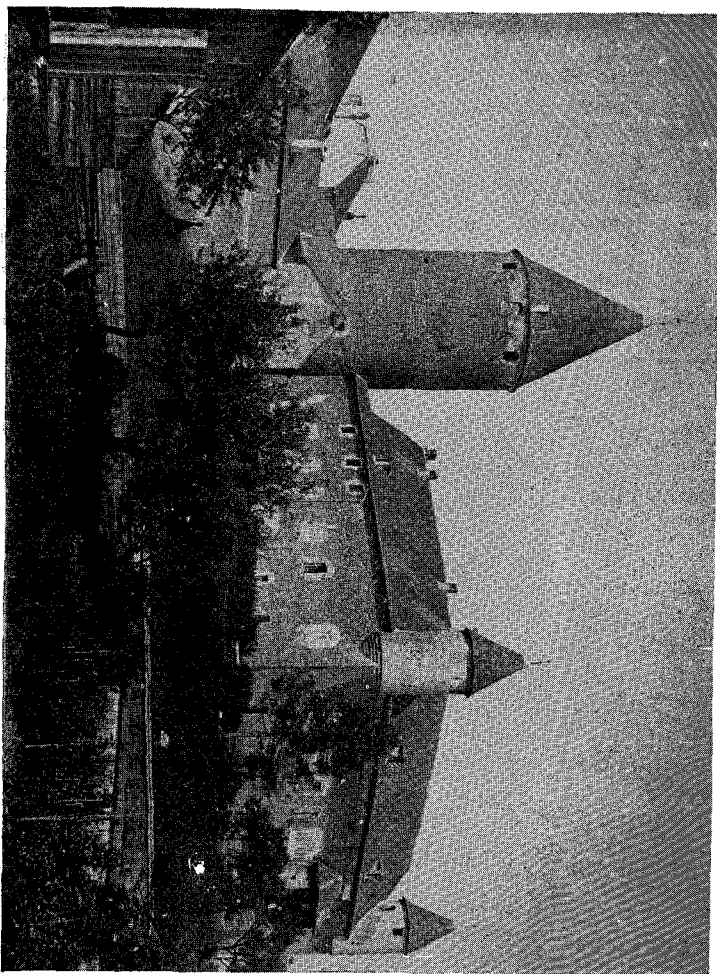


a Société fribourgeoise d'histoire a tenu dernièrement une assemblée annuelle à Bulle. M. Max de Diesbach a communiqué une étude sur le château de Bulle, dont voici un aperçu :

Plusieurs actes du moyen-âge mentionnent l'existence d'un vieux château dans le voisinage de l'église paroissiale actuelle, à peu près là où est aujourd'hui le tilleul. On croit communément que le château actuel a été construit en même temps que les remparts de la ville, entre les années 1230 et 1239, par saint Boniface, évêque de Lausanne. Avant la réformation, plusieurs de nos évêques vinrent y faire des séjours; quand ils arrivaient, douze lits complets devaient toujours être préparés pour leur suite. En 1532, un incendie éclata dans les appartements du manoir, sans toutefois le détruire. Quatre ans plus tard, Bulle passait sous la domination de Leurs Excellences de Fribourg. Le château perdit, dès lors, son importance et ne servit plus que de résidence au préfet du district. Divers travaux de restauration y furent exécutés pendant les XVI^e et XVII^e siècles. Enfin, il y fut fait, en 1767, d'importantes réparations, quelques-unes très malheureuses au point de vue artistique. L'incendie de 1805 l'épargna.

Le château est intéressant au point de vue de l'architecture militaire. Il y avait jadis, tout autour un large fossé, aujourd'hui à sec, qui devait sans doute être alimenté par les sources du voisinage. En 1778, un pont de pierre remplaça l'ancien pont levis. Les murs extérieurs ont 2 m. 16 d'épaisseur. La partie la plus inté-

¹⁾ Voir ci-après la gravure, d'après une photographie mise à notre disposition par M. Léon de Week, avec l'inépuisable obligeance qu'on lui connaît.



LE CHÂTEAU DE BULLE

ressante, et celle qui a subi le moins de transformations, est le donjon. Au sommet, la vue s'étend au loin sur les anciennes possessions des comtes de Gruyère. Les abords du château ont subi de nos jours une modification des plus regrettables. Si, au lieu de la rangée de maisons qui masque actuellement la vue du manoir du côté de la ville, on avait su conserver là, au centre de Bulle, une place encadrée par le vieux tilleul et le couvent des Capucins, combien c'eût été plus pittoresque ! Hélas ! le mal est fait, et il n'est pas possible d'y remédier.

Entendons-nous.

La scène se passe devant un tribunal de Londres.

Le juge (au prévenu). — Buvez-vous ?

Le prévenu. — M. le juge, qu'entendez-vous par boire ?

Le juge. — Mais boire, c'est boire, parbleu.

Le prévenu. — Dans ce cas, certainement, je ne pourrais pas vivre sans cela.

Le juge. — Buvez-vous beaucoup ?

Le prévenu. — Qu'entendez-vous par boire beaucoup, M. le juge ?

Le juge. — Buvez-vous plus qu'il ne vous faut ?

Le prévenu. — Oh non, jamais je ne l'ai remarqué.

Le juge. — Mais vous arrive-t-il par-ci par-là de boire trop ?

Le prévenu. — Non !... une tasse de thé le matin, une le soir.....

Le juge. — Mais non, je vous demande si vous buvez beaucoup d'alcool !

Le prévenu. — Oh, oh ! non pas ça, je suis tempérant.

* * *

Chez la modiste. — Qu'est-ce que vous mettez sur mon chapeau ? — Un épi, comme c'est convenu... Seulement à cause de la hausse sur les blés, je suis obligée de le compter plus cher.

* * *

Dans un théâtre, il y a quelques années, on jouait un drame dans lequel un rémouleur assassiné mourait. Devant simuler l'agonie, il parlait un peu bas ; alors un spectateur du paradis, au milieu du silence général, se mit à crier : « Plus-z-haut ! »

— Quand on est assassiné, reprit l'acteur rémouleur d'une voix mourante, on ne peut pas crier : « Si-z-haut ! »

LES FÊTES DU MARIAGE

de Philippe d'Estavayer.

1599.



es feuilles boulevardières de Paris contiennent, dans la plupart de leurs numéros, la relation de quelque mariage célébré dans le grand monde; vous y trouvez la liste des parents et des invités, l'énumération des cadeaux, le nom du prêtre officiant, ceux des chanteurs et des musiciens qui se sont fait entendre pendant la cérémonie, l'inventaire complet du trousseau de la mariée, des diamants jusqu'aux bijoux. Tout cet étalage est assez ridicule quand on sait que ces articles sont payés à raison de 25 francs la ligne, pour jeter de la poudre aux yeux des badauds et des indifférents.

Cette mode existait déjà autrefois, mais les anciennes relations étaient dédiées aux mariés et à leurs parents qui conservaient ainsi le souvenir d'un fait mémorable de la vie familiale. Un pareil écrit nous est tombé sous la main dernièrement; c'est le récit des fêtes célébrées le 15 novembre 1599, à l'occasion du mariage de Philippe d'Estavayer avec Elisabeth Wallier.

Dans un cahier manuscrit de 28 feuillets in-4°, Joseph Hörttner, d'Innsbruck, peintre à Estavayer, raconte cet événement qui occupa les loisirs de la petite ville. « Bien que ce sujet ait déjà été traité dans un poème latin par une plume compétente, j'essaierai, dit notre Tyrolien, de l'aborder à nouveau et d'en retracer les épisodes dans cet opuscule composé en vers allemands. » Deux dessins coloriés représentant l'un les armes des

époux, l'autre une vue d'Estavayer, accompagnent le texte ¹⁾.

Le poète commence, naturellement, par la création du monde et l'existence de nos premiers parents dans le paradis terrestre; il parle ensuite des noces de Cana, de la ville et de la famille d'Estavayer, puis il arrive à Philippe fils de Philippe d'Estavayer, seigneur de Molondins, Montet, Aumont et Lully, et de Barbe de Diesbach. Orphelin dès son bas âge, il fut élevé par son oncle Nicolas de Diesbach, baron de Prangins, qui ne négligea rien pour donner à son neveu une bonne éducation. C'était un jeune homme doué d'excellentes qualités; pieux, bienveillant et généreux, il était aimé de tout le monde. A l'âge de dix-neuf ans, il se fiança à Elisabeth Wallier, fille de Jacques Wallier, de Soleure, gouverneur de Neuchâtel, et de Barbe de Roll.

Quoique la puissance des Estavayer fut bien amoindrie depuis la conquête du Pays de Vaud, ils étaient cependant dans une belle position de fortune et fort aimés dans la contrée, en raison des traditions et de l'attachement porté par les populations envers les anciens souverains. Les fêtes données à l'occasion de ce mariage furent donc célébrées avec pompe et tout le monde, nobles, bourgeois et paysans, s'associa à la joie et au contentement des deux familles. D'ailleurs, les Estavayer aimaient le faste, le luxe des ameublements, les beaux bahuts armoriés, les vitraux et les tableaux; d'un autre côté, les Wallier, de noblesse assez récente, fiers de cette alliance avec une antique maison féodale, luttèrent de libéralité et de généreuse émulation.

Mais laissons la parole à notre chroniqueur :

Il était beau de voir, dans l'après-midi du dimanche, après la saint Martin (14 novembre) de l'année 1599,

¹⁾ Ce manuscrit appartient à Madame de Glutz née de Sury, à Soleure, qui a eu l'obligeance de me le confier. Je lui présente mes meilleurs remerciements ainsi qu'à Messieurs Albert de Glutz et Georges de Vivis, major d'artillerie, qui m'ont donné plusieurs renseignements.

la bourgeoisie d'Estavayer réunie sous les armes, au nombre d'environ quatre cents hommes : cuirassiers avec leurs piques, arquebusiers et mousquetaires, faisaient bonne et martiale figure, comme il convient à des hommes libres. Ils sortirent de la ville et allèrent à la rencontre des gens de la noce ; s'étant rangés en bataille, ils reçurent le père de la fiancée et sa parenté avec de grands honneurs, discours et force salves de mousqueterie ; les grosses pièces de l'artillerie du château mêlèrent leur voix de basse à cette joyeuse fusillade.

Pendant que toute la troupe accompagnait les Soleurois jusqu'à la demeure de la famille d'Estavayer située dans l'intérieur de la ville, le fiancé s'était rendu sur le rivage pour attendre la jeune Elisabeth qui arrivait en bateau avec ses compagnes. Il l'accueillit avec courtoisie ; les harpes, les violons firent entendre leurs accents mélodieux, puis le cortège se mit en marche au son des tambours et des fifres. Dans la soirée, la maison hospitalière des Estavayer hébergea plus de deux cents convives qui passèrent gaiement leur temps devant une table garnie de gibier, de poisson, de mets succulents et de vins généreux.

Le lendemain, 15 novembre, tout le monde était sur pied, dans la petite ville, pour assister, les uns comme participants, les autres comme spectateurs, à la cérémonie du jour.

Vraiment, dit le poète, elle était imposante la réunion de cette noblesse dans tous ses atours, les hommes avec leurs chaînes d'or, les dames couvertes de bijoux ; il serait difficile de trouver une société plus choisie que ces parents et amis venus des différents pays confédérés. Toute la noce se dirigea vers l'église où les jeunes époux reçurent, suivant les rites de la religion catholique, la bénédiction nuptiale, puis ils entendirent, fort dévotement, une messe chantée avec accompagnement des orgues et des trompettes.

La cérémonie étant terminée, la maison du marié reçut de nouveau les invités où un splendide repas les

attendait, pendant lequel une musique délicieuse se fit entendre. Malgré la profusion et la diversité des mets et des boissons, tout se passa avec ordre et décence. Après que les « grâces » furent rendues pour tous les bienfaits accordés par le Seigneur, de nombreuses réjouissances vinrent égayer l'assemblée. Ce furent d'abord deux danses du sabre exécutées l'une par les garçons et l'autre par les jeunes gens d'Estavayer; c'était un plaisir de voir l'agilité jointe à l'ardeur martiale de cette belle jeunesse; puis les invités dansèrent eux-mêmes jusqu'à la nuit qui fut éclairée par un feu d'artifice tiré au milieu de la ville, devant la maison des époux, sans qu'il résultât de ce fait des accidents ou un incendie. La fumée de la poudre était à peine dissipée, que les trompettes donnaient déjà le signal du souper, suivi de danses et de divertissements.

Le lendemain: assistance à une messe d'actions de grâces, nombreux cortèges, banquets, feux d'artifice. Mais le fait principal de la journée fut un brillant carrousel et une course de bagues exécutés par les chevaliers. Le vainqueur de ce jeu favori des gentilshommes fut le capitaine Daniel Meyer, de Fribourg, qui emporta trois fois le petit anneau au bout de sa forte lance; aussi reçut-il, de la main de la jeune mariée, le prix destiné au plus vaillant.

Le troisième jour, quelques invités prirent congé des époux, mais le plus grand nombre resta encore, et l'on peut dire que ces festivités durèrent huit jours, au milieu de l'allégresse générale. Enfin, chacun se retira chez soi emportant le meilleur souvenir des belles fêtes célébrées à Estavayer; les adieux, les vœux et les remerciements les plus sincères ne furent pas épargnés. Les époux, touchés des marques d'affection et des honneurs dont ils avaient été comblés, se montrèrent très reconnaissants et ils récompensèrent largement leur entourage et leurs serviteurs.

Mais il est temps, dit Hörttnner, que je vous désigne les principaux invités, autant que j'ai pu savoir leurs noms et leurs qualités.

Voici d'abord les Fribourgeois représentés par Monseigneur l'avoyer Louis d'Affry avec son fils François, puis quatre frères appartenant à la noble famille de Diesbach: le seigneur Nicolas, conseiller, baron de Prangins, Rochus, baron de Grandcour, messires Pierre et Georges; le chevalier Josse Vögeli, seigneur de Cugy, et son frère Jacques le brillant capitaine; noble Diétrich d'Englisberg, bien connu de tous les guerriers; le chevalier Nicolas de Praroman, le seigneur Daniel Meyer, célèbre capitaine au service de la Savoie, son cousin Antoine Meyer, les nobles Pierre Falck, bailli de Font, Jean-Ulrich Erhart, Vincent et Pierre-Jacob de Gléresse.

Je place en tête des Soleurois Monseigneur le gouverneur du comté de Neuchâtel Jacob Wallier, capitaine de la garde suisse de Lyon et conseiller de S. M. Très Chrétienne, auquel je joins les capitaines Guillaume Schwaller, Jérôme et Werner Saler, Nicolas et Rodolphe Grimm, Ours von Arx, les nobles seigneurs Jérôme et Jean de Roll, Jérôme Wallier, Jean-Jacques Vigier Jean-Jacques Stocker, Ours Ruchti, Christophe de Steinbrougg, Christophe Ruginet et Pierre zur Tannen.

Les invités de Neuchâtel étaient noble Jean Merveilleux dit Wunderlich et son fils; le seigneur Benoît Chambrier, Daniel Hory, chancelier du comté, avec son fils Jean, puis les quatre ministres de la ville et capitale de Neuchâtel.

Estavayer avait fourni: Nicolas Wild, de Fribourg, avoyer-gouverneur du bailliage d'Estavayer, les conseillers de cette ville, le seigneur Joseph d'Estavayer, Godefroi Griset; seigneur de Forel, nobles François, Christophe et Priam de Ponterose; ce dernier est seigneur de Montbrelloz; enfin les nobles Thomas, Antoine et Claude de Vevey.

Parlons maintenant des gentilshommes qui possèdent des seigneuries dans les pays voisins de Neuchâtel et de Vaud. Voici d'abord Béat-Jacob de Neuchâtel, seigneur de Gorgier, et son cousin André de Neuchâtel, puis François Wallier, capitaine de Vauxtravers avec

son fils Nicolas, messires Ulric de Bonstetten, baron de Vaumarcus, seigneur de Travers, Joseph de Gingins, baron de la Sarraz, Pierre d'Estavayer, seigneur de Bussy et de Mézières le Jorat, Pierre de Goumoëns, seigneur de Correvon avec son fils Claude, Jean-Charles de Goumoëns, seigneur de Bioley et de Wufflens, un beau et gracieux gentilhomme.

J'oublie, sans doute, plusieurs noms et j'aurais dû citer les nobles dames et les gentes damoiselles qui furent l'ornement de la fête, mais, pardonnez-moi, je ne suis qu'un pauvre petit étranger, sans instruction ni talent poétique, si j'ai essayé de rimer ces quelques vers, c'est en raison de l'amour que je porte à mon cher seigneur Philippe d'Estavayer-Mollondins. Daigne Dieu lui accorder longue vie, bénédiction et nombreuse postérité.

C'est dans ce sens que Joseph Hörttner termine la description des fêtes célébrées il y a trois cents ans à Estavayer. Ses vœux ne se réalisèrent qu'en partie : Philippe d'Estavayer mourut le 18 août 1618, âgé de 38 ans; sa femme Elisabeth lui survécut six ans; ils laissèrent quatre enfants qui perpétuèrent leur race jusqu'au commencement du XIX^{me} siècle.

MAX DE DIESBACH.

Bien envoyé.

Pour monter une scie à un professeur de mathématiques, un loustic crut plaisant de lui poser la question suivante :

— Si quatre veaux pèsent 180 kilos, combien pèsera un vieux bœuf?

— Mettez-vous sur la balance et je vous le dirai exactement, répond incontinent le professeur.

* * *

Entre amis :

— Comment tu as perdu ta belle-mère et tu ne nous as rien fait dire !

— A quoi bon faire des jaloux ?

AVENUE DE PÉROLLES

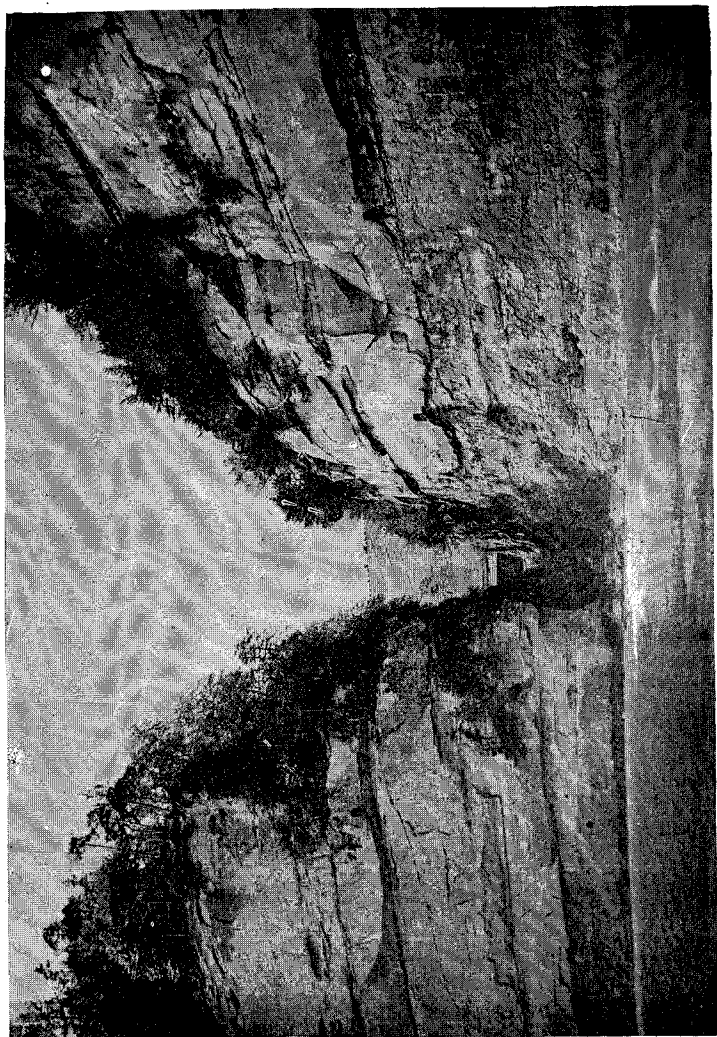


idée de relier directement la ville et la gare de Fribourg avec le plateau de Pérolles était depuis longtemps sur le tapis. Il en avait déjà été question lors de l'établissement de la fabrique de wagons et plus tard encore lorsque cet établissement industriel fut transformé en caserne. Si ce projet est aujourd'hui en voie d'exécution, il faut en rechercher les causes d'une part, dans la nécessité impérieuse qu'il y avait de donner un accès plus facile, plus direct et plus praticable aux établissements industriels et d'instruction publique (Faculté des sciences, station laitière, école des métiers) du plateau de Pérolles et d'autre part dans l'éventualité de l'établissement d'un pont sur la Sarine au Claruz.

La construction de cette route fut décrétée par le Grand Conseil dans la séance du 17 mai 1895.

La route de Pérolles a une longueur de 1200 mètres, une rampe maximale du 2,5 % sur une étendue de 80 mètres et une largeur de 24 mètres, dont 14 pour la chaussée et 10 pour les deux trottoirs. Cette largeur que l'on a trouvée exagérée ne l'est nullement, car à cette voie de communication, comme avenue de l'Université, en prévision de la création d'un quartier industriel et du développement de la ville du côté sud et enfin dans l'éventualité de l'exécution de bâtiments à quatre étages des deux côtés de l'avenue, il fallait bien donner une certaine ampleur. D'ailleurs la largeur de 24 mètres a été admise dans la plupart des nouvelles rues des villes de Zurich, Berne et Genève. La Grand'rue à Bulle et la rue de Romont à Fribourg, dans leurs parties les plus larges, atteignent aussi cette largeur de 24 mètres.

Quant à la traversée des profonds ravins de Pérolles et des Pilettes, il avait d'abord été question de les franchir au moyen de ponts métalliques. Mais il fut, en der-



GRAND REMBLAI VU DU PONT DE LA MAIGRAUGE

nière analyse, décidé de les remblayer pour les motifs suivants : Tout d'abord les remblais présentent une solution bien plus économique et permettront plus tard, de niveler ces dépressions jusqu'au palier de la gare. Puis la somme considérable dépensée pour les ponts serait sortie du canton. En outre, les remblais ne coûtent pas d'entretien, tandis que la peinture des ponts métalliques doit être renouvelée de temps en temps et occasionne de grandes dépenses, surtout lorsqu'il s'agit de ponts de cette importance. Enfin, sur un remblai, on pourra toujours au besoin établir une ligne de chemin de fer, ce qui n'aurait pas été le cas pour des ponts-routes, à moins de les construire dans cette prévision, ce qui aurait considérablement augmenté la dépense. En résumé, les remblais constituent une solution à la fois pratique, économique et ne compromettant pas l'avenir.

Pour le passage du ruisseau de Pérolles, il a été creusé dans la molasse un tunnel de 166 mètres de longueur, avec une section de 1 m. 50 de largeur et de 1 m. 80 de hauteur. Dans le ravin des Pilettes, par contre, il a été exécuté un pontceau en maçonnerie.

La largeur et la hauteur des deux remblais sont respectivement :

pour le remblai des Pilettes de 105 et 36 m.

» » de Pérolles de 120 et 50 m.

La hauteur de ce dernier mesure depuis le pied du talus aval, 70 mètres (à peu près la hauteur de la Tour de Saint-Nicolas).

Les remblais ne seront exécutés qu'à la largeur strictement nécessaire et seront peu à peu complétés, à la largeur normale, au moyen de déblais provenant des constructions du plateau de Pérolles ou amenés de la ville.

Le remblai de Pérolles achevé cubera environ 300,000 et celui des Pilettes 200,000 mètres. Jusqu'à ce jour, il a été transporté près de 400,000 mètres cubes.

Pour le transport de ces déblais, il a été fait l'acquisition :

de 2509 m' de voie de 60 $\frac{c}{m}$ d'écartement et dont les rails ont 70 $\frac{m}{m}$ de hauteur et pèsent 10 kg par m' ;

de 500 m courants de voie de même écartement, mais avec des rails de 65 $\frac{m}{m}$ de hauteur et du poids de 6,8 kg par m' ;

de 62 wagonets de 500 litres de capacité ;

de 2 locomotives de 10 chevaux et du poids de 3000 kilogrammes.

En outre, il a été pris en location durant l'année 1897 :

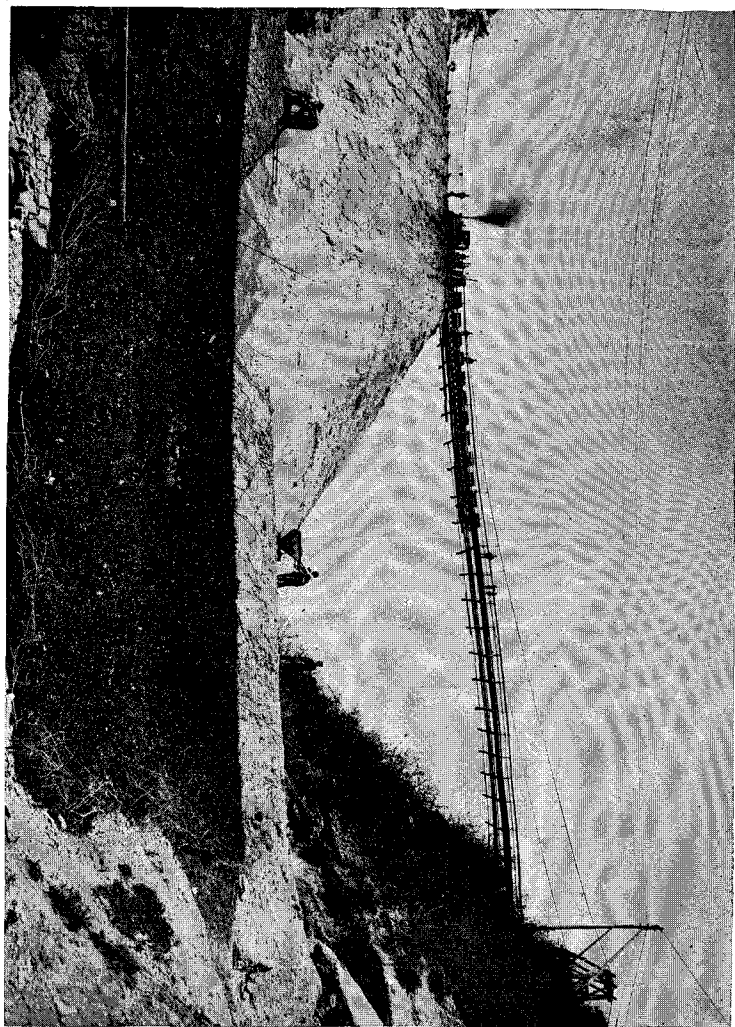
une locomotive de 30 chevaux, poids 4800 kg ;

vingt wagonets de 500 litres pour la desservir.

En ce qui concerne l'exécution des travaux, des mesures spéciales ont dû être prises. Tout d'abord nous avons drainé le thalweg des ravins avec des couches de gravier, puis des drainages ont été exécutés le long des berges, partout où il y avait des suintements d'eau. Enfin de fortes digues furent exécutées au pied du grand talus aval du remblai de Pérolles, afin de diminuer la poussée du remblai contre le mur de soutènement construit à cet endroit.

Dans la formation des remblais, on a d'abord déposé les déblais en éventail à partir d'une rive. De cette manière la poussée des terres s'exerçait non dans l'axe de la vallée, mais vers la rive opposée, laquelle servait de point d'appui au tassement des terres. Plus tard, lorsque le remblai eut atteint une certaine hauteur, les remblais furent exécutés en avançant de façon à obtenir le plus vite possible un passage à travers le ravin ; mais les chevalets et estacades établis dans ce but disparaissaient dans le remblai, par suite du tassement des terres ou étaient broyés par les mouvements variés qui se produisaient dans la masse par suite de la nature hétérogène soit de la pesanteur spécifique différente des déblais.

En présence de ces difficultés qui auraient occasionné des dépenses onéreuses et auraient retardé considérablement l'avancement des travaux (car il fallait chaque matin rétablir l'estacade), une passerelle suspendue, comme la planche l'indique, a été établie d'abord sur le remblai de Pérolles, puis sur celui des Pilettes. Cette passerelle n'avait pas d'autre but que de servir de dé-



REMBLAI DES PILETTES

gagement aux wagons vides. Les wagons chargés étaient culbutés au passage à l'extrémité du remblai. La locomotive et les wagons chargés en appuyant l'extrémité de la passerelle sur le remblai, empêchaient les balancements de cette dernière.

La passerelle, indépendante du remblai, ne subissait donc pas les effets du tassement des terres.

La dépense faite au 31 décembre 1898 est la suivante :

1° Matériel roulant	frs. 50,165. —
2° Travaux d'art (mur, tunnel et pont- ceau)	» 35,374. 80
3° Collecteur et canaux	» 28,691. 90
4° Terrassements	» 327,438. 70
5° Divers (bordures, trottoirs, regards fonte, plantations, garde-corps, indemnités diverses)	» 11,140. 20
Total	frs. 452,810. 60

Si l'on défalque de ce montant

1° les recettes résultant de vente de matériaux, de matériel et de la participation des propriétaires bor- diers à la construction du canal collecteur par	frs. 28,242. 95
2° les recettes résultant de la partici- pation des proprié- taires au canal col- lecteur par	» 17,112. 60
3° la valeur actuelle du matériel roulant et l'outillage par	» 20,000. —
reste comme dépenses effectuées pour travaux à fin 1898	frs. 387,455. 05

AM. GREMAUD, ING.

L'alouette.

Le jour commence à peine à blanchir les collines
La plaine est grise encor ;
Au long des prés bordés de sureaux et d'épines,
Le soleil aux traits d'or
N'a pas encore changé la brume en perles fines ;

Et déjà, secouant dans les sillons de blé
Tes ailes engourdies,
Alouette, tu pars, le gosier tout gonflé
De jeunes mélodies,
Et tu vas saluer le jour renouvelé.

Dans l'air te balançant, tu montes et tu chantes,
Et tu montes toujours.
Le soleil luit, les eaux frissonnent blanchissantes ;
Il semble qu'aux entours
Ton chant ajoute encore des clartés plus puissantes.

Plus haut, toujours plus haut, dans le bleu calme et pur
Tu fuis allègre et libre ;
Tu n'es plus pour mes yeux déjà qu'un point obscur,
Mais toujours ta voix vibre ;
On dirait la chanson lointaine de l'azur.

O charme aérien !... alouette, alouette,
Est-ce du souffle heureux
Qui remue en avril les fleurs de violette.
Ou du rythme amoureux
Des mondes étoilés, que ta musique est faite ?

Pour qui t'écoute, un jour de réveil printanier,
Lorsque la feuille pousse,
Elle a de ces accents qu'on ne peut oublier ;
Moins exquise et moins douce
Est la framboise mûre aux marges du sentier.

Moins vive, l'eau jaillit dans la roche creusée,
Où le martin-pêcheur
Baigne l'extrémité de son aile irrisée ;
Moins fine est la senteur
De la reine-des-prés, moins fraîche est la rosée.

Tout s'éveille à ta voix : le rude laboureur
Qui pousse sa charrue,
Le vieux berger courbé qui traverse rêveur
La grande friche nue,
Se sentent rajeunis et retrouvent du cœur.

Sur tes ailes tu prends les larmes de la terre
A chaque aube du jour,
Et des hauteurs du ciel, par un joyeux mystère
Tu nous rends en retour
Des perles de gaité pleurant dans la lumière.

André THEURIET.

La barbe et la coiffure.

Tenez-vous à savoir l'histoire de la barbe et de la coiffure à toutes les époques ? Lisez cet article du « Fureteur », dans le *Télégraphe* :

« Suivant Diodore de Sicile et Tacite, les Germains se rasaient ; quelques paysans et les pèlerins retour de Terre-Sainte portaient seuls la longue barbe. En France, sous Clodion, on avait la barbe et les cheveux longs, pour distinguer les Gaulois des Romains, usage qui se continua jusqu'au temps de Louis-le-Jeune, où la barbe fut rare. Il en était ainsi encore au commencement du règne de François I^{er} ; mais une blessure à la tête ayant forcé ce monarque à faire le sacrifice de ses cheveux, à son exemple les seigneurs se firent tondre et laissèrent de nouveau pousser la barbe. Ce fut en Russie, sous Pierre-le-Grand, que l'habitude de se raser, qu'il imposa par ordre, fut le plus difficile à prendre. Il prescrivit que, sauf les prêtres et les paysans, les gentilshommes, les marchands et les autres sujets qui voudraient conserver leur barbe paieraient cent roubles par an, et les gens du peuple, un kopeck ; des receveurs exigeaient cette redevance aux portes des villes. Le tsar fut maudit par les vieux Russes, qui conservaient leurs barbes coupées pour qu'on les mit dans leur cercueil. En Angleterre, sous Henri VIII, les cheveux étaient courts et les barbes longues, ainsi qu'en Allemagne. Charles I^{er} avait de grandes boucles noires tombant sur les épaules. Cromwell était coiffé en brosse. Sous Henri III, en France, les coiffures furent efféminées. Avec Henri IV, on aimait les cheveux bruns ; la barbe, faisant contraste, fut colorée en roux et subit, dès lors, de grandes variétés de forme. Sous Louis XIII, les cheveux longs et bouclés furent de mode, ainsi que pendant le règne de Louis XIV, avec la fine moustache et la mouche ; les énormes perruques vinrent ensuite, puis l'habitude de se poudrer à blanc. Enfin, pendant la Révolution française, on se coiffa à la Titus ; on imita les Grecs et les Romains, dont on prit aussi les noms. »

CLUB ALPIN

Inauguration de la cabane du Wildhorn.



On a pu lire dans les *Etrennes* de 1898 un aperçu rapide sur l'alpinisme dans notre canton et sur l'activité de la section fribourgeoise du Club alpin suisse. Cette activité a pris un nouvel essor en 1899 et un évènement important est venu mettre en relief la vingt-huitième année de l'existence de la section « Moléson ». Cet évènement n'est autre que l'établissement d'une cabane-refuge au pied du Wildhorn, dans les Alpes bernoises, à 2400 mètres d'altitude, c'est-à-dire à une hauteur supérieure à celle des sommets les plus élevés de nos Alpes fribourgeoises.

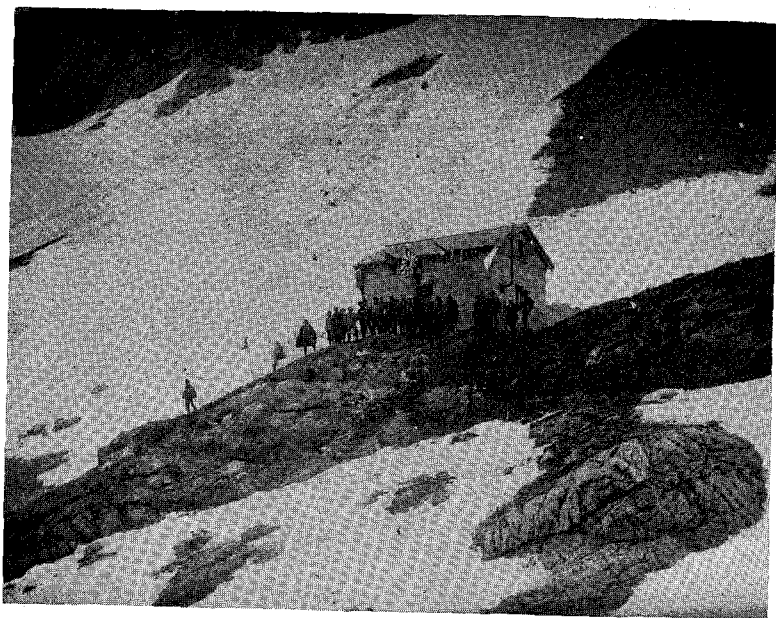
La construction et l'entretien des cabanes est une des grandes préoccupations du Club alpin, qui en compte actuellement plus de 50. Ces refuges rendent les plus grands services aux ascensionnistes et fournissent des facilités considérables pour l'exploration des hautes Alpes. On a pu voir à l'exposition de Genève, dans le charmant pavillon du Club alpin, une réduction des principaux types de cabanes du club, collection très intéressante et particulièrement soignée.

La cabane actuelle du Wildhorn a eu une devancière érigée vers 1879 par la section « Blümlisalp ».

Adossée contre un rocher, comme cela se pratiquait fréquemment lors des premières constructions de ce genre, cette première cabane ne tarda pas à souffrir beaucoup des intempéries. Elle était du reste trop petite et se détériora rapidement. Il était donc nécessaire ou de la restaurer ou d'en construire une nouvelle, qui serait mieux placée et plus commode. Telle est l'entreprise dont la section « Moléson » s'est chargée l'année dernière et qu'elle a réussi à mener à bien. Cette question de la cabane était depuis quelques années à l'ordre du jour, et il serait trop long d'expo-

ser les péripéties par lesquelles elle passa avant d'arriver à la solution heureuse qu'elle a reçue en 1899.

Qu'il nous suffise de dire que les pourparlers commencèrent dans le courant de l'année dernière entre M. Schlatter, député à Bienne, et M. Neukomm, délégué de notre section, ainsi que M. Vernier, propriétaire



CABANE DU WILDHORN

de l'Hôtel des Bains à la Lenk. Une liste de souscription circula dans la contrée. Le bois fut fourni gratuitement; M. Hidelbrand, de Dresde, versa un montant de 200 francs. Plusieurs autres personnes de la Lenk et des environs souscrivirent aussi des sommes plus ou moins importantes. Les guides et porteurs de la localité fournirent gratuitement six journées de travail

pour le transport des matériaux et le montage. Le mobilier, presque tout entier, a été offert gracieusement, soit par des membres de la section, soit par des négociants et fabricants ou des personnes qui s'intéressent aux choses de la montagne.

Quelques mots maintenant sur la situation de ce refuge et sur sa construction.

Nous ne connaissons guère de cabane plus accessible que cette nouvelle cabane du Wildhorn. La distance qui la sépare de la Lenk est d'environ 5 h. de marche pour la montée, et le chemin à parcourir est extrêmement agréable et offre une grande variété d'aspects. En partant du village de la Lenk, un bon chemin à char vous mène le long d'une falaise rocheuse et boisée, puis débouche dans un riant vallon aux vertes prairies, entrecoupées de ruisseaux et parsemées de gracieuses maisons en bois et de chalets échelonnés sur les pentes. Au fond, les rochers du Rawyl et les sommets neigeux qui les dominent. On arrive en une heure et demie environ à une fort jolie cascade, l'Iffigen Fall, que l'on cotoie par un chemin à mulet, montant en lacets dans une forêt de sapins et l'on gagne le val d'Iffigen, charmant bassin de verdure, dominé, d'un côté, par des rochers énormes où serpente le sentier de Rawyl et, de l'autre, par une crête rocheuse et boisée, d'une texture toute différente. De gros blocs semés capricieusement le long des pentes et couverts de mousses ou d'arbustes contribuent beaucoup à donner à ce paysage, éminemment alpestre, un cachet particulièrement pittoresque.

C'est ici que commence la partie réellement intéressante du trajet. On trouve d'abord l'Iffigenalp où un chalet-auberge bien approvisionné vous offre une hospitalité très suffisante et où vous pouvez vous restaurer abondamment. Une pente douce nous amène bientôt au pied d'une colline dont l'escalade demande un petit effort. Le chemin très rudimentaire vous mène tantôt le long de pentes herbeuses, tantôt sur des flaques de neige, tantôt dans des rocailles, puis dans un petit col rocheux.

Enfin arrive la récompense des quelques efforts nécessités par cette petite grimpée. Une nappe d'eau arrondie d'un bleu admirable s'étale devant vos yeux, dominée, d'un côté, par de grands rochers tourmentés avec une bordure de neige à leur base, de l'autre, par une colline arrondie au flanc de laquelle s'accroche l'étroit sentier d'où l'on aperçoit, au-dessus d'un dernier gradin, la jolie cabane du club, resplendissant au loin sous son blanc vêtement de bardeaux tout neufs. Rien de plus gracieux que ce petit lac d'Iffigen, enchassé dans ce bassin de rochers de neige et de verdure, miroir si calme et si limpide que l'on a peine à distinguer où l'eau finit et où commence le rivage. Le sentier s'infléchit, passe à travers un pâturage à l'herbe courte que la neige vient de quitter, puis remonte le long d'une pente un peu raide et, après avoir gravi ce dernier petit échelon, on arrive à un plateau élevé à l'extrémité duquel, sur un promontoire rocheux, se dresse coquettement la cabane de Wildhorn. Encore vingt minutes de marche pour franchir ce bassin dénudé et l'on arrive au gîte.

La cabane a 7 mètres de long sur 4.50 de large avec une hauteur proportionnée, qui est d'environ 4 mètres jusqu'au faite du toit. Elle est en bois d'équarrissage, lambrissée à l'intérieur et recouverte de bardeaux à l'extérieur. Elle repose sur une substruction en maçonnerie, et elle est cramponnée au rocher par de fortes tiges de fer. Une porte s'ouvre sur un des grands côtés. Deux fenêtres éclairent l'intérieur, une, vis-à-vis de la porte et une autre au milieu d'un des petits côtés.

A droite de la porte est la cuisine qui se compose d'un fourneau avec trois trous, de poêles et marmites en fer émaillé, d'une armoire contenant un assortiment assez complet d'ustensiles, de couverts, de linge de cuisine, etc. Un rayon placé au-dessus du fourneau sert à y ranger la vaisselle également en fer émaillé.

A gauche de la porte, le grabat garni de paille pouvant contenir sept personnes. Le long de la paroi, en face de la porte, une table avec bancs. Deux planchers

auxquels on accède par des échelles sont disposés à chaque bout de la cabane, à la hauteur d'environ deux mètres. Une quinzaine de personnes peuvent y trouver place pour coucher. La cabane peut abriter assez facilement 20 à 25 personnes.

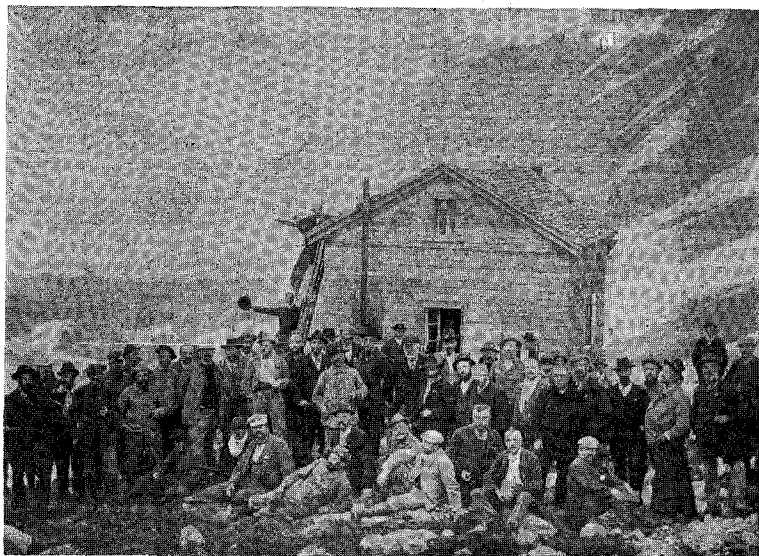
Le travail a été fort bien exécuté par M. Wälti, député à St-Stephan, qui s'est chargé de l'entreprise d'après les plans fournis par M. Frédéric Broillet, architecte, et à un prix fort avantageux. L'entreprise de la section « Moléson » a, du reste, été très bien accueillie dans la contrée, dont elle favorisait les intérêts. Elle constitue une attraction de plus pour les visiteurs. C'est ce qu'ont parfaitement compris les hôteliers et toutes les personnes qui ont intérêt à attirer les étrangers dans ce joli coin de pays.

Placée tout au pied du Wildhorn (3264 m.) qu'on peut escalader de là aisément en trois heures, la cabane se trouve, comme nous le disions en commençant, à 2400 m., à l'extrémité de la moraine du glacier, au fond d'un vaste amphithéâtre. Tout à côté une excellente source épand sur les cailloux son eau murmurante. La vue, sans être étendue, est agréable et les contours de ce cirque, qu'on embrasse d'un coup d'œil, forment une ligne gracieuse. Le paysage est sévère sans doute, toute végétation ayant disparu, mais il n'est pas aussi désolé que celui d'un grand nombre de ces bassins élevés qui abondent dans nos Alpes.

La fête d'inauguration eut lieu le dimanche 15 juillet 1899. Nous ne nous attarderons pas à décrire le voyage des soixante clubistes qui y prirent part et les difficultés qu'on eut de loger tout ce monde.

Un premier détachement d'une vingtaine de clubistes étaient déjà partis le dimanche dans la matinée de la Lenk et étaient arrivés à la cabane vers une heure après midi, après un arrêt à l'Iffigen-Alp. Ces premiers arrivants s'occupèrent de préparer le gîte pour la nuit au gros de l'armée qui arrivait d'Erlenbach. Une tente fut dressée à côté de la cabane. L'ancienne cabane fut aménagée aussi bien que possible. Un bon lit de paille

fut disposé partout pour la couchée. Les porteurs trouvèrent un asile contre les rochers et se firent un abri de quelques planches. Puis la cuisine fonctionna sans interruption et fournit des repas variés et très appétissants qui ont fait honneur aux restaurateurs improvisés, Messieurs P. et N., lesquels se distinguèrent dans la circonstance.



INAUGURATION DE LA CABANE

Vers cinq heures, on commença à voir déboucher à l'extrémité du plateau, sur le bourrelet gazonné, les premiers arrivants du gros de la troupe. Très intéressant ce défilé qui dura près de trois quarts d'heure. On voyait un ou deux petits points noirs qui se rapprochaient, se détachant sur le fond sablonneux ou sur les grandes flaqes de neige. Puis au bout de deux, trois, cinq minutes, on en apercevait un autre, puis un petit

groupe de trois, puis de nouveau un et ainsi de suite. On cherchait à deviner qui ça pouvait être. Toutes ces petites fourmis se rapprochaient et grossissaient, on arrivait à reconnaître les clubistes les uns après les autres et c'était des bravos, des hurras, enfin des poignées de mains à chaque arrivant.

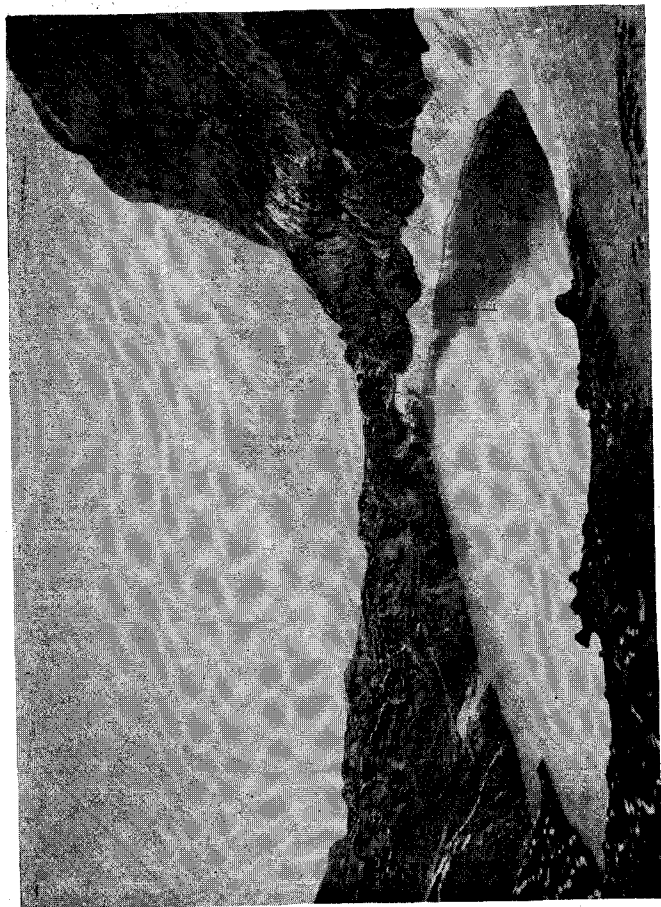
Vers 7 heures, commence la cérémonie fort simple de la bénédiction de la cabane. M. Ernest Weck, président de la section, dans un petit discours bien tourné, en fait la remise. Suit un chant exécuté par la chapelle de la section, puis M. l'abbé Horner, professeur au Collège de Fribourg, expose en termes élevés la signification de cette journée et de cette cérémonie. Après les prières liturgiques et la bénédiction de la cabane, un chant termina la cérémonie, suivi de quelques paroles bien senties de M. le député Schlatter à l'adresse de la section « Moléson ».

Une collation abondante et une brillante illumination clôturèrent dignement cette petite fête.

Dire que l'on dort beaucoup cette nuit-là, serait une affirmation un peu hasardée. Malgré toutes les précautions prises par le comité, l'encombrement était tel qu'on eut beaucoup de peine à mettre tout le monde à l'abri. Même ceux qui étaient le mieux lotis étaient tellement serrés que le sommeil aurait demandé de leur part une aptitude tout à fait spéciale.

A 1 heure du matin, grand remue-ménage. C'est le départ pour le sommet du Wildhorn et l'organisation des cordées, tâche laborieuse entre toutes, à en juger par les innombrables appels qu'elle nécessite.

Après cet exode, une certaine détente se produisit. Les restants purent se mettre un peu au large, seulement ils étaient suffisamment moulus pour ne pas prolonger outre mesure leur séjour sur leur dure couchette. Du reste, la cuisine commença bientôt à fonctionner et le chocolat, le café, les potages Maggi bouillaient tour à tour dans les marmites émaillées. L'aube paraît enfin et petit à petit on s'apprête au départ. On dit adieu à l'hospitalière cabane, où l'on venait si



LAC D'IFFIGEN

solennellement de pendre la crémaillère. La descente est charmante. C'est avec ravissement que l'on revoit ce délicieux miroir du lac d'Iffigen, dans toute sa fraîcheur matinale. On prend son temps, on fait de longues pauses, si bien que les ascensionnistes rejoignent en chemin les paresseux qui craignent la fatigue des hauts sommets. Tout ce monde se retrouve à la Lenk, dans la grande salle à manger de l'Hôtel des Bains. Banquet superbe, discours, puis en route pour le retour. Journée magnifique qui n'a laissé que d'agréables souvenirs et le désir de visiter à nouveau ce beau coin de pays.

Trop manger.

La croissance, la désassimilation et les réparations se continuent pendant toute l'année d'une manière uniforme; mais il est surprenant de voir quelle petite quantité d'aliments est nécessaire pour ces opérations. La génération de la chaleur corporelle exige une quantité variable d'aliments. En hiver, quand la température extérieure est à zéro, la température du sang chez les personnes en santé s'élève à 37 degrés, et quand les chaleurs de l'été font monter le mercure du thermomètre jusqu'à cette hauteur ou bien près, le sang marque encore 37 degrés.

Il n'est pas nécessaire d'étudier le mécanisme merveilleux par lequel la température du sang est maintenue uniforme dans toutes les saisons, pour comprendre que la force nécessaire pour élever la température de tout le corps à 37 degrés en hiver n'est plus nécessaire en été. La physiologie nous enseigne que la quantité totale de nourriture nécessaire pour les réparations, la croissance et le chauffage du corps est de beaucoup inférieure à ce que l'on s'imagine généralement, de sorte que la vérité de cette déclaration du grand chirurgien Abernethy se trouve confirmée.

« Un quart de ce que nous mangeons entretient notre vie; les trois autres quarts y demeurent au péril de notre vie.

En hiver, nous brûlons ce surplus d'aliments par un effort supplémentaire limité. En été, nous nous en débarrassons littéralement aux risques et périls de notre santé, et par conséquent de notre vie. Nous ne pouvons pas le brûler. Nos fournaises vitales sont garnies, et nous imposons aux organes actifs les plus importants, l'effort supplémentaire pour enlever ce qu'il aurait mieux valu ne jamais introduire dans l'estomac.

QUELQUES JOURS A PARAMARIBO

PAR LE D^r LOUIS THURLER

médecin à bord du Prince Frederick Hendrick

A bord du Prince Frederick Hendrick, 10 mars



a voix lugubre de l'ouragan vient de se taire et Neptune, fatigué de son long courroux, semble vouloir nous être enfin clément. Les jours précédents, la mer était démontée; des lames furieuses aux crêtes bouillonnantes se ruaient sur notre navire et en balayaient le pont. Le Prince Frédéric Hendrick dansait un menuet bachique, secouant en tous sens son énorme bedaine. A chaque instant, sous l'effort du tangage, l'hélice quittait l'onde et grinçait dans les airs, accompagnant de son cri charivarique l'allure désordonnée du bon Prince. Tout craquait; le vent sifflait sur tous les tons dans les cordages; la vaisselle se mutinait dans les armoires et les malheureux passagers, pâles et défaits, l'œil terne et la langue épaisse, jonchaient les sofas des salons et les couchettes des cabines; la tempête rageait dans leur malheureux estomac qui se retournait comme riflard à l'ouragan. Ces petites tempêtes individuelles faisaient oublier la grande, la majestueuse, celle de l'Océan Atlantique. Pendant quatre jours et quatre nuits, le vaisseau marchait vent debout ou plutôt il était barré, souvent arrêté, ne filant que trois nœuds à l'heure; la vague géante, irrésistible s'acharnait sur le gaillard d'avant; impossible de se tenir debout; les matelots s'attachaient pour la manœuvre; l'heure des repas ne comptait plus. J'avoue qu'en cette circonstance mon estomac fit aussi

quelques protestations. Mais mon infirmier, mon malheureux *Sickvader* emporté par une lame, disparut du bord au milieu de la bourrasque. Le pauvre lui, pour tout héritage, nous laisse une valise; je viens d'en dresser l'inventaire en compagnie du capitaine en second. Mince bagage de marin; la grande tenue déjà usagée; des hardes; un monceau de tabac; quelques pipes hollandaises; des photographies blêmes que les rayons du soleil tropical ont à moitié effacées. Sur l'une d'elles, un bonhomme en culotte courte, la main appesantie sur l'épaule d'une petite femme vieillote, ridée et vêtue du costume frison; sans doute les parents du noyé.

Pour me consoler de cette perte, le capitaine m'adjuge un matelot connaissant toutes les langues, voire même le latin; jeune garçon imberbe, et de famille distinguée, qui a déserté le toit paternel pour une peccadille. Me sera-t-il de quelque secours? Je ne le sais... En attendant je regrette mon pauvre *Sickvader* gai, propre, alerte et frais rasé. Que l'onde lui soit légère!

12 mars.

Depuis aujourd'hui, nous navigons sous les tropiques; la température monte brusquement; parfois la chaleur excessive se glisse énervante dans les veines et nous attire plus que de coutume aux confortables chaises-longues dispersées sur le pont. Mais le plus souvent une légère brise de l'Est prend nos voiles en écharpe et mitige la chaleur torride. Quel délicieux sentiment que celui de se sentir bercé sur un navire qui file à toute vapeur avec ses voiles blanches déployées. Les poissons volants s'élancent à chaque instant hors de l'eau avec un bruit sec de leurs nageoires ailées, ils brillent quelques secondes d'un éclat métallique puis disparaissent au loin dans les flots. Des bandes de marsouins, pareils à des porcs sans jambes, luttent de vitesse avec le navire, s'en approchent par bonds prodigieux, plongent soudain sous sa quille profonde et exhibent de l'autre côté du bâtiment leur dos arrondi et luisant.

La mer reflète à nouveau ces teintes veloutées entre-

vues autrefois sous le ciel merveilleux de l'Inde orientale ; les mêmes nuances se jouent en scintillant sur les flots tantôt d'un vert d'émerande, tantôt bleutées ou rosées et toujours émaillées d'un vernis d'or ou de pâle d'argent.

Certes la terre est riche en sites d'une imposante majesté ou d'un charme exquis ; notre œil se complait dans cette succession d'aspects divers : au premier plan, la plaine verdoyante, puis la montagne déchiquetée et estompée et parfois dans le lointain une chaîne sublime d'étincelants glaciers. Mais ici l'Océan, le seul Océan sans avant, sans arrière-plan, l'immense Océan enfermé dans le ciel bleu, remplit à lui seul nos deux petits yeux. Cette énorme unité produit une impression tellement troublante et hypnotisante que ma mauvaise plume n'oserait tenter de la décrire. Et cependant combien nombreuse est la catégorie des gens qui taxent une longue traversée de monotone et fastidieuse. Non pas ! et si cette assertion gratuite ne réussit, messieurs, à vous convaincre, je vais vous narrer d'autres plaisirs du bord plus tangibles, à la portée de toutes les bouches et de tous les estomacs non catharreux, et mettre à votre disposition la collection fort appétissante des menus journaliers conçus par notre *Hofmeester* et exécutés par notre maître-cook . . .

15 mars.

De sombres nuages voilent le ciel tout à l'heure constellé. Une chaleur extrême dont il est difficile de se faire une idée en Europe plonge l'équipage dans l'accablement le plus profond. Un orage se prépare ; pas ombre de brise ; la mer est d'huile. Tout à coup, sans transition aucune, un torrent de pluie tombe perpendiculairement du ciel ; les éclairs se suivent et s'entre-croisent sans relâche déchirant les nues de toutes parts.

L'Océan semble éclairé par une gigantesque lampe électrique et, au milieu de cette illumination fantastique, les lignes et contours du navire apparaissent avec une netteté troublante. Les mâts avec leurs vergues se dressent vers le ciel comme d'immenses croix noires et la

mer laiteuse bouillonne sous l'averse avec des étincellements de verre et d'acier. A la forte odeur d'ozone qui se dégage dans l'air se mêlent les vagues senteurs de la terre tropicale qui n'est plus éloignée de nous.

L'obscurité la plus complète succède soudain à l'éblouissante et féerique lumière; le Prince Frédéric Hendrick ralentit sa marche; il hésite puis s'arrête inquiet sur le chemin parcouru et incertain sur la route à suivre. Du pont de notre vaisseau des feux d'artifice partent en point d'interrogation; dans le lointain quelques pâles fusées lumineuses sillonnent le sombre horizon et répondent à nos signaux d'alarme. Le lendemain, à l'aurore, le rivage brûlant de la Guyane hollandaise s'offre à nos regards. Ce ne sont partout que terrains bas et couverts d'une végétation rabougrie, puis des forêts que l'enchevêtrement inextricable des lianes rend impénétrables. Tandis que nous arrivons en face de l'embouchure du Surinam, un poulpe, gardien monstrueux de ces rives inhospitalières, agite devant nous ses bras hideux et impuissants. Le fleuve souille au loin l'Océan de son eau jaunâtre et des détritits végétaux qu'il charrie de l'intérieur. La marée se fait sentir bien des lieues en amont du grand cours d'eau et notre pilote en profite pour remonter lentement le courant.

Quel sentiment étrange que celui d'être emporté sur un navire où l'ordre et la discipline règnent en maîtres et de se voir entouré de forêts et de lianes que le pied de l'homme n'a jamais foulés. A chaque fourré l'œil s'arrête anxieux pour y surprendre le fauve tacheté ou l'oiseau bigarré des tropiques. Mais le silence mystérieux de l'immense forêt n'est interrompu que par l'âpre clairon d'un perroquet qui s'envole pesamment ou par le cri strident d'une troupe de singes mis en fuite.

Un bateau singulier balance sa disgracieuse carcasse au premier contour du fleuve : c'est le *Vüürschip*, le vaisseau phare. Peint complètement en noir, le sombre et triste bâtiment porte ses lanternes et ses signaux sur des mâts épais, écourtés et sans vergues; vrai galérien de la mer, rivé à ses deux ancres pour toujours, il roule et tangue sans relâche sur ses chaînes grinçantes.

Une douzaine de figures d'ébène, encadrées dans les hublots de l'arche lugubre, arrêtent sur nous leurs gros yeux blancs et leurs larges bouches d'ivoire. Ce sont nos artificiers de la veille. Un canot se détache du *Vuurship* et deux naturels gagnent notre bord à force de pagaies ; l'un d'eux attrape au vol la corde que nous lui lançons et, plus agile qu'un macaque, le voici déjà sur la passerelle, la barre en mains, nous pilotant jusqu'à Paramaribo. Le restant de l'équipage, rassemblé sur le pont du phare mouvant qui se dandine de tribord à babord, nous accompagne de ses gestes simiesques, heureux d'avoir eu la distraction d'un navire.

La solitude reprend son empire. Des arbres de tous genres, de tous âges et parés d'orchidées écarlates s'embranchent dans les lianes ; d'antiques troncs fauves, morts depuis des années, reposent tristement dans les bras d'arbres plus jeunes. La végétation touffue et désordonnée qui borde les rives du Surinam retombe et traîne dans l'eau boueuse du fleuve.

Mais bientôt quelques blancs cottages resplendent sous le soleil équatorial parmi les cultures de cacaotiers, de caféiers, de cannes à sucre et jettent une note gaie dans cette nature vierge et sauvage. Plus loin le Surinam marie ses eaux saumâtres à l'onde limpide du Comowyne. A la jonction des deux grands cours d'eau, le fort d'Amsterdam étale ses murailles lézardées dans un désordre de végétation exotique ; sa garnison débraillée, et forte d'une vingtaine d'hommes environ, baille aux corneilles étendue à l'ombre d'orangers et de fougères arborescentes ; plusieurs vaches amaigries ruminent paisibles dans les hautes herbes, tandis que les forçats de la colonie, vêtus de bleu et un boulet de douze kilos rivé aux pieds, vaquent mélancoliquement à divers travaux.

Un vaste hangar construit en bois et dont les larges fenêtres sont dépourvues de vitres, sert de caserne aux fusiliers et aux canoniers qui défendent le fortin. Trois coups de canon saluent notre passage et une chaloupe montée par un officier d'artillerie et un officier de

santé du plus beau noir aborde notre navire. Nous remettons au premier une cargaison de poudre et je m'évertue de convaincre le second que ni le choléra ni la petite vérole ne sévissent actuellement dans les ports de la Hollande. Le cerveau crépu du confrère moricaud se méfie évidemment de mes assertions. Il est singulier quelle terreur folle ces maladies infectieuses inspirent aux nègres alors qu'ils se plaisent à considérer la fièvre jaune comme une affection plutôt innocente. C'est que la variole et le bacille en virgule commettent d'épouvantables dégâts parmi les noirs tandis que le vomito negro s'attaque spécialement à la race blanche. Après avoir enfin obtenu la libre pratique, nous buvons la rasade traditionnelle à la Hollande, à la reine, et à son armée et nous abandonnons la garnison à son douce farniente et le médecin à ses vaines terreurs.

Maintenant les plantations se suivent toujours plus rapprochées sur les rives humides du fleuve; d'élégants chalets cachent leurs lignes gracieuses dans un luxueux débordement de végétation tropicale : partout de superbes manguiers piqués d'étincelantes pommes rouges et or ; des aioucatès touffus qui entassent dans un fruit pyriforme et verdâtre l'exquis beurre végétal ; des caricacés élancés et glabres dont les sommets superbes se coiffent d'un panache de feuilles et d'une couronne de fruits gros comme des cantalous ; ici l'arbre à cacao étale sa feuille en fer de lance et l'or de sa cabosse ovoïde ; là le sapotiller offre au nègre altéré sa nêfle saine et rafraîchissante ; plus loin, un champ de cannes à sucre aligne ses longs roseaux sveltes et noueux à côté d'un riant verger de caféiers où la baie vermeille vient de remplacer une fleur de neige parfumée. Et sous l'ardent soleil de Guyane, le couli javanais presque nu travaille courbé sur la terre de feu que seul il ose cultiver, et son buste reluisant de reflets bleuâtres fait tache de bronze dans le vert dur et cru des plantations.

Avant 1862, époque où l'esclavage fut aboli, Surinam comptait parmi les colonies les plus florissantes de l'Amérique ; aujourd'hui la main d'œuvre y fait défaut.

Le nègre, livré à lui-même, est retombé dans la paresse et l'oisiveté inhérentes à sa race ; il s'est approprié les vices de l'Européen sans lui emprunter une seule de ses vertus ; beaucoup d'esclaves retournés à l'état sauvage se sont réfugiés dans la grande forêt ou sur les rives incultes du haut Surinam.

Cependant le gouvernement hollandais fit de son mieux pour arrêter la décadence de la colonie ; des couliés chinois furent engagés dans les plantations, mais le Célestial ne cultiva la terre que par nécessité ; dès qu'il s'est amassé un léger pécule, il prend le chemin de la ville et s'y établit en qualité de commerçant ou de boutiquier. Un essai tenté avec des colons de la Frise orientale n'a pas mieux réussi ; en moins d'une année la plupart d'entre-eux succombèrent à l'épuisement et aux fièvres engendrées sous ce climat de feu. Des Hindous et des Javanais exploitent actuellement le sol ; ces couliés engagés pour la durée de quatre ans sont libres, ce temps écoulé, ou de contracter un nouveau bail, ou de retourner dans leur patrie aux frais du gouvernement. Nombre de plantations de sucre, de cacao et de café Libéria, telles que Marienbourg, Fredericksdorp et Endracht ont acquis ces derniers temps une importance considérable ; quelques-unes d'entre elles comptent plus d'un millier d'ouvriers ; chaque famille possède sa hutte et les enfants des couliés reçoivent une instruction soignée dans des écoles installées par les soins de la Hollande. Cependant Surinam est loin d'avoir reconquis sa splendeur passée ; beaucoup de sucreries jadis florissantes et aujourd'hui abandonnées profilent tristement au bord du fleuve leurs cheminées envahies par la végétation parasite et leurs machines défoncées et rongées par la rouille.

Paramaribo, le 17 mars.

Dans les rues larges, tirées au cordeau et ombragées de palmiers, de tamarindiers et d'amandiers, les Européens ne circulent qu'en petit nombre : quelques soldats de l'armée coloniale, des marins en congé, c'est à dire en goguette, et plusieurs juifs espagnols dont les an-

cêtres émigrèrent jadis sous le règne de la sainte Inquisition.

Les nègres et métis abondent à Paramaribo ; la gamme des nuances sombres depuis celle du chocolat foncé jusqu'à la teinte café au lait très-clair recouvre tous cette gent lippue et crépue. L'accoutrement du negro-hollandais présente une diversité non moins pittoresque que la coloration de son épiderme ; ici le vêtement est un article de luxe bien plus qu'un objet de nécessité ; l'humble caleçon de bain barriolé y croise le complet très-chic en passant à côté de l'unique pantalon avec chapeau de soie ou de la seule redingote sans chapeau et sans pantalon. Quant aux négresses, elles se complaisent dans une toilette toute particulière à cette colonie ; au premier abord, elles frappent l'œil par un enbompoint démesuré, l'une d'elles occupe plus de place en ce monde que quatre robustes nègres ensemble, mais en y regardant de près, cette ampleur surhumaine n'est due qu'à la circonférence exagérée d'une robe et d'une camisole raidies et boursoufflées par l'empois. Pour rester dans le ton, ces dames entourent leur tête d'un monumental foulard empsé et roulé en gigantesque turban. Cette coiffure ébouriffante rappelle à la fois la mitre d'un évêque et le bonnet d'un grenadier, mais elle surpasse la gloire des ces couvre-chefs par sa forme biscornue et l'immensité de son envergure. Une large face ornée de lèvres épaisses ; des oreilles plantées et déployées à la façon d'anses, puis des pieds et des mains enlacés d'un triple cercle de bracelets émergent de cet amas d'étoffe aux couleurs heurtées et aux rayures bizarres. Ces puissantes matrones dont les maris semblent à côté d'elles des miniatures de guéridon promèment à pas de cannes leur majesté pantelante et un éternel et béat sourire s'épanouit sur leur bouche qui ne cesse de marmotter un soliloque incohérent.

Cependant n'allez point confondre dans le même jugement tout le sexe aimable de Surinam, car plusieurs négresses et métisses exhibent de fort jolis minois qui con-

trastent avec la disgracieuse raideur de leur costume. Ces élégantes font fi du colossal turban de madras; elles se coiffent d'un léger chapeau paré de plumes et de fleurs, leur visage éveillé et chiffonné respire un charme fort piquant; un sourire continu découvre des dents aussi régulières que blanches et l'œillade classique de la coquette cosmopolite n'est point chose inconnue de ces belles. Mais hélas! le parfum spécifique qui s'attache à la race nègre entière étouffe l'amour naissant et prédispose à la vertu!

L'Indien autochtone vêtu de fort peu de chose, les longs cheveux aplatis sur les tempes, les pommettes saillantes et le nez légèrement aquilin, ne sillonne que rarement les rues de la ville. Il porte sur ses traits mélancoliques l'empreinte de la résignation forcée; comme ses frères rouges du Far West, son énergie s'est fondue devant la force brutale du nombre. Le flot noir de l'esclavage brusquement interrompu a submergé et refoulé dans l'intérieur du pays ce peuple autrefois industriel et pacifique. Tel un fleuve enflé soudain par l'ouragan rompt ses digues et met en fuite l'impuissant et paisible riverain.

Les *Bonis* ou *nègres Bosch* habitent la grande forêt; anciens esclaves retombés dans l'état sauvage, ils se rendent fréquemment à Paramaribo où ils troquent des pépites d'or et du curare contre des boissons fortes. Durant leur séjour en ville, la police les contraint à recouvrir d'un pagne leur nudité habituelle. Ces sauvages se tressent les cheveux en nattes et semblent porter des cornes; ils se tatouent le torse en y pratiquant une multitude de menues incisions dont la cicatrice apparaît plus sombre et plus luisante que le reste de la peau. Je viens d'avoir l'agréable surprise de rencontrer à bord une tribu de *Bonis*. Leur chef affublé d'un pantalon tricolore, d'un claque empanaché et d'une épaulette suspendue autour du cou, gesticule et se démène devant sa troupe ébahie; il lui explique assurément les secrets de la navigation à vapeur, car le nègre *Bosch* excelle dans le maniement de la pirogue; en guise de

péroration le noir potentat se disposait à bénir notre vaisseau. Pour procéder à cette cérémonie, il s'accroupit d'une façon singulièrement drôle ; cette posture aussi peu civile que royale éveilla quelque doutes dans l'esprit de l'équipage ; un matelot ignorant le protocole de la cour d'ébène s'imagina que le monarque allait servir au Prince Frédéric toute autre chose qu'une bénédiction. Il s'apprêtait à le faire prestement détalé, lorsqu'un geste du capitaine arrêta le zèle intempestif du marin.

Paramaribo, le 20 mars.

Le riche pays que la Guyane ! une température de fournaise et l'air saturé d'humidité. Véritable serre chaude, tout y germe, croît, s'y développe et prospère. Les arbres atteignent des proportions colossales. L'acajou, le cocotier, le bois de fer, le cotonier, le manguier et le cassia peuplent les forêts. Les fruits les plus divers mûrissent sans effort : la banane, l'ananas, la goavè, la pomme acajou, le papaya, la sapotille, la mangue, l'amande et l'avocat. Les épices précieux enrichissent le planteur et les légumes enfoncent par leur variété et leur énormité ceux mêmes des marchés de Chanaan.

Le règne animal y court, vole, grouille et rampe sous toutes ses formes. Sans cesse il faut avoir l'œil au bout de ses sandales pour éviter un crapaud pachydermique et verruqueux ou la queue de quelque reptile prompt à se venger. La chique pénétrante guette le promeneur à la campagne et le pou d'agouti appelé ici *pedatte* élit domicile dans les jambes du touriste. Une négresse adroite et complaisante vous soutirera prestement votre chique avec une épingle habituellement piquée dans sa chevelure ; quant à la démangeaison insupportable que provoque le pou d'agouti, une friction au jus de citron la calme à l'instant même. Mais ces parasites paraissent presque aimables comparés aux infatigables, implacables, sanguinaires et tortionnaires mosquitos. A peine le soleil a-t-il disparu dans l'Océan qu'un nuage épais de ces diptères s'abat sur le Surinam ; malheur alors à l'Européen dont la couche n'est pas protégée par une moustiquaire !

Dans les rues de Paramaribo, le répugnant urubu, le bec recourbé et le col déplumé, vit à l'état domestique. Ce vautour que l'on aperçoit partout, au faite des maisons et sur la voie publique, se distingue par sa familiarité encombrante. Fier comme le pigeon de Saint-Marc, il se sait également sous la protection du public; balayeur attitré de la chaussée, il s'acharne avec avidité sur la charogne et becquette sans pudeur les débris de voirie. De la grosseur d'une dinde, ces volatiles décravatés ont l'impudence du moineau et leurs querelles au milieu de la rue forcent parfois le piéton à détourner ses pas.

Les habitations de Paramaribo sont de bois et badigeonnées de couleur gris-clair; leurs perrons ainsi que les lucarnes percées dans leur toiture rappellent les édifices de certaines provinces hollandaises. Une double rangée d'amandiers abrite le Waterkant, rue principale de la cité qui longe le fleuve et aboutit à une vaste pelouse décorée du nom de Place du Gouvernement.

Le palais du gouverneur, également de bois, a fort grand air. Encadré par des tamarindiers géants, il profile ses lignes aristocratiques au milieu d'un décor majestueux de jardins et de vergers. La sollicitude du jardinier ne contrecarre point ici les caprices de la nature tropicale; mille fruits divers pourrissent abandonnés sous des arbres étranges. Des papillons diaprés des teintes de l'aurore; des mouches aux ailes d'argent, d'or ou de pourpre; des insectes plus brillamment caparaçonnés et plus splendidement écusonnés que nos antiques chevaliers volent, butinent et s'ébattent sur ces débris succulents. Des myriades de diptères minuscules susurrent dans l'air une rapsodie exotique, tandis que des oiseaux merveilleusement bigarrés poussent leur cri discordant et âpre en voletant lourdement et bruyamment de branche en branche.

Pendant la nuit, qu'aucun crépuscule n'annonce, tombe brusquement sur la terre; des constellations inconnues s'allument à la voûte profonde des cieux et leur scintillement argenté se reflète dans les eaux

noires du Surinam. De toutes parts retentit l'appel strident et pressé du grillon; les lucioles étincelantes flocconnent et tourbillonnent innombrables dans l'obscurité et retombent en neige d'escarboucle et de diamants sur la tête altière des palmiers et sur le sombre dôme des superbes tamarindiers.

A l'angle de la place, le casino, de forme arrondie, s'illumine *a giorno*; les officiers de la colonie disséminés sur la vérandah se balancent mollement sur leurs *rocking chairs* et rêvent de la lointaine patrie, tandis que la musique militaire, groupée sur la pelouse, exécute ses meilleures marches flamandes et fait oublier un instant que la forêt vierge est à deux pas d'ici.

Paramaribo, le 25 mars.

L'hôpital de Paramaribo s'élève au milieu de la ville; ses nombreuses salles reçoivent le jour au moyen d'ouvertures spacieuses et dépourvues de vitres; des nattes et des tentures remplacent les portes et l'air pénètre librement dans des chambres parfaitement aménagées. Je visite cet établissement charitable, accompagné des trois officiers de santé qui le desservent. Le major H., un métis, aussi intelligent directeur qu'habile chirurgien, m'en fait gracieusement les honneurs. Après avoir erré entre des rangées de lits en fer où la dysenterie, la variole, la malaria et la rougeole s'acharnent sur leurs victimes noires ou bronzées, je m'arrête devant la couche d'un Européen agonisant; échappé à l'inférieure Cayenne, le fugitif s'est frayé pendant plusieurs semaines un chemin à travers la forêt vierge. Une mouche anthropophage, la *lucilia hominivore*, pénétrant dans les oreilles et les narines du misérable, y a déposé ses larves fatales. Des nègres recueillirent à la lisière des grands bois le forçat terrassé par la méningite, mais les soins hospitaliers les plus empressés échouèrent sans doute devant la malignité de la mouche homicide.

En vain tentai-je d'obtenir une parole du malheureux Français. Déjà la mort prochaine avait enveloppé ses

esprits de ténèbres et marqué du sceau de l'éternel silence ses lèvres immobiles.

A l'hôpital de Paramaribo, les opérations se pratiquent sur un balcon exposé aux regards indiscrets du public. Mes confrères procèdent à l'amputation d'un moricaud atteint d'*Elephantiasis* crurale. Tandis que le sujet luisant aspire les vapeurs chloroformées, je jette un coup d'œil furtif sur l'assistance. Les infirmiers avec leurs longues chemises blanches; les étudiants, avec leur chevelure laineuse et frisée, sont tous du plus beau noir, mais il convient de rendre justice à ces disciples d'Esculape, car leur art chirurgical laisse peu de choses à désirer et ils pratiquent la désinfection avec autant d'exactitude que d'habileté.

Un jardin spacieux entoure l'hospice et présente une collection complète des plantes médicinales qui croissent sous les tropiques. L'aimable major H. prit la peine de me dire les vertus officinales et toxiques de tous ces végétaux divers, depuis la redoutable liane strychnos jusqu'au bienfaisant tamarin.

Les missionnaires Rédemptoristes possèdent au centre de la ville un établissement d'une certaine importance. Une église coquette de style roman et entièrement construite en bois de cèdre se dresse en face de la mission; c'est un frère lai qui en fut l'humble mais habile architecte. Derrière la chapelle se déroule une vaste plantation sillonnée par de nombreux canaux. Accompagné d'un Père qui se croyait mon obligé pour quelques menus soins médicaux que je lui avais donnés à bord, je parcourus des champs de canne à sucre et des vergers de cacaotiers. « Méfiez-vous du voisinage de l'eau », s'était écrié mon guide. Il avait dit vrai, car en franchissant un arbre jeté sur le canal en guise de pont, j'aperçus à quelques pas de moi un énorme caïman. Le monstre aux écailles ternes et rugueuses étendu sur la rive dans une immobilité parfaite ressemblait à un tronc de bois mort couché dans les hautes herbes; il me regardait en clignotant de ses petits yeux brillants de convoitise et paraissait me trouver fort de

son goût ; mais le charme de ses jolis yeux laissa mon cœur insensible et je m'empressai de mettre une distance respectable entre ma précieuse personne et son impitoyable et puissante mâchoire. Une course à travers champs ouvre l'appétit ; aussi acceptai-je de grand cœur une invitation à souper au couvent. Voici l'étrange menu de notre lunch : Œufs de tortues à la coque ou plutôt au parchemin, car l'enveloppe de l'œuf consiste en une membrane parcheminée et ridée ; petits pains de cassave faits avec la couaque du Manioc ; bananes vertes cuites et salées ; agnacates ou avocats. Ici la plume m'échappe et je me livre tout entier au gourmand souvenir du plus délicieux des fruits. Semblable à une poire, l'avocat renferme dans sa pulpe semi-liquide un aliment exquis qui rappelle à la fois la noisette, le beurre très frais et la moelle de bœuf. Des ananas, des goaves et du melon carica papaya figuraient au dessert. (Les naturels de la Guyane enveloppent dans les feuilles du carica de la viande crue, afin de la macérer et de l'amollir ; cette propriété digestive a sans doute valu au papaya sa place dans la pharmacie sous le nom de pepsine végétale.)

Un excellent rhum, produit distingué du couvent, suppléa au vin dont la cave des Révérends Pères était dépourvue en ce moment.

Le repas achevé, grande séance de propagande évangélique ! Des nègres, des Hindous et des Javanais se pressent impatients dans une salle obscure de la mission. Au fond du local, un drap blanc déployé sert d'écran à une lanterne magique. Le spectacle commence. Les différents mystères de la religion défilent successivement en couleur vive sur le linge humide. Tableaux étranges où des chérubins moricauds, des séraphins jaunes et des archanges javanais papillonnent dans les nues du bienheureux séjour et entourent d'une couronne vivante le trône resplendissant de l'Éternel ; où des diables et des diabolins houspillent et chauffent sans merci toutes les races de notre malheureux globe ; où la tourbe caudée et encornée des anges déchus

plonge ses griffes acérées dans la toison crépue des nègres et se suspend, irrévérencieuse, à l'appendice occipital des graves mandarins. Les spectateurs poussent des cris d'admiration, trépignent de joie ou bien d'épouvante, et l'effroi se peint sur leurs visages grimaçants; plusieurs missionnaires expliquent à tour de rôle en negro-hollandais, en malais et en langue hindoue la signification de ces différents mystères illustrés.

Pendant le temps s'écoule et tout à l'heure, à la pointe du jour, le Prince Frédéric Hendrick abandonnera les eaux noires et silencieuses du Surinam pour naviguer sur l'onde glauque et mobile de la mer des Caraïbes. Je quittai, à peine converti, le champ clos où l'éblouissante vérité dissipait les ténèbres de l'erreur et abordai notre superbe vaisseau dont la sombre silhouette, piquée d'innombrables flammes électriques, se dessinait en contours d'argent sur la nappe foncée du fleuve. Le beau navire va lever ses ancres; déjà le battement de son cœur d'acier éveille les échos endormis du Surinam et bientôt sa proue infatigable sillonnera des mers inconnues et louvoiera entre des archipels merveilleux.

Le coupe-papier du rajah.

Un opulent rajah qui habitait Calcutta et qui avait appris à parler et à lire l'anglais était si fier de ses talents qu'il ne laissait jamais passer l'occasion de les montrer.

Un jour qu'il rendait visite au vice-roi des Indes, il aperçut sur sa table un numéro de la *Revue d'Edimbourg* qui venait d'arriver. Désirant montrer son savoir aux personnes présentes :

— Son Excellence, dit-il au vice-roi, veut-elle avoir la bonté de me prêter cette revue, je désirerais la lire ?

Le vice-roi acquiesça naturellement à sa demande, et le rajah le quitta, enchanté de l'impression qu'il avait produite sur la société, car on avait exprimé de la surprise qu'il eût eu le courage d'affronter les difficultés de la langue anglaise.

Le rajah se dit qu'il ferait bien d'étudier cette brochure en entier, afin d'être à même de répondre aux questions que le vice-roi pourrait lui faire. Il n'avait pas idée du genre de littérature qu'elle contenait. Il commença donc par le premier article : c'était le récit d'une chasse aux oranges-outangs. Ayant d'abord consulté son dictionnaire pour savoir ce qu'était un orang-outang, il lut avec un intérêt croissant jusqu'au bout de la page. Elle se terminait par ces mots : « l'orang est aussi

grand que » — puis, tournant la page : « l'infortunée reine d'Ecosse, qui, peut-être, sera placée plus haut dans l'estime des générations futures que sa rivale Elisabeth d'Angleterre. » Il se trouva grandement embarrassé pour comprendre quel rapport il pouvait y avoir entre ces deux sujets, d'autant plus qu'il n'était plus question dans le second article que de Marie Stuart ; mais ce qui avait trait à la reine d'Ecosse l'intéressa tant qu'il en était arrivé à oublier complètement l'histoire de l'orang-outang au bout de la seconde page, lorsque, tournant le feuillet, il lut : « la maison de Guise, alors au pouvoir en France » — puis, tournant la page suivante : « ils s'occupèrent exclusivement de l'élevage des vaches. » Impatienté, il ferma la brochure et la rapporta le jour suivant au vice-roi.

— Eh bien ! avez-vous trouvé des articles de quelque intérêt pour vous ? lui demanda celui-ci.

— Oui, l'intérêt ne manque pas, mais j'y ai remarqué un tel décousu ! Regardez vous-même ! dit-il à son hôte en lui montrant les brusques transitions qui l'avaient frappé.

Le vice-roi, s'apercevant de la méprise, se mit à sourire et dit :

— J'aurais dû vous prévenir que la brochure n'était pas coupée. Il prit alors un coupe-papier et sépara les feuillets. Voyez, lui dit-il, vous avez tourné plusieurs pages à la fois et passé de la chasse à l'orang-outang, à l'histoire de Marie Stuart et de là à l'article sur les vaches de Jersey.

Le rajah, un peu égaré de son erreur, demanda avec curiosité comment la revue avait pu être imprimée sans que les feuilles en fussent dépliées. Le vice-roi lui expliqua la chose et, le voyant examiner avec beaucoup d'intérêt le coupe-papier, le lui offrit gracieusement. Le rajah partit.

Un an après, le vice-roi qui avait oublié cet incident, fut surpris de voir le rajah entrer dans la cour de son palais, monté sur un jeune éléphant et entouré d'une suite élégante. Après que les salutations eurent été échangées, le rajah lui demanda vivement :

— Votre Excellence a-t-elle encore un numéro non coupé de la *Revue d'Edimbourg* ?

Le vice-roi en possédait justement un qu'il fit chercher et qu'à la demande du rajah il lança à l'éléphant. L'animal saisit la *Revue* très adroitement avec sa trompe et l'étonnement du vice-roi fut grand lorsqu'il le vit glisser ses défenses entre les feuillets de la brochure et les couper soigneusement. En regardant l'animal de plus près, il vit que chacune de ses défenses avait été travaillée avec art en forme de coupe-papier.

Lorsqu'il eut terminé sa tâche, l'éléphant, à sa grande admiration, lui présenta la *Revue*. Le rajah alors, descendant de sa monture, dit au vice-roi :

— Votre Excellence m'a donné l'année dernière un coupe-papier ; il a pris vie, comme vous voyez, et j'espère que vous voudrez bien lui faire l'honneur de le reprendre.

LA REINE AGNÈS DE HONGRIE

ET LES FRIBOURGEOIS

Königsfelden

Quasi stella matutina in medio nebulae.



avant d'arriver à la station de Brugg près de Baden, un immense toit égayé des vives couleurs de ses tuiles rouges, surmonté d'une flèche aussi fine qu'une aiguille, surgit au dessus d'une confusion ravissante de beaux arbres et tranche sur le fond vert des collines.

Le coup d'œil est inattendu et charmant. C'est l'antique abbaye royale de Königsfelden. Elle fut élevée sur le lieu même où le duc Albert d'Autriche expira le 1^{er} mai 1308, assassiné par son neveu Jean de Souabe. Bientôt la reine Agnès de Hongrie l'illustra en la choisissant pour sa retraite préférée.

Pour écrire la vie de cette reine, il faudrait aller interroger les lieux et les traditions populaires, aller de ville en ville, de château en château, d'église en église, chercher partout jusque dans les parchemins jaunis où dorment les secrets, les passions, les mystères des générations écoulées.

Nous nous bornerons seulement à rappeler que la reine Agnès était fille du duc Albert et petite fille de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Elle épousa en 1296 le roi de Hongrie André III le Vénitien ¹⁾ qui mourut vers 1300 ou 1301. Après la mort de son époux la reine Agnès se retira à Vienne puis au monastère de

¹⁾ Parce qu'il était né à Venise. Il était petit fils d'André II. Il repoussa les prétentions d'Albert d'Autriche, mais fut moins heureux contre Charles-Martel de Naples et son fils Charles-Robert. A sa mort la ligne masculine des Arpades s'éteignit. Il eut comme première femme Fénéna, fille d'un duc silésien.

Königsfelden fondé par sa mère Elisabeth, mais non comme religieuse clarisse comme on l'a écrit. Elle mourut le 11 juin 1364.

Pendant les 48 ans qu'elle a passé dans ce monastère, elle en fut la Providence. De son immense fortune privée elle enrichit quantité d'autres couvents, elle fonda des hopitaux et sa charité envers les malheureux fut infatigable.

Aussi le peuple l'appelait-il *la Sainte*.

Elle n'a point eu le sort de tant d'autres âmes chères à la terre, dont la dépouille est restée jusqu'à ce jour au sein du peuple fidèle, entourée du culte et de l'amour des générations successives à l'ombre des autels.

Sa tombe même n'a pas été respectée et c'est en vain qu'on chercherait aujourd'hui ses cendres.

Sa vie ne s'écoula pas oisive et contemplative à l'ombre du cloître : sa haute naissance, ses nobles qualités la firent choisir souvent comme médiatrice dans les querelles sanglantes qui marquèrent la première moitié du XIV^e siècle.

C'est ainsi que les vieux Fribourgeois et Bernois lassés de leurs rivalités qui laissèrent passablement de ruines sur les rives de la Singine, de la Sarine et même de l'Aar recoururent plusieurs fois à la médiation de la reine Agnès pour les pacifier. « *Avec Dieu habitent l'amour et la paix ; la discorde avec l'esprit malin* », lisons-nous dans un traité de paix de 1308, entre les villes de Fribourg et de Berne. Mais les plus beaux sentiments s'effaçent souvent devant l'intérêt et la rivalité des peuples. La possession mal définie de la chatellenie de Guminen¹⁾, bourg fermé et défendu par un solide

¹⁾ En français *Condamine*, aujourd'hui hameau bernois ignoré. Par acte de l'année 1319, les trois fils de l'avoyer fribourgeois Ulrich de Maggenberg (Montmacon) vendirent cette chatellenie à la commune de Fribourg qui la céda avec faculté du réméré par acte de 1325 à Jean de Vuippens, puis en 1334 à Jean Hygilly, bourgeois de Fribourg pour 300 livres bon argent en cours à Berne. Recueil diplomatique II^e vol. pages 75, 85, 139.

château, sur les rives de la Sarine, poste avancé en pays allemand, barrant un passage important fut la cause supposée de cette nouvelle guerre. ¹⁾

Les Bernois prirent les armes et assiégèrent Gümminen en 1332. Les Moratois, alliés des deux villes, se divisèrent; pendant que la plupart combattaient pour Berne, les autres, de concert avec les gens de Laupen, faisaient cause commune avec Fribourg.

Conrad Justinger, dans sa pittoresque chronique des *Stadt-Geschichten*, nous donne des renseignements précieux sur cette guerre. ²⁾

« Dans le temps où le comte Eberhard de Kybourg fut reçu bourgeois de Fribourg, où ce comte et les Fribourgeois étaient en guerre avec les Bernois et où les hostilités étaient ouvertes, Berne éprouva de grands dommages de la part du château et même de la petite ville de Gümminen. Ce fut surtout le cas pour les bourgeois de Berne qui se trouvaient aux alentours de la forêt avec des bœufs blancs; les Fribourgeois les guettaient de près et venaient aider à les manger.

Ces tracasseries durèrent si longtemps que les Bernois ne purent plus l'endurer. Gümminen appartenait alors à la famille de Vuippens de Fribourg. Le château lui était parvenu d'un comte de Savoie qui, dans des temps très-reculés, avait bâti la ville contre l'empereur Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains. Aussi les Bernois partirent en campagne et mirent le siège devant Gümminen; ils avaient requis le secours de l'évêque de Bâle qui leur envoya 60 hommes armés; celui de la ville de Bâle qui en fournit autant, du seigneur de Grandson qui leur dépêcha 40 hommes, du comte Pierre d'Aarberg qui vint avec sa troupe, des Soleurois qui se présentèrent à

¹⁾ Il y a lieu de croire aussi que c'est à l'instigation de son seigneur Eberhard de Kybourg, ennemi de Berne, et qui dans sa colère prit droit de bourgeoisie de Fribourg que la guerre éclata. Cette ville dut de nouveau favoriser les buts dynastiques de ses maîtres et ce fut toujours son malheur dont les conséquences se firent trop longtemps sentir.

²⁾ Il écrivit sa chronique vers 1420.

cheval, des Biennois, qui vinrent avec leur contingent, de ceux de Thoune qui, pour se joindre à nous, durent violer les traités jurés. Maître Bourkard fit preuve dans cette circonstance d'habileté dans son art soit au moyen de ses engins, soit au moyen d'un baliste ou chat¹⁾ qui causait beaucoup de tort à l'ennemi. Lorsqu'on fit l'assaut de la petite ville, le pont se rompit et un grand nombre de Bernois furent précipités dans le fossé. Le comte de la Savoie (intérieure ou Savoie proprement dite) avait aussi envoyé son secours aux Bernois, ce qui irrita le comte extérieur (seigneur de Vaud) qui envoya son bailli de Vaud avec une troupe considérable contre les Bernois; ce bailli et sa troupe furent défaits et il fut lui-même fait prisonnier. Après un grand assaut, Gümnen fut emporté, le château et la ville furent détruits si bien que ni le comte Eberhard de Kyburg ni les Fribourgeois ne purent plus nuire aux Bernois. Ainsi les seigneurs et la troupe qui étaient venus au secours de Berne dans cette occurrence, rentrèrent dans leurs foyers et il leur fut témoigné beaucoup de reconnaissance. »

Le chroniqueur Justinger a recueilli dans ses annales, un poème composé à la suite de cette campagne et bien qu'une traduction lui enlève sa saveur, nous citerons à titre de document trois couplets. Les Bernois, quoique aussi mutilés que leur adversaire n'en célèbrent pas moins leur exploits dans cette guerre qui est comparée à une chasse à l'ours.

Un chasseur fribourgeois
Vit qu'un ours puissant
Cheminaît devant lui sur une grasse prairie ;

¹⁾ Le chat (catus) avait la forme d'une maison étroite et longue, peu élevée, composée d'une charpente légère; son toit, à pentes inclinées et solidement construit en poutrelles enchevêtrées, était revêtu de claies garnies de terre détrempée, sur lesquelles on étendait des peaux de bœuf saignantes « afin que le feu n'y puisse prendre ». Des roues qui se mouvaient depuis l'intérieur, permettaient de diriger cette galerie d'approche à l'abri des traits de l'ennemi. C'est dans ces maisons qu'on établissait soit le bélier, soit les mineurs qui sapaient les murs.

Aussi le chasseur se dit dans sa colère :
Mutz, j'ai perdu grâce à toi
Parents, amis, et tu me le paieras,
Si je suis faible, pour te mater,
Je connais de bons chiens
Que j'exciterai contre toi.

Les chiens furent lâchés :
Ils écorchèrent l'ours,
Ils l'écorchèrent devant et derrière,
Si bien que personne ne le reconnut.
L'ours se contenta de lisser sa queue ;
Il attendit patiemment
Ménagea ses crocs, la chair étant dure
Comptant bien sur une revanche.

Comme Mutz s'est vite vengé !
Il détruisit Buchsee, Landshut,
Aeschi, Halten, Schwanden, Strättlingen ;
Il rasa complètement Schönfels ;
Rien ne lui résistait.
Le Mutz détruisit aussi
Bourg et château de Guminen
D'autres encore éprouveront le même sort.

Cette guerre de Guminen, si nous croyons les traditions et lisons les chroniques, fut semée d'assauts, d'embuscades ; elle fut surtout barbare, cruelle et le sol fut jonché de ruines, car peu importaient les souffrances.

On dut cependant réfléchir au moyen de pacifier le différend et guérir réciproquement les profondes blessures ; on était réduit des deux côtés à cet état de lassitude voisin de la mort. Au reste, aucun des belligérants ne pouvait revendiquer de grands succès.

C'est pourquoi les avoyers et conseils de Berne et de Fribourg s'adressèrent à l'humble recluse de Königsfelden et la prièrent de rétablir la paix qui depuis longtemps était troublée.

Le 3 février 1333, cette sage médiatrice prononça dans la ville de Thoune une sentence arbitrale qui ne fut,

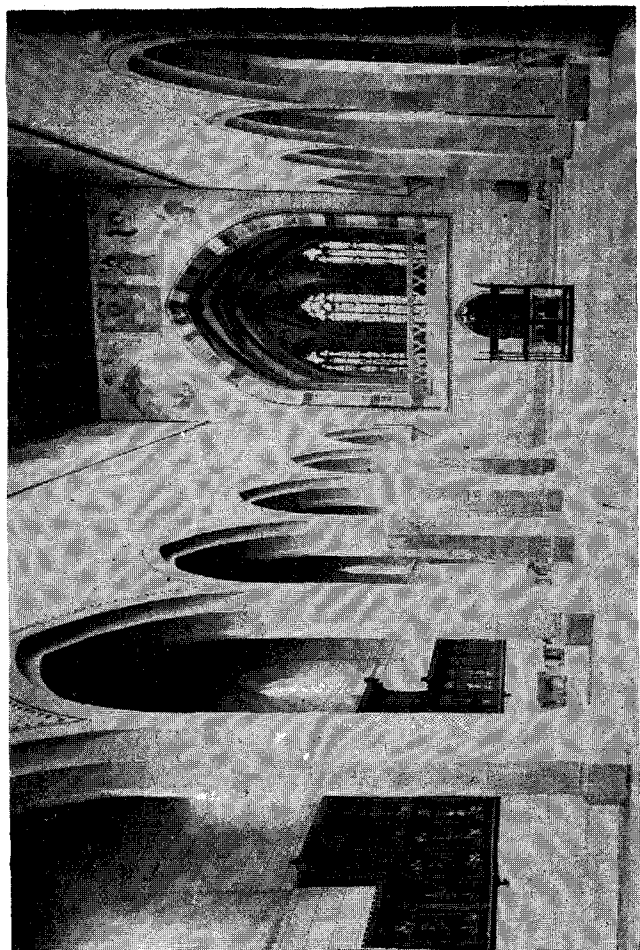
à vrai dire, qu'une suspension d'armes, qu'une interruption d'hostilités. On n'avait pas la guerre; on n'avait pas non plus la paix, si ce n'est ce répit passager nécessaire pour se préparer à se ruer l'un sur l'autre à la première occasion.

Bientôt les deux adversaires rompaient la paix pour se jeter impétueusement dans la mêlée et ensuite ils allèrent de nouveau frapper à la porte de Königsfelden pour implorer la bonne reine Agnès et la prier de les pacifier, ce qu'elle fit du reste de bonne grâce. Hélas! les hommes sont toujours les hommes et cela dans tous les temps.

Nos archives cantonales possèdent une assez riche collection de documents des guerres de Guminen et parmi ceux-ci deux sont particulièrement précieux: ce sont précisément les sentences rendues par la reine Agnès qui fut toujours favorable aux Fribourgeois et les protégea d'une manière spéciale.

La première sentence est datée, nous le répétons, de Thoun du 3 février 1333; la seconde, sans indication du lieu où elle a été rédigée, est de l'année 1340. Ces deux actes sont écrits sur fin velin, en allemand; l'écriture est belle, très lisible, pas pâle du tout. Au bas pend un petit sceau retenu par un lemnisque en velin. Le cachet, quelque peu endommagé, est de cire jaune, mais l'empreinte du sceau est sur cire rouge. Ce sceau représente la croix double de Hongrie avec l'inscription: *S. (igillum) Agnetis Regine Ungarie.*

Nous devons nous borner à glaner quelques épis dans ce vaste champ que nous offrent ces documents. Il ressort de leur étude que la reine Agnès était habile diplomate, ne laissant rien au hasard, saisissant l'un après l'autre les griefs des plaignants pour les absoudre sans mouvement violent. Elle connaissait les mœurs de son époque, elle la devançait même par ses connaissances. C'était une physionomie certes curieuse, singulièrement vivante. Elle était bien née pour son rôle de pacifiatrice et les murmures des combattants retentissaient près d'elle comme les derniers bruits de l'orage.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE KÖNIGSFELDEN

Elle intervint dans mainte autre querelle et toujours sa médiation calma les luttes déchainées.

« Nous, Agnès, par la grâce de Dieu, ancienne reine de Hongrie, débute-t-elle dans la première sentence, faisons part à tous ceux qui verront ou entendront lire, maintenant ou plus tard, cet acte, que devant nous se sont présentés les gens sages et prudents, l'avoyer et le Conseil de la ville de Fribourg et les gens sages et prudents, l'avoyer et le Conseil de la ville de Berne, lesquels ont soumis à notre arbitrage pour eux, leurs villes, leurs communes, leurs bourgeois, leurs adhérents et leurs alliés, particulièrement ceux de Berne, pour ceux de Morat, tous les griefs qu'ils avaient les uns contre les autres à cause de la guerre qui a éclaté entre ceux de Fribourg et ceux de Berne, leurs bourgeois, leurs adhérents, ils nous ont soumis leurs réclamations écrites et scellées de leurs sceaux, et ont promis entre nos mains de tenir ferme (?) et exécuter sans dol tout ce que nous leur commanderons les uns à l'égard des autres dans ces négociations. Après avoir entendu leurs demandes et réponses rédigées par écrit, nous avons considéré ce qu'il y avait à faire dans cette occurrence. afin que les villes et les pays prénommés soient remis en paix et en grâce. »

Elle ordonne que dès ce jour les Fribourgeois et les Bernois, leurs alliés, doivent vivre sur pied de paix. Si cependant le seigneur comte Aymon de Savoy, bourgeois de Berne, ne voulut accepter cette première proposition et continuer les hostilités contre Fribourg, Berne ne soutiendra pas le comte de Savoie.

Les Fribourgeois devront remettre en liberté les prisonniers savoisiens ¹⁾ moyennant caution pour leur rançon. Cependant ces sûretés ne seront pas exigées, si le comte de Savoie se soumet au présent arrêt.

¹⁾ Entre autres, le chevalier Aymon de Verdone, bailli du Chablais et Genevois dont la rançon fut fixée à 3000 Gulden de Florence. Marmet de Auchiez, sa rançon est fixée à 200 Gulden et Girard de Compeys, sa rançon est fixée à 100 Gulden. Le comte de Savoie les cautionna.

Les Fribourgeois et les Bernois devront libérer réciproquement leurs prisonniers, spécialement Conrad Sennen, Jean de Buchsée, serviteurs du comte Pierre d'Aarberg, les prisonniers de Morat et de Laupen, spécialement Rodolphe de Lindenach. Pour cette remise, Berne paiera huit cents livres en argent et en monnaie en cours à Berne à la fête de la St. Jean-Baptiste d'été et huit cent autres livres même monnaie à la prochaine fête de la St. Jean (évangéliste) et pour la sûreté du paiement il sera procuré dix cautions.

Toute recherche pour meurtres, incendies, brigandages, pillages nocturnes, violations, vols de bestiaux ou autres est défendue; on ne pourra recourir aux tribunaux ecclésiastiques et civils pour ces excès.

Enfin, il est recommandé aux Fribourgeois et Bernois d'oublier leur antique haine, d'observer les clauses de la présente sentence, de ne se permettre aucun acte pouvant la violer.

Quelques années après les sages conseils de la reine Agnès étaient oubliés, l'humeur batailleuse de nos ancêtres reprit le dessus et les rives de la Sarine, de la Singine et de l'Aar furent de nouveau le théâtre de luttes sanglantes et de dévastations.

La reine Agnès intervint encore; c'est ce qui nous a valu la seconde sentence de 1340.

Elle admoneste ses protégés les Fribourgeois, têtes rebelles et chaudes, paraît-il, et leur déclare que s'ils désirent la paix, ils doivent suivre ses conseils et ceux de ses cousins les ducs d'Autriche et pour cela on doit se résoudre à remettre en liberté les prisonniers de part et d'autre, moyennant rançon équitable. Quant aux prisonniers gruériens faits par les Bernois, il en sera référé à l'avoyer de Fribourg. Si la paix est repoussée, il est imposé une trêve jusqu'au jour de la fête de Notre-Dame, 15 août, plus pour une durée de cinq ans dès cette date; dès lors elle est rompue, si on en proclame la rupture dans le mois qui suit.

Pour le cas où Fribourg et ses alliés ne veulent point de paix et de trêve avec Berne, ils doivent le faire con-

naître huit jours avant la St-Michel par lettre ouverte. Si le comte Louis de Savoie veut bénéficier de cette sentence, il doit se soumettre à ses dispositions.

Il sera passé l'éponge sur tous les excès commis dans les dernières luttes et les futures querelles devront être liquidées par des arbitres.

Intervient dans cet acte Burkard de Erlbach, avoué des ducs d'Autriche qui a aussi apposé son scel.

Le lecteur voudra bien nous permettre en terminant de soulever un coin du voile qui cache le passé de la royale abbaye de Königsfelden.

A part la belle église peut-être contemporaine de la reine Agnès, tout a disparu pour laisser la place à un monumental hospice d'aliénés. Seule, l'église a échappé aux dévastateurs. Avant de s'élever belle dans sa parure gothique où la foi a laissé ici son empreinte profonde sur la pierre de ses ogives, une humble chapelle désignait le coin de terre où le duc Albert avait expiré. Deux religieux alternaient leurs prières, puis ils s'y bâtirent une habitation. Telle est l'origine de l'abbaye de religieuses de Königsfelden, qui fut la plus illustre de l'Helvétie.

Bientôt la chapelle et l'ermitage disparurent, car le 6 décembre 1309 la veuve d'Albert, l'impératrice Elisabeth, assistait avec ses enfants à la pose de la première pierre de l'église ¹⁾. Il suffit de deux à trois années pour achever le monastère, car les travaux avaient été exécutés avec une activité fiévreuse.

Les possessions, les droits du couvent s'accumulèrent, les princes, les reines, les seigneurs se disputaient un tombeau à l'ombre des chapelles de sa vaste église. Ils sont là tous paisiblement endormis dans la splendeur de leur gloire terrestre.

¹⁾ L'impératrice Elisabeth était fille de Meinhard, duc de Carinthie et comte de Tyrol. Elle mourut à Vienne le 28 octobre 1313. Elle demanda d'être inhumée à Königsfelden, mais son désir ne put être exécuté que trois ans plus tard.

Ses enfants étaient : Leopold, Henri, Agnès qui nous occupe, Catherine et Guta.

L'acte de fondation de Königsfelden est daté de Vienne du 29 septembre 1311; il admettait un personnel de 44 religieuses et 2 sœurs domestiques.

La reine Agnès de Hongrie se fit construire une petite habitation près des murs du cloître. *Ein klein demüthig Häusli*, qu'elle habita avec trois compagnes.

C'est dans cette modeste retraite qu'elle passa sa vie utile et féconde ¹⁾.

Elle fut à maintes reprises choisie comme abbesse ²⁾.

Mais la prosérité, qui avait bercé les premiers temps, tendit à diminuer. On marchait sur des souvenirs éteints.

Berne, qui avait conquis l'Argovie en 1415 et qui plus tard avait épousé les nouvelles idées connues sous le nom de Réforme, supprima l'illustre monastère en 1528, après 218 ans d'existence. Sa belle église fut transformée en grenier et ses habitations logèrent un bailli. Quant à ses antiques trésors, ils furent jetés au creuset et transformés en monnaie.

Ce qui frappe le voyageur qui visite l'église de Königsfelden, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, c'est son admirable harmonie, sa parfaite unité. Quoique ayant subi bien des transformations, on la dirait d'un seul jet et sorti en un jour du moule de la fondatrice.

C'est un monument complet de l'architecture gothique, libre de toute influence étrangère, on n'aperçoit nulle part des ornements fleuris et surabondants qui ont peu à peu altéré la simple beauté de l'ogive. Il résulte de cette merveilleuse unité un ensemble qui produit sur l'âme une impression de douceur pieuse et de satisfaction intime.

En errant sous ses colonnes si simples, si légères et si solides à la fois, dans le silence et l'abandon actuel de cette vaste enceinte, car elle reste dépouillée des ornements du culte catholique, on peut croire que chacune de ces pierres semble, comme chacun des actes de la vie de notre reine, nous révéler quelque chose d'humble et de hardi à la fois, de gracieux et d'austère qui séduit en même temps qu'il impose.

¹⁾ Par un acte de 1361, elle ordonna de détruire après son décès son habitation. *Geschichtsforscher*. Vol. II, page 388.

²⁾ En 1330, 1332, 1335, 1338, 1340.

Quoique la tombe soit déjà couverte de ces grandes herbes signes de l'oubli qui s'intercale si vite entre les vivants et les morts, le souvenir de l'humble recluse de Königsfelden revit dans tout ce qu'elle a approché ; sa personnalité se retrouve dans ce temple désert, dans les sentiers de la montagne que ses pieds ont foulés. Il est dans le son de la cloche du campanile, dans les arbres alignés, dans l'ogive de la porte et dans le vol des hirondelles qui descendent de la charpente pour se croiser sur l'étang voisin. Bref, on peut lui appliquer l'épithète : « *Defuncta adhuc loquitur.* » F. R.

Le petit Charlot.

Malgré ses cinq ans qu'il avait à peine, le petit Charlot, comme les domestiques l'appelaient familièrement, le jeune fils du marquis de Fontenac, était d'une gourmandise extrême. Un jour où l'on s'était décidé d'arranger un pique-nique au bois et Charlot surveillait avec un air de connaisseur tous les préparatifs et toutes les démarches que le cuisinier alla faire pour le déjeuner qu'on devait prendre sous le feuillage ombreux des arbres centenaires. Enfin tout fut prêt. De grands paniers chargés de gibier, de pâtisseries et de toutes sortes d'autres bonnes choses emplissaient le fond de la voiture du personnel de service. Savez-vous ce qu'il fit alors le petit Charlot avant de prendre sa place à lui ? Il rentra dans la maison, chercha dans la salle à manger un petit flacon de « Maggi » qu'il empocha soigneusement et alors seulement il partit avec les autres portant haut la tête d'un air triomphant.

* * *

A l'Hôpital des Enfants à Vienne, il a été fait des expériences qui ont donné d'excellents résultats avec la « Somatose » du Prof. Monti, préparation de viande au blanc d'œuf, avantageusement connue. Non seulement pour les enfants faibles, nerveux ou anémiques, mais aussi pour les adultes affligés de pâles couleurs et les convalescents, la « Somatose » rend de précieux services. — Dans la plupart des cas, l'emploi de la « Somatose » a provoqué une augmentation du poids corporel. La « Somatose » s'utilise avantageusement aussi, en cas de manque d'appétit, surtout lorsqu'il existe une répugnance à l'égard du lait et de la viande.

L'HOTEL DE VILLE DE FRIBOURG



propos des travaux importants de réparation entrepris, cette année 1899, à la flèche de l'Hôtel de ville (voir gravure ci-après) nous avons eu la bonne fortune d'entendre M^r Max de Techtermann donner, dans une séance de la société cantonale d'histoire un aperçu historique très documenté sur ce monument de notre vieux Fribourg. Cette étude a sa place marquée dans les Etrennes. Nous laissons la parole à M^r de Techtermann.

La construction de l'Hôtel du gouvernement fut décidée le 25 novembre de l'année 1500. Mais on ne commença à bâtir que cinq ans plus tard, et ce n'est que le 30 septembre 1522 qu'eut lieu l'inauguration solennelle du nouvel édifice ¹⁾). La partie supérieure, octogonale, de la tour de l'horloge date de cette même époque, preuves en sont les fenêtres gothiques qui l'éclairent et surtout la magnifique voûte en palmier qui forme la partie supérieure de la tour à l'intérieur. La partie inférieure, au contraire, de forme ronde, est de beaucoup plus ancienne, et c'est probablement un ancien vestige des premières fortifications de Fribourg. Pendant plus d'un siècle, la tour ne fut pas couverte. Ce n'est que le 2 mai 1642 que le Petit-Conseil décida de terminer l'édifice et d'y placer un dôme et une horloge.

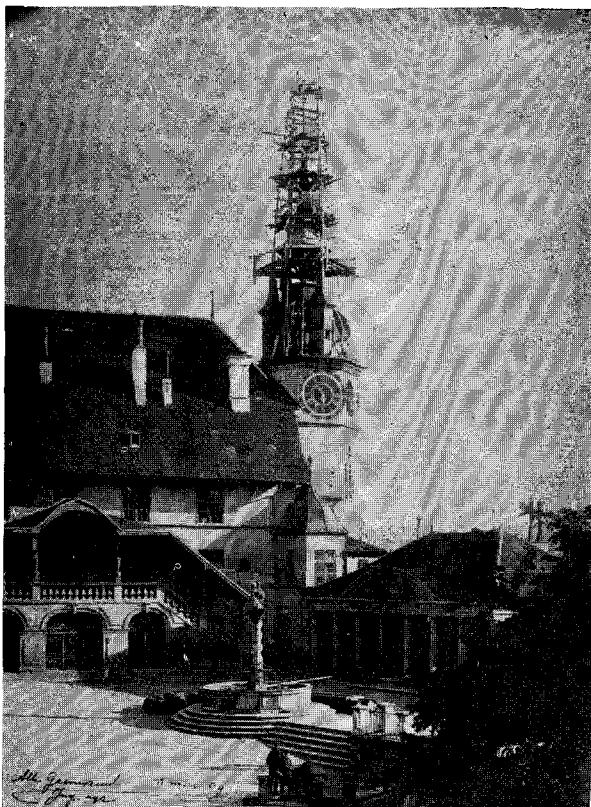
Les travaux furent exécutés très rapidement, en moins de trois mois, par un entrepreneur étranger, maître André Burg, du comté de Hanau, près de Francfort-sur-le-Mein.

La cloche des heures fut fondue cette même année

¹⁾ Le nom du constructeur de l'Hôtel-de-Ville, retrouvé par M^r l'archiviste Schneuwly, est maître Kilian Aetterli. Le baptistère de Saint-Nicolas, l'ancien baptistère de Guin et les fonts baptismaux de Marly sont les œuvres du même artiste.

1642; celle des quarts, l'année suivante. Toutes deux sortent de l'atelier du fondeur Kugler, à Fribourg¹⁾.

Deux statues de soldats portant le costume de la fin du règne de Louis XIII ou du commencement de celui



de Louis XIV, frappaient autrefois les heures sur le

¹⁾ Les deux cloches portent chacune une inscription latine. Celle de la grande est un distique. En voici la traduction :

Mortels ! douze fois je résonne pour annoncer les heures de votre vie. Une seule de ces heures en marquera le terme. 1642.

clocher. Ces statues sont en bois, d'une belle facture, plus grandes que nature; les armures étaient jadis dorées et argentées. Ces statues vont être restaurées et reprendront leur ancienne place sur la tour.

Le pommeau qui surmontait la flèche et une magnifique pièce en étain portaient les deux inscriptions suivantes, placées l'une au-dessus, l'autre au-dessous : *Pierre Hougenaux, couvreur de LL. EE. 1780*, et : *Jaque Donnier a recouvert cette tour tout en (sic) neuf, en fer-blanc le 6 août 1780*. Dans l'intérieur de ce pommeau se trouvait une petite boîte en carton soigneusement ficelée et qui renfermait, outre un document allemand²⁾ (voir la traduction en note), plusieurs petits papiers contenant des reliques. Il y avait, entre autres, un morceau de la robe du Bienheureux Nicolas de Flüe, la première page de l'Évangile selon saint Jean (contre la foudre), un grain ou perle de Saint Jean, un *Agnus Dei*, etc. Ces divers objets seront déposés au Musée cantonal.

Sur la petite cloche :

La vie de l'homme sur la terre est bien courte. A peine dure-t-elle un quart d'heure. L'an du Seigneur. 1643.

La grande cloche est ornée de diverses figures, parmi lesquelles celles de saint Pierre, celle du Christ en croix, avec la Sainte-Vierge et saint Jean, et les écussons du canton de Fribourg surmontés de celui de l'Empire ; puis les noms des fondateurs et ceux de *Peter Heinricher Seckelmeister et Rudolff Perria* (sic) *Bumeister*, 1642.

²⁾ Voici la traduction du document allemand trouvé dans le pommeau :

« L'an 1642, le 19 juillet, le très illustre, vertueux, notable, prudent, et très sage noble Jean Reiff remplissant pour lors, la charge d'avoyer, le très honorable, vertueux, notable, prudent et sage S^r Pierre Hienricher, celle de caissier, honorable, prudent et sage S^r Rodolphe Perriard, celle d'entrepreneur des bâtiments, au nom de Dieu et de Marie, cette charpente a été levée et tout l'ouvrage exécuté et terminé par honnête et humble maître André Burg, du conté de Hanau, situé à quatre heures de distance de Francfort.

Le serrurier de ville : S^r Pierre Filistorf.

Le ferblantier : maître Antoine Gummer. »

³⁾ Le même maître André Burg, qui fit le clocher neuf de notre horloge, construisit aussi deux ponts sur la Sarine, l'un à Grandvillard, l'autre à Corbières.

LE CHÈNE D'ABRAHAM



Le jour n'est pas éloigné où retentira dans le monde entier l'écho de cette nouvelle : le chêne d'Abraham n'est plus, ce géant du règne végétal a succombé de vétusté.

Pèlerins et palestino-logues inscriront une ruine de plus au catalogue des souvenirs disparus.

Où se trouve cet arbre fameux ?

Son nom, *chêne d'Abraham*, ne recèle-t-il pas toute une histoire ?

Nous essayerons de répondre brièvement à ces deux questions.

I.

31 décembre 1896. C'est jour de congé à l'*Ecole biblique*, et pour nous congé et course sont synonymes.

A l'aurore, nous passons sous les remparts silencieux de Jérusalem et suivons la route qui conduit à Hébron. Bethlehem, Thécoa, Fontaine de Philippe; la route déroule ses interminables lacets à travers les montagnes de Juda.

Bientôt nous avons franchi trente-cinq kilomètres, et insensiblement nous dépassons une altitude de mille mètres. Le regard s'attache aux imposantes montagnes de Moab à l'est. Leurs cimes ont des reflets d'argent sous les flots de lumière qui les inondent, elles contrastent avec les sombres vallées, les gorges sauvages; leurs pieds reposent au bord de cet abîme étrange, qui se nomme la Mer Morte. A notre droite, l'horizon se perd dans la ligne indécise de la Grande Mer (Méditerranée).

Encore quelques pas et nous entrons dans le Wady el-Kady, vallée du Kady c'est la *Vallée du raisin*, où Josué et Caleb cueillirent la grappe merveilleuse qu'ils emportèrent au désert (Nomb. XIII, 24, 25).

Une bourgade jetée au flanc de la colline se prolonge

dans la vallée, qui doucement s'incline au midi. Interrogeons ce jeune arabe qui s'avance vers nous nonchalamment assis sur son âne d'Égypte.

— *Schou el-beled?* (Qu'elle est cette contrée?)

— *El-Halil* ¹⁾ (l'AMI).

A ce seul mot son regard s'allume et scintille d'une flamme qui fait passer en nous quelque chose du respect religieux et de la noble fierté qui ont dicté sa réponse. La petite ville aux blanches coupoles et aux blanches terrasses, qui se dresse devant nous toute éclatante sous le beau soleil de Palestine, est la *cité d'Abraham*.

Remarquez l'édifice imposant qui s'élève au centre de la bourgade. Deux minarets élancés et gracieux le dominant : on dirait des sentinelles vigilantes et fidèles. Des murs gigantesques rappellent les constructions cyclopéennes qui soutiennent la vaste esplanade du Temple à Jérusalem. A l'ombre du mausolée, un trésor repose, et ce trésor n'est autre, au dire de la tradition du pays, que la dépouille mortelle du Patriarche.

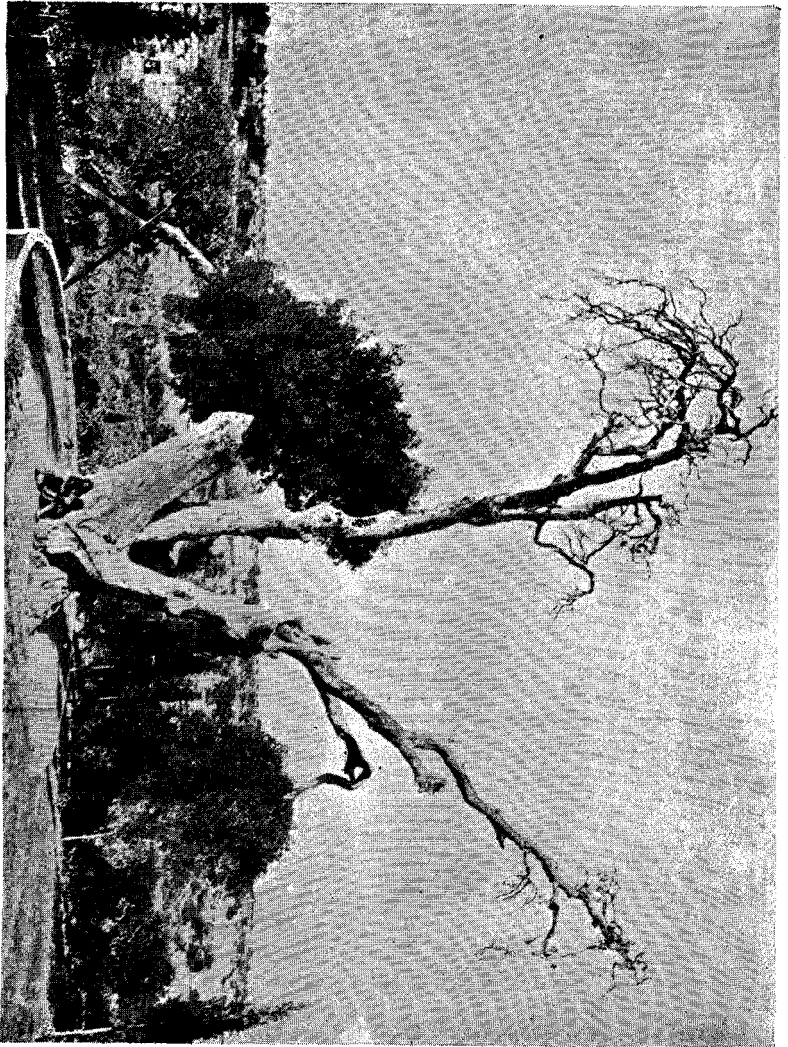
Ce regard rapide doit nous suffire à cette heure. A notre droite, une vallée (ouady Sebta) descend du nord-ouest et rejoint ici la Vallée du raisin (ouady el-Kady). Nous nous y engageons.

Après une demie heure de marche dans un chemin creux détestable, couvert d'énormes cailloux, nous sommes en présence d'un vieil arbre courbé, écrasé sous les ans. C'est un *chêne vert* ²⁾.

L'arbre porte tous les symptômes d'un dépérissement

¹⁾ A Hébron tout est souvenir de la présence d'Abraham. L'Arabe appelle le grand Patriarche el-Halil, l'Ami de Dieu : el-Halil est encore pour lui Hébron. A Jérusalem même, la porte de l'ouest a reçu le nom de *Bab el-Halil, Porte de l'Ami* ; elle s'ouvre sur la route d'Hébron.

²⁾ Le *chêne vert* (en arabe : tizrâh) assez différent du chêne Rouvre (en arabe : ballout) de notre pays, est fréquent en Palestine. Ses feuilles étroites, armées de piquants, demeurent parfaitement vertes jusqu'au printemps et ne se détachent qu'au moment où les nouvelles se développent ; de là le nom : *chêne vert*.



LE CHÈNE D'ABRAHAM 1897

lent et sûr. Deux rameaux vigoureux dressent encore leurs longs bras dépouillés vers le ciel. Du temps et des orages c'est en vain qu'ils implorent la pitié. Chaque hiver le vent se précipite furieux dans la vallée, agite, entrecroise les branches desséchées. Lentement il achève l'œuvre de la mort; ses rudes chocs détachent les rameaux les uns après les autres. Le tronc lui-même s'épuise à cette lutte. A peine un dernier bouquet de verdure accuse une dernière goutte de sève.

Quelques mois encore, quelques années peut-être, et l'orage terrassera le géant vaincu.

Le pèlerin ne cueillera plus ses glands si gracieusement blottis dans leur profonde cupule, il n'enverra plus ses rameaux toujours verts apporter aux amis restés au foyer l'adieu de l'absent et la discrète nouvelle d'une course heureuse à la vallée du Sebta ¹⁾.

II.

En 1869, M. *Guerin*, se reposant à l'ombre tutélaire du géant, traçait ces lignes (JUDÉE III, p. 267) : « Deux
« admirables chênes verts embellissent cet endroit. L'un
« mesuré trois mètres de circonférence et se divise en
« trois rameaux principaux. L'autre, beaucoup plus re-
« marquable encore, a huit mètres quarante-cinq centi-
« mètres à sa base. De son tronc vigoureux et gigan-
« tesque s'élancent trois grands bras qui sont eux-
« mêmes de très gros arbres et qui se subdivisent en
« de puissants rameaux. A midi il couvre de son ombre
« un terrain dont l'étendue, de l'est à l'ouest, est de
« trente-deux pas, et de trente du nord au sud. De com-
« bien de siècles cet arbre est-il chargé? C'est ce que
« je ne saurais dire. Toujours est-il que, bien que le
« développement immense de son tronc, de ses rameaux
« et de ses racines annonce une très grande vieillesse,
« il paraît encore plein de sève et de verdure. »

¹⁾ Sebta, vallée où se trouve le chêne d'Abraham. Les Russes ont construit un hospice un peu au nord de l'arbre vénéré (el-Moskowsyje). Des vignes, au cep extraordinairement fort, croissent dans le ouady, Sebta.

Voilà bien la vivante réalité de l'image que Dieu emprunte, quand il place ses propres paroles sur les lèvres du prophète Amos (II, 9) :

Devant Israël j'ai détruit les Amoréens,
Dont la hauteur égalait celle des cèdres
Et la force celle des chênes.

Trente années ont suffi au temps qui ne respecte rien. Le chêne, tant de fois séculaire, a reçu au cœur une plaie invisible; il s'est promptement affaissé. Demain, quelques débris informes rappelleront seuls sa présence.

Dix-neuf siècles avant Jésus-Christ, Abraham, assis à l'entrée de sa tente dressée sous les *chênes de Mambré* (ou Mamré), vit trois étrangers s'approcher. Il les reçut avec respect et leur rendit tous les devoirs d'une cordiale hospitalité. Les hôtes inconnus étaient des messagers célestes; avant de se retirer, ils annoncèrent à Sara la naissance d'un fils. (GEN. XIII, 18; XIV, 13; XVIII, 1.).

Une tradition essaie de rattacher le vieil arbre que nous avons décrit à la chênaie de Mambré. Toutefois il est difficile d'admettre que le géant du *ouady Sebta* puisse prétendre parer son front de l'auréole de trente-huit siècles.

Seule la *Genèse* fait mention de la chênaie de Mambré. Le silence des autres livres de l'Ancien Testament n'est interrompu qu'au premier siècle de notre ère.

L'historien de la *Guerre des Juifs* et des *Antiquités judaïques* parle deux fois d'un arbre situé à proximité d'Hébron, que la présence du Patriarche aurait rendu vénérable; mais dans le premier ouvrage, *Fl. Josèphe* nomme un *térébinthe*; dans le second, un *chêne*. (BELL. JUD. IV, IX. ANTIQUIT. jud. I, X.). L'auteur ne tomberait-il pas ici dans la confusion commise par les *Septante*. On sait que ces derniers traduisent arbitrairement le même terme hébreu, tantôt par le mot : *chêne* et tantôt par celui de : *térébinthe*. L'erreur s'explique aisément : les mots hébreux, qui désignent les deux arbres, sont à peu près semblables et peuvent surprendre la vigilance du copiste ou du lecteur.



LE CHÊNE D'ABRAHAM 1853

Au début du IV^e siècle, *Eusèbe de Césarée* reproduit trop servilement l'assertion des Traducteurs Alexandrins : « Le chêne de Mambré près d'Hébron : c'est le « térébinthe que l'on montre encore aujourd'hui à l'en-
« droit où campait Abraham; il est en grande vénéra-
« tion, même auprès des Gentils. » *Constantin* résolut de mettre un terme aux pratiques superstitieuses qui s'accomplissaient à Mambré. Il ordonna de renverser l'autel et les idoles érigées au pied de l'arbre vénéré, et y fit construire une basilique chrétienne.

Un demi-siècle plus tard, *Jérôme* quitte Rome et arrive à Bethléhem. Il se choisit une retraite paisible près de la Grotte de la Nativité, qui devient l'asile témoin de ses rudes pénitences et de ses admirables travaux exégétiques. Dans ses nombreux voyages, Jérôme a plus d'une fois l'occasion de s'arrêter à Mambré. Cependant il est lui aussi victime de l'erreur commise par ses devanciers. (S. Hieronym. opera I, 886). Il nous apprend de plus que dans son enfance et aux jours de l'empereur Constance (+ 361), on voyait encore le chêne d'Abraham. Sainte *Paule* n'en trouva que les vestiges. (Migne xxxiii, e. 886.).

L'arbre vénéré qui disparaît aujourd'hui est-il du moins un rejeton de celui qui fit l'admiration des pèlerins des premiers siècles ? Le moine *Burchard*, qui voyageait en Palestine au XIII^e siècle, mentionne un chêne vert à Mambré, regardé comme un rejeton du chêne d'Abraham. (Descriptio Terrae Sanctae VII, 15. Cologne, 1624). C'est sans doute le même arbre qu'a vu l'igoumène russe *Daniel*, vers 1107. La description, qu'il en donne, répond à l'aspect de celui qu'on visite aujourd'hui. (Isambert, p. 225).

Eugène Roger (au XVII^e siècle), après cinq ans de séjour en Palestine, croit pouvoir céder à son goût de la légende. Il n'est pas éloigné d'admettre que le chêne du Sebta soit contemporain d'Abraham et peut-être de la création du monde.

Nous passons sous silence une tradition arabe et juive, qui place le chêne du Patriarche au nord d'Hébron, au

Ramet el-Halil; nous serions entraînés dans une longue et fastidieuse discussion de textes.

Quelle que soit l'origine du chêne peut-être millénaire qui dépérit à cette heure au ouady Sebta, nous constatons que, de tout temps, pèlerins et indigènes ont connu dans les environs d'Hébron un arbre vénérable et vénéré auquel on se plaisait à unir le nom et les souvenirs du grand patriarche Abraham.

Aujourd'hui encore les Musulmans n'approchent qu'avec respect du vieux chêne qui, pour eux, est le tizrâh el-Halil (chêne de l'*Ami*). Malheur à l'étranger assez audacieux pour oser en détacher quelque rameau ou quelque fruit. Dans sa colère et son mépris, l'Arabe crache à terre, saisit une pierre et la jette au profanateur.

Puisse quelque rejeton se dresser bientôt sur les ruines du vieux chêne d'Abraham et devenir l'héritier de son nom et des souvenirs qui se sont groupés autour de lui sur le chemin des âges, comme Elisée reçut le manteau et la vertu d'Elie.

Variations sur des thèmes de Heine.

Pin solitaire et nu, frémis au vent du Nord :
Dans le ciel chaviré, sur les genêts des plaines,
Vers l'Orient brumeux aux clartés incertaines,
Quel songe fait pleurer tes branches et les tord ?

Tu voudrais transplanter tes souffrances hautaines
Et vibrantes dans un désert d'azur et d'or ;
Tu rêves d'un palmier au feuillage qui dort
Sur l'immobilité bleuâtre des fontaines.....

Frère, Dieu sans l'espoir t'a donné le désir,
Le désir qui féconde et soulève ta sève ;
Rêve : ta vie est là ; ton âme est dans ton rêve,
Ton rêve est le bourgeon qui pousse et va sortir.

Tous seuls dans un corridor sombre
Les enfants ont peur de la nuit ;
Pour effrayer les loups dans l'ombre,
Les enfants chantent, font du bruit.

Dans les ténèbres de la vie,
Je chante pour chasser la peur ;
Mes accords manquent d'harmonie
Mais ils ont rassuré mon cœur.

A propos des étrennes.

L'*Intermédiaire des Chercheurs* a voulu savoir, à l'occasion du jour de l'an, comment les grands distribuèrent les étrennes en l'an 1400. D'après deux chartes inédites de la collection Bastard, nous savons quels sont les cadeaux qu'offraient le duc d'Orléans à la reine Isabeau et à ses amis.

Le mémoire de Guillaume Sanguin, l'un des illustres bijoutiers de l'époque, monte à 4,600 francs, ce qui présenterait de nos jours une valeur intrinsèque de 45,000 fr.

On remarque que le duc ne s'oubliait point ; il « s'étrennait lui-même en s'offrant une grant espée toute couverte et garnye d'or de l'ouvrage de Venize. »

L'année suivante, le duc d'Orléans se montra plus réservé. Une quittance au concierge de « l'hôtel de Bohamgue » signale vingt douzaines de fromages du pays de Brie que le duc d'Orléans avait fait venir et qu'il devait donner aux prochaines étrennes.

Des fromages ! c'était ce que l'on pouvait appeler des cadeaux bien sentis.

Les Gaulois, eux, commençaient l'année par des sacrifices humains dans les forêts de chênes, pendant que les druides prenaient le gui avec la faucille d'or.

Au gui, l'an neuf !

De là, l'habitude des bretons d'aller par bandes dans les villages depuis les premiers siècles, tendant les corbeilles, les poches et les sacs et demandant *Haguilleneux !*

Dans la Vendée, les garçons vont chantant de maison en maison :

La *Guille-neuf* elle est dans la maison,
Nous la voyons par la fenêtre,
Montée sur un cheval blanc,
Qui n'a ni queue ni tête,
Qui a les quatre pieds ferrés à neuf
Donnez-nous la *Guille-neuf* !

Dans les environs d'Angoulême, les chercheurs d'étrennes chantent :

Donnez-nous la *guillonna*
La guillonna, la guillonnette !
Un p'tit morceau de galette
Guillonna et guillonnette !
Un p'tit morceau de gâteau
Guillonnette et guillonneau.

Il n'y a pas moyen d'y échapper ! Les contributions directes du 1^{er} janvier ont pour elles la tradition d'âge en âge, et surtout l'autorité de la déesse moderne sainte Routine !

ESTAVAYER-LE-LAC

et son futur hôtel.

Là c'est Estavayer, batelière encore fraîche,
Que le soir ses chansons délassent de la pêche,
Qui danse *la coraule* au bord de ses flots bleus
Et s'ébat bien longtemps sous son orme joyeux.

Coquettement assise aux bords du riant lac de Neuchâtel dans une contrée fertile et bien cultivée, Estavayer est certainement parmi les anciennes villes suisses l'une de celles qui ont le mieux conservé son cachet moyen-âge et ses antiques monuments.

Que de motifs divers pour les peintres et aquarellistes, aussiviennent-ils nombreux, dans la saison d'été, fixer sur la toile les ruelles pittoresques avec leurs arcades aux voûtes et colonnades de tous styles, les tours coquettes, tapissées de lierre et fièrement perchées sur les vieux remparts croulants, les fenêtres gothiques à encadrements ajourés et fouillés en dentelle.

Parmi les édifices les plus remarquables est avant tous le château, soit par sa situation pittoresque au dessus du lac, soit par le mélange antique et moderne de sa construction et de son architecture avec tours, fossés, tourelles, mâchicoulis et ancien pont levis. Le visiteur de la prochaine exposition de Paris retrouvera dans le village suisse la fidèle et complète reproduction de ce castel éminemment féodal.

Au centre de la ville, s'élève l'église de Saint-Laurent qui mérite d'être visitée. Son clocher repose hardiment sur quatre des pilastres de la nef et Mooser construisit l'orgue remarquable par son élégante distribution.

Au nord de la ville et dominant le lac, la place de Moudon qu'embellit un vieux et vénérable tilleul planté en 1474. Les vieilles *coraules*, ces bonnes et naïves danses et chansons d'autrefois ont encore leur refuge sur cette place.

Les environs d'Estavayer ne le cèdent en rien à la ville; combien de charmants buts de promenades et

d'excursions : Font avec ses vignobles et son vieux château ; Châbles et Cheyres avec leur végétation presque méridionale et renommés pour leur fameux vin rouge, l'Hôtel des Bains situé entre ces deux villages ; Lully avec ses bois des Mussillens d'où l'on jouit à la fois du splendide panorama des montagnes fribourgeoises et des glaciers bernois.

Comme excursion plus lointaine, *la Tour de la Mo-
lière* appelée par César, dans ses commentaires, *l'œil de
l'Helvétie*, dominant le vaste bassin enfermé entre les
Alpes et le Jura et semé de lacs, de plaines fleuries, de
nombreuses vallées aux vertes pentes, constellées de
villages coquets avec leurs blanches églises aux clochers
pointus rompant le silence de cette nature reposante
par le timbre argentin de leurs harmonieuses sonneries.

Chemin de fer et bateau à vapeur vous conduisent
rapidement à Yverdon, Payerne, Fribourg, Morat et
Neuchâtel.

Si captivants que soient Estavayer et ses environs, le
voyageur, le touriste, les familles en quête de villégiature
ne s'y arrêtent guère ; les hôtels d'antique construction
suffisent à peine au va et vient des hôtes de
passage.

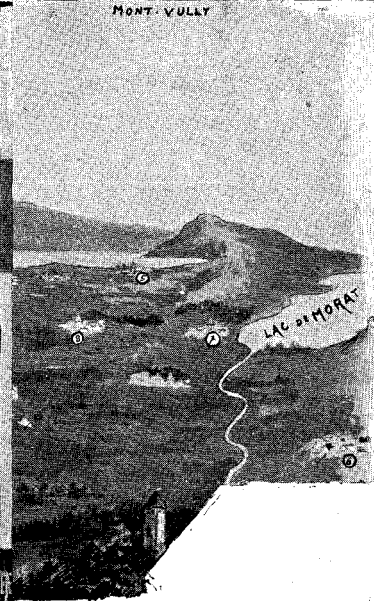
Il restait donc une grosse lacune à combler.

En 1868, l'auteur des » Souvenirs de Fribourg « disait
en parlant de sa ville natale : « Estavayer avec son doux
climat, ses rives gracieuses, sa riante position, ses fertiles
jardins et vergers serait un des plus agréables séjours
d'été, si l'heureux calme de ses paisibles habitants leur
avait permis de s'apercevoir de tous les bienfaits dont le
ciel les a comblés. Ce beau lac, quelquefois grondeur et
traître par le joran, est-il apprécié ce qu'il vaut, soit
pour le plaisir, soit pour les bains ? »

Ce point d'interrogation est resté trente ans sans
réponse.

Aujourd'hui, Estavayer sort de sa torpeur. Il a rem-
placé les antiques cailloux pointus de ses rues par des
pavés neufs ; l'eau fraîche et salubre des sources de
Châbles circule en abondance dans la ville et dans la
banlieue.

MONT VULLY



LÉGENDE :

1. Château de la Corbière.
2. Forel.
3. Chevroux (port).
4. Portalban-Delley.
5. Cudrefin.
6. Avenches.
7. Vallamand.
8. Saint Aubin-les-Prés.

LE FUTUR

du Lac

A

Estavayer

et le Port sur un grand Plateau

de la grève par un chemin en pente douce.

DE NEUCHÂTEL ET DU JURA

ment appropriée pour bains du lac et bains de sable.

THÉRAPEUTIQUES

êche, canotage, lawn-tennis, etc.

abritera les bateaux de promenade et ceux que la nature a doués d'assez de patience, pour pêcher à la ligne, pourront se livrer à leur sport favori que n'ont pas encore frappé les rigueurs du fisc.

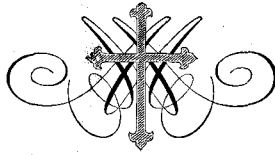
Les promoteurs de l'entreprise entendent éviter deux écueils de l'hôtellerie moderne, soit des prix trop élevés et la fade monotonie de menus invariablement les mêmes (voir Tissot dans sa Suisse inconnue). Pour cela, ils construiront solidement mais sans luxe, et ils feront connaître à leurs hôtes la bonne cuisine bourgeoise, variée mais sans prétention, l'exquis salé du pays, les multiples variétés de poissons, les produits si divers des jardins et vergers broyards, le tout arrosé du vin frais et pétillant des vignes des côteaux du lac.

Les Etrennes fribourgeoises se félicitent d'être les premières à saluer les promoteurs et actionnaires du futur hôtel du lac et à leur souhaiter bon succès et entière réussite.

Nos lecteurs qui en deviendront les hôtes n'auront, nous en sommes certains, qu'à se louer du nouvel établissement balnéaire dont nous donnons ci-contre le dessin panoramique.

Ce croquis est dû à l'un de nos jeunes artistes, M. J. Volmar, l'auteur bien connu des illustrations qui ornent notre livre populaire » Chants et coraules d'Estavayer ».





NÉCROLOGIES

M. EMILE VICTOR LANDRY. — Emile Landry, pasteur de la paroisse de Meyriez-Morat (1871—1898) mérite, par son caractère et ses vertus, une mention particulière dans les annales de l'Eglise réformée fribourgeoise.

Né le 2 mai 1846, à la Heutte, près Bienne, il fit ses premières classes au collège de Porrentruy, où il obtint le brevet d'instituteur primaire et poursuivit ses études à Neuchâtel (1865-1870) aux auditoires et à la Faculté des lettres de la nouvelle Académie dont il fut un des étudiants les plus distingués. Doué d'une vive intelligence et d'une grande bonté de cœur, il exerça sur les étudiants de la société de Zofingue (dont il fut un membre zélé) une influence réelle par ses travaux littéraires et patriotiques et par ses vues larges et généreuses.

Il commença l'étude de la théologie en 1867, avec beaucoup de succès, et conserva toujours les convictions franchement évangéliques chères à son cœur, malgré les opinions contraires qu'il entendait exposer. Il continua ses études en Allemagne, à Tubingue et à Leipzig (1869-1870) et obtint le grade de licencié en théologie après de brillants examens. (Sa thèse était une dissertation approfondie sur la justification par la foi.)

Le sérieux de ses convictions, ses talents lui avaient acquis l'estime de ses professeurs et de ses collègues, et avant même d'avoir achevé ses examens il était appelé à desservir la paroisse de Meyriez, en qualité de suffragant de M. le pasteur Dulez. Consacré au saint-ministère le 25 octobre 1871 par M. le pasteur Nagel il fut nommé pasteur de Meyriez le 13 décembre 1871 et installé le 7 janvier 1872.

Dès lors commença une activité pastorale infatigable qui ne se termina qu'à la fin de sa vie.

Les devoirs multiples de sa charge ne l'empêchaient pas de s'occuper des réunions d'édification et de prière de Courgevaux, pendant la semaine, et il lui arriva souvent de présider quatre ou cinq services religieux le dimanche.



Une institution dont il s'occupa avec beaucoup d'intérêt et à laquelle il consacra tous ses soins était l'Hôpital du Bon Vouloir à Meyriez. Les malades aimaient sa personne, ses prières, la bonté de son caractère et ils sont nombreux ceux qui ont conservé de lui un souvenir reconnaissant.

Sous sa direction l'Hôpital du Bon Vouloir prospéra et fut toujours à la hauteur des établissements de ce genre. Monsieur le pasteur Landry en a été l'âme pendant le cours de son ministère et il a bien mérité le grade d'aumônier de Lazareth qui lui fut conféré en 1894.

Nommé secrétaire-caissier du Synode, dès le commencement de son activité pastorale, il s'aquitta toujours de cette tâche souvent difficile avec un zèle et un dévouement digne d'éloges. Dans toutes les questions différentes dont il eut à s'occuper (affaires ecclésiastiques, rapports avec les protestants disséminés, etc.) il fit preuve d'un jugement sain et d'un tact qui lui valut l'estime de tous ses collègues. Il conserva cette charge jusqu'au terme de sa carrière.

Il s'intéressait activement aux questions patriotiques à l'ordre du jour et jusqu'aux affaires communales les plus particulières. Partout il était l'homme populaire et le conseiller aimé de chacun dont la devise fut toujours Dieu et patrie.

Nombreux sont les services rendus par M. le pasteur Landry à la cause scolaire comme président des commissions d'éducation de sa paroisse et comme membre de la commission des Etudes de Morat. Il fit partie de presque tous les comités de bienfaisance et d'utilité publique et fut souvent chargé de recevoir les sociétés différentes que chaque année la ville de Morat voit arriver dans ses murs ; en 1876, lors du V^m^e centenaire de la bataille de Morat, ce fut lui qui fut chargé de recevoir les comités du cortège historique et il le fit dans un discours empreint d'une haute élévation patriotique.

Mais, c'est surtout dans son intérieur et dans sa cure de Meyriez qu'on apprenait à connaître la bonté de cœur et la générosité de M. le pasteur Landry. Il aimait à recevoir ses hôtes au milieu des fleurs de son jardin et son aimable hospitalité leur ménageait toujours quelque surprise. Personne ne s'arrêtait à la cure de Meyriez sans avoir fait l'expérience de la charité de son pasteur.

Dans les dernières années de son ministère il s'oc-

cupa avec succès de la fondation d'un orgue pour le temple; grâce à son initiative, à son énergie de nombreuses souscriptions furent recueillies et cet orgue d'un prix élevé put être solennellement inauguré au mois de mai 1896 par un concert religieux et un service d'actions de grâces où l'on célébra en même temps le 25^{me} anniversaire de l'entrée en fonctions de M. le pasteur Landry dans sa paroisse.

C'est à peu près à cette époque là que sa santé commença à s'altérer et à demander des ménagements. Pendant l'hiver 1895-96, il fit un séjour de quelques semaines à Naples, et visita les sites remarquables du Vésuve, les villes d'Herculanum et de Pompeï, et en rapporta tout un trésor de souvenirs qu'il raconta dans deux intéressantes conférences données à Morat.

Continuellement occupé de ses devoirs pastoraux il ne ménagea point ses forces. La maladie vint le surprendre en pleine activité.

Un refroidissement qu'il prit en octobre 1898, pendant ses courses pastorales, occasionna une grave inflammation de poitrine et, après quelques jours de maladie, pendant lesquels il fit preuve d'une patience et d'une résignation admirable, il fut enlevé à l'affection de sa famille, de ses amis et de ses paroissiens. Le 11 novembre 1898 il expirait dans une paix profonde.

Le 14 novembre un imposant cortège de parents et d'amis précédés de couronnes et de palmes, portées par ses derniers catéchumènes, accompagnait au cimetière la dépouille mortelle de notre ami. Le temple ne pouvait contenir tous les assistants.

M. le pasteur Landry a été un pasteur remarquable par ses talents et son intelligence mise au service de Jésus-Christ, par son caractère et la générosité de ses sentiments, par une bonté de cœur à toute épreuve et surtout par une infatigable activité qui ne se lassait jamais. Sa mémoire demeurera en bénédiction et son souvenir restera gravé dans les cœurs de ses amis et de ses paroissiens pour leur rappeler les vertus chrétiennes : la foi, l'espérance et la charité. R.

M. LE COMTE AMÉDÉE DE DIESBACH. — Marie Amédée Joseph de Diesbach, fils du comte Philippe de Diesbach de Belleroche et de Sophie née Vonder Weid du Breitfeld, naquit à Fribourg le 2 septembre 1811. Son éducation, confiée à des maîtres distingués, se termina à la célèbre université de Montpellier. C'est là qu'il acquit le goût des sciences naturelles et historiques, spécialement de la géographie qu'il cultiva toute sa vie par la lecture des publications les meilleures et les plus récentes sur la matière. Rentré dans sa patrie après de longs voyages en France, en Italie, en Belgique et en Hollande, il épousa le 29 janvier 1837 la baronne Charlotte Louise d'Épinay, petite-fille de l'introducteur des ambassadeurs à la Cour de Charles X. Amédée de Diesbach, père de Louis de Diesbach, ancien conseiller national, aurait pu, comme tant d'autres, passer une vie calme et heureuse au sein de sa famille, mais il comprenait autrement ses devoirs de citoyen. Lorsque le canton de Fribourg, en vertu des ordonnances de la diète de 1845, fut appelé à organiser sa Landwehr, Diesbach reçut un brevet de sous-lieutenant d'infanterie et il fit la campagne du Sonderbund en qualité d'officier d'ordonnance du général Schaller, commandant de la première brigade, cantonnée au Brugg, pendant que son vieux père couchait au bivouac comme simple volontaire du Landsturm. Sous le régime de 1848, il s'occupa activement, avec MM. Charles de Riaz, Alfred Von der Weid, Wuilleret, avocat, Baeriswyl d'Alterswyl, etc., de la revendication par tous les moyens légaux des droits légitimes du peuple fribourgeois. La célèbre assemblée populaire de Posieux, du 24 mai 1852, le nomma par acclamation l'un des douze membres de son comité. Cet honneur lui valut, malgré l'intervention des commissaires fédéraux, un emprisonnement aux Augustins, jusqu'à ce que le comité de Posieux eut accepté sa dissolution. Aux élections du 7 décembre 1856, Amédée de Diesbach fut élu par le cercle de la Singine député au Grand-Conseil de Fribourg, où il siégea durant dix années consécutives dans les rangs de la droite gouvernementale. En

1866, il déclina une nouvelle candidature pour faire place à des forces plus jeunes. Son successeur, M. Paul Aeby, l'a devancé dans la tombe en 1898.

M. de Diesbach, fils de l'un des fondateurs de notre Société d'agriculture, s'occupait activement de tous les progrès agricoles dans notre canton, dont il était le plus grand propriétaire foncier. Gentilhomme de la vieille



roche, il se faisait remarquer par un abord facile, une bonté parfaite envers tous, surtout envers les humbles et les déshérités de la fortune, une charité discrète et inépuisable. Sa maison était ouverte aux savants, aux artistes, aux hommes distingués du pays et de l'étranger, et sa nombreuse famille en faisait les honneurs avec une grâce exquise.

Le comte de Diesbach, dont la vue s'était fort affaiblie durant les dernières années de sa vie, mourut à sa villa de la rue de Morat le 5 janvier 1899 à l'âge de 88 ans. Le nombreux cortège qui l'accompagna avec recueillement au cimetière de Bourguillon a prouvé combien il était aimé et respecté de la population de Fribourg et des campagnes environnantes.

H. DE S.

* * *

M. LE CURÉ HELFER. — Le 2 mars 1899 est décédé, à l'âge de 68 ans, M. Helfer, révérend curé de Schmitten.

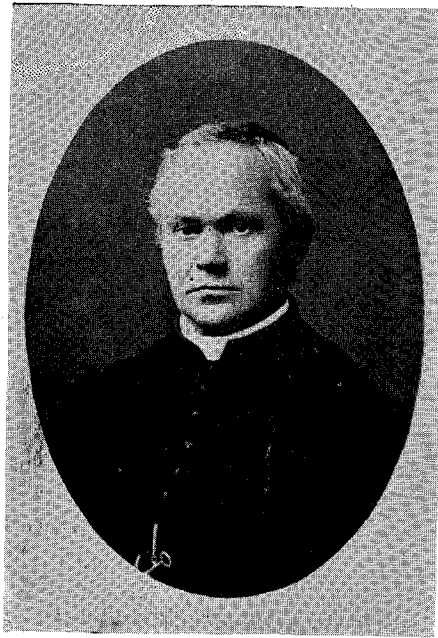
Il naquit à Lanthen, près de Schmitten l'an 1831. Il fit ses premières études de latin sous la direction de M. Kaeser, révérend chapelain de Schmitten, et fonda, avec ce dernier, en 1849 la première société de Saint-Vincent de Paul en Suisse.

En 1853, il se rendit à Rome pour continuer, au Séminaire de la Propagande, ses études théologiques et où, en 1861, il dit sa première messe. De retour dans son pays, il fut appelé aux fonctions de chapelain à Dirlaret. A partir de 1865, il remplit celles de chapelain à Schmitten et plus tard, lorsque cette chapellenie fut érigée en paroisse, il en fut le premier curé. Il exerça, dans cette localité, durant 30 ans ses fonctions sacerdotales avec beaucoup de zèle et de dévouement.

M. Helfer appartenait à cette catégorie de personnes, rares de nos jours, qui causent peu, mais font beaucoup!

Nombreuses sont ses œuvres, étant donnée sa sphère d'activité limitée. Il fonda en 1878 la première société de Sainte-Cécile du canton de Fribourg. Il fut durant de nombreuses années secrétaire du Piusverein et de la Société de Saint-Vincent de Paul. Il fut le fondateur de la paroisse de Schmitten et c'est à lui que la paroisse doit la magnifique église dont nous donnons une description dans le présent numéro des Etrennes.

M. le curé Helfer a aussi doté la localité de Schmitten



d'une belle maison d'école et d'une cure qui, avec son joli jardin a bien le cachet de sa destination. C'est là qu'il est mort accompagné des regrets de toute sa paroisse qui lui conservera longtemps un reconnaissant souvenir.

* * *

M. PAUL BLANCPAIN. — Après quelques jours seulement de maladie, vers la fin du mois de mars 1899, M. Paul Blancpain nous était enlevé, dans la soixantième année de son âge. La ville de Fribourg perd en lui un de ses bons citoyens. Bien qu'originaire du Jura bernois, M. Blancpain, par son long séjour dans notre ville, par la fructueuse activité qu'il y a déployée était devenu Fribourgeois de cœur.

Doué d'un esprit d'initiative, trop rare chez nous, d'un tempérament actif et entreprenant, d'une grande justesse de vues en matière d'affaires, M. Blancpain est un des hommes qui ont beaucoup contribué au développement de notre ville; par un travail opiniâtre de vingt années, il a donné à la Brasserie du Cardinal un essor et un renom réjouissants et enrichi à Fribourg d'une industrie prospère de plus.



Il fût l'un des initiateurs du tramway, le promoteur et principal actionnaire du funiculaire Neuveville-Saint-Pierre et l'on sait, qu'à peine celui-ci construit, il s'occupait d'un nouveau projet.

M. Blancpain père aimait Fribourg, dont il avait fait sa nouvelle patrie. Il était aussi universellement estimé et chacun aujourd'hui déplore sa mort prématurée.

En politique, ainsi que le disait un journal de notre ville, le Confédéré, M. Blancpain était très réservé; il ne se mêlait aucunement à nos luttes de parti, et il a eu raison, car cela ne l'a pas empêché de gagner la confiance d'amis sincères dans les différents groupes. Il était homme de progrès et de bon conseil, il faisait partie du Conseil général de Fribourg, il était membre passif ou honoraire de nombreuses sociétés. Il emporte les regrets unanimes et ceux qui l'ont connu garderont son souvenir.

* * *

M. PIERRE ESSEIVA. — Décédé le 9 mai 1899, M. Pierre Esseiva était né à Fribourg le 3 avril 1823. Il était fils de Louis Esseiva, chef d'une importante maison de commerce et député au Grand-Conseil. Dès l'âge de neuf ans il fut envoyé à Baar, canton de Zoug, chez M. le chapelain Léonce Hotz, où il apprit, avec la langue allemande, les éléments du latin. Il revint à Fribourg, pour continuer ses études au Collège St-Michel, dirigé alors par les Jésuites. Ses études brillamment terminées, il fut nommé, le 19 octobre 1845, maître d'allemand à l'Ecole moyenne française, et une année après il fut appelé aux fonctions de vice-chancelier d'Etat qu'il occupait lorsque éclata en 1847 la révolution qui devait amener la chute du régime conservateur. Il dût s'enfuir du bâtiment de la chancellerie. Il fut destitué et soumis, comme beaucoup d'autres, à des confiscations. En 1849, il prit du service dans l'armée pontificale où il entra avec le grade de capitaine-auditeur, il fut ensuite promu au grade de capitaine-grand-juge. En 1863, il revint au pays où il épousa mademoiselle Laure Hortense Chiffelle, de Fribourg.

Fait prisonnier par les troupes piémontaises, sa détention terminée, il revint définitivement en Suisse.

C'est pendant son séjour à Rome que se développa sa verve poétique. Il possédait à fond la langue latine, Horace était son poète préféré. Ses premiers essais étaient bien faits pour l'encourager à parcourir plus

avant les chemins fleuris de la poésie latine. Une poésie sur la bataille de Castelfidardo fut si goûtée du Pape qu'elle lui valut la décoration de chevalier de l'Ordre de Pie IX. Peu de temps après, un autre poème sur le chemin de fer : *Via ferrata*, dans lequel la langue d'Horace se pliait aux difficultés du vocabulaire moderne, recueillit les suffrages unanimes des latinistes. Pour la première fois, en 1870, un de ses poèmes, intitulé *Urania*, présenté au concours de la poésie latine de l'Académie royale néerlandaise, y reçut une médaille d'or ; depuis lors, le poète prit part à diverses reprises à ces concours avec le même succès.

Voici les titres de ses œuvres avec l'indication de celles qui lui valurent une distinction :

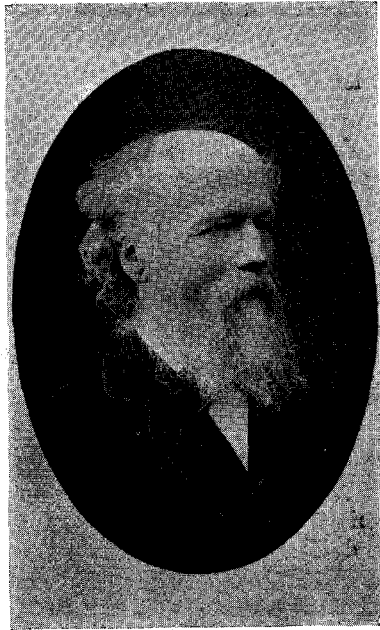
Romanorum Feriæ octobres (1865) ; *Mons Pincius, Via ferrata, Pugna Nomentana* (1869) ; *Urania* (1870), couronnée ; *Sibylla* (1871) ; *Ad Juvenem, satira* (1872) ; *Gaudia domestica* (1873) ; *Musa* (1874) ; *Ad Procum, satira* (1875), couronnée ; *Lilia* (1876) ; *Pastor bonus* (1877), couronnée ; *les Puces* (1878) ; *Virginis maturioris querelæ* (1879), couronnée ; *In mulieres emancipatas* (1880), couronnée ; *Tobiæ junioris peregrinatio* (1882), couronnée.

La dernière œuvre du poète fut consacrée aux fêtes jubilaires de Léon XIII. Le Saint-Père l'apprécia grandement, en parla à plusieurs reprises avec éloge et exprima lui même sa satisfaction et ses félicitations à l'auteur, lors de son dernier voyage à Rome ; il lui remit également une fort belle médaille d'or.

Cependant, en avançant en âge, M. Pierre Esseiva tourna, petit à petit, le dos aux muses pour se lancer dans la politique. Il écrivit une histoire du Sonderbund, 1846-1861, dans laquelle étaient malmenés ses adversaires politiques. Cette histoire lui valut des procès qui firent du bruit dans leur temps. L'historien qui a vécu la plus grande partie des événements qu'il raconte doit faire preuve d'une forte dose de philosophie pour demeurer toujours impartial vis-à-vis de ses adversaires comme de ses amis politiques. Nous laissons à nos ar-

rières neveux le soin de décider si l'histoire du Sonderbund a été impartiale ; ce que nous pouvons dire c'est qu'elle avait une valeur littéraire, comme tout ce qui sortait de la plume de son auteur tout imprégné des lectures classiques qui charmaient ses loisirs.

« En politique. Pierre Esseiva était un intransigeant, » dit le journal *La Liberté*, « un intrépide tenant de la



vérité intégrale, un ennemi irréconciliable des situations douteuses et des lâches concessions.» Aussi ses discours politiques, dans les périodes électorales surtout, et dans les réunions restreintes, fesaient-ils la joie de ses auditeurs ; mais, hâtons-nous d'ajouter, que le terrible pourfendeur en paroles redevenait le bon compagnon que tout le monde aimait, une fois calmée la fièvre de la

lutte. A l'exemple d'Horace, son poète favori, la plume lui allait mieux à la main que l'épée des batailles.

Pierre Esseiva fit partie pendant quelques années du tribunal cantonal, ainsi que du Grand-Conseil, mais il donna sa démission et vécut les dernières années de sa vie dans une retraite complète, au sein de sa famille bien diminuée par la mort impitoyable. De onze enfants qu'il avait eus il ne lui restait plus que deux filles et sa distinguée et dévouée compagne l'avait déjà précédé dans la tombe depuis nombre d'années.

* * *

M. NICOLAS ROGGO. — Le 26 juillet dernier est décédé dans sa propriété de Bundtels, à la suite d'une attaque d'apoplexie, M. le député Nicolas Roggo. Il était le fils unique de l'ancien juge de paix, ancien député bien connu, et dont la mémoire est encore vivante dans le district de la Singine. Nicolas Roggo est né en 1843. Il fréquenta l'école primaire de Guin, il passa ensuite quelques temps chez son oncle, le révérend curé de Cormondes, et dans les années 1859 et 1860 il fit deux classes industrielles au Collège St-Michel et revint ensuite à Bundtels pour se vouer à l'agriculture sous la direction de son père.

Il s'est acquis en agriculture une réputation étendue et une autorité incontestée.

Tout jeune encore, M. Roggo était appelé par ses concitoyens à revêtir les charges publiques, d'abord comme caissier et président de l'administration des pauvres de la commune de Guin, puis, pendant de longues années, comme conseiller communal et comme syndic de la localité. Remarquant les avantages incontestables des associations, il fonda la Société d'agriculture du district de la Singine. Plus tard, nous le trouvons encore à la tête des fondateurs du Syndicat de Schmitten. Les services que M. Roggo a rendus à notre agriculture fribourgeoise sont nombreux, et toujours il a défendu avec persévérance ses intérêts. Ses connaissances en élevage étaient très appréciées, même

au delà de nos frontières; c'est ainsi que nous le voyons appelé comme expert pour l'appréciation du bétail aux Expositions de Neuchâtel, de Zurich, de Genève, etc.

M. Roggo a également fait partie de la Commission du Herdbook fédéral; de notre Comité cantonal de la Société d'agriculture; du Comité de la Ligue suisse des paysans; de la Société d'économie alpestre. On peut dire que toutes les questions agricoles intéressant notre canton trouvaient en M. Roggo un chaud partisan, toujours prêt à sacrifier son temps et même son argent pour les défendre.

En dehors du domaine purement agricole, M. Roggo prenait un grand intérêt à toutes les questions d'utilité publique qui lui paraissaient avantageuses à la contrée. Il s'est vivement intéressé à la fondation de la fabrique de lait condensé de Guin dont il fut un des sociétaires. Il poussa aussi énergiquement au projet du chemin de fer Guin-Planfayon; dans les dernières sessions du Grand-Conseil, il rompit plus d'une lance en faveur de cette entreprise qui lui tenait à cœur.

C'est en 1885 qu'il commença à faire partie de la députation de la Singine au Grand-Conseil, où il acquit bientôt une influence qu'il utilisa pour une bonne part en faveur des intérêts agricoles.

Nicolas Roggo appartenait au parti conservateur modéré, il avait des idées très larges, il voulait la justice et l'égalité pour tous.

Comme homme privé, il laisse le souvenir d'un homme de bien charitable et bon, d'une serviabilité inépuisable, d'une patriarcale hospitalité.

* * *

LE R. P. APOLLINAIRE, CAPUCIN. — A peine la tombe de M. l'abbé Gremaud, recteur de l'université et président de la Société cantonale d'histoire, vient-elle de se fermer, que la mort insatiable est venue le 9 août 1899 nous ravir celui qui eut la consolation de l'assister dans ses derniers moments. Tout le monde devine que nous

voulons parler du R. P. Apollinaire Dellion, ancien définiteur de la province suisse de l'ordre des Frères mineurs de Saint-François, de ce religieux si bon, si vénérable, si sympathique que tous ceux qui l'ont connu se sont pris à l'aimer et à se l'attacher.

Le R. P. Apollinaire est né le 10 février 1822 à La Joux dans la maison que l'on appelle *le Moulin*. Il a été baptisé le même jour à l'église paroissiale de Vuisternens-devant-Romont par M. le curé Currat, qui lui donna les prénoms de *Jean-Joseph-Valentin*. Son père s'appelait Valentin et était tanneur de son état ; sa mère était Anne née Jorand, de Rue. Membre d'une famille composée d'au moins dix enfants, dont il était le sixième en rang de naissance, le petit Jean se fit remarquer par son intelligence et par son application. Il reçut d'abord des leçons de dom Charles-Joseph Bardet, alors chapelain de La-Joux et plus tard curé de Vuissens. Les progrès que l'élève fit dans ses débuts encouragèrent ses parents à lui faire poursuivre ses études. Ils le mirent en pension à Romont chez M. le chanoine Robadey, plus tard curé d'Attalens et de Villars-sur-Glâne, et lui firent prendre des leçons de latin chez M. le chanoine Nicolas Lhoste, de Porrentruy. M. Lhoste était un ancien religieux de l'abbaye de Bellelay, dans le Jura bernois. Après la suppression de ce couvent, il vint s'établir vers 1810 à Romont où il ouvrit un petit collège et où il enseigna les belles-lettres pendant près de 40 années. Mais M. Lhoste qui avait été l'archiviste de son couvent, ne se borna pas à enseigner les belles-lettres. Versé dans la connaissance de l'histoire et des vieux parchemins, il utilisa ses loisirs à réorganiser les archives communales de la ville de Romont et à en dresser un répertoire très-simplement et très-bien raisonné. Evidemment, c'est M. Lhoste qui inspira au jeune enfant le goût des choses historiques et qui imprima à ses études la direction qu'elles prirent depuis lors.

De Romont, l'étudiant passa au collège St-Michel à Fribourg où son nom de Jean fut changé contre celui de Philippe, nous ne savons pourquoi. Grâce aux leçons

qu'il avait déjà reçues, il entra en 1838 dans la classe de grammaire, en 1839 dans la classe de syntaxe et en 1840 dans celle de première rhétorique. Au collège, les branches où il obtint des succès furent l'instruction religieuse, les mathématiques, l'histoire et la géographie.

Mais au milieu de ses études, une voix l'appelle; il se sent attiré vers le cloître. Il ne balance pas et va demander aux Pères Capucins de Fribourg d'être admis dans la cohorte des disciples de Saint-François d'Assise. Reçu avec empressement et bonheur, il prend en religion le nom d'Apollinaire et fait sa profession à Fribourg le 30 septembre 1842.

Après avoir continué ses études dans les couvents de Soleure et de Lucerne, il fut ordonné prêtre le 28 mars 1846, et alla les terminer à Schwyz en 1846-1847.

C'est en 1847, au milieu des éclairs et des tonnerres de la guerre civile, que devait commencer cet apostolat qui dura plus d'un demi-siècle. Nous donnons ci-après le tableau résumé des missions, mutations et charges dont se compose cette vie si bien remplie :

Le P. Apollinaire fut :

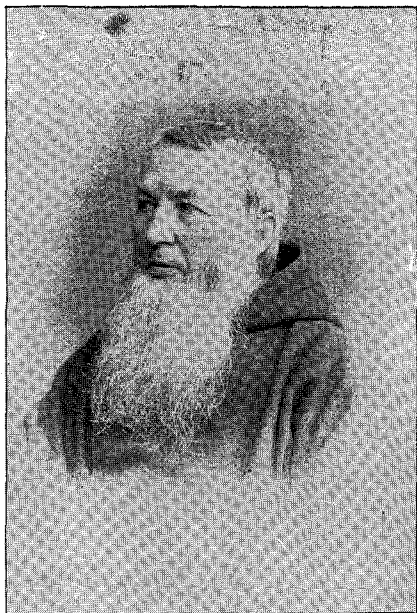
- 1847-1852, père à Bulle ;
- 1852-1856, père à Fribourg et prédicateur à l'église de Notre-Dame ;
- 1856-1857, père à Bulle ;
- 1857-1862, père à Fribourg et prédicateur à la collégiale de Saint-Nicolas ;
- 1862-1863, prédicateur à Notre-Dame ;
- 1863-1866, gardien au couvent de Saint-Maurice et prédicateur de l'abbaye de ce lieu ;
- 1866-1867, vicaire à St-Maurice et prédicateur à l'abbaye ;
- 1867-1869, supérieur à l'hospice de Romont ;
- 1869-1872, gardien du couvent de Fribourg ;
- 1872-1879, supérieur à l'hospice de Romont ;
- 1879-1881, père au couvent de Fribourg et prédicateur à St-Nicolas ;
- 1881-1883, père au Landeron ;
- 1883-1885, père à Fribourg ;

1885-1886, père au couvent de Bulle ;
1886-1887, vicaire à Bulle ;
1887-1891, supérieur à Romont ;
1891-1894, gardien à Fribourg ;
1894-1897, définitiveur de la province, custode de
Soleure et vicaire à Fribourg ;
1897-1899, vicaire à Fribourg.

Qui redira tout le bien que ce bon Père a fait pendant ces cinquante-deux années de dévouement, de prédication et de missions ? Qui pourra compter les âmes qu'il a ramenées dans la bonne voie, qu'il a préparées à comparaître devant notre souverain Juge ? Qui énumèrera les bonnes œuvres qu'il a accomplies et qui sont restées le secret de Dieu ?

Un événement douloureux vint donner à ses sentiments religieux et humanitaires l'occasion de se manifester sur une plus vaste échelle. Pendant la guerre franco-allemande, 80,000 hommes de l'armée de Bourbaky furent subitement rejetés et internés sur le territoire suisse. Sur ce nombre, 8000 passèrent par Fribourg et 2000 furent logés, nourris, hébergés, soignés dans notre ville au cœur de l'hiver. Une bonne partie de ces soldats étaient malades ; parmi ceux-ci il y en avait qui étaient atteints de maladies contagieuses et repoussantes, surtout du typhus et de la variole. On se vit obligé de reléguer ces derniers aux bains des Neigles qui furent convertis en *hôpital militaire*. Eh bien, ce fut le Père Apollinaire qui, aidé d'un autre capucin, le P. Marcel Bovet, exposa sa vie pour aller apporter à ces pauvres malheureux les suprêmes consolations de la religion, recueillir leur dernier soupir et accompagner leur dépouille mortelle jusqu'au petit cimetière qui avait été improvisé tout près contre la pente du Stadtberg. Aussi, lorsque un modeste monument fut élevé à la mémoire de ces 81 soldats décédés sur la terre étrangère, ce fut le Père Apollinaire qui fut tout naturellement désigné pour prononcer le discours de circonstance lors de l'inauguration de ce monument qui eut lieu le 15 septembre 1872 au milieu d'un grand concours de la population.

Nous avons vu plus haut M. le chanoine Lhoste inspirer à son élève le goût des études historiques. Cette semence ne fut pas perdue. Le P. Apollinaire fit son entrée dans la Société d'histoire cantonale le 17 juin 1858 en compagnie de messieurs les abbés Gremaud et Chatton et de M. le professeur Alexis Bourqui. Membre aussi assidu que le lui permettaient son ministère et ses



changements de résidence, il fit néanmoins un grand nombre de communications en séance. Nous ne signalerons que les plus importantes :

En matière d'*histoire ecclésiastique*, il donna des notices biographiques sur Saint-Vincent Ferrier, sur dom Hermann, chartreux de la Part-Dieu, sur trois évêques élus de Lausanne : Jean d'Arenthon d'Alex,

Auguste Marie Neuron, capucin tessinois, et B. Bérard, de l'ordre de Saint-Dominique, doyen et archidiacre de Langres, sur le P. Hilaire de Maillardoz, capucin, le P. François Pierre Castella, jésuite, des monographies sur le remplacement à Estavayer des Pères Minimes par les Pères capucins, les béguines de Fribourg, l'établissement du séminaire de Fribourg, etc.

En matière d'*histoire cantonale*, il produisit des études sur la reddition de Romont en 1476, les usages celtodruïdiques dans la Gruyère, la conduite des Romontois et des gens de Farvagny lors de l'invasion française en 1798, les origines de Fribourg, les œuvres d'un astronome et mécanicien fribourgeois (Pancrace Dietschy), le grand donjon de Romont, l'habillement et l'ameublement de 1550 à 1700 dans le district de la Glâne, certaines industries au XV^me siècle, telles que fonderie de cloches, papeterie, fabrique de faux, d'armes, et de savon. De toutes ces œuvres, quelques-unes furent publiées dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*.

Mais les deux ouvrages principaux du P. Apollinaire ont été : l'*Armorial fribourgeois* publié avec la collaboration de M. le colonel de Mandrot, en 1865, et le *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, dont la plus grande partie soit les lettres A à R inclusivement, en dix volumes soit cinq tomes, sont sorties de 1884 à 1899 de presses fribourgeoise. Les six premiers volumes ont vu le jour à l'imprimerie du *Chroniqueur suisse*, le septième à l'imprimerie catholique et dans la *Revue de la Suisse catholique*, le huitième, le neuvième et le dixième à l'imprimerie et librairie de l'Oeuvre de Saint-Paul et, en supplément, dans la *Revue de la Suisse catholique*.

Sans doute que ces deux ouvrages considérables laissent quelque chose à désirer au point de vue de la perfection. Les matières auraient gagné à être mieux coordonnées, plus condensées et travaillées. Mais il faut tenir compte avant tout de la somme de travail et de recherches que ces deux publications ont coûtée à leur auteur, des immenses services que celui-ci a rendus à ses concitoyens

en entreprenant un pareil labeur. Il ne faut pas oublier non plus que le P. Apollinaire seul pouvait assumer une tâche semblable. Pour recueillir les matériaux, il fallait aller frapper à beaucoup de portes, détruire bien des préventions et des susceptibilités, recueillir bien des déboires et l'on peut dire que presque toutes les portes se sont ouvertes, que les préventions et les susceptibilités se sont évanouies.

Aussi la renommée vint-elle à ce bon père si humble et si méritant. Il fut reçu successivement membre de l'Académie d'Aoste, de l'Académie héraldique de Pise et de la Société bibliographique de France. Quant à nous, nous n'hésitons pas à le ranger au nombre des historiens les plus éminents de notre canton et de placer son nom à côté des capucins fribourgeois qui ont le plus honoré l'ordre de St-François de la stricte observance.



ENTREPRISE THUSY-HAUTERIVE



ous ne pouvons guère aujourd'hui que donner à nos lecteurs un rapide aperçu de cette œuvre considérable, destinée à attirer dans notre contrée des industries importantes en leur fournissant la force et la lumière à des prix suffisamment avantageux.

C'est dans la pittoresque vallée de la Sarine que les travaux les plus importants sont actuellement en voie d'exécution. Ces travaux comprennent deux parties principales, soit : la déviation d'une partie des eaux de la Sarine par un canal souterrain, en second lieu, la construction d'une usine hydraulique utilisant la chute obtenue par ce canal pour actionner de puissants générateurs d'énergie électrique.

C'est surtout la première partie de l'entreprise que nous aurons à exposer brièvement dans les lignes qui vont suivre. Elle comprend :

1° Un barrage construit en aval du pont de Thusy et consistant en un déversoir muni de vannettes à déclanchement automatique, destinées à retenir la quantité voulue de liquide en basses eaux. Dans les hautes eaux, la rivière fera basculer le barrage mobile et l'eau pourra se déverser sans obstacle dans son ancien lit. Ce système adopté en plusieurs endroits est celui qui convient le mieux pour un torrent à débit aussi inégal et à crue aussi rapide que la Sarine. La figure 1 donne une coupe de ce barrage.

2° Un canal d'amenée à ciel ouvert. Ce canal en béton de ciment armé est muni à son entrée de six vannes de prise avec radier. A son extrémité aval se trouve un déversoir et une vanne de purge destinée l'un à régler le débit de la masse liquide avant son entrée dans le souterrain et l'autre à évacuer les graviers et autres matières apportés par le courant. On peut voir dans notre fig. 2 le plan de situation du barrage et du canal

de prise d'eau jusqu'à l'entrée du tunnel. Les figures 3 et 4 donnent une vue de cette partie des travaux en cours d'exécution, et la figure 5 une vue de l'entrée du tunnel.

3° Un tunnel de 9217 mètres. C'est la partie la plus considérable de toute l'entreprise. Comme on peut le voir sur la carte placée en tête de notre publication, son tracé court sur la rive droite de la Sarine et passe en ligne plus ou moins directe sous les nom-

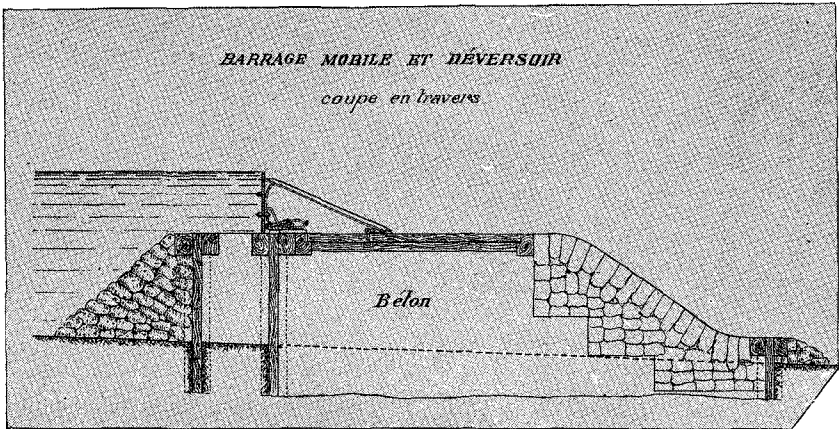


Fig. 1. — Coupe du barrage de Thusy.

breuses collines dont les contours capricieux et les escarpements pittoresques bordent le lit sinueux et fortement encaissé de la rivière. Cette partie du cours de la Sarine se distingue par ses innombrables méandres, ses hautes falaises boisées, ses ravins profonds, ses gorges sauvages, paysage mouvementé s'il en fut.

Au moment où nous écrivons, le tunnel est déjà percé sur une longueur de 5400 mètres et le canal d'amenée ainsi que l'entrée du tunnel sont maintenant terminés.

Le travail de perforation du tunnel s'exécute dans

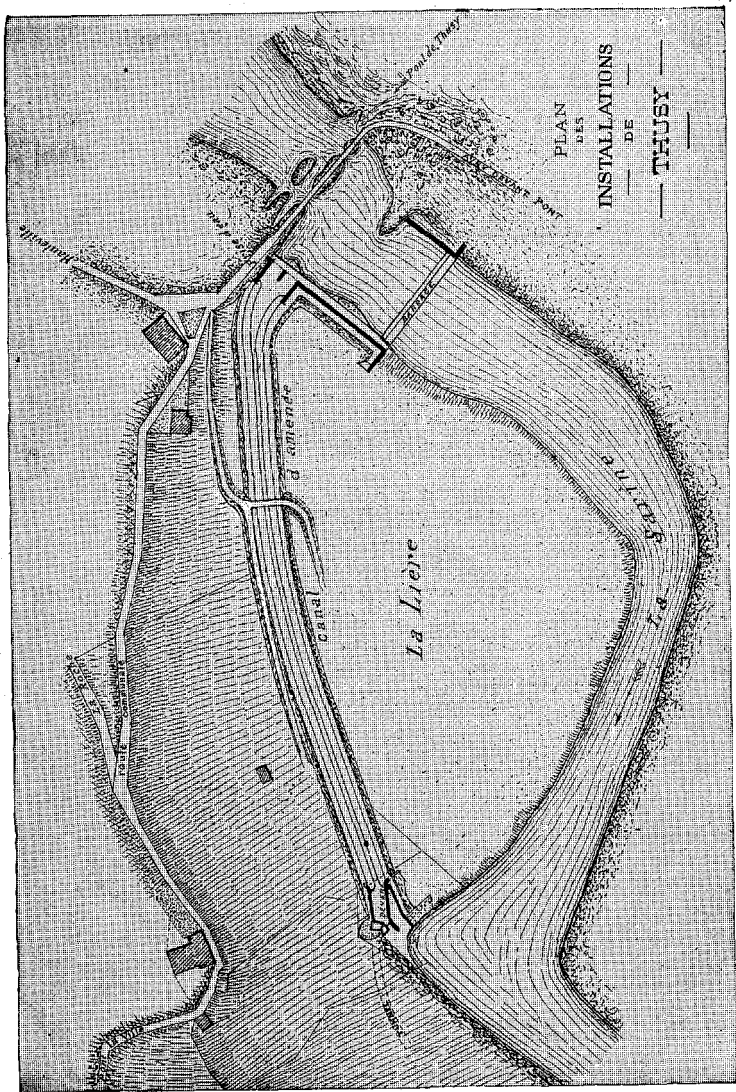


Fig. 2. — Barrage et canal de prise d'eau.

la molasse, à l'exception d'un banc de poudingue d'environ 200 mètres de longueur et 1250 mètres dans la boue

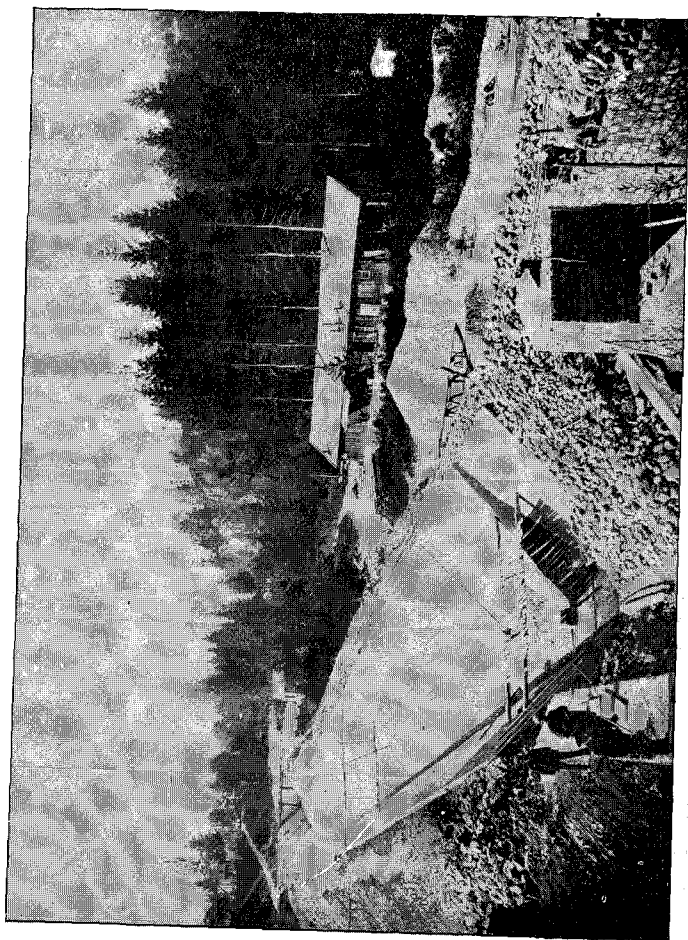


Fig. 3. — Vue d'ensemble du canal d'aménée.

glacière, partie qui nécessite un revêtement complet du tunnel. Il est à remarquer que les méandres de la Sarine,

de Thusy à Hauterive, se développent, comme nous l'avons vu, sur la gauche de la ligne droite reliant ces deux en-

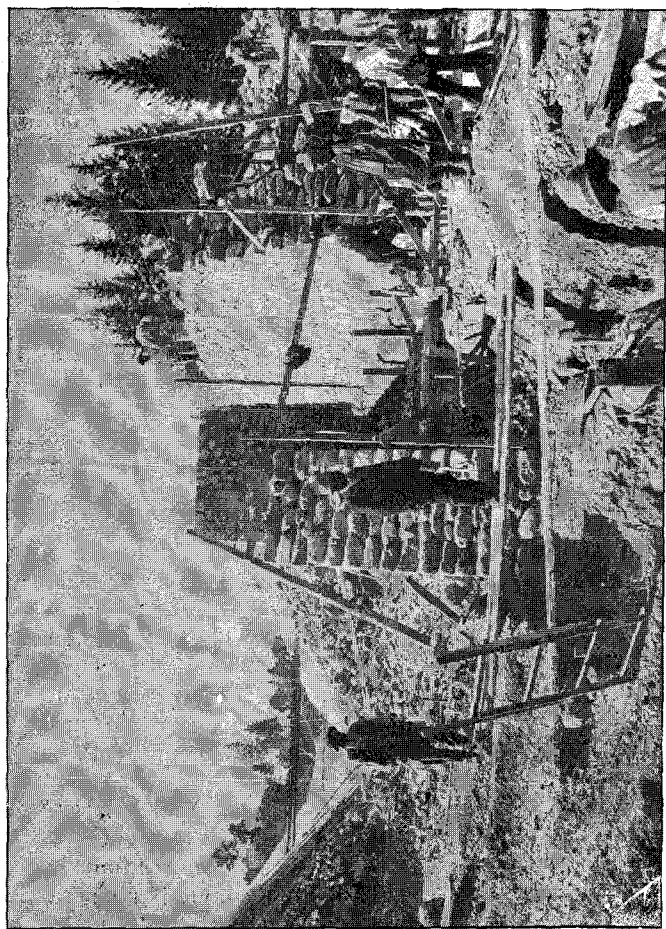


Fig. 4. — Travaux de maçonnerie du canal d'aménée.

droits, en se rapprochant, très souvent dans leurs courbes intérieures à très peu de distance de cette ligne

droite et en l'effleurant même. Cette particularité facilite la construction du souterrain en permettant de pratiquer des *fenêtres*, ouvertures latérales servant à multiplier le nombre des attaques, ce qui réduira considérablement le temps nécessaire à la construction. Elles permettent en outre d'évacuer les déblais, enfin, en temps d'exploitation elles régulariseront le débit du tunnel et serviront à débarasser celui-ci des dépôts de matériaux qui s'y formeront.

La section du tunnel (15 mètres carrés) est suffisante pour assurer une accumulation d'eau permettant de fournir quelques milliers de chevaux de réserve au moment de la journée où la force et la lumière devront marcher ensemble.

4° Une chambre de mise en charge à l'extrémité du grand souterrain au-dessus de la falaise des rochers de Monteynan est destinée à recevoir les installations pour la mise en pression de la masse liquide. Elle est munie d'une vanne de purge et d'un radier. Il y est installé aussi un déversoir pour l'évacuation du trop plein des eaux. Ce déversoir, en souterrain sur une longueur de 300 mètres, rendra à la Sarine l'eau superflue en lui faisant faire une chute de 50 mètres environ.

5° Une conduite en pression, formée de deux rangs de tuyaux en tôle d'acier, rivés, de 1 m. 60 de diamètre et de 123 m. 70 de longueur. Leur partie supérieure traverse en souterrain les rochers de Monteynan. Il a été prévu la place pour un troisième tuyau qui servira de réserve en cas de développement ultérieur de l'exploitation.

Un bâtiment de 60 mètres de long sur 20 m. de large, destiné à recevoir 8 dynamos montés directement sur les arbres des turbines. Chaque dynamo pourra fournir 1200 chevaux de force. Pour le moment, il ne sera installé que 4 unités de 1200 chevaux. Les 4 autres seront montées au fur et à mesure des besoins.

La fig. 6 donne le plan de situation de cette usine, de la chambre de mise en charge et de la conduite en pression.

Pour accéder à cette usine, on a construit une route qui, partant de la route cantonale en deçà de Posieux,

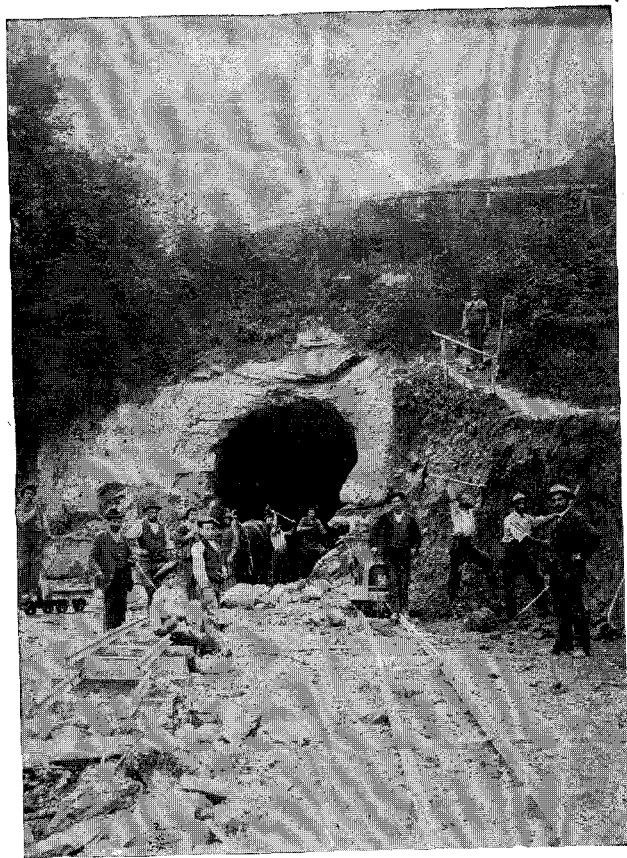


Fig. 5. — Entrée du tunnel.

après la montée de Froideville, descend le long de Grangeneuve jusque tout près du couvent d'Hauterive, fait un lacet en retour et passe la rivière sur un pont métallique.

Voilà à grands traits en quoi consiste l'entreprise Thusy-Hauterive. Ces travaux, exposés dans le message du Conseil d'Etat du 5 novembre 1897, ont été votés

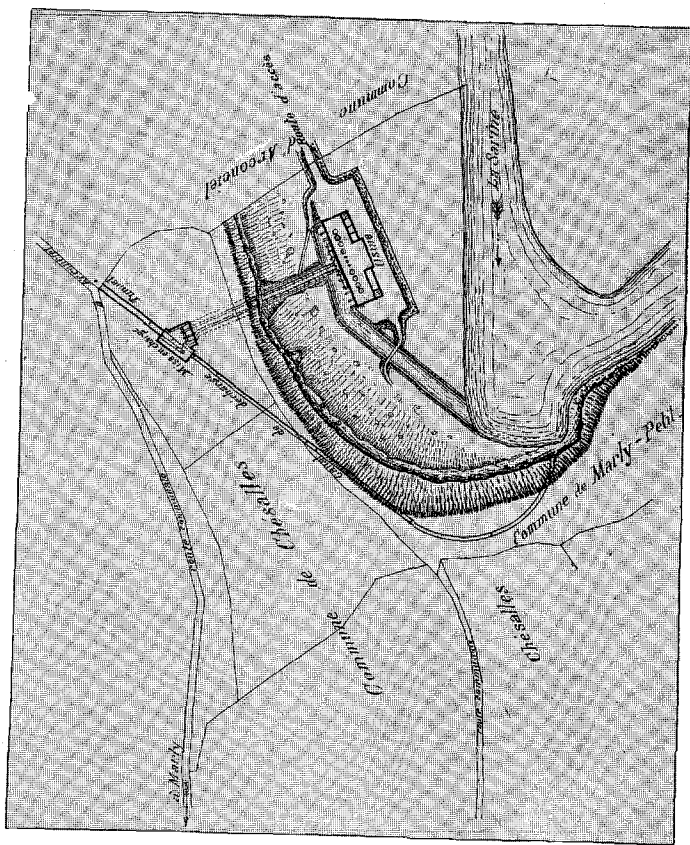


Fig. 6. — Plan de situation de l'usine d'Hauterive.

par le Grand Conseil dans la séance du 20 novembre 1897. Actuellement les travaux sont exécutés directement par l'Administration des Eaux et Forêts et poussés le plus activement possible. Nous venons de dire que le

tunnel est perforé sur plus de la moitié de sa longueur et l'on compte le terminer pour le mois de juillet 1900, de sorte que si l'usine hydraulique et ses installations sont prêtes pour cette époque l'exploitation pourrait commencer dans le courant de l'année 1900.

Ces quelques lignes suffiront pour donner une idée de l'œuvre dans son ensemble. Les *Etrennes* de 1901 pourront, nous l'espérons, présenter à leurs lecteurs un travail plus étendu, plus détaillé sur ce même sujet, qui intéresse au plus haut point l'avenir économique de notre canton.

Qu'il nous soit permis en terminant d'adresser nos meilleurs remerciements à M. l'ingénieur Delisle, directeur des travaux, pour tous les renseignements qu'il a si obligeamment mis à notre disposition, ainsi que pour tous ceux qu'il a bien voulu nous promettre pour la suite.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Boîte de Pandore.

Extrait d'un rapport de gendarme.

« Cet individu était pris de chicane avec d'autres personnes et il poussait des cris sauvages *comme l'on en entend fréquemment dans le désert.* » Nous l'avons conduit aux arrêts.

* * *

Rapport d'huissier. — J'ai saisi une mécanique à coudre avec pédales, c'est-à-dire que les pieds font marcher.

* * *

Autre rapport. — J'ai apri que le nommé ci-haut était parti avec une truie pour la conduire au verrat.

* * *

- X. Pourquoi vous en veut-il.
- C'est que je veux vous dire, il a été condamné à cause de moi.
- Comment ça.
- Oui vous savez, j'ai marié une veuve, alors, le soir, y m'ont fait *un chevalerie* ; alors j'ai porté plainte et y-z-ont été condamnés.

* * *

Sans place. — Tu es sans place ?

— Oui.

— Justement, je viens de passer devant un magasin où on demande des employés des deux sexes.

— Pas de veine ! je n'en ai qu'un.

* * *

Trop de discipline. — *Le colonel.* — Eh bien major, quelle est votre opinion sur cette question.

Le major. — Colonel, je suis complètement de votre avis.

Le colonel. — Pardon major, mais vous ne pouvez pas connaître mon avis puisque je ne l'ai pas exprimé ?

Le major. — N'importe, colonel. Je suis de votre avis en tout état de cause.

* * *

— Comment supportez-vous cette température ?

— Elle me laisse plutôt moite. Et vous ?

— Moite aussi !

* * *

Devant le juge.

Le prévenu. — Comment peut-on m'accuser de faux ? Vous voyez que je ne sais pas signer mon nom.

Le juge. — Qu'est-ce que ça fait ? Ce n'est pas votre nom que vous êtes accusé d'avoir signé : c'est le nom d'un autre.

DIALOGUES SAISIS AU VOL

A. — Laisse moi donc tranquille avec ton Müller. C'est un gaillard de rien qui reste tous les soirs au cabaret jusqu'à 11 heures ou minuit.

B. — Comment le sais-tu ?

A. — Mais puisque je fais tous les soirs mon jass avec lui.

* * *

Une veuve « inconsolable » après la mort de son mari, s'était bientôt remariée avec le frère de celui-ci ; seulement elle avait conservé du défunt un portrait qui était pendu à la muraille.

Un étranger, à la vue de ce tableau :

— Est-ce là quelqu'un de votre famille, madame ?

— Oui, c'est mon pauvre « beau-frère », dit la veuve en s'efforçant de pousser un soupir.

* * *

Un bossu assis dans le tram voit un grand monsieur qui, pour entrer, est obligé de se courber en deux.

— Courbe-toi, fier Sicambre, murmura-t-il.

Un instant après, le petit bossu veut descendre, mais sa petite taille ne lui permet pas d'atteindre la rampe de fer du plafond de la voiture. Alors le grand monsieur lui dit :

— Cambre-toi, fier si courbe !

* * *

Entre époux.

Monsieur, agacé. — Mais, enfin, qu'est-ce qu'il a cet enfant, à toujours crier ? qu'est-ce qu'il a donc ?

Madame, d'un ton pincé. Il a... il a le caractère de son père, tout simplement !

* * *

Simple réflexion :

— Ah ! que nous sommes bêtes !

— Parle au singulier !

— C'est vrai... Ah ! que tu es bête !

* * *

Elle. — C'est aujourd'hui le jour de ma naissance. Et pas un cadeau. Pas une fleur. Rien !

Lui — A quoi bon vous rappeler chère amie, que vous avez un an de plus ?

* * *

— Monsieur : Je viens de trouver mon chapeau sur la glacière ! Je me demande sur quel ridicule objet je le trouverai la prochaine fois ?

Madame : Sur ta tête, probablement, mon cher.

* * *

Un débat s'élève sur les vertus départies à chaque sexe et, naturellement, chacun revendique le meilleur lot pour le sien.

— Il y a, dit une dame, une qualité qu'on ne peut dénier à la femme : la bonté... Toutes les femmes sont bonnes !

— Et c'est fort heureux, ajoute un monsieur, à une époque comme la nôtre, où tous les hommes sont militaires.

* * *

Le dernier mot de la galanterie. — Dans un bal une jeune fille, en saluant, laisse tomber son éventail. Son cavalier s'empresse, ramasse l'éventail et la rend à sa danseuse.

— Monsieur, dit la jeune fille, je vous rends mille grâce...

— Mademoiselle, reprend le jeune homme, vous m'en rendriez dix mille qu'il vous en resterait encore !

Enfantines.

A l'école. — Le maître: Quels sont les trois règnes de la nature ?

L'élève: Le Père, le Fils et le St-Esprit.

* * *

A Toulon:

L'amiral se promène sur le pont. Il avise de loin un petit moussaillon aux joues roses, en train de parler avec un matelot marseillais.

D'un signe, l'amiral appelle le matelot.

— Quel est cet enfant ?

— C'est mon fisse, amiral !

— Dites-lui de venir me dire bonjour.

— Le matelot hélant :

— Ho ! qué ! Mariusse ! l'amiral qui me demande de toi ! Viens-z-y dire quelque chose d'aimable !

L'enfant s'approche en rechignant et, d'une voix qu'il croit basse, lance le mot célèbre de Cambronne...

L'amiral fronce le sourcil.

Alors, le matelot marseillais avec émotion :

— Excusez, l'amiral, l'enfant il est un peu timide.

* * *

L'examineur. — Comment nomme-t-on les Arabes qui se retirent dans le désert pour prier ?

L'élève, sans hésiter :

— Des déserteurs.

* * *

Moi aussi ! — Un bambin avait dîné au restaurant avec son papa. Celui-ci donne un billet au garçon qui lui rapporte une assiette pleine de monnaie ; alors le bambin, les yeux brillants :

Papa, je voudrais aussi une assiette de ça !

Un peu de science linguistique.

Claude s'adonne à l'étymologie, et voici ce que son génie lui fit découvrir :

Chaudron : Espèce de vase que l'on met au feu, ainsi appelé parce qu'il est *chaud* et *rond*.

Fenêtre : Espèce d'ouverture que l'on fait aux murs des maisons, ainsi nommée parce qu'elle *fait naître* le jour dans une chambre.

Pantalon : Espèce de vêtement ainsi désigné parce qu'il *pend* jusqu'aux *talons*.

Canaille : Espèce de gens avec lesquels il faut toujours que la *canne aille* sur le dos.

Charade.

Le matelot lassé, après un long voyage,
Est heureux de rentrer enfin dans mon premier,

Et l'artiste, en créant une vivante image,
Se sert de mon second pour former mon entier.

Enigme.

Je ne suis que par la lumière
Et pourtant je suis le contraire.

Problème.

Trouver les lettres remplacées par des points dans le
vers suivant :

R..n .e .rt .e c..r., i. f..t .a.t.r à .o..t

Mot en triangle.

Mon un est conforme à la loi,
Mon second est conforme à soi,
Mon trois, un mal peu sympathique,
Quatre, boisson alcoolique,
Mon cinq, article défini,
Mon six, voyelle, c'est fini!

Solution des problèmes de 1899.

Le mot de la charade est foulard, celui de l'énigme
papier. La phrase du problème est :

Rien ne pèse tant qu'un secret.
Le porter loin est difficile aux dames.

Le mot en triangle est :

ROMONT
OUATE
MARE
OTE
NE
T

Erratum.

Une petite faute s'est glissée à la page 32, dans le travail de M. Max de Diesbach, sur les fêtes du mariage de Philippe d'Estavayer. A la dixième ligne lisez : *jupons* au lieu de *diamants*.

A nos collaborateurs. Nous nous faisons un plaisir d'adresser, pour le renouvellement du siècle, nos meilleurs remerciements à tous nos fidèles collaborateurs qui ont contribué, avec une obligeance qui ne s'est jamais démentie, à faire de notre publication un recueil de plus en plus apprécié du public fribourgeois. C'est à eux que nous devons en grande partie ce résultat réjouissant. Ils voudront bien accepter ce témoignage de notre reconnaissance et nous continuer pour l'avenir leur précieux concours.

Nous devons aussi une mention particulière aux photographes amateurs qui ont mis le plus aimable empressement à nous fournir des sujets aussi variés que bien choisis pour illustrer les divers articles de notre recueil.

M. Léon Weck a bien voulu, cette année encore, nous laisser puiser dans sa riche collection d'anciens châteaux, M. Georges Gottrau, alpiniste de premier ordre, nous a fournis quelques jolies instantanées de scènes clubistiques. M. Buntschu, employé aux Eaux et Forêts, a contribué largement à illustrer notre article sur le Thusy-Hauterive.

Nous les remercions tous bien sincèrement en nous permettant de solliciter aussi leurs bons offices pour l'avenir.

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Autorités fédérales	XXIX
Autorités législatives	XXX
Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXIII
I. Direction de l'Instruction publique...	XXXIV-XXXX
II. » de la Justice et des Cultes ..	XXXXI-XXXXVI
III. » des Finances.....	XXXXVI-XXXXIX
IV. » de l'Intérieur	XXXXIX-LII
V. » des Travaux publics	LII-LIII
VI. » de la Police	LIII-LVI
VII. » de la Guerre	LVI
Préfectures	LVII
Syndics	LVIII-LXIV
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXIV-LXXIV
Etablissements de crédit public	LXXIV-LXXVI
Officiers d'état civil	LXXVII-LXXVIII
Postes et télégraphes	LXXVIII-LXXX

Seconde partie.

L'éboulement d'Airolo (M. AM. GREMAUD).....	1
Les deux aveugles	8
Un Fribourgeois au Chili	11
Lettre du siècle passé	15
Les sabots de la vieille (M. FRÉDÉRIC FEBVRE).....	18
La nouvelle église de Schmitten (M. AM. GREMAUD)	26
Le château de Bulle	29
Les fêtes du mariage de Philippe d'Estavayer (M. MAX DE DIESBACH).....	32
Avenue de Pérolles (M. AM. GREMAUD).....	38
Quelques variations sur des thèmes de Heine (M. GONZAGUE DE REYNOLD)	93

	PAGES
Club alpin.....	46
Quelques jours à Paramaribo (M. le D ^r Louis THURLER).....	55
La reine Agnès de Hongrie et les Fribourgeois (M. FRANÇOIS REICHLIN).....	71
Hôtel-de-Ville de Fribourg.....	83
Le chêne d'Abraham (M. HUBERT SAVOY).....	86
Estavayer-le-Lac et son futur hôtel.....	95
Nécrologies : M. E.-V. Landry (M. RÆTHLISBERGER).....	99
M. le comte Amédée de Diesbach (M. H. DE SCHALLER).....	103
M. le curé Helfer.....	105
M. Paul Blancpain.....	106
M. Pierre Esseiva.....	108
M. Nicolas Roggo.....	111
Le R. P. Apollinaire Deillon, capucin (M. J. SCHNEUWLY).....	112
Entreprise Thusy-Hauterive.....	119
En pays fribourgeois.....	127
Dialogues saisis au vol.....	128
Charade, énigme, problème, mot en triangle, etc...	131



GRANDE BRASSERIE BEAUREGARD

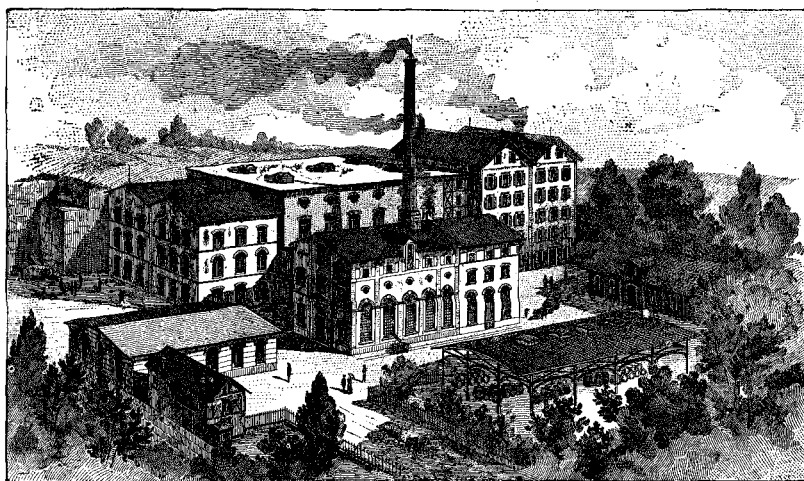
FRIBOURG & MONTREUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Principale Brasserie de la Suisse française

CONSIDÉRABLEMENT AGRANDIE EN 1893 & 1897

Frigorifique et fabrique de glace



DEPOTS

dans toutes les principales localités de la Suisse française

LE MESSENGER

JOURNAL AGRICOLE

ET ORGANE DES SOCIÉTÉS ORNITHOLOGIQUES

DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'AVICULTURE

Paraissant à Fribourg deux fois par semaine

Prix d'abonnement: 4 francs par an

Le Messenger se recommande aux agriculteurs, aux campagnards, aux jardiniers et amateurs de jardins, aux membres des diverses sociétés agricoles, aux amateurs et éleveurs de volailles et d'oiseaux d'agrément, aux apiculteurs, aux ménagères et en général à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux questions se rattachant aux diverses branches de l'agriculture nationale.

Il se recommande également comme organe de publicité pour les annonces agricoles et en général pour tous genres d'insertions, en raison de l'extension qu'il a prise dans tous les cantons de la Suisse romande et de la modicité du prix de ses annonces.

Pour demandes d'abonnements, ainsi que pour les annonces, s'adresser au bureau du journal

6, GRAND'-RUE, 6

à FRIBOURG

Un soldat en Algérie

Représentez-vous une situation telle que celle-ci : — Deux armées sont en présence l'une de l'autre sur le champ de bataille. Comme nombre, équipement, courage et position elles sont parfaitement égales. Un parieur serait d'avis que les chances sont à près les mêmes. Quelques coups de fusil se font entendre de part et d'autre, et sont bientôt suivis d'une mêlée générale. Pendant une ou deux heures, la lutte penche tantôt d'un côté de la balance, tantôt de l'autre, absolument comme feraient deux athlètes aux prises, cherchant à se terrasser mutuellement.

Un changement se fait enfin remarquer. Les rangs s'éclaircissent dans l'une des deux armées, on aperçoit même les malheureux soldats se tordant par terre, évidemment en proie à d'affreuses douleurs. Ils ne perdent pas une seule goutte de sang, car aucune blessure béante ne se fait remarquer. Néanmoins, les hommes tombent — dans la même armée, remarquez bien — sous l'influence d'une force mystérieuse qui, à n'en pas douter, n'est due ni à l'épée, ni aux balles de fusil. Cela continue ainsi jusqu'à ce que cinquante mille hommes soient *hors de combat* ; le sort se mettant ainsi du côté de l'ennemi, celui-ci remporte facilement la victoire, sans plus d'embarras, et presque sans pertes. Je conviens qu'un tel état est peu probable, bien qu'il se comprenne facilement, toutefois il fera mieux comprendre les lignes qui suivent :

M. Jacquot a servi en Algérie pendant une vingtaine d'années, d'abord dans l'artillerie, puis dans la gendarmerie. Grand et bien bâti, il était le vrai type des hommes qui, depuis bien des siècles, portent à l'honneur et à la victoire le drapeau de leur patrie aux quatre coins du globe. Néanmoins, pendant les derniers mois de son séjour en Algérie, M. Jacquot tomba dans un état qui fut sur le point de lui briser sa carrière militaire. Son courage et son patriotisme étaient toujours les mêmes, cependant ces deux qualités ne suffirent pas à faire un soldat. Actuellement, M. Jacquot, depuis son retour en France, demeure à Autrey (Haute-Saône), où sa femme remplit les fonctions de sage-femme. A la date du 1^{er} février 1898, M^{me} Jacquot écrivait :

« J'éprouve un véritable plaisir à vous faire savoir que mon mari est parfaitement guéri de la maladie qu'il avait contractée pendant son service en Algérie. Aucun des remèdes qu'il a

employés ne réussit à le soulager. De retour au pays, il continua à souffrir pendant plusieurs années. Il était même bien plus malade que lorsqu'il était soldat. Son mal provenait de l'estomac et de la digestion. Dès qu'il mangeait la moindre chose, il éprouvait une sensation de brûlure. Surtout après le repas de midi, il ressentait alors dans l'estomac comme un poids qui le torturait souvent jusqu'à minuit. Dans la suite il se mit à vomir, et ses souffrances étaient si grandes qu'il *pleurait comme un enfant*. Non seulement il rendait ses aliments, mais encore une grande quantité de bile.

« Il dormait mal et une constipation des plus opiniâtres le torturait constamment, sans qu'il nous fût possible d'y apporter remède, même pour un temps. Il maigrit beaucoup, devint très pâle et était d'une grande faiblesse. Dans l'espoir d'obtenir sa guérison, il se rendit à Vichy pendant cinq saisons consécutives, mais les eaux n'eurent aucun effet sur lui. Nous étions sur le point de désespérer lorsque, il y a deux ans, ayant reçu une de vos brochures qui contenait la description de la Tisane américaine des Shakers, ainsi que la relation des merveilleuses cures qu'elle avait opérées dans de nombreux cas de dyspepsie ou indigestion chronique, et de maladies du foie, des intestins et des reins, j'en achetai un flacon, et mon mari se mit à en faire usage. Il avait à peine pris la moitié du premier flacon qu'il se sentit mieux, et lorsqu'il eut fini le quatrième, il était complètement guéri. *Depuis deux ans, il se porte parfaitement et n'a jamais ressenti le moindre malaise*, ce qui prouve combien est radicale l'action de votre merveilleux remède. J'ai attendu jusqu'à présent pour vous écrire, parce que je tenais à être sûre de la durée de la guérison de mon mari. Je vous autorise volontiers à publier cette lettre. » (Signé) M^{me} Jacquot, sage-femme à Autrey-les-Gray (Haute-Saône).

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Jevain, maire d'Autrey.

La lettre que l'on vient de lire était adressée à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), qui est le propriétaire de la Tisane américaine des Shakers pour la France, et qui se fera un plaisir d'envoyer *franco* un exemplaire du petit livre dont il est parlé plus haut, à quiconque lui en fera la demande.

Dépôt dans les principales pharmacies. Dépôt général : Fanhyau, pharmacien, Lille, Nord (France).

SOMATOSE

Dérivé de la viande, sans odeur ni saveur, ne contenant que les matières nutritives de la viande (albumoses, sels nutritifs) sous forme d'une poudre sans goût, facilement soluble.

RECONSTITUANT PAR EXCELLENCE

pour les personnes délicates, affaiblies à la suite d'une nutrition insuffisante ou atteintes d'affections nerveuses, de la phthisie, de maladies de l'estomac, pour les femmes relevant de couches, les enfants rachitiques, dans la convalescence, etc.

Sous forme de

FERRO-SOMATOSE

il est recommandé des médecins, surtout

AUX ANÉMIQUES

La Ferro-Somatose se compose de Somatose et 2 % de fer organique, c'est-à-dire combiné tel que le fer se rencontre dans le corps.

La Somatose relève considérablement l'appétit.

Demander dans les pharmacies et drogueries.

Exiger l'emballage original.



Farbenfabriken

vorm.

Friedr. Bayer & Comp.,

Elberfeld

(Allemagne)



Département

des

produits

pharmaceutiques

FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES
DE
FRIBOURG & RENENS

FONDÉE EN 1864

Capital social : 675,000 Fr.

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE
A FRIBOURG

Usines à Fribourg et à Grütze-Winterthour

*24 Diplômes d'honneur, Médailles d'or,
de vermeil, d'argent et de bronze*

Spécialités d'engrais à base d'os, notamment engrais universel N° 8. — Engrais minéraux. Engrais potassiques. Phosphates Thomas. Kaïnite. Acide sulfurique. Acide sulfo-phosphorique. Sulfate de fer. Phosphate précipité pour bétail et volailles. Nitrate de soude et toutes matières premières pour engrais.

**Dosages garantis sous contrôle gratuit des stations
agronomiques fédérales**

Prix-courants gratis et franco

Prompte réponse à toute demande de renseignements

**Fournisseurs des Sociétés et syndicats
agricoles**

**Dépôts et représentants dans tous les centres agricoles
de la Suisse**

Téléphone N° 2

A LA
BELLE JARDINIÈRE

J. WEILLER
FRIBOURG

Rue de Lausanne, 30

Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches, pour hommes, jeunes gens et enfants. Coupe élégante et soignée.

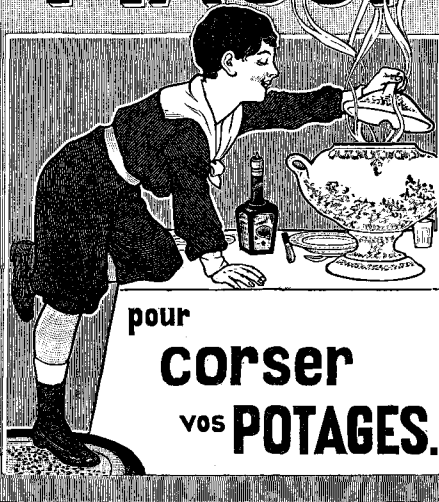
Draperies françaises et anglaises pour vêtements sur mesure. Haute nouveauté exclusive.

Tout client reçoit des coupons
pour réparations

Maison de confiance

Prenez le

MAGGI



pour

corser

vos **POTAGES.**

Appareil
soigné
et garanti



Le Phonographe
ÉCHO

fabrication suisse

Prix : 65 Fr.

En vente au

Comptoir central
de photographie et projection
5, Avenue de la Gare, 5
FRIBOURG (Suisse)



ATTINGER frères, éditeurs, Neuchâtel

ALMANACH AGRICOLE

de la Suisse romande

publié par la

Société d'agriculture du canton de Neuchâtel

XXXVIII^e année d'existence

Articles et vignettes concernant l'agriculture

L'exemplaire : 35 centimes

L'Almanach agricole, imprimé à plusieurs milliers d'emplaires, est remis gratuitement aux 2000 membres de la Société neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Il est très répandu dans tous les cantons romands, offrant ainsi un excellent moyen de publicité pour tous les produits concernant l'agriculture.

Guérisons de la Polyclinique privée

Kirchstrasse, 405, GLARIS

Ivrognerie Guérison. Je puis vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison, et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Militärstrasse, 94, Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Werdli. — La signature de Albert Werdli a été légalisée par le syndic, Wolfensberger, substitut de préfet. [REDACTED]

Hernie inguinale. J'ai le plaisir de vous informer que mes deux fils qui souffraient, l'un d'une double hernie inguinale et l'autre d'une hernie simple, sont complètement guéris maintenant, Quoiqu'il se soit déjà écoulé 4 ans depuis le traitement que vous leur avez fait suivre par correspondance, ils n'ont plus éprouvé aucune atteinte de leur ancien mal. Heckendalheim s. Ommersheim (Palatinat), le 20 nov. 1896. Andreas Koch, forgeron. — Vu pour légalisation de la signature : Heckendalheim, le 20 nov. 1896. Le maire : Stolz. [REDACTED]

Ulcères aux jambes. Depuis plusieurs années j'étais paralysé d'une jambe et les deux pieds étaient couverts d'ulcères, enflammés et gonflés, qui me faisaient cruellement souffrir. La Polyclinique privée de Glaris m'a délivrée de cette maladie par un traitement simple qui m'a parfaitement guérie et m'a rendu l'usage des jambes. Je recommande donc vivement cet établissement à toutes les personnes souffrant de maux analogues. Signé : M^{me} Batschelet-Funk, à Bellevue, Port p. Nidau, le 5 février 1897. — Signature légalisée par : G. Ressi, secrétaire communal, et Fritz Rocher, président du conseil communal de Port. [REDACTED]

Goître, catarrhe des poumons. Veuillez, je vous prie, excuser mon profond silence. Grâce à votre traitement, je suis complètement guérie du goître et du mal de poitrine. J'ai pleine confiance en votre traitement et, en cas de nouvelle maladie, je m'adresserai de suite à vous. Recevez, messieurs, mes salutations empressées. Signé : Emma Caillet. Tavernes s/Palé-

Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse, 405, Glaris (Suisse)

Guérisons de la Polyclinique privée

Kirchstrasse, 405, Glaris (Suisse)

zieux (canton de Vaud), le 6 septembre 1897. — Le soussigné déclare que la signature ci-dessus de Emma Caillet est véritable. Les Tavernes, le 6 sept. 1897. Hri Manigley, syndic. ■■■

Dartres, Psoriasis. Je viens vous annoncer la guérison de ma maladie, soit **dartres sèches**, laquelle s'est produite, quoique je n'aie pu suivre très exactement votre traitement indiqué par correspondance, vu que j'étais en service et très occupé. J'ai attendu un peu avant de vous écrire, pour voir si le mal réapparaîtrait; mais comme cela n'a pas été le cas, je pense bien être guéri. En cas de rechute je compte toujours sur vous. Je vous remercie de cœur, car vous m'avez délivré d'une maladie fort désagréable. J'ai soin de vous recommander à mes connaissances. Autigny, canton de Fribourg, le 20 janvier 1898. Isidore Berset. — L'officier de l'état-civil d'Autigny, canton de Fribourg, atteste et certifie véritable la signature de Isidore Berset. Autigny, le 20 janvier 1898. J. Cudré-Mauroux. ■■■

Chute des cheveux. En réponse à votre honorée, je vous informe que la **chute des cheveux** dont je me plaignais a cessé par votre traitement par correspondance et qu'une quantité de nouveaux cheveux commencent à pousser maintenant. Si j'ai tardé à vous écrire, c'est que je désirais m'assurer auparavant de ma guérison. Cerlatez s/Saignelégiez, le 38 janvier 1898. Julien Donzé, atelier de monteurs de boîtes. — Visé la signature qui précède de M. Donzé, Julien. Jobin, maire. ■■■

Faiblesse des nerfs. Une maladie nerveuse, représentée par une **faiblesse nerveuse, nervosité, tremblement de tout le corps, maux de tête, sentiment d'angoisse, toux et expectoration**, m'avait décidée à me soumettre au traitement par correspondance de la **Polyclinique privée de Glaris**. Cet établissement a justifié la confiance que j'ai mise en lui et m'a guérie sans m'obliger à changer notablement ma manière de vivre habituelle, ce dont je tiens à le remercier publiquement. Ballens (Vaud), le 28 janvier 1898. M^{me} Augustine Marro. — J'atteste la vérité de la signature ci-dessus. Ulysse Testaz, garde-police. ■■■

Eruptions à la figure. Vous m'excuserez de n'avoir pas répondu plus vite à votre lettre; c'est un oubli de ma part. Votre traitement a eu le plus grand succès, mon **visage** est parfaitement **net** et n'a plus un seul **bouton**. C'est avec un grand plaisir que je pourrai recommander votre traitement à mes amis et connaissances. Tuileries de Grandson, le 6 février 1898. Alexis Henriod. -- Signature légalisée: Samuel Ischy, municipal aux Tuileries de Grandson.

Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse, 405, Glaris (Suisse)

Maladies de l'estomac

Beaucoup de personnes souffrent de ce mal, mais la plupart d'entr'elles l'ignorent, ne ressentant ni crampes d'estomac ni autre forte douleur.

Ordinairement, on appelle mal d'estomac les indigestions et les catarrhes chroniques ; la plupart des gens en sont atteints. Les symptômes sont les suivants : après les repas, formation anormale de gaz dans le ventre, lourdeur dans l'estomac, mal à la tête au-dessus des yeux, vertiges. Certains malades croient à une congestion, ils sont de mauvaise humeur, se fâchent aisément et sont agités, jusqu'à ce qu'ils aient des battements de cœur. Dans la règle, peu d'appétit ; parfois on croit avoir un appétit extraordinaire, et lorsqu'on a touché à un mets, il en résulte un dégoût de toute nourriture. D'autres malades ont faim, mangent toutes les deux heures et pourtant leurs forces décroissent. Des vomissements peuvent également se produire. Voici la caractéristique de la maladie : Des selles irrégulières, des aigreurs, parfois des douleurs dans le dos et dans le ventre. Beaucoup de personnes croient par erreur qu'elles sont malades des poumons : mais ce n'est que la présence de gaz dans l'estomac qui gêne la respiration et qui produit l'anémie et les nombreux congestions qui amènent souvent une mort prématurée. Tous ces malades ont le teint jaune. — Le malade qui me décrira exactement son mal et qui suivra strictement mon ordonnance recouvrera la santé. Je puis lui garantir la guérison. Les cas graves peuvent être traités personnellement.

Prix de la boîte fr. 4,—.

HEIDEN, canton d'Appenzell.

D. Schüepp,

Spécialiste pour maux d'estomac et anémie.

Mesdames, soutenez l'industrie suisse !

Demandez les échantillons **D'ÉTOFFES NOIRES OU COULEURS. DE FABRI-CATION SUISSE**, au nouveau dépôt de fabrique de **PH. GEELHAAR A BERNE**, où vous achetez une jolie robe de 6 mètres pure laine et de bonne qualité au prix exceptionnel de **FR. 7.50** ou à **FR. 1.25** le mètre.

Dépôt de fabrique

PH. GEELHAAR, BERNE

40, rue de l'Hôpital, 40

Toulerie

Cotonnes, piques, zébrés

Principe :

Du bon — le mieux !

Echantillons franco. Marchan-dises contre remboursement et franco **DEPUIS FR. 20.**

Avertissement. Nous mettons le public en garde contre les imitations bon marché mais inefficaces de notre seul baume véritable. *Uniquement* les flacons munis de notre marque de fabrique verte avec la mention « *Thierrys' Balsam* » renferment le

SEUL VÉRITABLE

BAUME MERVEILLEUX ANGLAIS

Examiné et conseillé par les autorités médicales

(L'ajustement des flacons est garanti par la loi sur les modèles)

Seul et unique lieu de production et de vente :

**Fabrique de baume A. THIERRY, pharmacien à PREGRADA
près Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche)**

*Inscrite au registre du Commerce et garantie
par concession du gouvernement*



Seul baume véritable
de la

Pharm. de l'Ange Gardien
A. Thierry, à Pregrada
près
Rohitsch-Sauerbrunn
(Autriche)

Ce baume sert à l'usage interne et externe. C'est : 1° *Un remède supérieurement efficace pour toutes les maladies de la poitrine, il calme le catarrhe et arrête l'expectoration. Il fait cesser la toux la plus opiniâtre et guérit même les anciennes affections de ce genre.* 2° Son action bienfaisante se fait merveilleusement sentir dans les laryngites, les enrouements et toutes les affections de la gorge, etc. 3° Il coupe radicalement toute fièvre. 4° Il guérit d'une façon surprenante toutes les maladies du foie, de l'estomac et des intestins, et particulièrement les crampes d'estomac, les coliques et les tranchées. 5° Il apaise la douleur et guérit les hémorroïdes. 6° Il opère comme purgatif et dépuratif, nettoie les reins, atténue l'hypocondrie et la mélancolie, fortifie l'appétit et active la digestion. 7° C'est un remède puissant contre les maux de dents, s'emploie pour le nettoyage des dents creuses, contre la stomatite ulcéreuse et tous les maux de dents et de la bouche, arrête les aigreurs et renvois et combat puissamment l'oxyphrésie. 8° Ce baume est aussi un bon remède contre les vers, le ver solitaire, et dans les cas d'épilepsie et de débilité. 9° On l'emploie à l'extérieur pour les blessures récentes et anciennes, les cicatrices, l'érysipèle, les eczéma, fistules, verrues, brulures, engelures, la gale, les croûtes, éruptions, gerçures, crevasses, etc. ; le baume chasse la migraine, les bourdonnements dans les oreilles et guérit les rhumatismes et la goutte, suivant le mode d'emploi expliqué dans la brochure jointe à

chaque flacon. 10° Enfin, employé intérieurement ou extérieurement, ce baume est un remède véritable, peu coûteux et tout à fait inoffensif, que toute famille doit avoir sous la main pour pouvoir s'en servir sur le champ dans les cas d'influenza, de choléra et autres épidémies. Un seul échantillon employé suivant les instructions fera plus et mieux que celle-ci. Pour que ce soit le baume véritable et non falsifié dont il est ici question, chaque flacon est revêtu d'une étiquette verte et accompagné d'instructions sur les moyens de se servir du baume; étiquette et instructions portent notre marque de fabrique. *Prière d'exiger toujours notre marque de fabrique verte.* Nous poursuivrons, conformément à la loi sur les marques de fabrique, tous les falsificateurs et imitateurs de notre baume seul et véritable, de même que tous les revendeurs de falsifications sans valeur. — *Là où n'existe pas de dépôt de notre baume, pour s'en procurer on est prié de faire la commande directement et de l'adresser comme suit: « An die Schutzengel Apotheke des A. Thierry in Pregrada bei Rohitsch-Sauerbraunn (Autriche). »* — Les douze petits flacons ou les six flacons doubles franco par la poste: *six francs.* On n'expédie pas moins de douze petits flacons ou six flacons doubles. Les expéditions se font uniquement contre paiement anticipé ou remboursement. — Rabais pour des commandes plus importantes.

Adolphe Thierry, pharmacien à Pregrada près Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche).

Force et action

du seul
véritable

Onguent merveilleux anglais

Schutzengel-Apotheke



des **ATHIERRY** in
PREGRADA

Au moyen de cet onguent, une personne souffrant depuis quatorze ans d'une carie de la jambe, réputée inguérissable, a été guérie complètement, et dernièrement encore une affection carcinomateuse, ancienne de vingt-deux ans et très douloureuse, a été également guérie. — L'onguent merveilleux anglais est un remède employé avec le plus grand succès pour la guérison des maux les plus invétérés de l'humanité souffrante et qui jouit de la vogue la plus grande: il est propre à la guérison des blessures et à l'adoucissement des douleurs, et consiste principalement dans la concentration des propriétés merveilleuses naturelles dans la rose rouge « rosa centifolia », alliées avec d'autres substances de grande efficacité. On emploie l'onguent merveilleux anglais pour guérir les crevasses des seins de nourrices, pour arrêter l'écoulement du lait, pour combattre la sclérose, guérir tous genres d'anciennes blessures, ulcères variqueux, plaies, fluxions acrimoneuses, enflures des pieds, ostéocoses, blessures par instrument tranchant, arme à feu, instrument en pointe, arme contondante; pour extraire tous les corps étrangers, tels que éclats de verre et de bois, grains de sable, plombs de chasse, épines, etc.; pour guérir tous abcès, excroissances, tumeurs charbonneuses, cancers et néoplasmes, panaris,

ampoules, écorchures, brûlures de toute espèce, membres congelés, excoriations des malades et des enfants, goître, furoncles, écoulements de l'oreille, etc. L'emploi de cet onguent évite presque toujours une opération dangereuse et douloureuse.

Plus l'onguent merveilleux anglais est vieux, plus grande est son efficacité. Il serait à souhaiter que chaque famille ait toujours de cet onguent préservatif sous la main.

On n'envoie pas moins de deux boîtes à la fois et seulement contre paiement à l'avance ou remboursement. — Prix de deux boîtes, y compris l'emballage et les frais de poste : **5 francs.**

Se méfier des contrefaçons et imitations inefficaces et exiger sur chaque boîte la marque de fabrique ci-dessus et les mots :

« Schutzengel-Apotheke de A. Thierry in Pregrada. »

Chaque boîte doit être enveloppée dans une brochure contenant des instructions sur le mode d'emploi et portant la même marque. — Conformément à la loi sur les marques de fabrique, tous les falsificateurs et imitateurs seront rigoureusement poursuivis, de même que tous les revendeurs de falsifications.

MAISON DE VENTE EN GROS :

**Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada
bei Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche).**

Là où il n'existe pas de dépôt, commander directement :

**An die Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada
bei Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche)**

Ces deux préparations sont en vente à la pharmacie de l'Angelgarden, A. Thierry, à Pregrada près Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche).

Aux personnes ayant des **VARICES** et souffrant de
MAUX DE JAMBES

nous recommandons l'emploi des

Compresses antivariqueuses Müller

uniques et supérieures à tous les produits connus jusqu'alors. — La bouteille suffisante pour un mois. Fr. 3,65 contre remboursement S'adresser à la

Pharmacie du Théâtre, Genève.

Prospectus gratis et franco.

On n'a pas encore surpassé

l'Elixir-Force des Nerfs

authentique du prof. Dr Lieber

Guérison assurée et radicale des maladies nerveuses les plus opiniâtres, des affaiblissements, des maux de tête, des migraines, des affections de l'épine dorsale, des palpitations, des maux d'estomac, des troubles de la digestion, de l'impuissance, des pollutions, etc. Détails complets dans **LE CONSEILLER**, ouvrage délivré gratis dans les pharmacies ou au dépôt central de MM. Huch et C^{ie}, Voorburg, Z.-Zollande. — En flacons de fr. 4, —, 6,25 et 11,25 au

au dépôt principal :

Pharmacie P. Hartmann, Steckborn

et dans toutes les pharmacies de la Suisse et de l'étranger.



Bitter ferrugineux

DENNLER 35 ans de succès

Consultez
votre médecin **INTERLAKEN**

Remède très efficace contre la
CHLOROSE ET L'ANÉMIE
avec leurs conséquences

Se vend dans les pharmacies et drogueries à
2 fr. le flacon.

Guérison par la simple méthode
de **KESSLER**. des

RHUMATISMES

(aussi anciens), maux d'estomac (persistants), gôltres, gonflements du cou, abcès dangereux, blessures, etc., au moyen des remèdes simples et inoffensifs de

Fr. Kessler-Fehr,

(anc. Kessler, chim.)

FISCHINGEN (Thurgovie).

Un petit opuscule d'attestations sur les bons résultats obtenus est expédié gratis et franco sur demande.

Guérison dans la plupart des cas.

Pharmacie Lohbeck, Herisau
Pharmacie Heblenten, Berne

En vente : Pharm. du Jura, Bienne
Ph. du Macché aux Poissons, Bâle

Le



est le meilleur.

Favorisez l'industrie suisse!

Milaine sur fil et le véritable **Drap de Berne.**
Buxkin — Cheviot

de première fabrication suisse, par l'importe quel métrage, au prix de gros au nouveau **DÉPOT DE FABRIQUE**

PH. GEELHAAR, BERNE

40, rue de l'Hôpital, 40

Echantillons franco. Marchandises contre remboursement et franco **DEPUIS**
FR. 20

Principe : Du bon — le mieux !

SANATORIUM ARENTSBURGH

Etablissement de cure méd.

Voorburg p. den Haag (Hollande)

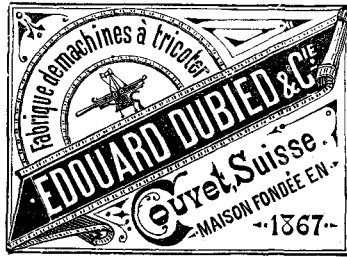
pour personnes souffrant des nerfs, de l'estomac, des intestins, du foie, des reins, de l'épiderme, rhumatismes, ischias, affections de poitrine, faiblesse par suite d'excès de jeunesse, impotence, etc. Magnifique situation, parc, délicieux air de mer, vie de famille.

Tous les facteurs de guérison de la science méd. moderne, tous genres de cures, de bains, de plantes et d'herbages. Suivant les cas, traitement externe. 2 médecins. Prospectus gratis et franco. LA DIRECTION.

A tous les malades

je donne volontiers, sans frais, renseignements gratis sur une méthode de guérison qui a provoqué des milliers de guérisons complètes.

Friederich Ernst, Stein-s/-Rhin (ct. Schaffhouse).



Rhumatisme et asthme

Durant 20 ans j'ai souffert de ce mal de telle façon qu'il m'était souvent impossible, pendant des semaines, de quitter le lit. Je suis délivré de ce malaise (par un remède australien Eucalyptus) et envoie volontiers, sur demande, aux personnes qui souffrent, gratis et franco, Brochure sur ma guérison.

Klingenthal en Saxe.

Ernest Hess.

Savon d'or Schuler

et la

LESSIVE SCHULER à base d'ammoniaque et de
térébenthine

☞ donnent au linge la plus grande blancheur ☜

Dépôts dans toutes les localités ; se méfier des contrefaçons.

Appareils garantis.

COMPTOIR CENTRAL
DE
PHOTOGRAPHIE
ET PROJECTION

PAUL SAVIGNY

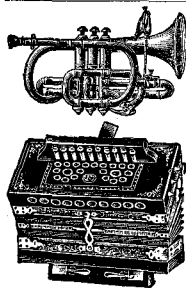
291, Avenue de la Gare — FRIBOURG
(Suisse)

GROS MAISON DÉTAIL
LA MIEUX ASSORTIE DE LA SUISSE

Laboratoire à disposition
de MM. les Amateurs

TELEPHONE

PROMPTE LIVRAISON — LEÇONS & CATALOGUES GRATUITS



!!! Epargne. Epargnez votre argent !!!

Avant d'acheter un instrument de musique, consultez le CATALOGUE de la fabrique d'instruments

Foetisch Frères, Lausanne

SUISSE

Spécialité d'

Accordéons suisses, viennois et italiens

Harmonikas à bouche, Xylophones et Ocarines

Grande renommée.

Fondée en 1823.

Prix-courant gratis et franco.

Un remède reconnu excellent contre **Pâles couleurs, Manque d'appétit, anémie, faiblesse** en cas de convalescence, est le

VIN DE QUINA

marque c. c. postal, avec ou sans fer

préparé d'après la nouvelle méthode éprouvée, équivalent au moins aux produits étrangers, tout en étant considérablement meilleur marché.

En vente à **FR. 2,50** et **FR. 2,75** le flacon, par 2 flacons franco, par 6 flacons 1 flacon gratis, à la

Pharmacie de la Poste de Henri Jucker
Kreuzplatz, Zurich V.

HENCKELL & ROTH

CONFITURES de LENZBOURG

AUX

Pruneaux
Framboises
Fraises
Groseilles rouges
Cerises
Mûres
Groseilles vertes
Myrtilles
Coings
Abricots
Mirabelles
Reines-Claude

EN VENTE PARTOUT

en seaux de 25, 10 et 5 kil. et en verres de $\frac{1}{2}$ kil.

Aliment sain et agréable pour chacun

Les confitures de Lenzbourg ne devraient manquer à aucun déjeuner

Fabrique de conserves alimentaires Lenzbourg

Ci-devant HENCKELL & ROTH

Le plus grand Etablissement suisse de culture
de fruits d'espalier

BIERE FAÇON PILSÉN & MUNICH

CAVES & GLACIÈRES

BRASSERIE

ARDINAL FRIBOURG

BRASSERIE DU PAYS

MARQUE DÉPOSÉE

